

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9266

36 PAGES

— MERCREDI 30 OCTOBRE 1974

M. Nixon doit subir une opération chirurgicale

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LA VICTOIRE DE M. ARAFAT A RABAT

Israël réaffirme son opposition à la création d'un État-tampon en Cisjordanie

L'O.L.P. consacrée

A moins d'un rebondissement de dernière minute, un tournant important vient d'être pris dans l'interminable crise du Proche-Orient. Couronnant la série de succès qu'elle venait de remporter sur le plan diplomatique, l'Organisation de libération de la Palestine de M. Yasser Arafat a obtenu à la conférence « au sommet » la consécration du monde arabe tout entier. C'est à l'unanimité que les chefs d'État réunis à Rabat, tous présents, à l'exception du Libyen Kadhafi et de l'Irakien Bakr, ont reconnu « le droit du peuple palestinien d'établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'O.L.P., en sa qualité de seul et légitime représentant du peuple palestinien, sur tout territoire libéré ».

Ainsi, en l'espace d'un an, l'O.L.P. a franchi un chemin considérable : déjà consacrée au précédent « sommet » arabe, après la guerre d'octobre, comme représentant du peuple palestinien, elle se voit aujourd'hui reconnaître la souveraineté, théorique certes, sur un territoire national. Dans ces conditions la question, débattue depuis des mois, de la formation d'un gouvernement palestinien provisoire paraît devoir être résolue par l'affirmative.

La décision de Rabat n'a pas été acquise facilement. Il a fallu un long combat, semé de péripéties dramatiques, pour obtenir l'unanimité des participants. Mais le combat était inégal : d'un côté, une délégation palestinienne intransigeante, portée par le succès et résolue à reprendre à un souverain honni de la plupart des Palestiniens cette Cisjordanie annexée il y a un quart de siècle par son grand-père Abdallah ; de l'autre, un jeune roi isolé, en butte aux pressions les plus vives, se sachant sans doute « lâché » par les Américains, et qui ne pouvait plus dès lors que livrer un baroud d'honneur. Il l'a fait avec panache, dit-on, s'accrochant à l'argument — qui a en effet du poids — selon lequel les Israéliens restitueraient peut-être la Cisjordanie à la Jordanie mais jamais à l'O.L.P.

En prenant fait et cause pour celle-ci, les chefs d'État arabes ont-ils évalué toutes les conséquences de leur décision, non seulement pour le royaume de Jordanie, dont l'avenir sera sans doute précaire lorsqu'il sera réduit aux dimensions de l'ancienne Transjordanie, mais surtout pour le règlement du conflit avec Israël ? Ils ne pouvaient ignorer que cette décision compromet gravement la tactique des « petits pas » et des accords partiels de dégagement dont M. Henry Kissinger s'est encore fait le défenseur lors de sa récente tournée au Proche-Orient.

De surcroît, la décision de Rabat paraît rendre encore plus difficile une reprise éventuelle de la conférence de la paix à Genève. Les chefs d'État arabes ont d'ailleurs donné l'impression de s'en désintéresser et de vouloir contraindre Israël à négocier séparément et directement avec l'O.L.P. Or non seulement les dirigeants de l'État juif ont toujours refusé ce dialogue avec une organisation qu'ils qualifient de « terroriste », mais M. Yariv, ministre israélien de l'information, a de nouveau affirmé mardi que son pays est « catégoriquement opposé à la création d'un État palestinien entre Israël et la Jordanie ».

L'impasse est-elle donc, une fois de plus, complète ? En invitant la Jordanie, la Syrie, l'Égypte et l'O.L.P. à « organiser leurs relations pour l'application des décisions de Rabat », les chefs d'État arabes ont paru ménager une issue. L'État juif accepterait-il, par exemple, de négocier à Genève avec une délégation arabe unique, composée de représentants des trois pays et de l'O.L.P. ?

Une paix qui reconnaîtra les droits des Palestiniens sera plus juste. Elle sera aussi plus difficile et plus lointaine.

Le « sommet » arabe de Rabat s'achève ce mardi 29 octobre sur une défaite du roi Hussein. Une résolution adoptée lundi à l'unanimité affirme, en effet, que l'O.L.P., « seule et légitime représentant du peuple palestinien », pourra « diriger » l'installation d'un « pouvoir national indépendant » sur toute partie du territoire libéré par Israël en Cisjordanie et à Gaza. M. Yariv, ministre israélien de l'information, a aussitôt déclaré que son gouvernement « reste catégoriquement opposé à la création d'un tel État entre Israël et la Jordanie ». Pour le journal Maariv, de Tel-Aviv, la décision de Rabat « enterre » les efforts de M. Kissinger, tandis que pour le Yedioth Aharonoth, elle « supprime toute possibilité de réactiver la conférence de Genève dans un proche avenir ».

C'est dans ce climat que M. Sauvagnargues est attendu à Jérusalem mercredi 30 octobre dans la soirée. Il rencontrera le premier ministre, M. Rabin, le chef de l'État, M. Katzir, et sera reçu par le maire de Jérusalem. On s'attend à des manifestations hostiles devant l'ambassade de France.

M. Sauvagnargues recevra à Jérusalem un accueil « strictement poli »

De notre correspondant

Jérusalem. — Lorsque la France, alors présidée par Georges Pompidou, consentit à un échange de visites des ministres des affaires étrangères français et israélien, la nouvelle avait provoqué ici une immense satisfaction. La France permettait enfin à un membre de son gouvernement de fouler le sol israélien et acceptait de recevoir, officiellement pour la première fois, un membre du gouvernement de l'État d'Israël. Jamais, depuis la création de cet État, en 1948, un ministre français n'était venu en Israël, même à titre privé, alors que les voyages à Paris de MM. Ben Gourion et Eshkol, en leur qualité de premier ministre, et de divers membres du gouvernement israélien, étaient toujours qualifiés de « visites privées », même si l'un de ces visiteurs était accueilli à l'Élysée par le général de Gaulle. C'est au cours d'un tel déjeuner que le fondateur de la V[e] République prononça le fameux toast par lequel il définissait Israël comme « *l'ami et l'allié de la France* ».

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 2.)

TANDIS QUE LES GRÈVES S'ÉTENDENT DANS LE SECTEUR PUBLIC

Le gouvernement entend éviter la remise en cause de la convention salariale des fonctionnaires

Le ministre des finances demande aux banques de suppléer le service des chèques postaux

La grève des postiers s'est encore étendue au début de cette semaine ; selon le secrétariat d'État aux P.T.T., elle était suivie par plus de 80 % du personnel de tri et par près de 50 % des préposés et agents des bureaux de poste. Si une reprise des négociations est envisagée à bref délai par les pouvoirs publics, rien ne permet de dire que les positions des parties en présence, très éloignées les unes des autres dimanche soir, aient sérieusement évolué. La poursuite de ce mouvement cause des difficultés aux petites et moyennes entreprises, qui se voient privées tout à la fois des règlements de leurs clients et de nouvelles commandes. Le ministre de l'économie et des finances a demandé aux banques de faciliter le règlement des salaires en cette fin de mois. Pour les particuliers payés par chèques postaux, des mesures ont été prises permettant des retraits à vue d'un montant maximum de 1 500 F ; d'autres mesures sont à l'étude pour les retraités et pensionnés qui reçoivent des mandats.

A la grève de l'O.R.T.F. qui a commencé ce mardi doit s'ajouter mercredi celle des mineurs de Lorraine, qui pourrait d'ailleurs gagner d'autres bassins. Enfin, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'E.G.F. ont décidé un arrêt de travail d'une demi-journée le 5 novembre, qui se traduira vraisemblablement par des coupures de courant.

Plus ou moins attendue depuis septembre, la vague revendicative commence à se développer dans le secteur public, les fédérations donnent, les unes après les autres, des ordres d'arrêt de travail ou des consignes de mobilisation.

Le gouvernement a conscience de la vigueur du mouvement des postiers qui rassemble tous les syndicats. Si M. Chirac n'envisage pas de répondre à l'appel des syndicats, qui ont demandé son intervention, il « *suit attentivement* » le conflit. Les pouvoirs publics restent intransigeants sur un point essentiel : ils n'acceptent pas la remise en cause de la convention salariale qui couvre toute la fonction publique, d'autant, ajoute-t-on à l'hôtel Matignon, que la politique contractuelle sera encore plus nécessaire en 1975. En revanche, « *il sera très souple* » sur les autres revendications. M. Lelong pourrait donc inviter très rapidement les syndicats à une nouvelle rencontre s'ils acceptaient de renoncer pour l'immédiat à la revendication sur l'élévation du traitement de base à 1 700 francs minimum (que, seuls, demandent la C.G.T. et la C.F.D.T., non signataires de l'accord). D'autres voies permettraient peut-être d'aboutir à des ressources du même niveau grâce à des mesures spécifiques propres aux postiers. Le succès d'une telle négociation dépendrait évidemment du volume des crédits qui y seraient consacrés.

Dans le secteur privé, tandis que les campagnes C.G.T. - C.F.D.T. contre les licenciements se poursuivent et doivent entraîner des débrayages à la fin du mois, le C.N.P.F. et les cinq centrales se sont retrouvés, le 28 octobre, sans résultat. Les syndicats ont estimé que les dernières propositions patronales n'étaient guère qu'un habillage différent d'un dispositif ancien. Pourtant la rupture presque attendue ne s'est pas produite. On est convenu de se revoir le 20 novembre.

M. Ceyrac, président du C.N.P.F., évoquant cette négociation, lors de son entrevue, le même jour avec le premier ministre, a constaté que M. Chirac « se réjouissait » de la poursuite du dialogue et n'envisageait point d'intervenir, comme il l'avait annoncé cet été, au cas où la discussion C.N.P.F.-Syndicats n'aurait pas abouti le 31 octobre.

(Lire nos informations page 28.)

La presse et le profit

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

La liberté de la presse est l'un des fondements de la démocratie. Le citoyen, pour être en mesure d'exercer ses droits et de remplir ses devoirs, doit pouvoir disposer d'une information complète et avoir accès à toute la gamme des opinions.

On a un peu honte d'avancer de telles évidences. En même temps, comment ne serait-on pas tenté d'invoquer ces sages et vieux principes pour dénoncer, en bloc et en détail, divers changements intervenus ces derniers mois, voire ces dernières semaines, dans la presse française ? On énumérerait alors, pêle-mêle, la prise de contrôle du quotidien régional de Rouen *Paris-Normandie* par le groupe Hersant, la disparition de *Combat*, la tentative du *Républicain lorrain* de Metz pour mettre la main sur son rival nancéen *l'Est républicain*.

(Lire la suite page 15.)

La France devant les échéances

I. — Une situation inextricable

par MICHEL ROCARD

M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., expose ci-dessous son point de vue sur l'orientation socialiste.

La France et le gouvernement sont à l'heure des échéances. Les fleurs des cent jours sont bien fanées. Le nouveau pouvoir, appuyé sur une majorité fragile et confronté à la puissance affirmée des forces d'opposition, a emprunté à la plate-forme des partis de gauche quelques éléments de réforme. Les réformes entreprises ou annoncées, pour l'essentiel, tendent seulement à aligner le droit sur l'évolution des mœurs (contraception, divorce) ou à répondre à la pression sociale (âge de la majorité).

Ces initiatives, que le gouvernement utilise pour se parer de l'étiquette réformiste ne touchent pas aux structures économiques et sociales.

La conjoncture récente atteste à la fois d'un ralentissement progressif de l'activité et de la poursuite d'une forte inflation.

D'une manière générale, le processus inflationniste accroît les distorsions dans l'évolution des revenus réels. Si ceux des salariés se maintiennent globalement, ceux des agriculteurs enregistrent une forte baisse. Et l'inflation atteint directement l'épargne mobilière : on a pu calculer que le prélèvement opéré à ce titre par l'inflation sur la valeur de l'épargne populaire atteindrait cette année 35 à 40 milliards de francs.

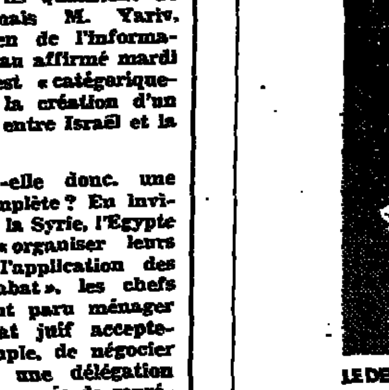
L'évolution actuelle dessine, en effet, pour 1975, des perspectives inquiétantes. Sur le plan national, le processus de stagflation s'amorce dès la deuxième partie de l'année 1974. Les évolutions récentes ont tout lieu de se poursuivre, sinon de s'accentuer. Les perspectives des entreprises s'assombrissent pour l'activité ; elles restent orientées à la hausse.

Le pouvoir d'achat des ménages, quelle que soit la nature de leurs revenus, augmente de moins en moins vite, et cette érosion doit ralentir la consommation. Les investissements, déjà révisés en baisse dans certains secteurs en 1974, progresseraient encore moins en 1975. Même si les exportations demeuraient soutenues, il y a tout lieu de penser que, sur la base des perspectives annuelles, l'expansion se ralentira, que le chômage enregistrera une nouvelle augmentation, cependant que l'inflation se poursuivra. Mais la conjoncture extérieure sera-t-elle de nature à soutenir une expansion ralentie sur le plan interne ? Le gouvernement table beaucoup sur le retour à une plus forte expansion à l'extérieur pour redresser la situation de nos échanges, et soutenir notre propre activité.

Or si les prévisions officielles retiennent effectivement pour 1975 une reprise de la croissance pour l'ensemble de nos principaux partenaires, après le ralentissement de 1974, un aléa croissant affecte ce pronostic. Sur le plan financier et monétaire, des craquements significatifs se manifestent dans la sphère occidentale. Certes, il serait erroné de céder à la tentation de dramatiser les choses, et il faut y regarder de près. Les opérateurs se sont affolés parce que la chute des cours de la Bourse depuis le début de l'année dépassait en pourcentage celle qu'avait connue l'année 1929 avant le krach fatal.

Le raisonnement est séduisant, à ceci près que le marché boursier de 1929 représentait une part du financement des entreprises beaucoup plus importante qu'aujourd'hui où il y contribue pour à peine 10 %, l'essentiel venant de l'autofinancement. Les milieux financiers s'inquiètent par ailleurs de la faible liquidité de l'économie nationale et internationale. Ils évoquent à titre de preuve le récent dépôt de bilan de la banque Herstatt et de quelques autres banques de taille modeste. A la vérité, la passe difficile dans laquelle se trouvent de nombreux établissements bancaires est autant — si ce n'est davantage — due à une mauvaise adaptation au nouveau régime des changes flottants et à des spéculations hasardeuses qu'à des problèmes de liquidités proprement dits.

(Lire la suite page 34.)



AU JOUR LE JOUR

LA PROCHAINE FOIS

Lorsque, durant la campagne électorale, on lui reprochait de vouloir changer une situation qu'il avait contribué à créer en tant que ministre des finances, M. Giscard d'Estaing répondait à peu près : « Que voulez-vous, nous sommes bien peu de chose, et moi en particulier qui dirigeais les finances, mais pas l'État. »

Lorsque, aujourd'hui, les mêmes lui font remarquer que le changement promis se manifeste surtout par la dureté des temps, il répond à peu près : « Que voulez-vous, nous sommes bien peu de chose, et moi en particulier qui dirige l'État, mais pas cette crise qui nous dépasse. »

Le président de la République serait-il donc à l'histoire ce que Raymond Poulidor est à la bicyclette ? Le sympathique champion affirmait toujours qu'il essaierait de faire mieux la prochaine fois.

L'ennui, pour M. Giscard d'Estaing, c'est que la prochaine fois c'était le 19 mai.

BERNARD CHAPUIS.

CHÉREAU A L'OPÉRA

« Les Contes d'Hoffmann »

C'était lundi soir la première très attendue des « Contes d'Hoffmann », qui marquait les débuts de Patrice Chéreau au palais Garnier. Le metteur en scène de « Toller » et de « la Dispute » a donné une tonalité très particulière à ce chef-d'œuvre populaire de l'opéra-comique.

Le public de la première était perplexe à la fin des « Contes d'Hoffmann ». Une interprétation de qualité avec certaines défaillances inexplicables laissait insatisfait, non moins que la mise en scène de Patrice Chéreau et son spectacle plastiquement très beau, mais plein de parti pris énigmatique dont on ne décelait guère la justification, fût-ce dans la volonté de retrouver E.T.A. Hoffmann derrière Offenbach, et de nourrir cette réalisation de symboles empruntés aux analyses de Freud et de Bachelard.

On restait hypnotisé par la splendeur étrange de l'unique décor, qui ne correspond en rien aux trois contes, le décor d'une ville nordique aux couleurs d'une pureté merveilleuse, parcourue d'air coupant et glacé, une rue ou une petite place entre de sombres maisons à pignon, en brique, et une demeure bourgeoise à l'anglaise, toute blanche, avec sa petite terrasse avançant sur deux fines colonnes ; au fond, derrière un fleuve, un lointain paysage industriel — des docks londoniens, selon Richard Peduzzi, l'habituel décorateur de Chéreau. Pourquoi ? Le fleuve ne servira même pas à une promenade en bateau pendant la Barcarolle.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 14.)

PROCHE-ORIENT

UN NOUVEAU SUCCÈS DE L'O.L.P.

Le « sommet » de Rabat consacre le droit des Palestiniens d'établir un « pouvoir national » sur tout territoire libéré

De notre envoyé spécial

Rabat. — Le « sommet » arabe de Rabat devait prendre fin mardi matin 29 octobre sur une victoire des Palestiniens. M. Benhima, ministre d'Etat marocain chargé de l'information, affirmait certes lundi soir avec élégance : « *Il n'y a ni vainqueur ni vaincu* », tandis que des dirigeants d'autres pays déclaraient : « *C'est la cause arabe qui est sortie renforcée.* » Il ne fait cependant pas de doute que c'est la thèse de l'O.L.P. qui l'a finalement largement emporté.

Après deux jours d'âpres discussions et d'hésitations, et alors que le « sommet » semblait dans l'impasse, le roi Hassan II a grandement contribué à débloquer la situation, faisant tour à tour preuve de tact, de fermeté et de persuasion. Souverain du pays hôte et président en exercice de la conférence, il a en effet, à la suite de plusieurs tête-à-tête avec les principaux intéressés, réuni lundi à déjeuner le roi Hussein de Jordanie, M. Yasser Arafat, et les présidents Sadate et Assad, pour dégager une solution conformément à l'engagement qu'il avait pris dans son discours d'ouverture. Les discussions, auxquelles devaient se joindre ensuite le roi Fayçal d'Arabie et le président Boumediène, devaient se prolonger tard dans l'après-midi. Elles ont abouti à définir les principes à partir desquels a été rédigée une déclaration en cinq points, précédée d'un préambule qui devait être présenté à la clôture du « sommet ».

Ce texte, astucieusement rédigé, permet au roi Hussein, grâce à quelques ambiguïtés, de ne pas perdre totalement la face. Mais cela ne trompera personne. Il reprend, en effet, l'essentiel de la recommandation du conseil des ministres des affaires étrangères, confirmant que l'O.L.P. est le seul représentant légitime du peuple palestinien et qu'elle a le droit d'établir un « *pouvoir national* » sur tout territoire libéré. M. Benhima avait précisé lundi soir que l'O.L.P. « *assume toutes les responsabilités concernant la Palestine sur le plan national et international, avec toutes les conséquences que cela comporte* ».

Le roi Hussein, qui envisageait d'exprimer publiquement des réserves, aurait finalement préféré se taire, à la fois parce qu'il s'est senti isolé, et par courtoisie à l'égard d'Hassan II. Ce dernier avait d'ailleurs tenu en substance le langage suivant au souverain hachémite : je suis roi et je suis le mieux placé pour te comprendre et te conseiller. D'autre part, il avait dit à M. Arafat : « *En tant que roi, c'est moi qui peut le mieux défendre ta cause auprès d'un autre roi.* » Le résultat final n'a pas été obtenu sans mal, après que le roi Hussein eut expliqué une dernière fois à huis clos son point de vue, qu'on peut résumer ainsi : « *Si vous avalisez les recommandations des ministres des affaires étrangères, alors je n'ai plus rien à voir avec le problème palestinien, et je m'en lave les mains. Mais vous vous apercevrez que les Israéliens n'accepteront jamais de rendre la Cisjordanie ni d'autres territoires à l'O.L.P.* »

Le poids du roi Fayçal

Ces arguments avaient plus ou moins porté sur quelques chefs d'Etat modérés qui, au nom de la Realpolitik, se demandaient s'il ne convenait pas de forger à tout prix un compromis. Finalement, c'est une autre dynamique qui a prévalu, et l'attitude du roi Fayçal a pesé lourd. Ce dernier, selon l'expression d'un dirigeant baasiste, s'est affirmé « *non seulement comme le souverain de l'Arabie Saoudite mais aussi comme le monarque de toute la région* ». Le roi Fayçal aurait expliqué qu'un « sommet » arabe ne pouvait adopter des textes dont le contenu serait en deçà de celui qui a été voté récemment à l'ONU. D'autre part, il a précisé qu'il ne manquerait pas d'apporter son aide à Hussein dans le cadre de la Transjordanie.

La position du souverain n'est pas fortuite. Il aurait estimé que la frustration des Palestiniens risquait à plus ou moins long terme de provoquer dans la région des bouleversements révolutionnaires qui pourraient affecter son régime. Il n'ignore d'ailleurs pas qu'en avril dernier, au Caire, les travailleurs du pétrole, qui comptent dans leurs rangs de nombreux Palestiniens, avaient décidé de faire sauter les installations au cas où la cause palestinienne ne serait pas suffisamment appuyée par tous les pays arabes. Enfin, le souverain estime que le soutien du « sommet » arabe à l'O.L.P. devrait permettre à la fois de neutraliser ou même d'éliminer l'aile la plus extrémiste de la révolution palestinienne, et de tenir en échec la stratégie de l'U.R.S.S., qui cherche à atteindre le golfe arabe Persique à travers des régimes qui lui sont favorables, de Damas à Bagdad, en passant par le territoire qui pourrait revenir un jour aux Palestiniens.

Ces derniers ont arraché une victoire politique importante à quelques semaines du débat qui va se dérouler à l'ONU. Ce succès n'est pas sans rappeler ceux remportés par le G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne) dans les mois qui avaient précédé l'accession de l'Algérie à l'indépendance, ainsi que le soulignaient de nombreux délégués dans les couloirs. On n'excluait d'ailleurs pas qu'un gouvernement palestinien en exil puisse être constitué, après que l'O.L.P. aura reçu aux Nations unies son *baptême international*.

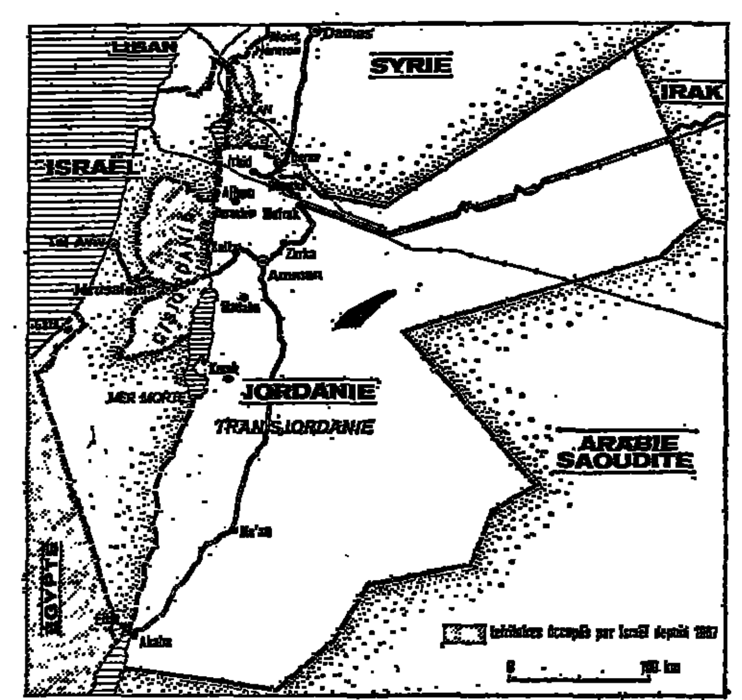
Les décisions prises par le « sommet » vont-elles compromettre la reprise de la conférence de Genève ? Dans ce domaine, les chefs d'Etat arabes se sont réservé une porte de sortie en confiant à l'Egypte, à la Syrie, à la Jordanie et à l'O.L.P. le soin de coordonner l'action diplomatique.

Les dirigeants de ces trois pays et M. Yasser Arafat pourraient choisir entre plusieurs solutions : envoyer quatre délégations à Genève, n'en former qu'une avec quatre composantes ; se faire représenter par la Ligue arabe. Reste à savoir si Israël et les Etats-Unis accepteraient une de ces formules, en particulier une des deux premières, qui impliquent une participation des Palestiniens.

On estimait cependant dans les couloirs du « sommet » qu'Israël serait, bon gré mal gré, et tôt ou tard, forcé d'admettre le fait palestinien et de composer avec lui. Pour sa part, le président Sadate aurait fait savoir qu'il se réservait une totale liberté d'action dans la mesure où la solution du problème du Proche-Orient risque d'être longue.

Des difficultés de dernière minute ont-elles surgi ? Le fait est que la clôture du « sommet », prévue pour le mardi matin à 9 heures, a été reportée à 12 h. 30. Le roi Hussein s'était-il ressaisi dans la soirée, et avait-il remis en question certaines des décisions laborieusement acquises quelques heures plus tôt ? Cherchait-il simplement à obtenir des compensations en contrepartie des concessions qu'il avait faites ? Autant de questions qui se posaient, à quelques heures de la fin du « sommet » de Rabat où, pour la première fois, et contrairement à ce *qui s'était passé aux précédentes* rencontres du même genre, la déclaration publique aura été plus difficile à rédiger que les résolutions secrètes.

PAUL BALTA.



La Cisjordanie, à laquelle vient implicitement de renoncer le roi Hussein, est la région la plus riche de la Jordanie, dont elle contient un tiers des terres cultivées. Réunissant les provinces de Samarie et de *Judée, elle couvre 5 590 kilomètres carrés (la dimension d'un département* français). Ses six cent mille habitants résident surtout dans les vallées relativement fertiles du Nord, la vallée du Jourdain et les villes de Jérusalem, Hébron et Naplouse.

En 1948, Abdallah, premier roi de Transjordanie après l'expiration du mandat britannique sur la Palestine, se joignit aux armées égyptienne, syrienne, libanaise et irakienne pour tenter d'empêcher la création d'un Etat juif. Ayant occupé la Cisjordanie en 1949, Abdallah l'annexa l'année suivante à son royaume, qui prit alors le nom de Jordanie. Les réfugiés palestiniens ne tardèrent pas à manifester leur hostilité au régime hachémite, et Abdallah fut assassiné en 1951 à Jérusalem. L'actuel roi Hussein fut couronné à Amman, deux ans plus tard, à l'âge de dix-sept ans.

Malgré de graves dissensions et les difficultés provoquées par les mouvements palestiniens, le souverain parvint à affermir son autorité. En 1967, cependant, la guerre de six jours permit à Israël d'occuper à son tour la Cisjordanie.

Les cinq points de la résolution

Rabat *(A.F.P.)*. — L'accord adopté lundi 28 octobre à l'unanimité par le « sommet » arabe de Rabat comprend un long préambule et une résolution en cinq points. Le préambule souligne la nécessité pour la nation arabe de combattre « *les tentatives et les complots sionistes visant l'élimination du fait palestinien et de l'entité nationale palestinienne* ».

Il met l'accent sur le renforcement de cette entité palestinienne « *afin de rendre le peuple palestinien plus apte à recouvrer la totalité de ses droits dans le cadre des engagements collectifs arabes* ».

Il précise que l'accord de Rabat a été adopté « *en fonction des victoires remportées par la lutte palestienne contre l'ennemi sioniste dans le domaine arabe et le domaine international, notamment aux Nations unies* ».

Le préambule met en relief la nécessité de « *la poursuite de l'action arabe commune afin de concrétiser ses victoires* ».

Le texte indique enfin que « *le « sommet » de Rabat est parvenu à mettre un terme aux différends confraternels dans le cadre de la solidarité arabe* », et que les discussions ayant permis la réalisation de l'accord « *se sont déroulées dans une atmosphère de franchise, de sincérité et de responsabilité* ».

Voici d'autre part le texte de la résolution en cinq points adoptée à l'unanimité.

La conférence des chefs d'Etat arabes :

« 1) *Affirme le droit du peuple palestinien au retour à sa patrie et à l'autodétermination ;*

» 2) *Affirme le droit du peuple palestinien à établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'O.L.P. en sa qualité de seul et légitime représentant du peuple palestinien sur tout territoire libéré. Les pays arabes sont tenus de soutenir ce pouvoir, lors de son établissement, dans tous les domaines et à tous les niveaux ;*

» 3) *Soutient l'O.L.P. dans l'exercice de ses responsabilités nationales et internationales, conformément au principe de la solidarité arabe ;*

» 4) *Invite le royaume de Jordanie, la Syrie, l'Egypte et l'O.L.P. à mettre au point une formule afin d'établir leurs relations à la lumière de ces décisions et pour leur application ;*

» 5) *Affirme l'obligation de tous les pays arabes de préserver l'unité palestinienne et de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires palestiniennes.* »

● *Le « tribunal de guerre » du mouvement palestinien El Fath* a condamné à mort son représentant à Bagdad, M. Sabri Al-Banna (« Abou Nidal »), et a prononcé des peines de prison à l'encontre de quatre autres membres du mouvement, a annoncé, samedi 26 octobre, l'agence palestinienne Wafa. Un sixième inculpé a été acquitté pour « *manque de preuves* ».

Un représentant du Fath, s'appuyant sur le code pénal militaire du mouvement, avait déféré les six accusés devant le « tribunal de guerre » pour « *sédition armée, meurtre de l'un des membres du Fath, crime prémédité, violation des lois de la révolution, affaiblissement de l'esprit révolutionnaire et provocation de conflits dans les rangs palestiniens* ». — *(A.F.P.)*

● *M. Yasser Arafat*, leader de l'O.L.P., a été officiellement invité par les Nations unies à participer à Rome à la conférence mondiale sur l'alimentation, qui doit se tenir du 5 au 16 novembre prochain. Treize autres mouvements de libération africains ont été également invités à la Conférence. — *(A.F.P.)*

Israël

M. Sauvagnargues recevra à Jérusalem un accueil « strictement poli »

(Suite de la première page.)

Les Israéliens ont tenté sans succès pendant plus de vingt-cinq ans d'obtenir qu'un dirigeant français, quelles que soient ses fonctions, vienne chez eux. C'est ainsi que, lors du centième anniversaire de la fondation, par l'Association française de l'Alliance israélite, de l'école d'agriculture de Mikveh-Israël, des efforts avaient été tentés, mais sans succès, pour s'assurer la présence du ministre français de l'agriculture. M. André Malraux avait, plus tard, annoncé sa venue en sa qualité de ministre de la culture, mais il n'avait pu donner suite à ce projet.

Même à l'époque de la grande idylle, au moment où Paris et Jérusalem examinaient ensemble les moyens de contrer l'Egypte, la France se gardait soigneusement de tout contact officiel avec l'Etat juif. Quelques mois avant le déclenchement de l'attaque *combinée contre* l'Egypte, en 1956, M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères de M. Guy Mollet, s'était rendu au Caire, mais il s'était abstenu de venir en Israël.

Jérusalem semblait vouée à ne recevoir que des « ex » ou futurs ministres, dont les chaleureuses promesses s'évanouissaient dès qu'ils revenaient ou parvenaient au pouvoir.

L'annonce que MM. Michel Jobert et Abba Eban échangeraient, en décembre 1973, des visites officielles avait laissé espérer un revirement de la politique française sur ce point. Mais ces projets avaient dû être repoussés du fait de la guerre d'octobre, puis du retrait de la scène gouvernementale, dans les deux pays, de ces deux personnalités.

Le successeur de Georges Pompidou semblant opter pour une attitude conciliante et encourageante envers Israël, la question de l'échange de visites a été remise à l'ordre du jour et réglée dans les meilleures conditions possibles : non seulement M. Sauvagnargues se rendrait en Israël, mais il résiderait à Jérusalem. Ce dernier point devait être gardé secret, afin de ne pas déclencher l'ire des pays arabes et pour éviter des pressions auxquelles il aurait peut-être été difficile de résister.

La France accomplissait là en tout cas un geste d'une double portée. Le premier membre du gouvernement français qui se rende en Israël était un ministre « politique », celui des affaires étrangères, alors qu'on n'avait pu obtenir auparavant la visite de ministres « techniques » : agriculture, justice ou culture.

Jérusalem : un « corpus separatum »

De plus, c'est à Jérusalem que descendrait M. Sauvagnargues, dans cette ville où même l'ambassadeur de France ne peut, en principe, poser le pied.

Le statut international de Jérusalem a ceci de particulier qu'il est rigoureusement théorique. Le 29 novembre 1947, lorsque les Nations unies ont partagé la Palestine en deux Etats : l'un juif, l'autre arabe, Jérusalem a été proclamée enclave internationale — un *corpus separatum*. La guerre de 1948 en a décidé autrement : la ville a été coupée en deux par la ligne de feu, sa partie est occupée par les soldats transjordaniens du général Glub Pacha, et la partie ouest par l'armée israélienne. Les annexions pratiquées par les deux parties n'ont été reconnues par personne, à l'exception toutefois de la Grande-Bretagne et du Pakistan, qui ont promptement admis le rattachement de toute la Cisjordanie (y compris la moitié orientale de Jérusalem) à l'émirat de Transjordanie.

Quant aux Israéliens, ils se voient contester, presque unanimement jusqu'à ce jour non seulement le droit d'établir leur capitale dans la partie occidentale de Jérusalem, mais même d'exercer la moindre souveraineté sur une partie quelconque de la ville. Quelques Républiques sud-américaines ont cependant enfreint la décision de l'ONU et installé leurs ambassades à Jérusalem. Les Pays-Bas sont fait de même, indiquant, en 1948, que leur ambassadeur était contraint, pour raison de santé, de vivre en montagne. Depuis, tous les ambassadeurs hollandais en Israël ont, apparemment, les mêmes problèmes de santé...

Les autres pays sont représentés dans la Ville sainte par des consulats généraux qui feignent d'ignorer la ligne de démarcation. Ils font aussi semblant d'oublier la présence des pouvoirs jordaniens et israéliens. Si l'on ajoute que ces consulats ne dépendant administrativement ni des ambassades d'Amman ni de celles de Tel-Aviv, on conviendra que leur situation est *peu banale*. Quelqu'un a pu dire un jour des consuls à Jérusalem qu'à l'instar des rois ils tiennent leur pouvoir d'une grâce divine puisque, contrairement aux ambassadeurs nedans n'importe quelle capitale, ils ne demandent à personne de leur accorder une accréditation. Mais comme il fallait quand même s'incliner devant les réalités, les consulats ont ouvert un bureau dans chacune des parties de la ville en s'empressant d'expliquer que cela ne devait en aucune façon être interprété comme une reconnaissance du partage de Jérusalem.

La guerre de 1967, en effaçant la barrière qui coupait la ville en deux, n'a pas simplifié les choses pour les tenants du *corpus separatum*, après la disparition réelle des barrières, dont, pendant dix-neuf ans, ils avaient feint d'ignorer l'existence.

Ces barrières devenues abstraites ont pris tout à coup une importance capitale. Tout devait se poursuivre, dans les activités consulaires, comme si rien ne s'était passé certain jour de juin 1967, comme d'ailleurs rien ne s'était passé non plus en 1948, bien qu'aucun organisme international ne soit venu, cette année-là, remplir la mission prévue pour lui par l'ONU un an plus tôt. Tous les consulats ont conservé leurs deux locaux dans les deux parties de la ville, et les consuls se gardent bien de répondre à une invitation israélienne, s'ils doivent pour cela franchir l'espace qui a été jordanien avant 1967. Les fêtes nationales sont célébrées en deux fois. Les invitations officielles sont limitées aux représentants de l'autorité municipale.

On conçoit donc que le séjour de M. Jean Sauvagnargues à Jérusalem, où il sera l'hôte du gouvernement israélien (il descendra à l'hôtel King David, dans ce qui fut la partie juive de la ville), revête un caractère quasiment révolutionnaire. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, la Roumanie et beaucoup d'autres pays ont envoyé leurs ministres des affaires étrangères à Jérusalem, où l'Allemagne fédérale a même été représentée par son chancelier M. Willy Brandt, sans que cela ait provoqué une émotion particulière. L'annonce de la visite en Israël de M. Sauvagnargues était en soi un événement considérable, mais lorsqu'il a été certain qu'il séjournerait à Jérusalem, on a cru ici à un tournant de la politique française au Proche-Orient.

Mais, depuis, il y a eu le vote à l'Assemblée générale des Nations unies en faveur de l'Organisation de libération de la Palestine, la rencontre à Beyrouth de M. Sauvagnargues et de M. Arafat, la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing. La joie a fait place à l'étonnement puis à la colère. L'accueil qui devait être chaleureux ne sera plus que de stricte politesse.

L'équivoque et l'ambiguïté qui ont toujours marqué les rapports franco-israéliens ne paraissent pas devoir être levées de sitôt.

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Le comité directeur de la formation des Droits civiques* a décidé, lundi 28 octobre, par 38 voix contre 18, de passer à l'opposition. Ce parti, qui compte trois députés à la Knesseth et un *ministre*, Mme Shoulamith Aloni, entend ainsi protester contre l'entrée du parti national religieux dans la coalition gouvernementale. — *(A.F.P.)*

● *Paul VI a reçu le 25 octobre* une délégation de grands oulémas d'Arabie Saoudite et a préconisé une coopération des musulmans et des chrétiens pour promouvoir la religion, la justice et la paix.

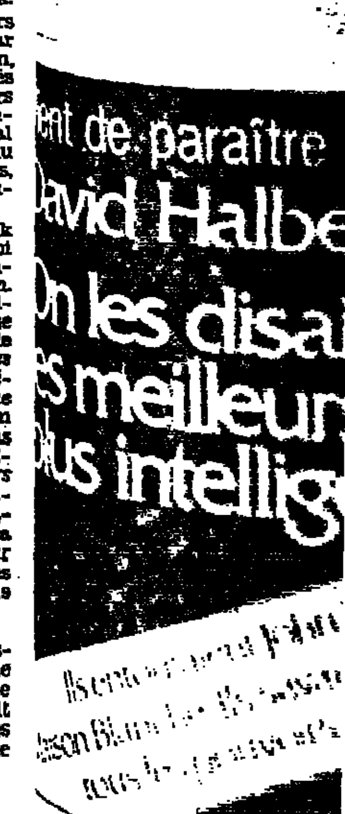
Les grands oulémas, ou docteurs de la loi coranique, conduits par le cheikh Mohammad Al-Aarkan, ministre de la justice, sont arrivés la veille à Rome pour trois jours d'entretiens au Vatican. Ils rendent la visite que le cardinal Sergio Pignedoli, président du secrétariat pour les non-chrétiens, a faite en avril en Arabie Saoudite.

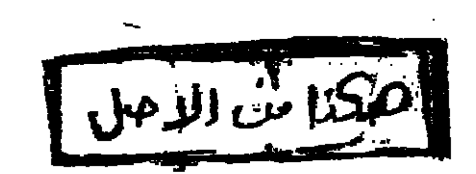
Dans son discours, le cheik Al-Aarkan a déclaré que le roi Fayçal avait grandement encouragé le rendez-vous du Vatican. Il s'est engagé à collaborer activement avec l'Eglise catholique pour promouvoir les droits de l'homme. « *Malgré les différences qui nous séparent, nous apprécions profondément ce souci que vous avez* », a dit le pape, en ajoutant que la visite des oulémas à Rome « *montre que les musulmans et les chrétiens vont vers plus d'amour et de compréhension mutuels* ». Trois jours auparavant, le pape avait annoncé la création d'une commission pour l'islam afin de promouvoir les contacts entre les deux religions *(le Monde* du 24 octobre).

ERRATUM. — Dans la correspondance d'André Scemama parue dans *le Monde* du 26 octobre, une interversion de chiffres a fait dater de 1974 l'acceptation par les Israéliens du plan de partage de la Palestine, qui date de 1947.

Koweït

● M. ABDEL RAHMAN AL ATIKI, ministre koweïtien du pétrole et des finances, a reçu, lundi 28 octobre, M. Paul Carton, ambassadeur de France à Koweït. Le diplomate a notamment commenté pour le ministre les récentes déclarations du président Giscard d'Estaing au sujet du problème de l'énergie. *(A.F.P.)*





DIPLOMATIE

Egypte

L'UNION SOVIÉTIQUE PARTICIPERAIT A LA CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE CENTRALE NUCLÉAIRE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — M. Ismail Sabri Abdallah, ministre égyptien du plan, a indiqué au cours d'une conférence de presse au Caire, le lundi 28 octobre, qu'il a été question, lors de ses entretiens récents à Moscou, de la participation soviétique à certaines réalisations du proche plan quinquennal égyptien (1976-1980). Parmi ces projets, le ministre a cité un complexe sidérurgique d'une capacité annuelle de 3 millions de tonnes, qui serait implanté près d'Alexandrie, et une centrale nucléaire à usage pacifique d'une capacité de 460 mégawatts.

La question de « la participation de l'U.R.S.S. à la création de la première centrale atomique égyptienne pour la production d'électricité » avait déjà été évoquée par « le Progrès égyptien », en juin dernier, lors du voyage à Moscou de M. Ahmed Soltan, ministre égyptien de l'électricité. Cette nouvelle avait cependant été éclipsée par le communiqué égypto-américain publié au moment du voyage de M. Nixon au Caire et qui annonçait la prochaine fourniture à l'Egypte de « réacteurs nucléaires ». Depuis lors, la presse avait abondamment parlé de « deux centrales américaines pour l'Egypte ». En fait, selon M. Abdallah, il n'a jamais été question que d'une seule centrale, d'une capacité de 600 mégawatts. Le Congrès américain tarde d'ailleurs à se prononcer.

En attendant le début du plan quinquennal, les Soviétiques continueront en 1975 d'apporter leur appui à deux grandes réalisations du secteur d'Etat égyptien : l'usine sidérurgique d'Helouan, près du Caire, pour laquelle l'Union soviétique versera 40 millions de livres égyptiennes (480 millions de francs), et le complexe d'aluminium de Nag-Amadi, en Haute-Egypte, où le concours soviétique représentera 10 millions de livres (120 millions de francs). La même année, la participation financière du monde arabe et de l'Occident au plan intérimaire sera d'environ 90 millions de livres.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Selon le général Tlass

L'U.R.S.S. A ENVISAGÉ D'ENVOYER DES TROUPES EN SYRIE PENDANT LA GUERRE D'OCTOBRE

Koweït (*A.F.P.*). — « *L'Union soviétique était disposée à envoyer cinquante-cinq mille hommes en Syrie au cas où les Etats-Unis seraient intervenus directement aux côtés d'Israël durant la guerre d'octobre dernier* », a révélé le général Tlass, ministre syrien de la défense et commandant en chef adjoint des forces armées syriennes, dans une interview publiée lundi 28 octobre par le quotidien koweïtien *Al Raï Al Aam*.

Le général Tlass a précisé que « *c'est le 18 octobre 1973 que les troupes soviétiques devaient être envoyées* ».

[Cette promesse des Soviétiques, si elle a bien été faite, est restée théorique, les Etats-Unis n'ayant jamais envisagé, semble-t-il, d'intervenir dans la guerre autrement que par leurs fournitures d'armes à Israël. Une semaine plus tard, en revanche, les 24 et 25 octobre, l'U.R.S.S. aurait menacé d'intervenir pour venir en aide à la IIIe armée égyptienne encerclée dans le Sinaï, ce qui conduisit M. Nixon à mettre en état d'alerte les forces américaines dans le monde.]

M. SCHMIDT A MOSCOU

Le problème des échanges économiques domine les discussions soviéto-ouest-allemandes

De notre correspondant

Moscou. — Si le chancelier Schmidt se faisait des illusions sur la possibilité de concessions soviétiques importantes à propos de Berlin, il les aura vite perdues. D'entrée de jeu, M. Brejnev a en effet mis les choses au point. Au cours de sa première conversation avec M. Schmidt, lundi après-midi 28 octobre, le secrétaire général du P.C. soviétique a clairement indiqué à son visiteur que l'U.R.S.S. en resterait à une stricte application de l'accord quadripartite et que la R.F.A. n'aurait aucun intérêt à trop agiter ce problème.

Pour que les choses soient bien claires, M. Brejnev est revenu sur ce sujet dans le discours qu'il a prononcé lundi soir au cours du dîner offert au Kremlin en l'honneur de la délégation ouest-allemande. « *Le problème de Berlin-Ouest a été réglé*, a-t-il dit, *par la signature de l'accord quadripartite. Il est acquis que cet accord permet de résoudre avec succès les problèmes pratiques relatifs à Berlin-Ouest et je ne vois pas actuellement de meilleur accord possible. Une stricte observation de l'accord, voilà ce qu'il faut pour que le problème de Berlin-Ouest cesse définitivement d'assombrir l'atmosphère politique au cœur de l'Europe.* »

Ces mises au point n'ont pas trop surpris en définitive l'entourage du chancelier. On se consolait lundi soir en évoquant l'accueil particulièrement chaleureux réservé à M. Schmidt. C'est à 14 h. 30 (heure de Moscou) que l'appareil de la Lufthansa transportant le chancelier s'est posé sur l'aérodrome de Vnoukovo, où attendaient MM. Brejnev, Kossyguine et Gromyko. En dépit du protocole, qui désignait M. Kossyguine comme maître de cérémonie, le secrétaire général a très vite pris les choses en main à l'issue de la traditionnelle revue des troupes. Souriant et jovial, M. Brejnev a ensuite accompagné M. Schmidt dans une résidence du gouvernement soviétique sur les collines Lénine, qui surplombent la Moskva. Le cérémonial de cette arrivée était exactement le même que celui qui avait été observé en juin dernier pour M. Nixon. Une différence, toutefois : alors que pour le président des Etats-Unis les Moscovites avaient été fortement encouragés à attendre sur le chemin de l'aéroport le passage du cortège, la route était pratiquement déserte lundi.

C'est au cours de la première séance de travail que M. Brejnev a évoqué la question de Berlin. En veine de franchise, le secrétaire général se serait également quelque peu inquiété des récents résultats des élections partielles en Allemagne fédérale, du progrès de la C.S.U. et du retour sur le devant de la scène politique de M. Strauss, véritable symbole de toutes les hantises soviétiques lorsqu'il s'agit de l'Allemagne. M. Brejnev a d'ailleurs évoqué ce problème dans son discours de la soirée. « *Malheureusement*, dit-il, *on sent encore en R.F.A. l'influence de forces dont les vues n'ont rien à voir avec les réalités étatiques et sociales de l'Europe, vues qui plongent leurs racines dans un passé depuis longtemps révolu.* »

Clin d'œil au Marché commun

Le secrétaire général s'est cependant félicité de « *la volonté de l'actuel gouvernement fédéral de mettre systématiquement en œuvre la ligne politique inaugurée par le gouvernement Brandt-Scheel* », puis il a fait l'éloge de la coopération économique entre les deux pays, sujet qui est au centre des conversations de ce mardi. « *Le meilleur moyen de promouvoir nos rapports économiques*, a-t-il dit, *est sans doute de réaliser des projets de grande envergure, de mettre au point une coopération industrielle, la collaboration dans l'exploitation des ressources naturelles et d'autres nouvelles formes d'échanges économiques. Nous serions prêts, en l'occurrence, à dépasser le cadre des relations bilatérales pour inviter des pays tiers à participer à la réalisation de ces projets* », a-t-il ajouté.

Après avoir évoqué la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe (« *Nous voulons qu'elle se termine dans le courant de l'année qui vient* ») et les discussions de Vienne sur la réduction des armements en Europe centrale (« *un thème difficile* »), M. Schmidt a vanté à son tour les mérites de la coopération économique soviéto-ouest-allemande, qui « *s'étend de plus en plus à des domaines nouveaux* » et qui devrait faire l'objet d'« *une planification à long terme* ».

En dépit des « passes d'armes » sur Berlin, c'est le problème des échanges commerciaux qui domine les discussions de M. Schmidt à Moscou. Un symbole : pendant que M. Schmidt et Brejnev s'expliquaient à propos de Berlin, un consortium de banques ouest-allemandes signait un accord avec la Banque soviétique pour le commerce extérieur. Cet accord porte sur l'octroi à l'U.R.S.S. d'un crédit d'environ 800 millions de marks pour financer l'achat par l'Union soviétique d'environ dix mille gros camions à la société Kloekner-Humboldt-Deutz. Ces camions doivent être utilisés sur les chantiers du nouveau Transsibérien. On s'attend que de nouveaux contrats soient signés ce mardi, notamment celui concernant la livraison à l'Union soviétique d'une centrale nucléaire.

JACQUES AMALRIC.

ASIE

Inde

M. Kissinger demande à New-Delhi de contribuer à empêcher la dissémination des armes nucléaires

Les premiers résultats de la visite de M. Kissinger en Inde confirment l'amélioration des relations indo-américaines. C'est ainsi qu'une prochaine rencontre entre le président Gerald Ford et Mme Gandhi est envisagée. Selon l'agence U.P.I., elle pourrait avoir lieu au retour du voyage que le chef d'Etat américain fera à Vladivostok, en U.R.S.S., pour y rencontrer, les 23 et 24 novembre, M. Brejnev, après une visite au Japon et en Corée du Sud.

Un accord signé par M. Kissinger et M. Chavan, ministre indien des affaires étrangères, porte création d'une commission mixte qui s'attachera à donner une forme concrète à la coopération entre les deux pays dans les domaines : économique et commercial, scientifique et technique, éducatif et culturel.

La question de la fourniture éventuelle d'armes américaines au Pakistan — question qui préoccupe particulièrement les Indiens — a été évoquée au cours des entretiens de New-Delhi. M. Kissinger a donné à cet égard l'assurance que Washington n'avait pas l'intention de favoriser la course aux armements dans le sous-continent et réaffirmé que l'embargo sur les livraisons d'armes américaines (qui frappe également l'Inde) ne serait pas levé.

Dans un discours prononcé lundi 28 octobre devant le Conseil indien des affaires internationales, le secrétaire d'Etat a toutefois demandé à l'Inde de collaborer aux efforts en vue d'empêcher la dissémination des armes nucléaires. (L'explosion expérimentale de mai dernier a fait de l'Inde la sixième puissance nucléaire, mais New-Delhi n'a pas signé le traité de 1968 sur la non-prolifération des armes atomiques). Dans ce discours, présenté comme sa principale intervention publique au cours de sa visite en Inde, M. Kissinger a déclaré : « *Nous prenons au sérieux l'affirmation de l'Inde selon laquelle elle n'a pas l'intention de fabriquer des armes nucléaires.*

» *Un monde dans lequel un nombre toujours croissant de nations possèdent des armes nucléaires, augmente considérablement le risque de conflit à la fois régional et global, et la prolifération complique — si elle n'y fait pas obstacle — la coopération internationale dans les utilisations pacifiques de l'atome. Les nations (telles que l'Inde) capables d'exporter une technologie nucléaire, devraient accepter des restrictions communes sur une base multilatérale qui encourageraient l'emploi pacifique de l'atome, mais interdiraient son utilisation à des fins militaires.* »

L'A.F.P. fait état de rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis auraient demandé à New-Delhi de ne pas faire bénéficier de son expérience en matière nucléaire les pays arabes en échange de pétrole.

Enfin, l'agence A.P. indique que M. Kissinger a promis que Washington apporterait son aide alimentaire à l'Inde.

PÉKIN : les superpuissances intensifient leur course aux armements nucléaires.

Pékin (*A.F.P.*). — Evoquant les récentes conversations du secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, à Moscou, l'agence Chine nouvelle dénonce, dans une dépêche diffusée lundi soir 28 octobre, l'intensification de la course soviéto-américaine aux armements. L'agence chinoise fait état du lancement, à partir d'un avion, d'un missile intercontinental américain (*le Monde* des 27 et 28 octobre), ainsi que des récentes expériences soviétiques dans le Pacifique, et écrit : « *Les faits ont clairement démontré que les deux superpuissances intensifient davantage chaque jour de l'année leur course aux armements nucléaires. Chacune d'elle s'évertue à surpasser l'autre dans cette course, tout en réclamant, jour après jour, la « détente » et la « limitation des armements stratégiques* ».

Vietnam du Sud

La police de Saigon limite la liberté de déplacement des chefs de l'opposition

Saigon (*A.F.P.*). — Le Père Phan Khac Tu, président du Comité pour la défense des droits des travailleurs, a reproché publiquement lundi 28 octobre au gouvernement d'avoir arrêté « *au cours de ces dernières semaines plus de vingt étudiants* » qui militent dans un comité catholique pour l'amélioration du régime pénitentiaire. En compagnie du secrétaire général du Comité bouddhiste pour la libération des prisonniers, le vénérable Nhat Thuong, il a déposé à la Chambre une lettre ouverte adressée au président Thieu, dans laquelle le Comité pour la libération des prisonniers affirme que le gouvernement n'a pas respecté les articles de l'accord de Paris sur la libération des détenus et sur le traitement qui doit leur être réservé.

D'autre part, la police a bouclé lundi tout le quartier du centre de Saigon où se trouve l'Assemblée nationale et isolé plusieurs secteurs de la ville où devaient se rassembler des manifestants, des laïcs et des religieux, dans le but de soutenir la démarche du Comité pour la libération des prisonniers.

Le Père Phan Khac Tu a, pour sa part, affirmé qu'il avait été empêché lundi matin de sortir de chez lui par des policiers en civil, et que ce n'est que sur l'intervention d'un député qu'il avait pu en fin de matinée gagner l'Assemblée.

De la même façon, le vénérable Phap Lan, président du comité pour la libération des prisonniers, a été isolé dans sa pagode et Mme Ngo Ba Than, l'un des dirigeants de l'opposition, s'est vu interdire de sortir de son domicile.

Enfin, les bonzesses de la pagode de Ngoc Phuong, qui depuis plusieurs semaines participent à toutes les manifestations du comité, ont dû renoncer à franchir le réseau de barbelés que les policiers ont mis en place. Elles se sont installées sur le trottoir en annonçant qu'une quarantaine d'entre elles allaient entamer une grève de la faim.

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DES RELATIONS FRANCO-SOVIÉTIQUES

Un film sur la France à la télévision soviétique

Moscou. — Sous le titre « Par les chemins de l'entente et de la coopération », la télévision soviétique a présenté samedi 26 octobre un documentaire d'une heure tourné en France par une équipe soviétique, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et l'U.R.S.S.

Des images du Paris des touristes, puis d'une banlieue ouvrière (Saint-Denis) alternent avec des photos de Marcel Cachin, Paul Vaillant-Couturier, des vues du Paris des années 20. Hommage est rendu à Edouard Herriot, dont le télégramme du 28 octobre 1924 mit fin à sept ans d'ignorance du régime des Soviets ; on voit aussi l'arrivée du premier ambassadeur soviétique Krassine, des images du voyage d'Herriot à Moscou, sa rencontre avec Maxime Gorki. Geneviève Tabouis commente.

Dans une seconde partie, une grande place est dévolue à la lutte des deux pays contre l'envahisseur : évocation du Mont-Valérien, où l'on conserve un peu de la terre de Stalingrad, anciens de Normandie-Niémen, maquis franco-soviétiques du Jura, monument d'Oyonnax, en souvenir des militaires et déportés soviétiques morts pour la France. Une troisième partie, enfin, débouche sur l'amitié politique et la coopération économique entre les deux Etats, avec en bonne place, bien sûr, le voyage du général de Gaulle en 1966 et ses « Vive Moscou, Vive la Russie ! Vive l'amitié ! », proclamés du balcon du Soviet de Moscou, dans un russe à l'accent inimitable...

Le voyage officiel de Georges Pompidou à Moscou n'a pas été oublié, ni celui de M. Brejnev en France en 1971. On a même pu voir une interview de M. Giscard d'Estaing (projetée deux jours de suite) dans laquelle le président de la République se félicite notamment de la prochaine visite que le secrétaire général doit faire en France au début de décembre.

Le film se termine à Marseille, ville exemplaire de la coopération franco-soviétique, puisque jumelée avec Odessa, siège d'une foire internationale dans laquelle l'U.R.S.S. est amplement représentée et toute proche de Fos-sur-Mer, où les Soviétiques participent à la construction du complexe sidérurgique.

Cet éloge d'une « coopération exemplaire entre deux Etats à régimes différents », on le retrouve en ce moment dans toute la presse soviétique, ainsi que dans le message que MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine ont envoyé à MM. Giscard d'Estaing et Chirac et que la *Pravda* de ce lundi publie en première page. Pour l'occasion, on oublie tous les problèmes ; on ne retient que l'essentiel ; nulle mention dans le film de la télévision soviétique de crise économique, de grèves, de luttes sociales, de congrès extraordinaire du parti communiste français. Manifestement, l'idéologie doit céder le pas au réalisme lorsqu'on aborde les relations d'Etat à Etat.

NICOLE ZAND.

A l'Élysée

M. BERKHOUWER A PLAIDÉ LA CAUSE DU PARLEMENT EUROPÉEN

M. Berkhouwer, président néerlandais du Parlement européen, reçu lundi 28 octobre par le président Giscard d'Estaing, a approuvé les grandes lignes de la relance européenne proposée par la France à ses partenaires de la Communauté. Il a cependant rappelé à M. Giscard d'Estaing que le Parlement européen entendait obtenir le renforcement de ses pouvoirs afin de contrôler les ressources propres qui, l'an prochain, devraient intégralement financer le budget de la Communauté. M. Berkhouwer a fait valoir en particulier que l'élection du Parlement européen au suffrage direct, auquel la France ne s'oppose plus, ne saurait être invoqué pour retarder indéfiniment le renforcement des pouvoirs budgétaires du Parlement.

Du côté français, on semble considérer comme logique que l'élection au suffrage universel direct intervienne d'abord, mais l'on ne refuserait pas l'élargissement des pouvoirs budgétaires du Parlement européen dans un délai relativement rapide s'il apparaissait que cette élection ne puisse intervenir à bref délai.

M. CHIRAC SE RENDRA EN IRAN DU 21 AU 23 DÉCEMBRE

M. Jacques Chirac séjournera en Iran, en visite officielle, les 21, 22 et 23 décembre, annonce-t-on à Paris.

LE PREMIER MINISTRE A L'AMBASSADE DE L'U.R.S.S.

L'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Tchervonenko, a offert lundi une réception pour célébrer le 25e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre son pays et la France.

M. Chirac fut le plus entouré des invités, mais les Soviétiques semblaient regretter l'absence de M. Giscard d'Estaing, qui était exceptionnellement allé à la réception marquant le vingt-cinquième anniversaire de la République populaire de Chine.

Du côté français, on remarquait aussi M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et M. Haby, ministre de l'éducation nationale, ainsi que MM. Couve de Murville, Schumann, Georges Gorse, Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, et, du côté soviétique, MM. Alchimov, vice-ministre du commerce extérieur ; Rouben, président du soviet des nationalités, qui dirige une délégation du Soviet suprême actuellement en visite en France.

Le parti communiste français était notamment représenté par MM. Duclos et Leroy.

UNESCO

A LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Échange sino-soviétique de proverbes

Un échange de proverbes et d'invectives entre les délégués soviétiques et chinois a marqué lundi 28 octobre les débats de la conférence générale de l'UNESCO à Paris. Le chef de la délégation chinoise, M. Tseng Tao, s'en est pris vigoureusement aux « *deux superpuissances* », qui « *s'évertuent depuis quelques années à créer une fausse apparence de « détente* », et à « *la plus tapageuse sous ce rapport, celle qui se dit « socialiste* » : selon le représentant de Pékin, « *elles se livrent en réalité à une course frénétique aux armements* » et c'est « *la rivalité entre les deux superpuissances et leur politique d'agression* » qui sont à « *l'origine même de l'absence de tranquillité dans le monde* ».

Mais, a affirmé M. Tseng Tao, « *à l'approche de la tempête, le vent envahit le pavillon* » : le mouvement révolutionnaire des peuples met de plus en plus en cause l'action des superpuissances. « *Complètement déconsidérées et assaillies de difficultés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, elles traînent des jours difficiles.* » « *La fleur se flétrit et on n'y peut rien* », a-t-il conclu en citant un poète chinois.

Pour répondre à ces « *accusations calomnieuses* », le délégué soviétique a eu, lui aussi, recours à un proverbe chinois : « *Les grenouilles au fond du puits ne voient qu'une partie du ciel.* »

Mais Soviétiques et Chinois ne s'en sont pas tenus aux proverbes. Le représentant de l'Ukraine, M. Vladimir Kravets, ayant à son tour vigoureusement défendu la politique soviétique de « détente », un délégué chinois, réagissant à cette « *attaque effrénée* », a accusé l'U.R.S.S. de « *prodiguer attaques et calomnies ignobles* » en réponse à une analyse « objective ». « *Ce qui*, a-t-il dit, *révèle exactement la faible conscience de ce voleur, qu'est cette superpuissance, l'Union soviétique.* » Dénoncer sa « *politique d'agression et d'expansion* », c'est « *élucider la vérité* » et représente un « *devoir internationaliste* ».

● *Le conflit chypriote et les monuments de l'île.* — Selon une mission envoyée à Chypre par le directeur général de l'UNESCO, qui vient d'en rendre publiques les conclusions, les monuments, musées et sites archéologiques de l'île « *n'ont pas souffert du conflit autant qu'on aurait pu le craindre* ». La mission a notamment visité la région de Larnaca et de Paphos, ainsi que celles de Famagouste, Kyrénia et Morphou, actuellement occupées par l'armée turque. Cependant M. Maheu estime que « *la surveillance des sites archéologiques et des dépôts devrait être renforcée et les trafics illicites strictement interdits* ». La mission a recommandé la nomination d'un conseiller pour aider à la conservation des biens culturels.

AMÉRIQUES

Brésil

Le gouvernement modifie les priorités pour faire face à un malaise social grandissant

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Changement de cap ? Révision du « modèle » ? Reconnaissance explicite que le régime s'est trop préoccupé, jusqu'à présent, de la croissance économique et pas assez du niveau de vie ? Tout le suggère. Le 25 octobre dernier, le ministre de la prévoyance et de l'assistance sociale, M Nascimento e Silva, disait dans une conférence de presse : « *Pris comme fin en soi, le développement économique crée inévitablement des tensions sociales, lesquelles finissent par constituer un frein au développement.* » Il ajoutait que depuis le gouvernement Kubitschek (1955-1960), priorité avait été donnée aux investissements économiques. « *Le moment est venu*, disait-il, *de donner désormais à la sécurité sociale de l'individu toute la priorité souhaitable.* »

Jusqu'à présent, c'est surtout l'opposition qui tenait un tel langage. Depuis longtemps, celle-ci a relevé que les tensions sociales étaient « inévitables », étant donnée la politique salariale appliquée par le régime militaire.

Or, ce qui était considéré comme intangible a finalement été corrigé. Le gouvernement a décidé de concéder à partir du 1er décembre une avance de 10 % sur les augmentations à venir dans le courant de 1975. Mieux même : il a adopté, pour les réajustements de salaires, un nouveau mode de calcul qui devrait aboutir à un accroissement sensible du pouvoir d'achat.

Jusqu'à présent, les salaires n'étaient réajustés qu'une fois par an, selon des normes définies par des experts officiels, en fonction du taux avoué d'inflation et de l'augmentation générale de la productivité. Les syndicats n'étaient pas admis à faire état de leurs propres statistiques, totalement contradictoires avec les chiffres gouvernementaux. Le mode de calcul appliqué depuis dix ans et vanté pour son exactitude s'est révélé en fait très injuste : il a provoqué une chute spectaculaire du niveau de vie des salariés, au moins jusqu'à 1970, et une nouvelle dégradation depuis deux ans.

Élargir le marché intérieur

Le malaise social qui en résulte a fini par inquiéter les milieux militaires. « *Comment peut-on vivre avec le salaire minimum ?* », nous disait récemment un ancien ministre de la marine, artisan du *coup d'État* du 31 mars 1964. De 50 à 60 % des Brésiliens touchent le salaire minimum. Celui-ci s'élève à Rio-de-Janeiro à 376 cruzeiros par mois (le cruzeiro vaut 0,65 F). Or le kilo de viande coûte 18 cruzeiros, le kilo de riz ou de haricots noirs 4 cruzeiros, le litre d'huile 8 cruzeiros et le moindre taudis de deux pièces 250 cruzeiros par mois.

Le gouvernement ne renonce pas à sa politique salariale : il continue de fixer lui-même les réajustements, au lieu de les abandonner au libre jeu des forces sociales. Du moins l'améliore-t-il considérablement. Cette amélioration, ajoutée à un allègement de la fiscalité sur les entreprises et à un assouplissement du crédit, devrait relancer la demande interne touchée par l'inflation.

Jusqu'à présent, le gouvernement entendait maintenir la croissance par le dynamisme des exportations. Désormais, il veut l'assurer aussi par ce que le IIe Plan de développement appelle la « *formation d'un marché de consommation de masse* ».

Le développement passe d'abord par une augmentation du pouvoir d'achat ; un visiteur étranger, appelé en consultation par Brasilia, en a fait une démonstration claire. Directeur de l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale, M. Ivan Beghin est venu au Brésil pour conseiller l'Institut national d'alimentation et de nutrition, dans l'élaboration de certains projets qui doivent être financés par la Banque mondiale.

Ce qu'il a observé l'a amené à affirmer que « *la sous-alimentation, au Brésil, avait atteint le maximum qu'une population peut supporter sans succomber. Elle touche autant Sao-Paulo que le Nord-Est. Elle est beaucoup plus importante qu'au Pérou, en Argentine, à Cuba, en Colombie, au Guatemala, au Panama et que dans les pays anglophones des Caraïbes. Elle est une menace à l'éducation, dans la mesure où elle provoque le retard mental des enfants qu'elle affecte. Distribuer des aliments n'avance à rien. Il faut surtout donner à la population les moyens de les acheter* ».

Ces propos de bon sens montrent bien l'inanité d'une politique consistant à distribuer le revenu de façon indirecte, par des investissements dans l'éducation et la santé. De nombreux nutritionnistes brésiliens ont déjà noté qu'il ne servait à rien de construire des écoles et des hôpitaux, si c'était pour y envoyer des arriérés mentaux et des malades minés, dès la plus petite enfance, par la sous-alimentation.

CHARLES VANHECKE.

Lâchés par la police

DES JEUNES DÉLINQUANTS CONDAMNÉS A APPLIQUER LA LOI DE LA JUNGLE.

Belo-Horizonte (Reuter). — Une centaine de jeunes délinquants brésiliens ont été lâchés dans la nature par la police, nus et sans nourriture. Agés de onze à dix-sept ans, les jeunes gens, affamés et transis sous la pluie torrentielle, ont attaqué des maisons, des véhicules et des boutiques pour voler de quoi se couvrir et se nourrir. Quarante et un d'entre eux ont été recueillis par les autorités de Camunducaia, dans l'Etat de Minas-Gerais, qui les ont nourris avant de les renvoyer à Sao-Paulo, d'où la police les avait tirés de leurs cellules. Les autres sont recherchés.

L'affaire a provoqué un scandale et l'indignation de l'opinion contre la police de l'Etat de Sao-Paulo, et les autorités du Minas-Gerais ont demandé l'ouverture d'un enquête fédérale. On indique, de source judiciaire, que dix des jeunes gens n'avaient pas de casier judiciaire. Les autres n'avaient commis que des délits mineurs.

Etats-Unis

M. NIXON DOIT SUBIR UNE INTERVENTION CHIRURGICALE

Long-Beach (Californie) (A.F.P., Reuter). — Les médecins de l'ancien président Nixon ont annoncé que celui-ci allait être opéré mardi 29 octobre afin d'arrêter la formation d'un caillot de sang qui met sa vie en danger. La décision d'opérer a été prise parce qu'un vénogramme a confirmé l'existence d'un gros caillot formé dans une artère de la hanche gauche. Le docteur John Lungren, médecin personnel de M. Nixon, a déclaré que, si le caillot était de formation récente, « les chances de succès de l'opération étaient assez bonnes ». Les médecins ont annoncé mardi matin qu'ils allaient placer un anneau de métal autour d'une veine de la jambe gauche du malade pour empêcher le caillot de remonter jusqu'au poumon.

L'intervention doit être pratiquée par le docteur Eldon Bickman, chirurgien spécialiste des affections cardiovasculaires à l'hôpital où l'ancien président a été admis à nouveau lundi. L'ancien président est sous traitement anticoagulant depuis plus d'un mois. L'opération doit durer environ une heure. Selon des personnes proches de M. Nixon, l'ancien président est en très mauvaise condition physique. Une de ses filles, Mme Julie Eisenhower, a déclaré à Washington que les médecins « voulaient opérer lundi soir », mais, a-t-elle ajouté, « il était trop faible. Il est épuisé ».

EUROPE

Espagne

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C. ENTEND COLLABORER AVEC LA « DROITE CIVILISÉE » ET L'ARMÉE

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, a donné le lundi 28 octobre une interview à la station Europe 1, au cours de laquelle il s'est déclaré prêt à collaborer avec divers secteurs de la droite espagnole. Evoquant la création, en juillet, de la Junte démocratique, sur son initiative et celle de M. Calvo Serer, M. Santiago Carrillo a affirmé que cette nouvelle organisation voulait réunir « *les forces ouvrières, les forces populaires de toutes les régions de l'Espagne, et aussi de la droite, y compris les monarchistes espagnols. Son objectif est d'établir un gouvernement provisoire qui rendra au peuple espagnol la liberté et la possibilité de décider, par le suffrage universel, de son avenir* ».

M. Carrillo a souligné que son parti était prêt à collaborer avec la droite « *même monarchique, y compris les banquiers et les gros industriels.* » Il estime qu'il existe en Espagne « *une droite civilisée, démocratique, qui s'est déjà coupée du régime et qui est prête à collaborer avec les forces démocratiques* ».

De même, le secrétaire général du P.C.E. ne voit aucun inconvénient à collaborer avec l'armée. Il pense, au contraire, que l'armée espagnole à un rôle à jouer. Ce *rôle, toutefois, ne sera pas* le même, selon lui, que celui joué par l'armée portugaise dans les récents événements qui ont secoué ce pays. « *Je ne vois pas un soulèvement militaire en Espagne,* a dit M. Carrillo. *Mais l'armée espagnole est une réalité de la vie politique et sociale espagnole, indiscutable. Je crois qu'elle va permettre et soutenir le changement politique en Espagne.* »

Italie

Le président de la République va demander à M. Aldo Moro de dénouer la crise

De notre correspondant

Rome. — Les groupes parlementaires de la démocratie chrétienne ont choisi, lundi soir 28 octobre, M. Aldo Moro, ministre des affaires étrangères dans le cabinet démissionnaire de M. Rumor, comme candidat du parti pour dénouer la crise gouvernementale italienne. Le président de la République, M. Giovanni Leone, devait entériner ce choix et procéder mardi soir ou mercredi matin à la désignation officielle de M. Moro.

Deux formules

Réunie d'urgence samedi 26 octobre, la direction de la démocratie chrétienne s'était clairement prononcée contre le principe d'une dissolution de la Chambre et pour une « *politique de centre-gauche* ». C'était une réponse doublement négative au responsable de la crise, M. Tanassi. Le président des sociaux-démocrates est favorable, en effet, à des élections anticipées qui permettraient à son parti de prendre des voix à une extrême droite en plein désarroi. Il est désireux, d'autre part, d'expulser les socialistes de la coalition gouvernementale pour former un cabinet de centre droit. La désignation par la D.C. de M. Aldo Moro, que l'on disait hors de course pour cause de maladie et qui est, avec M. Fanfani, l'un des « pères » du centre-gauche, contrarie ces vœux. Les socialistes apprécient, en effet, le ministre des *affaires étrangères du cabinet sortant*, et nul, ici, ne le voit diriger un gouvernement de transition, destiné seulement à préparer les élections.

La démocratie chrétienne n'a pas choisi, pour autant, entre *socialistes et sociaux-démocrates.* Avec 265 députés sur 630 et 137 sénateurs sur 322, le « *parti de la majorité relative* » ne peut gouverner seul.

L'arithmétique n'autorise que deux majorités différentes de la défunte coalition. L'une pourrait *comprendre les démocrates-chrétiens*, les sociaux-démocrates, les républicains et les libéraux ; l'autre serait constituée des démocrates-chrétiens, des socialistes et des républicains. Dans l'un et l'autre cas les partis de la majorité — hormis, bien sûr, la démocratie chrétienne — pourraient appuyer le gouvernement sans forcément y participer.

La première de ces deux formules consisterait donc à renvoyer les socialistes dans l'opposition auprès du parti communiste. Ce serait la mort du centre-gauche, qui existe depuis 1962, et le début d'un processus de bipolarisation. La gauche démocrate-chrétienne ne l'accepterait pas. Les communistes eux-mêmes ne le souhaitent en aucune façon, car cela remettrait en question toute leur politique de rapprochement avec la D.C. (le « *compromis historique* ») par l'intermédiaire d'un parti socialiste qui joue un rôle de liaison, tout en craignant, sans le dire, d'être écrasé entre ces deux géants le jour où ils se rejoindront.

La deuxième formule consisterait à se séparer simplement des sociaux-démocrates. Le centre-gauche serait modifié, mais maintenu. Les communistes verraient ce changement d'un bon œil, ainsi que les syndicats. Ceux-ci se préparent à une grève le 8 novembre après l'échec des négociations avec le patronat sur la réévaluation de l'échelle mobile des salaires. Mais la droite démocrate-chrétienne rechignerait.

Peut-on se permettre, par ailleurs, de déplaire aux cousins américains dont les promesses d'aide financière ont été suspendues en attendant la fin de la crise gouvernementale ? L'Italie est déjà endettée de 16,6 milliards de dollars et ne sait pas très bien comment elle les remboursera. Pour le *moment* ses dirigeants sont surtout soucieux d'emprunter encore.

En sortant lundi du Quirinal, le secrétaire du parti communiste, M. Berlinguer, a rappelé qu'un « *tournant démocratique fondé sur la collaboration de toutes les forces politiques* » avait le « *soutien d'un nombre croissant de citoyens* ».

En attendant, « *les forces politiques qui pensent autrement que nous*, a ajouté M. Berlinguer, *ont l'honneur et le devoir de former une majorité et un gouvernement capables, au moins, d'affronter avec méthode et décision les problèmes économiques et politiques les plus urgents, et d'assurer le fonctionnement correct des institutions* ». C'est dire que les communistes ne sont pas au balcon et participent de manière active au dénouement de l'une des crises gouvernementales les plus graves qu'ait connues l'Italie.

ROBERT SOLÉ.

● LE *PETIT DANIELE* ALEMAGNA, âgé de sept ans, fils du président de la grande firme de pâtisserie industrielle, a été libéré le lundi 28 octobre par ses ravisseurs, cinq jours après son enlèvement à Milan. Le montant de la rançon versée par la *famille* n'a pas été révélé, mais on laisse entendre qu'il est le plus important jamais obtenu en Italie. Cette libération est intervenue vingt-quatre heures à peine après celle de l'industriel milanais, Alfredo Paradiaghi, détenu pendant trois semaines par des inconnus, qui ont obtenu une rançon de près de 5 millions de francs. — *(Corresp.)*

Autriche

Des élections générales anticipées pourraient avoir lieu en mars

De notre correspondant

Vienne. — Les Autrichiens pourraient être appelés aux urnes par anticipation au mois de mars prochain. Tel est le sentiment qui se dégage après la réunion que le groupe parlementaire socialiste vient de tenir à Innsbrück.

Officiellement, aucune décision n'a encore été prise et la date prévue pour les élections au Conseil national (Parlement) reste octobre 1975. Mais dans les milieux socialistes, il semble bien qu'on soit arrivé à la conclusion, au lendemain de la débâcle électorale du parti en Styrie et dans le Vorarlberg, que le S.P.OE. aurait intérêt à se mesurer au plus tôt avec l'opposition populiste.

L'échec du parti dans ces deux consultations a eu dans les rangs socialistes un effet plus grand qu'on ne l'avait d'abord pensé. Les principaux dirigeants du S.P.OE., en particulier M. Leopold Gratz, maire de Vienne, et M. Anton Benya, président de l'Assemblée nationale et chef des syndicats, estiment aujourd'hui que leur parti doit se ressaisir au plus tôt. A leur avis, le meilleur stimulant pour les militants serait une lutte électorale contre les populistes. *Ils redoutent d'autre part*, si les élections n'ont lieu que dans un an — M. Gratz l'a dit clairement à Innsbrück, — d'avoir à mener, contre une opposition revigorée, une guerre de harcèlement épuisante.

Trois autres arguments plaident en faveur d'une consultation anticipée : la situation économique est bonne aujourd'hui et devrait le rester au printemps, mais en sera-t-il de même à l'automne 1975 ? *D'autre part, si les élec*tions générales étaient fixées au 2 mars, elles auraient l'avantage de coïncider avec le renouvellement de la Diète en Carinthie. Ainsi la déroute que tout le monde prédit aux socialistes dans ce Land, en raison de l'agitation menée par les pangermanistes contre la minorité slovène, serait masquée par la performance, sans doute honorable, que le S.P.Œ. réaliserait sur le plan national. Enfin, les socialistes restent persuadés que le chef actuel de l'opposition, M. Schleinzer, ne fait toujours pas le poids face au chancelier Kreisky, et qu'il faut engager le fer avant que les populistes changent d'équipe dirigeante.

Le chancelier, quant à lui, n'a pas encore arrêté définitivement sa position. Il s'est contenté d'annoncer qu'il se rallierait à l'opinion qui prévaudrait au sein de son parti. C'est exactement ce qu'il avait déjà dit en 1971 avant de dissoudre le Parlement. La popularité du chef de gouvernement, du reste, est en baisse. Pour la première fois depuis longtemps, on lui désigne avec insistance un successeur en la personne de *M. Christian Broda, actuel ministre* de la justice. Cette hypothèse, démentie par l'intéressé, aurait cependant certaines chances de se réaliser si les socialistes, ayant perdu la majorité absolue lors de la prochaine consultation, devaient *former une coalition avec les* populistes.

MANUEL LUCBERT.

Grande-Bretagne

SÉRIE D'ATTENTATS AVANT LA RENTRÉE DU PARLEMENT

Plusieurs attentats ont eu lieu en Grande-Bretagne le lundi 28 octobre, veille de la rentrée du Parlement de Westminster et du discours du trône. A Birmingham, dans la soirée, un engin explosif a détruit la voiture du ministre des sports, M. Denis Howell, commotionnant assez gravement sa femme et son fils. Quelques heures auparavant, dans la banlieue de la ville, un autre engin avait pu être désamorcé à temps sous la voiture d'un juge, *M. Geoffrey Grey. Jeudi dernier*, un attentat identique avait échoué dans les mêmes conditions.

En Irlande du Nord, une voiture piégée a explosé devant la cantine du camp militaire de Ballykindler, au sud de Belfast, *faisant deux morts parmi les soldats* et trente cinq blessés. L'IRA « provisoire » a revendiqué cet attentat. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

A l'ONU

L'ASSEMBLÉE A OUVERT SON DÉBAT SUR LE PROBLÈME DE CHYPRE

(De notre correspondant.)

New-York (Nations unies) — Après avoir déjà été débattu à deux reprises, l'été dernier, par le Conseil de sécurité, avec les trois minces résultats que l'on sait, le problème de Chypre est revenu lundi 28 octobre devant l'Assemblée générale, à l'initiative du grand perdant dans cette affaire : le régime de l'archevêque Makarios. En dépit de ses nombreuses déclarations, ce dernier, en tout cas, ne peut toujours pas revenir dans son pays et passe la majeure partie de son temps à visiter des communautés grecques othodoxes dans différentes parties du monde.

Le débat a été ouvert par *M. Kyprianou, ancien ministre* des affaires étrangères qui semblait en disgrâce depuis quelques années. Ce dernier a présenté à l'Assemblée un projet de résolution exposant les grandes lignes d'un règlement tel que le conçoit le gouvernement chypriote. Ce règlement comporte d'abord le retrait immédiat de toutes les forces armées étrangères et la cessation de toute intervention ou ingérence dans les affaires du pays. Les parties en présence sont invitées à prendre d'urgence des mesures pour permettre à tous les réfugiés de regagner à bref délai leurs foyers.

Le texte de la résolution note que le régime constitutionnel de Chypre est l'affaire des Chypriotes grecs et turcs et qu'il est donc souhaitable que les contacts et les négociations que les représentants des deux communautés ont eus grâce aux bons offices du secrétaire général soient poursuivis en *toute liberté*.

Après le discours de M. Kyprianou, la discussion a été renvoyée à la commission politique spéciale qui devait entendre mardi les représentants des deux communautés chypriotes. *Mercredi, le problème reviendra* de nouveau devant l'Assemblée.

PHILIPPE BEN.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● DES MANIFESTATIONS ont eu lieu, le lundi 28 octobre, à l'université de Séoul, ainsi que dans trois autres universités sud-coréennes. Les étudiants dénoncent le caractère « dictatorial » de la politique du président Park. Ils réclament une modification de la Constitution ainsi que la libération des prisonniers politiques. Les universités ont été fermées à la mi-octobre en Corée du Sud à la suite de manifestations étudiantes protestant déjà contre le caractère non démocratique du régime. *(A.F.P.)*

Danemark

● LE MARECHAL TITO, chef de l'Etat yougoslave, commence ce mardi 29 octobre une visite officielle de trois jours au Danemark.

Éthiopie

● LE CONSEIL MILITAIRE PROVISOIRE a menacé d'exclusion de la vie universitaire et professionnelle tous les étudiants et *lycéens qui refuseraient* de prendre part à la campagne nationale d'éducation rurale. Cet avertissement a été lancé lundi 28 octobre dans la soirée. Toute la journée des bureaux d'inscription avaient *fonctionné, mais ils* avaient eu peu de succès. Dans certaines écoles, des milliers de formulaires d'adhésion à la campagne avaient été déchirés. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE PARTI TRAVAILLISTE *BRITANNIQUE* a *refusé de* participer à la conférence des dirigeants des partis socialistes du Marché commun, qui se tient vendredi 1er novembre, à La Haye. Le Labour a décliné l'invitation à la conférence en *raison de la résolution votée* lors de son congrès de 1973 de n'assister à aucune conférence tenue dans le *contexte* de l'Europe des Neuf. — *(Reuter.)*

Italie

● QUATRE EXTREMISTES DE DROITE, qui préparaient des attentats contre des barrages et des stades, ont été arrêtés, le lundi 28 octobre, dans une ferme près de Varèse. Les enquêteurs y ont saisi des armes, plusieurs kilos de dy*namite et des photographies de* plusieurs industriels, journalistes et magistrats. — *(Corr.)*

Nouvelle-Zélande

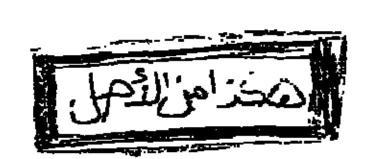
● LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS, M. Kakuei Tanaka, est arrivé le lundi 28 octobre à Auckland, pour une visite officielle de trois jours en Nouvelle-Zélande. *(A.F.P.)*

Portugal

● M. ALVARO CUNHAL, secrétaire général du parti communiste portugais, est parti, le lundi 28 octobre, pour une visite de cinq jours à Moscou à la tête de la première délégation gouvernementale portugaise qui se rende en U.R.S.S. depuis le coup d'Etat d'avril dernier. M. Cunhal, qui est ministre sans portefeuille dans le gouvernement provisoire, est accompagné notamment par le secrétaire d'Etat à l'information, M. Guilherme Conceicao E Silva. *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● QUINZE PERSONNES au moins ont trouvé la mort au cours d'incidents tribaux, vendredi 25 octobre, dans le district de Tabankulu, dans le Transkei, a annoncé lundi la police d'Umtata. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Point de vue

LA GRÈCE, CARAMANLIS ET LA DÉMOCRATIE

par MAURICE DRUON, de l'Académie française

LA Grèce vit un automne capital. Ce n'est pas seulement parce que son passé habite, plus que celui d'aucun autre peuple, la mémoire de notre civilisation que l'attention du monde, et particulièrement de l'Europe, est tournée vers elle. Ce qui s'y passe jour après jour, ce qui va s'y passer, a une signification et des implications qui dépassent ses frontières. Sa situation géographique et stratégique veut qu'il en soit ainsi. L'œil des géants est posé sur cette péninsule, et leur tentation est grande d'y avancer, ouvertement ou subrepticement, la main.

Mais les heures que traverse et va traverser la Grèce dans les prochaines semaines ont aussi une signification d'ordre politique et moral pour l'ensemble des démocraties européennes. L'ovation faite tout récemment au ministre Evanghelos Averoff par l'Assemblée de Strasbourg montre assez l'importance qui s'attache à ce retour de la Grèce au sein de la famille.

Dans les élections qui vont se dérouler le 17 novembre, dans le référendum qui les suivra et portera sur le choix du régime, on sent bien ce qui est en cause : la capacité d'un peuple sortant de sept ans d'un régime d'arbitraire et d'oppression de retrouver la route des libertés sans verser dans le chaos ou glisser vers d'autres oppressions.

Une dictature militaire vient de s'effondrer et sans affrontements fratricides, ce qui est rare. Si la junte athénienne a déclenché l'impardonnable tragédie chypriote, au moins son écroulement n'a pas jeté la Grèce dans la guerre civile. Une telle chose n'a été possible que parce qu'il existait, pour l'opinion grecque, un recours, un rassembleur, un homme des tempêtes, lointain mais visible.

L'exil, obligé ou volontaire, des hommes d'Etat est une des plus vieilles et plus constantes traditions de la vie politique grecque. Elle tire son origine, sans doute, de cette étrange loi d'ostracisme par laquelle la république d'Athènes bannissait certains de ses plus illustres citoyens non pas parce qu'ils avaient failli à leur charge, mais parce qu'au contraire ils y avaient trop bien réussi et s'étaient acquis trop d'ascendant sur la cité. Thémistocle en fut frappé à cause même de ses victoires, Aristide à cause de ses vertus. On les éloigna pour excès de grandeur. Mais il fallut rappeler Aristide...

Caramanlis a gouverné la Grèce pendant huit années consécutives, de 1955 à 1963. *« Le seul gouvernement stable depuis Périclès »*, entendait-on dire. Et ce n'était pas complètement une boutade.

La Grèce, quand il l'avait prise en main, n'arrivait pas à émerger de la situation, à tous égards catastrophique, où l'avaient plongée les invasions, les occupations étrangères, les guerres civiles, les interventions des grandes puissances. Ce peuple, plus qu'aucun autre martyrisé par l'histoire, prolongeait son malheur par ses divisions internes, ses rivalités partisanes, son impossibilité à s'organiser.

Caramanlis parvient, alors que la guerre menaçait, à un règlement acceptable du statut chypriote. Il redresse l'économie, restaure la monnaie, relance l'industrie, double la capacité de production industrielle et agricole, hausse d'autant le niveau de vie général, affirme l'indépendance de son pays, lui rend crédit parmi les nations, l'associe à la Communauté européenne. Voilà, en gros, le bilan.

Mais huit ans d'exigence, huit ans de volonté tendue vers les mêmes buts, huit ans de continuité sous une même autorité directrice, c'était sans doute trop pour un peuple à qui rien ne plaît tant que les jeux de l'agora.

Par deux fois, Caramanlis avait provoqué des élections, pour chercher dans le consentement populaire la confirmation véritable du pouvoir, et par deux fois il l'avait trouvée ; c'était sans doute trop. La classe politique était travaillée de nostalgies, d'impatiences, d'ambitions et de rancœurs. Sortie du précipice, elle n'aspirait qu'à retrouver, à mi-pente, la délectation des discordes. Les Grecs ne sont pas les seuls au monde à qui le goût des controverses idéologiques masque les réalités historiques, et pour qui les rivalités des partis font parfois écran à l'intérêt national.

Les démagogues étaient à l'œuvre. Campagnes insidieuses ou tapageuses, défections, trahisons... On sait ce qu'il advint. Un conflit avec la maison royale, conflit qui était, au fond des choses, d'ordre institutionnel et posait la question des pouvoirs et des devoirs du chef du gouvernement, conduisit Caramanlis à donner sa démission. Il n'avait jamais été, dès l'aurore de sa vie publique, l'homme des compromis et des soumissions. Pas plus il ne le fut en cette occasion. Il préconisait des élections rapides, d'où sortît une Chambre qui eût pouvoir de réviser la Constitution. Les élections furent tardives, et sans objectif de révision constitutionnelle. Caramanlis emmena une dernière fois son parti à la bataille : il fut battu. Sans illusion sur les lendemains, et plutôt que de piétiner dans le marécage où s'enlisent les démocraties affaiblies, il prenait aussitôt l'antique route de l'exil et partait pour Paris. Là, il s'installait au balcon de l'histoire, comme un remords et un recours. Et seul.

Le triomphe de la solitude

Dix ans et six mois, près de quatre mille jours. Quatre mille aubes dont bien peu apportaient une espérance, quatre mille nuits face à soi-même et à un destin apparemment immobile.

Il m'a été donné, au cours de son exil parisien, de voir fréquemment le président Caramanlis, de me lier d'amitié avec lui, de constater sa force d'âme et la concentration de sa pensée sur l'unique objet de ses soucis : son pays. S'il connut des moments de désespoir, il les cacha bien. Sa traversée du désert, il l'a faite sur une terrasse du boulevard de Montmorency que n'oublieront pas ceux qui en furent les familiers. Son regard, par-dessus les arbres et les toits, était constamment fixé sur la Grèce.

Plus l'exil se prolonge, plus l'exilé connaît des heures où il doute de revoir jamais sa patrie. Pour ce Macédonien issu d'une rude souche paysanne, la privation de sa terre natale était une souffrance charnelle et continue. Il la taisait.

Churchill écrit dans ses Mémoires : *« En temps de crise nationale, le pouvoir est un don du ciel quand un homme croit savoir quels ordres il faut donner. »*

Mais savoir les ordres qu'il faut donner et être dépourvu du pouvoir pour le faire, c'est une torture que l'enfer vous inflige. Cette torture, Caramanlis la subit pendant dix ans. Seul, ai-je dit. Non qu'il ne fût entouré à Paris d'un groupe d'amis fidèles dont il prenait avis. Non qu'il ne restât en liaison avec la Grèce, qu'il ne fût informé de tout ce qui s'y passait par d'autres fidèles qu'il gardait là-bas et qui mettaient en lui leur espoir. Il recevait des émissaires, les écoutait. Mais c'était dans la solitude de sa réflexion qu'il fixait son comportement.

Pendant les trois premières années, il observa un silence total, tandis que se déroulait tout ce qu'il avait prévu et prédit. La démocratie grecque s'effritait, se délitait, glissait vers l'anarchie. L'économie se désorganisait.

La monnaie périclitait, les chantiers s'arrêtaient, l'autorité ne s'exerçait plus. Les régimes démagogiques sont toujours les fourriers des tyrannies.

Caramanlis sort de son silence après le putsch de 1967, lorsque s'installe le régime des colonels. Mais il le fait par des déclarations pesées, mûries, très espacées — pas même une par an — où il dénonce l'illégalité et l'illégitimité de cette dictature policière, décrit ses erreurs, annonce ses échecs, indique les remèdes.

Il voit alors revenir ou venir à lui, de jour en jour plus nombreux, non seulement ceux qui naguère lui ont fait défection, mais même certains de ses plus déterminés adversaires. Beaucoup le pressent d'agir. Il sait que partout, en Grèce, on chuchote, on murmure, on répète, et avec plus d'insistance à mesure que les mois passent : « Caramanlis, Caramanlis. » Il ne cède pas aux tentations de l'impatience. Il ne fonde pas un gouvernement en exil. Il ne suscite pas la création d'un mouvement autour de sa personne. Il n'a même pas un secrétariat politique. Il maintient avec rigueur sa position solitaire, entendant ne s'exprimer qu'en tant que citoyen grec, *« un citoyen*, écrit-il, *dont les responsabilités sont plus étendues en raison du passé »*.

Caramanlis accuse d'emblée les colonels d'avoir créé *« un régime tyrannique et hybride... un régime qui ne correspond à aucune forme de régime politique, ni même à la dictature classique.... L'histoire enseigne que les régimes bâtards ne réussissent pas. Ils dégénèrent en route et s'écroulent, entraînant dans leur chute le pays qui les subit »*.

Il accuse les colonels *« d'avoir isolé le pays, politiquement et moralement »*... d'avoir *« rejeté la Grèce de la famille des peuples libres... au détriment non seulement de son économie mais également de sa sécurité nationale »* (1969).

Il accuse les mêmes colonels d'avoir *« démantelé les forces armées, d'avoir brisé l'unité de l'armée »*, ce qui se vérifiera lors de la mobilisation impuissante et désordonnée de juillet 1974.

Même lucidité à l'égard de Chypre, plus d'un an avant que n'éclate le dernier drame. *« Dans la guerre civile qui menace Chypre, le gouvernement ne semble pas hors de cause. Il pouvait l'éviter en apportant un appui décisif au gouvernement légal de l'île. Il ne l'a pas fait, ce qui ne manque pas d'encourager la subversion. »* (Déclaration au *Monde* en avril 1973).

Sur l'issue possible, jamais il ne varia pendant sept ans. Le changement de régime en Grèce ne pouvait selon lui s'effectuer que de deux manières, ou par le retrait du gouvernement, ou par son renversement. Dans le premier cas, la junte cédait la place à un gouvernement civil *« expérimenté et fort, nanti de pouvoirs exceptionnels pour une période raisonnable »*, aux fins de créer les conditions d'une démocratie nouvelle dont les institutions seraient proposées au peuple, pacifiquement. Dans le second cas, c'est-à-dire le renversement brutal, des forces incontrôlées entreraient forcément en jeu qui soumettraient le pays à de nouvelles et sanglantes épreuves.

Il se retint de jamais rien faire, même quand certains le taxaient d'attentisme, qui pût provoquer ou même indirectement favoriser une aventure tragique.

Il ne considérait son retour possible que dans la première hypothèse, et dans un vaste consentement populaire. Il envisageait calmement que l'éventualité pût ne jamais se produire : il avait pris le risque de l'exil à vie. *« Si le peuple forge ses chaînes de ses propres mains, il ne devra attendre son salut de personne. Car personne ne peut sauver un peuple contre sa volonté. »*

L'exemple gaullien

Et la force des choses lui a donné raison. L'Histoire retiendra, parmi les grandes images du siècle, celle de cette foule immense délirante d'enthousiasme qui l'attendait, dans la nuit de juillet, quand il se posa, porté par les ailes françaises, sur l'aérodrome d'Athènes. Son retour prenait une dimension d'épopée. Sa route vers la capitale était une forêt d'acclamations. Elle s'exprimait là, surgissante et directe, cette volonté populaire qui était pour lui la condition de tout !

Les quelques minutes de ce trajet nocturne, entre deux haies d'hommes et de femmes hurlant de joie, pleurant de bonheur, c'était le triomphe de sa solitude opiniâtre, la brève récompense de ses quatre mille journées d'exil. Aura-t-il même eu le loisir de la savourer en même temps qu'il respirait le parfum de son pays retrouvé ? Déjà il plongeait dans une situation dramatique, mais qu'il était seul à pouvoir maîtriser.

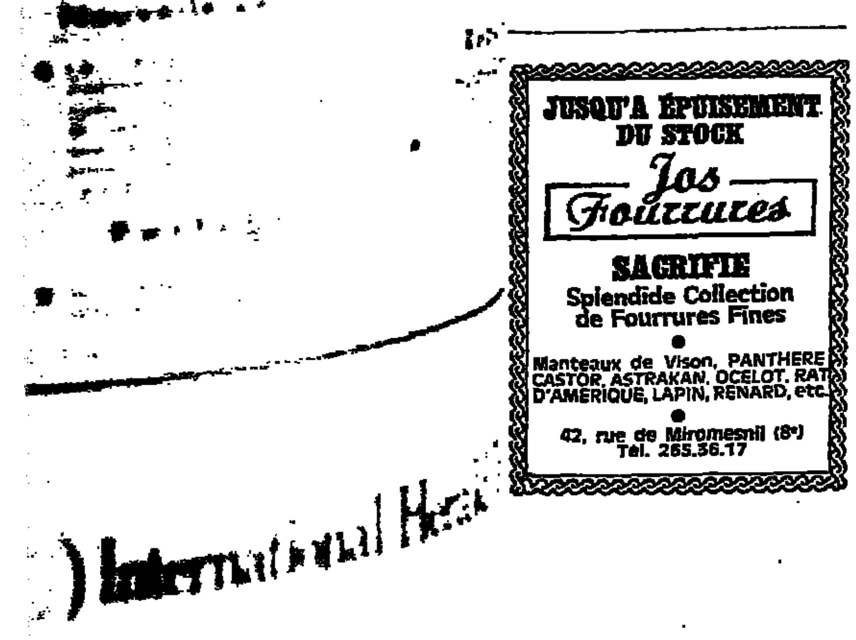
Il est impossible de ne pas faire certains rapprochements avec l'exemple gaullien, de ne pas apercevoir certaines ressemblances de nature et de destin entre de Gaulle et Caramanlis. De Gaulle avait marqué d'ailleurs, en plusieurs occasions, après son voyage officiel en Grèce, l'estime qu'il avait conçue pour le chef du gouvernement hellène. Ses *Mémoires* en portent témoignage. Et Caramanlis n'a pas été sans méditer les actes et les comportements de de Gaulle.

Même certitude chez l'un et chez l'autre, qu'ils étaient nés pour rendre à leur patrie des services suprêmes. Même identification de leur personne à leur pays. Même mépris des combinaisons ou transactions médiocres, même capacité de retrait, de patience, de silence. Même bon sens supérieur ; même faculté de se saisir des événements, et d'adapter sa conduite aux réalités, sans dévier pour autant de la voie qu'on s'est tracée. Même conviction que le pays, dès lors qu'il s'abandonne, ne peut repartir vers les sommets que s'il a touché le fond du gouffre et que si l'abîme devient son tremplin.

L'indépendance nationale, le refus de toute hégémonie, l'équilibre des alliances, la liberté de contracter des associations judicieuses, sont des éléments fondamentaux de la pensée de Caramanlis au regard de la politique extérieure. Il l'a prouvé, dès son retour aux affaires, en tirant les conclusions évidentes de la tragédie chypriote et de l'humiliation qu'en a subi la Grèce. Il a décidé de retirer celle-ci de l'OTAN — mais non de l'alliance atlantique — ainsi que de Gaulle naguère l'avait fait pour la France.

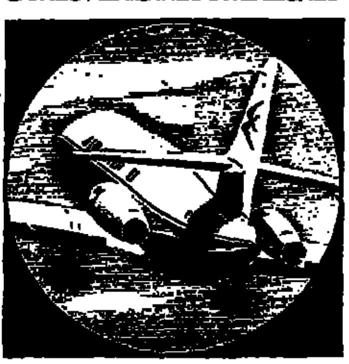
Réformer l'Etat est également pour Constantin Caramanlis une préoccupation majeure. Nul doute qu'il ait en tête de proposer à son pays des institutions qui, dans la garantie des libertés fondamentales et le respect du vœu populaire, permettent aux pouvoirs élus et aux administrations qui en procèdent d'exercer réellement et efficacement leur mission ou leur office, sans quoi une démocratie n'est pas viable.

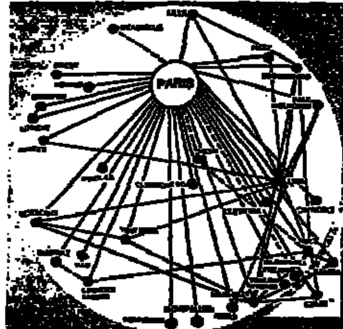
Il sait sur quel chemin il veut mettre la Grèce. L'y suivra-t-elle ? Ce sont les prochaines élections qui donneront la réponse, et diront si ce peuple passionné peut retrouver à la fois la liberté et la stabilité. Caramanlis à Athènes n'hésite pas à invoquer l'exemple de la « démocratie gaullienne ». C'est sans doute, pour la Grèce, la seule chance de la démocratie tout court.











L'ÉVÉNEMENT LE DRAME DE L'ALIMENTATION MONDIALE

LA famine ? La société occidentale, vouée à la consommation, l'a reléguée dans le placard des clichés historiques avec la peste, la lèpre, les invasions de sauterelles... Les statisticiens l'ont tenue pour quantité négligeable dans les pays développés. Pourtant à Rome les représentants de quelque cent cinquante nations vont débattre pendant deux semaines à partir du 5 novembre prochain, au cours de la conférence mondiale de l'alimentation, des moyens de vaincre la sous-alimentation. Pourtant des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants meurent de faim, à quelques heures d'avion des capitales européennes. Des images atroces, mais vite oubliées. Parce que la bonne conscience se satisfait aisément des sacs de vivres, de médicaments et de couvertures expédiés en grande hâte ? *Cependant quelle conception*, autre que l'aide charitable, auraient pu avoir les sociétés repues de la lutte contre la faim ? L'abondance était à l'ordre du jour : qu'il gèle, qu'il pleuve, que le soleil brûle la terre, les récoltes semblaient devoir t o u j o u r s être « records ».

Deux années consécutives de récoltes médiocres (1972-1973) ont réduit les réserves de céréales à quelques semaines de consommation à la fin de la campagne 1972-1973 ; les bancs d'anchois — source de protéines — ont disparu au large des côtes péruviennes ; les exportations de soja ont été mises sous embargo par les Etats-Unis durant l'été 1973. En quelques mois le prix des principales céréales, le blé, le maïs, le riz, a quadruplé sur les places d'Amérique du Nord où se règle le commerce mondial des denrées alimentaires. La détente, qui s'était amorcée avec l'annonce de nouvelles récoltes plus abondantes que jamais pour 1974, a vite disparu au début *de l'automne lorsque les prévisions ont été* révisées aux Etats-Unis. Ces derniers pratiquent déjà sur les ventes de céréales et de soja un embargo sous des formes plus ou moins déguisées. Les gouvernements ont dépêché leurs émissaires par-dessus les océans pour tenter de calmer la fièvre des minotiers. Mais les ménagères européennes se sont affolées en apprenant les risques de pénurie de sucre (en France et en Grande-Bretagne), d'huile d'olive ou de sel (en Italie)... Brusque souvenir des disettes de la dernière guerre mondiale ? Quoi qu'il en soit, la crise de l'énergie aidant, une idée s'est précisée : l'abondance cède la place à la pénurie. Les nations riches ne pouvaient plus ignorer la faim.

C'est à l'occasion de la conférence des pays non alignés — c'est-à-dire essentiellement des pays du « tiers » et du « quart » monde — qui s'est réunie à Alger au mois de septembre 1973 — que l'idée d'une conférence alimentaire mondiale *a été lancée par le président Boumediène.* M. Kissinger l'a reprise lors de la session de l'ONU. Un ancien ministre de l'agriculture égyptien, M. Sayed Ahmed Mareï, conseiller du président Sadate, a été chargé de préparer, avec l'aide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), une confrontation mondiale qui permettrait de trouver les moyens d'assurer un approvisionnement alimentaire suffisant dans toutes les parties du globe, et de coordonner les efforts des diverses nations pour juguler la faim et la sous-alimentation. Les experts se sont aussitôt mis au travail. Quelques semaines après ils écrivaient : « Il est douteux qu'une crise alimentaire ait jamais pris des proportions mondiales comme celle d'aujourd'hui. » Y a-t-il une chance de pallier la pénurie actuelle ? Les organisateurs de la conférence de Rome le pensent. Ils proposent de constituer des stocks mondiaux pour les principales denrées, de relancer la production *dans les pays pauvres. Une seule certitude avant* même l'ouverture des débats : cela coûtera cher, très cher.

ALAIN GIRAUDO.

Un demi-milliard de mal-nourris

L'ANNEE 1972 a marqué, au plan alimentaire, un changement capital de tendance. Pour la première fois depuis les années 40, la production céréalière (blé, maïs, sorgho, orge, seigle, avoine, riz) a diminué. Brutalement, de 33 millions de tonnes. Or, la production céréalière mondiale, qui est de l'ordre de 1 200 millions de tonnes à l'heure actuelle, devrait croître de 25 millions de tonnes par an pour satisfaire l'augmentation de la demande mondiale.

Que s'est-il passé en 1972 et depuis ? Lassés d'avoir à financer depuis une vingtaine d'années des stocks très importants, les pays *d'Amérique du Nord ont entrepris de* réduire leur production. Leurs programmes d' « *aménagement de l'offre* » sont intervenus alors que le mauvais temps a compromis les récoltes en Union soviétique, en Chine, *en Inde et dans la majeure partie de* l'Asie du Sud-Est, ainsi qu'en Australie et au Sahel. Bref, les stocks de blé des principaux pays exportateurs se sont effondrés : 49 millions de tonnes avant les récoltes de *1972, 29 millions de tonnes à la* même époque en 1973, soit à peine plus d'une semaine de consommation. Les réserves des pays importateurs ont diminué dans des proportions encore plus considérables ; celles de riz ont été pratiquement épuisées (3,7 millions de tonnes pour une production de 214 millions de tonnes). Bien que la récolte de 1973 ait été bonne, les stocks des pays exportateurs ont encore baissé, tombant à 20 millions de tonnes pour le blé.

Le mauvais temps de 1972 n'est pas seul en cause. L'inflation mondiale, l'instabilité monétaire, les spé*culations, se sont conjuguées pour* perturber le marché mondial des denrées. Au cours de cette année le prix des principales céréales a doublé, quadruplé dans le cas du blé. Ils ne se sont guère « détendus » *après les bonnes récoltes de la cam*pagne de 1973. Cette hausse a particulièrement frappé les pays les plus pauvres, qui consacrent l'essentiel de leurs ressources à l'achat d'aliments de base. L'amenuisement des réser*ves des grands pays producteurs a* provoqué une réduction des programmes d'aide.

Certes, la forte demande et les prix élevés de la plupart des produits agricoles ont amélioré les termes de l'échange. Toutefois, les pays riches en ont finalement plus profité que les pays pauvres, car ces derniers sont, de toute façon, importateurs nets de denrées alimentaires. A ces difficultés s'ajoutent, pour les pays sous-développés, la raréfaction et le renchérissement des engrais, les contrecoups de la crise de l'énergie.

Une incertitude inacceptable

« L'histoire a enregistré des pénuries plus aiguës dans des pays particuliers, mais il est douteux qu'une crise alimentaire ait jamais pris des proportions mondiales comme aujourd'hui », écrivent les experts de la conférence dans le bilan qu'ils ont dressé. Ils notent, en outre, que *« la planète se trouve brusquement en butte à une incertitude inacceptable »*.

Compte tenu de l'accroissement des emblavures dans les pays développés, et des prévisions météorologiques, il paraissait en effet au début de l'année que les récoltes en Amérique du Nord, en Europe et en U.R.S.S. seraient bonnes et permettraient de reconstituer, au moins en partie, les réserves. Or les dernières estimations, faites au moment des moissons, sont moins optimistes. Au mieux, le volume des récoltes ne diminuera pas. Quantitativement, le problème de 1974 se pose donc en termes identiques à celui des deux années précédentes : les pays en développement devront acheter au moins 60 millions de tonnes de céréales pour que leur situation alimentaire ne se dégrade pas un peu plus. C'est dire qu'un *demi-milliard d'êtres humains*, dont près de la moitié sont des enfants, souffriront cruellement de la faim.

Qui sont-ils ? *« Ils vivent en majorité dans les zones rurales des « poches » du sous-développement : petits exploitants, fermiers et ruraux sans terre ou sans emploi. Il y a aussi les miséreux qui vivent dans les taudis des grandes villes »*, note l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (F.A.O.).

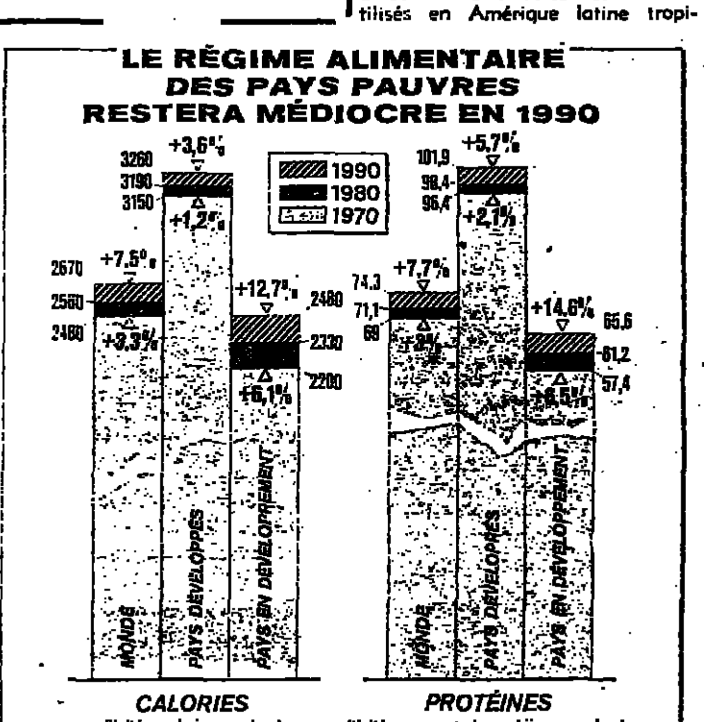
Les spécialistes n'ont pas encore *arrêté leur définition satisfaisante de* la malnutrition, mais ils s'accordent pour souligner la gravité de ses effets. En se basant sur les normes les plus basses — une consommation d' « entretien » au niveau de *1 200 calories par jour et de* 0,57 gramme de protéines par kilogramme de poids, — les experts estiment que soixante et un pays en développement sur quatre-vingt-dix-sept souffraient, en 1971, d'un *manque d'aliments énergétiques* (le sucre, par exemple). Un habitant sur cinq des pays pauvres a une alimentation dont la valeur nutritionnelle (calories et protéines) est notablement insuffisante. Dans des pays aussi éloignés les uns des autres que le Brésil, l'Inde et la Tunisie, les 20 % les plus pauvres de la population reçoivent un apport énergétique individuel deux fois inférieur à celui des 10 % les plus riches. Au sein des familles, les enfants et les femmes reçoivent la plus petite part des vivres, afin que l'homme puisse continuer à travailler. De telles privations quotidiennes compromettent la santé des enfants et leur croissance, réduisent leur capacité à s'instruire, sont la cause du taux élevé de mortalité infantile. Ce jeûne forcé est la cause de maladies très répandues : cécité (manque de vitamine A), notamment en Inde, en Indonésie, au Bangladesh ; anémie (manque de fer) liée à des maladies comme l'ankylostomiase : le goitre endémique et le crétinisme (manque d'iode) ; le rachitisme (manque de vitamine D).

Une progression mais trop lente

Les pays pauvres n'ont-ils donc rien fait pour nourrir leur population ? Comptaient-ils indéfiniment puiser dans les ressources des pays riches ?

Contrairement à une opinion trop répandue, il n'en est rien. Certes, la production alimentaire des pays pauvres n'a pas augmenté au même rythme que la demande, soutenue par l'élévation du niveau de vie *(+ 0,5 % par an) et une démo*graphie galopante (+ 2 % par an). Toutefois, en dépit de leur « mauvais départ », les pays en développement ont augmenté leur production agricole aussi vite que les anciens colo*nisateurs, au cours des décennies 50* et 60. *« Même en 1972, année de crise, la production alimentaire des pays en développement a dépassé de 20 % les chiffres de 1966, dernière année de mauvais temps généralisé, de sorte que les progrès réalisés, même entre les creux de la tendance à long terme, ont été plus rapides que l'accroissement démographique »*, lit-on dans le document de préparation à la conférence. C'est le résultat le plus tangible de la « *révolution verte* », qui a permis l'introduction dans les pays déshérités de variétés végétales à fort rendement alliée à l'usage d'engrais. Certes, il aurait été possible d'obtenir de meilleurs résultats : *« L'application de la technologie n'a pas été assez énergique »*, remarque le rapport précité. Mais quelle serait aujourd'hui la situation sans cet effort ? Quelle serait-elle, en revanche, si les pays riches ne consommaient pas autant ? Les 374 millions de tonnes de graines utilisées en 1971 pour l'engraissement du bétail, de la volaille, ainsi que pour la production de lait, sont supérieures à la consommation humaine globale de céréales en Chine et en Inde réunies. Dans les pays en voie de développement, chaque habitant a mangé en moyenne 190 kilos de céréales en 1970, dont la quasi-totalité sans transformation. Dans des pays tels que le Canada et les Etats-Unis, la consommation annuelle de céréales se situe aux environs de la tonne par habitant, mais seulement 70 kilos sont consommés directement. Le reste subit la « transformation animale », autrement dit, sert préalablement à engraisser le bétail. Or il faut 7 grammes de protéines végétales pour faire 1 gramme de protéines animales. Le déséquilibre est énorme au regard des besoins du tiers-monde.

Le document préparatoire de la conférence de R o m e indique : *« L'expérience montre que, en l'absence d'approvisionnements alimentaires assurés, suffisants en quantité comme en qualité, et à des prix raisonnables, aucun pays ne peut parvenir à la croissance économique soutenue et au progrès social. »*



Les pourcentages sont exprimés par rapport à l'année 1970

Ce graphique indique les prévisions de la F.A.O. en ce qui concerne la demande alimentaire par habitant du point de vue nutritionnel. La demande augmentera lentement (+ 0,2 % par an) pour les calories dans *les pays développés en raison du niveau élevé actuellement de la consom*mation et des revenus. En outre, la demande alimentaire réagit faiblement à l'accroissement de ces derniers. La progression sera plus vive dans les pays pauvres : — 0,6 % par an. Toutefois, des différences substantielles subsisteront avec les pays riches. En Extrême-Orient et en Afrique, la demande moyenne de calories par habitant sera inférieure au niveau requis pour une activité modérée au moins jusqu'en 1980. La proportion de protéines animales dans *la consommation* augmentera de 19 à 23 % d'ici à 1990.

« POINT 9 » ou la stratégie de la lutte contre la faim

LE secrétariat de la Conférence mondiale de l'alimentation a rédigé un document intitulé « Le problème alimentaire mondial. Propositions en vue d'une action nationale et internationale » qui constitue le « point 9 » de l'ordre du jour provisoire.

Ce document définit la stratégie de lutte contre la faim qui sera proposée, aux quelque cent cinquante Etats représentés à Rome. Les quatre axes principaux sont, en simplifiant :

1) **Augmenter la production agricole dans les pays en voie de développement.** « Un énorme potentiel », matériel, biologique et humain, est disponible dans ces pays. Par exemple, des millions d'hectares cultivables restent inutilisés en Amérique latine tropicale ; en Afrique, une campagne d'élimination de la mouche tsé-tsé permettrait d'ajouter 7 millions de kilomètres carrés de terres agricoles, soit plus que toute la surface agricole des Etats-Unis. En outre, dans la plupart des pays en voie de développement, il est possible de doubler, voire de tripler les rendements en utilisant plus rationnellement l'eau de pluie qui est actuellement perdue et en irriguant systématiquement. De meilleurs résultats sont encore possibles grâce à l'utilisation intensive des engrais, des herbicides, des pesticides, des variétés végétales à haut rendement, grâce aussi à l'amélioration génétique des animaux. Tous ces progrès sont tributaires de la recherche agronomique. Leur succès dépend également de la capacité des gouvernements à former et à organiser des centaines de millions de paysans.

2) **Améliorer la consommation.** Les sous-alimentés ne peuvent attendre que le long processus de modernisation agricole et de développement rural parvienne à les affranchir de la faim et des maladies. Les gouvernements devront élaborer des programmes tendant à éliminer en quelques années les effets les plus graves de la malnutrition et de la sous-alimentation. Il s'agit essentiellement d'un problème financier : donner quotidiennement 660 calories et 20 grammes de protéines supplémentaires à un enfant affamé coûterait 20 dollars ; éliminer les maladies attribuables aux carences en vitamines et autres principes nutritifs coûterait 50 millions de dollars pendant dix ans.

3) **Assurer la sécurité des approvisionnements.** La crise alimentaire est liée en grande partie à l'insuffisance du système de stockage, qui n'a pas permis de compenser une baisse inattendue des récoltes. La Conférence étudiera donc la constitution des stocks mondiaux de denrées afin de faire face aux situations d'urgence et d'assurer « une stabilité raisonnable des marchés sur la base de relations commerciales fermes ». Cela demande notamment la création d'un système « d'information et d'alerte » sur la situation alimentaire, ainsi que la réorganisation de l'aide alimentaire actuelle pour en faire une forme permanente d'assistance.

4) **Appliquer les décisions de la Conférence.** *Il est important que la* Conférence décide des mesures à prendre pour que ses recommandations et ses décisions ne restent pas des « vœux pieux » et soient effectivement appliquées. La plupart des *actions recommandées* pourront être entreprises sous la responsabilité de différentes organisations spécialisées des Nations unies qui existent déjà. L'« Office alimentaire mondial » superviserait et coordonnerait les politiques nationales dans les différents domaines. Il centraliserait en outre l'assistance financière internationale pour le développement agricole des pays du tiers-monde. Il assu*rerait enfin le rôle d'observatoire* de la situation alimentaire de la planète.

Reste la question financière. La réalisation du plan exigera une multiplication par trois de l'aide actuelle au développement du secteur agricole dans les pays pauvres : elle devrait passer de 1,5 milliard de dollars par an à environ 5 milliards. Le montant annuel total des investissements en faveur de l'agriculture du tiers-monde serait porté alors de 16 à 18 milliards de dollars.

LA C.E.E. : une « attitude ouverte ».

Le ministre français de l'agriculture, M. Christian Bonnet, qui préside actuellement le conseil des ministres de la Communauté économique européenne (C.E.E.), exposera la position des Neuf à l'ouverture de la conférence de Rome. A gros traits, les Etats membres, qui ont décidé d'adopter une « attitute ouverte », *sont d'accord avec les propositions* « en vue d'une action nationale et internationale » *qui ont été présentées par le secrétaire général de la conférence, en ce qui concerne l'augmentation de la production dans les pays en voie de développement, la création d'un système d'alerte et d'information sur la situation alimentaire mondiale, la coordination des politiques de stockage des denrées, la stabilisation des marchés des produits agricoles.*

En revanche, les Neuf ont décidé de s'opposer à la création de nouveaux organismes ou fonds internationaux et notamment d'un « office alimentaire mondial ». Ils sont favorables à une meilleure coordination entre les diverses institutions internationales exerçant leur activité dans les domaines de la conférence.

D'autre part, des divergences sont apparues au sein des Etats membres sur l'aide alimentaire. Certes, les Neuf reconnaissent l'importance de cette aide et ils ont pris des dispositions financières pour que le montant de l'aide communautaire ne diminue pas en volume en 1975 en dépit de l'augmentation des prix. Toutefois, certains Etats sont favorables au maintien du volume actuel de l'aide pour trois ans, alors que d'autres, les Pays-Bas notamment, souhaitent une augmentation du volume de cette aide. Quelques-uns enfin estiment que ce problème ne peut pas être isolé de la contribution globale du développement.

A « L'HORIZON 80 » : les pays pauvres auront un déficit céréalier de 85 millions de tonnes

QUELLE serait la situation alimentaire mondiale dans dix ans si aucun programme de lutte contre la mal*nutrition n'était lancé, si les écarts* de revenus subsistaient, si la structure de la demande de nourriture restait identique ? Les experts qui ont préparé la conférence de Rome présentent avec de *nombreuses réserves* leurs prévisions.

La demande alimentaire mondiale augmentera au taux annuel de 2,4 %, dont 2 % à raison de l'accroissement démographique et 0,4 % en raison de la hausse du pouvoir d'achat. Toutefois, ce taux moyen dissimule des écarts sensibles entre les différents groupes de pays : dans les pays développés, la demande ne progressera que de 1,5 % ; dans les pays pauvres, le pourcentage de hausse sera de 3,5 %. Au niveau des produits, la consommation des pays en voie de développement augmentera de 3,3 % pour les céréales, 4,4 % pour la viande, 4,7 % pour le poisson. Malgré tout, le régime alimentaire moyen de ces pays sera nettement moins « riche » que celui des pays développés : 73 % des calories proviendront des céréales, des féculents et du sucre, contre 47 %.

Les projections effectuées à partir de la situation de l'offre de denrées alimentaires entre 1963 et 1973 indiquent que, jus*qu'en 1985, la production aug*mentera de 2,4 % dans les pays développés capitalistes, de 2,6 % dans les pays pauvres, et de 3,5 % dans les pays d'Europe orientale et en U.R.S.S.

En clair, au *terme de dix* années, les pays pauvres seront dépendants des importations alimentaires dans des proportions toujours croissantes. Le déficit céréalier de ces Etats sera au moins de 85 millions de tonnes, trois fois plus que leurs importations brutes de 1970. Sur la base du prix moyen de la dernière campagne, 200 dollars la tonne, cela représenterait une dépense de 17 milliards de dollars. Or, dans le cadre des accords commerciaux existant, la plupart des pays ne pourraient pas payer la facture de telles importations.

Les prévisions sont établies sur des bases relativement optimistes. Si plusieurs récoltes consécutives étaient mauvaises au cours des dix prochaines années, les besoins d'importation des pays pauvres pourraient dépasser 100 millions de tonnes.

POLITIQUE

M. Lecanuet souhaite une « simplification » et non une « homogénéisation » de la majorité

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, président du Centre démocrate, qui était l'invité de la presse au cours d'un apéritif-forum offert lundi 28 octobre au Palais-Bourbon, a évoqué la situation du Mouvement réformateur. Il a rappelé l'attitude qui était la sienne au sein de cette alliance avant l'élection présidentielle : *« J'étais*, a-t-il dit, *très réticent sur le risque d'une aliénation de la liberté d'action des centristes et démocrates sociaux dont j'avais la responsabilité. Je craignais en effet qu'à l'heure de l'échéance présidentielle l'ensemble des formations politiques qui composaient le Mouvement réformateur ne fissent pas le même choix, ou ne le fissent pas en même temps. C'est d'ailleurs le risque que le Mouvement a connu. Si le Centre démocrate avait dû attendre dans une structure fédérale contraignante l'accord de ses partenaires pour agir, il n'aurait pu se prononcer — et le choix du moment fut capital pour l'avenir — en faveur de M. Giscard d'Estaing avant le premier tour. Donc je ne voulais pas que mon parti soit limité dans ses initiatives par une solidarité trop étroite.*

» Maintenant tout est changé. Le Mouvement réformateur, dans son ensemble, appartient à la nouvelle majorité, non seulement numériquement — on l'a vu lors des votes — mais qualitativement, dans la mesure où le président de la République manifeste lui-même des intentions réformistes. Dès lors il m'apparaît nécessaire et aisé d'assurer la cohésion du Mouvement réformateur. Il appartient à cette formation d'être l'expression d'une volonté de réformes structurelles dans la vie politique française puisque cette volonté correspond à celle du chef de l'Etat. Et il nous appartient de représenter le centre gauche au sein de l'actuelle majorité. »

M. Lecanuet a encore déclaré : *« Je ne crois pas que la majorité ait intérêt à tendre vers la constitution d'un parti unique, une sorte d'U.D.R. giscardienne. L'intérêt est d'apporter au président de la République le soutien de la majorité la plus large possible et, par conséquent, de donner à chacun des courants qui la composent un caractère spécifique. La simplification est une nécessité, l'homogénéisation globale est une vue de l'esprit.*

» Le problème est d'aboutir sans précipitation, par une décantation naturelle, à une majorité parlementaire qui soit mieux en coïncidence avec la majorité qui s'est dégagée lors de la dernière élection présidentielle. »

Interrogé sur le projet politique de M. Jobert, M. Lecanuet a déclaré : *« Je vois resurgir un centrisme, mais dans les conditions les plus vagues. Si M. Jobert parvenait à constituer un corps électoral, quelle attitude aurait-il face à l'union de la gauche ? C'est le point décisif. »* Après avoir souligné les contraintes de la loi électorale, M. Lecanuet a déclaré : *« On ne peut au second tour voter en dehors et au-dessus : c'est une attitude provisoire ou imaginaire. Le problème de l'esquisse d'une esquisse de schéma est de dire finalement où on atterrira. »*

● *Le cent soixantième numéro des « Cabinets ministériels »* (37, rue du Louvre, 75002 Paris) vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Chirac, du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique et social, ainsi que des préfectures de la région parisienne, de Paris, de police et des maires (troisième édition).

LES RADICAUX OPPOSÉS À M. SERVAN-SCHREIBER VONT RÉUNIR DES ASSISES

La tendance « Combat radical-socialiste » qu'animent, au sein du parti radical, MM. Léon Hovnanian et Claude Catesson, membres du comité directeur, réunira des assises nationales à Saint-Gratien (Val-d'Oise) — ville dont M. Hovnanian est le maire, — les 9 et 10 novembre. Favorables à l'entrée de leur parti dans l'union de la gauche, les membres de cette tendance s'élèvent contre la décision annoncée par M. Servan-Schreiber de créer un « parti radical-socialiste et réformateur » qui se situera dans la majorité.

Dans une déclaration publiée jeudi, les dirigeants de Combat radical-socialiste affirment :

« Croire que ce nouveau parti sera vu dans le pays comme représentant une gauche réformatrice est une erreur de plus de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ce ne sera, en fait, que l'alibi de gauche de la droite au pouvoir. Notre tendance et tous ceux qui, dans le parti, sont fidèles au Manifeste radical estiment qu'un combat réformateur de gauche ne peut se faire qu'au sein de l'union de la gauche. »

Le thème des assises de la tendance sera : « Le parti radical et la gauche vers un humanisme de responsabilité et de solidarité ».

[Combat radical-socialiste, secrétariat : 989-36-09.]

LES ÉLECTIONS CANTONALES

CALVADOS, canton de Pont-l'Evêque.

Inscr., 4 653 ; vot., 2 844 ; suffr. expr., 2 797. MM. Charles Lessard, m. de Saint-Hymer, ind., 881 voix; Philippe Boivin-Champeaux, m. de Pierrefitte-en-Auge, mod., 636 ; Bernard Rufin, m. de Surville, ind., 596 ; Henri Suberchicot, cons. municipal de Pont-l'Evêque, P.S., 421 ; Robert Hérin, P.C., 263. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Camille Liégeard, conseiller régional (Centre démocrate), décédé le 21 septembre. En septembre 1973, Camille Liegeard avait été réélu dès le premier tour en obtenant 2 102 voix, contre 319 à M. Suberchicot et 191 à M. Guy Heuzé, P.C., sur 4 562 inscrits, 2 647 votants et 2 612 suffrages exprimés.]

M. STIRN VEUT DONNER A LA NOUVELLE-CALÉDONIE « L'OCCASION DE MIEUX GÉRER SON TERRITOIRE »

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a exprimé le lundi 28 octobre à Paris son intention de donner à la Nouvelle-Calédonie *« l'occasion de mieux gérer son territoire »*. Recevant un groupe de vingt élus de Nouvelle-Calédonie, six conseillers territoriaux, douze maires et deux conseillers municipaux, il a ajouté qu'il souhaitait donner à ce territoire *« les moyens de réaliser une expansion conséquente »*.

Les ressources néo-calédoniennes, qui sont constituées pour une large part par le nickel, préoccupent la population, qui souhaite être plus largement associée à leur exploitation. Evoquant ce problème, un porte-parole du groupe reçu par M. Stirn a affirmé que les élus locaux souhaitent *« une réforme administrative »* permettant une décentralisation des organes de décision dans le territoire. Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il se rendrait à la mi-janvier en Nouvelle-Calédonie.

● *La cour d'appel de Nouméa* a siégé mardi 29 octobre pour se prononcer sur l'appel interjeté par les quatorze militants des Foulard rouges et de l'Union des jeunesses calédoniennes (*le Monde* du 29-30 septembre) qui sont défendus par Mes Jouffa et de Felice. L'arrêt a été remis à huitaine.



POLITIQUE

Après le XXIe congrès (extraordinaire) du P.C.F.

A « ACTUEL 2 »

M. Marchais : l'union n'est pas une fin en soi

M. Georges Marchais s'est montré particulièrement souriant et détendu au cours de l'émission Actuel 2, comme s'il voulait ainsi contredire tous les commentaires sur le « durcissement » de son parti. Le secrétaire général n'a, en outre, pas manqué de force de conviction pour justifier son refus de se rendre à l'Elysée. A travers ses réponses à Jacques Idier (animateur de l'émission), Michel Bassi (Agence centrale de presse), Roland Faure (« l'Aurore »), Xavier Marchetti (« le Figaro ») et Raymond Barrillon, M. Georges Marchais a offert une saisissante illustration de la double préoccupation de la direction du P.C.F.

Au langage débonnaire et conciliant qui doit permettre « l'union du peuple de France pour un changement démocratique » se juxtapose un langage destiné aux militants qui ressuscite les notions marxistes d' « avant-garde révolutionnaire » et même de « dictature du prolétariat » que le secrétaire général du P.C.F. a justifiées en notant que le prolétariat est sociologiquement majoritaire, puisqu'il représente 80 % de la population active. — T. P.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui était lundi 28 octobre l'invité de l'émission télévisée Actuel 2, a confirmé sa décision, annoncée devant le vingt et unième congrès (extraordinaire) de son parti, de ne pas se rendre à l'Elysée pour y rencontrer M. Valéry Giscard d'Estaing. Après avoir rappelé que les raisons qui motivent son refus sont les déclarations anticommunistes de M. Poniatowski, l'attitude du pouvoir devant les revendications des salariés et les options diplomatiques du chef de l'Etat, M. Marchais a ajouté : *« Il était bon de prendre position devant le congrès. Si quelqu'un chez nous, n'avait pas été d'accord, il aurait pu alors le dire. D'autre part, les partis de gauche sont liés par leur engagement sur le programme commun mais chacun d'eux garde son indépendance, sa liberté d'action. »*

Ayant ainsi justifié le fait qu'aucune concertation entre communistes et socialistes n'a précédé la décision du P.C.F., le secrétaire général a expliqué pourquoi il avait changé d'avis par rapport à la mi-août, puisqu'à l'époque il comptait répondre positivement à une éventuelle invitation de M. Giscard d'Estaing. Il a noté :

« Depuis le 15 août il s'est passé bien des choses. A l'époque M. Poniatowski ne traitait pas le parti communiste de parti fasciste. C'est grave. Il n'y avait pas les luttes des travailleurs, c'étaient les vacances. Aujourd'hui au lieu de discuter avec les mineurs de Faulquemont on leur envoie la police. »

En ce qui concerne ses *« engagements internationaux »* qui lui interdisent de rencontrer dans l'immédiat M. Mitterrand, M. Georges Marchais a précisé qu'il partait jeudi 31 octobre pour un séjour de cinq jours en Suisse et qu'il devait ensuite se rendre au Portugal.

A la question : « Si M. Mitterrand se rend à l'Elysée, cela signifiera-t-il qu'il cautionne la politique de M. Giscard d'Estaing ? », le secrétaire général du P.C.F. s'est borné à répondre : *« Il ira en prenant ses responsabilités. J'ai pris les miennes. »* Puis M. Marchais a ajouté :

« Le président de la République se trouve en difficulté. Il a été pendant dix ans ministre des finances avec je ne sais combien de plans anti-inflationnistes. C'est le contraire qui est arrivé. Il poursuit une politique hostile aux travailleurs. Il prédit des temps apocalyptiques, une ère d'austérité.

» Comment peut-on prédire cet avenir de privation à la France, qui est un pays riche, avec des ressources, des ouvriers, des cadres qualifiés ? Un pays comme le nôtre devrait être voué à l'austérité ? Non, il y a une autre politique qui est possible.

» Et vous voudriez que j'aille, chez le président de la République, me livrer à une comédie visant à faire croire que de telles rencontres peuvent résoudre de telles difficultés ? »

Le secrétaire général a également expliqué à propos des relations de son parti avec le parti socialiste :

« Les Français ont connu des déceptions dans le passé. Il y a eu le Front populaire, la libération. L'union n'a jamais été jusqu'au bout. Nous voulons que cette fois elle aille jusqu'au bout. L'union n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen. Pour les travailleurs, pour les paysans, pour le peuple, l'union n'a de signification que si elle conduit au changement véritable et durable. La priorité des priorités c'est de créer les conditions pour que, lorsque la gauche arrivera au pouvoir, elle ait les moyens de changer la vie pour qu'on vive mieux. »

Enfin, interrogé sur la notion de « dictature du prolétariat », M. Marchais a indiqué :

« Le mot de « dictature » a pris aux yeux des peuples une signification très mauvaise...

» Mais qu'est-ce que la « dictature du prolétariat » ?

» Dans la France d'aujourd'hui, c'est le pouvoir politique de la classe ouvrière et de tous ses alliés. C'est-à-dire le pouvoir de 80 % des Français, ouvriers, employés, paysans...

» ...On ne fait pas le socialisme s'il n'y a pas propriété collective des grands moyens de production et d'échange, et le pouvoir de la classe ouvrière et de ses alliés. C'est cela que nous appelons la « dictature du prolétariat ».

« En plein dans la vie »

Ils sont quatorze autour de M. Pierre Pranchère, député de la première circonscription de la Corrèze : six ouvriers, dont deux femmes, un professeur d'éducation physique, deux fonctionnaires non-enseignants de l'éducation nationale, deux agriculteurs, deux employés et un ouvrier horticole, choisis par une commission des candidatures qui a fait approuver leur désignation à la conférence fédérale.

« Chaque délégation, explique M. Pranchère, *et celle de la Corrèze en particulier, est composée à l'image de l'éventail social du parti dans le département, mais aussi en fonction des qualités militantes des postulants. »* C'est notamment pour cette raison que la moyenne d'âge y est plus basse que celle de l'ensemble des militants communistes corréziens. Comme le dit l'un des délégués, *« nous autres les jeunes, nous avons forcément plus de punch »*. Et sans doute aussi un plus grand besoin de formation politique et militante : *« Un congrès du parti, c'est pour chacun de nous un enrichissement intellectuel extraordinaire, un événement dont on revient différent, et, certainement, meilleur communiste. »*

Ce qui frappe particulièrement ces délégués, c'est la diversité des participants du congrès — à la tribune et dans la salle — et le fait que ses travaux soient *« à ce point en prise directe avec les problèmes concrets de tous les travailleurs »*. Par exemple, explique l'un d'eux, *« en Corrèze la classe ouvrière travaille surtout dans de petites et moyennes entreprises. Eh bien ! le congrès a réservé une place importante aux problèmes des P.M.E. et aux solutions que leur propose le programme commun. Avant, on n'évoquait pas toutes les difficultés des fédérations »*.

Cette aventure politique est aussi pour les délégués une petite aventure tout court. *« Cela commence par une nuit dans le train »* (mais, maintenant, *« on s'embourgeoise un peu, on prend des couchettes »*) et se poursuit, après la première journée de congrès, par *« la découverte d'autres militants dans leur vie quotidienne : les camarades chez qui les délégués de province sont hébergés »*. Le soir, après toute une journée de discours et de débats, on parle encore, on sort parfois (*« Ce serait dommage d'être à Paris sans en profiter un peu »*), on prépare la journée du lendemain et on se raconte mutuellement la vie politique locale.

M. Chirac ? *« Nous sommes une grosse, grosse pierre dans son jardin. Et c'est justement dans sa circonscription, à Ussel, que le recrutement du parti, et surtout de la jeunesse communiste, obtient les plus beaux résultats. »*

M. Charbonnel ? *« Il n'est pas devenu par miracle un ange de vertu socialiste. Mais c'est un homme qui, aujourd'hui, s'interroge loyalement. Son attitude est le reflet d'un malaise gaulliste quasi général. Ce n'est pas à nous de résoudre la crise morale des gaullistes ; mais c'est à nous de leur tendre la main. »*

D'ailleurs, ajoute M. Pranchère, *« en Corrèze, le souvenir de la Résistance, où gaullistes et communistes ont tant combattu côte à côte, est resté très vivant. Cela crée des liens »*.

De tout cela, on a parlé le premier soir avec les habitants de Champigny, au cours d'une de ces rencontres organisées en marge des débats ; on a parlé aussi de la parfaite organisation *matérielle du congrès, du rapport de M. Georges Marchais*, dont la délégation a déjà commandé huit mille exemplaires (*« On avait réussi à vendre six mille programmes communs ; cette fois-ci, on va faire encore mieux »*), comme des différences avec le XXe congrès, auquel un seul délégué — en plus du député — avait assisté en 1972...

La délégation a déjà réfléchi à la façon dont elle pourra le mieux diffuser, de retour à Tulle, Brive, Ussel ou Meymac, les travaux du congrès : des réunions de cellules et de sections, mais aussi des débats publics seront organisés pendant deux mois. Une conférence fédérale devait se réunir dès mardi soir, où l'on redirait que *« ce dont il s'agit, en Corrèze, comme ailleurs, c'est d'être ensemble loyaux envers l'union de la gauche et envers le programme commun, et de gagner ensemble sur la droite »*.

On donnera donc l'écho le plus large possible à la résolution finale, au discours du secrétaire général, à telle ou telle intervention jugée comme particulièrement intéressante au regard des préoccupations locales. Mais, surtout, les quatorze délégués essaieront de faire comprendre à leurs interlocuteurs corréziens le sentiment qu'ils ont d'appartenir, selon le mot de l'un d'entre eux au terme de ce XXIe congrès, à *« un parti en plein dans la vie »*.

BERNARD BRIGOULEIX.

MM. Marchais et Mitterrand ne se rencontreront pas avant plusieurs jours

Si de nombreux griefs avaient été formulés tout au long du congrès extraordinaire du parti communiste à l'encontre des partenaires socialistes, nul n'avait suggéré ni même envisagé de remettre en cause pour autant la stratégie unitaire de la gauche française.

Le souci de préserver, voire de renforcer, cette stratégie demeurera certainement vivace de part et d'autre, mais il n'en est pas moins raisonnable de penser que l'aigreur qui existe actuellement entre le P.C.F. et le P.S. ne se dissipera pas du jour au lendemain. Les propos tenus, quatre journées durant, à Vitry-sur-Seine, ne peuvent pas ne pas provoquer, répercutés au niveau local, une certaine tension entre les militants et les cadres des deux formations. Les socialistes s'attendent, pour leur part, à une relance de l'offensive engagée contre bon nombre de leurs élus municipaux, accusés de persister à entretenir de bonnes relations avec les centristes.

Bien que MM. Marchais et Mitterrand aient l'un et l'autre déclaré, lundi 28 octobre, qu'ils étaient disposés à examiner ensemble la situation, une rencontre ne pourra pas avoir lieu « au sommet » avant un certain temps puisque le secrétaire général du P.C.F. quitte Paris jeudi pour la Suisse, et doit se rendre ensuite au Portugal, ce qui le tiendra éloigné de France jusqu'au 11 ou 12 novembre.

Revenant de Guyane lundi dans la matinée, M. François Mitterrand, pressé de questions par les journalistes qui l'attendaient à Orly, s'était déclaré surpris du refus de M. Marchais de répondre à une éventuelle invitation du président de la République, et avait ajouté :

« Lorsque j'ai quitté Paris, il y a une douzaine de jours, j'avais encore en mémoire les propos de M. Marchais prononcés il y a deux mois environ, aux termes desquels il comptait accepter l'invitation de M. Giscard d'Estaing.

» En ce qui me concerne, je n'ai pas encore pris de décision, mais avant de répondre à M. Giscard d'Estaing, je consulterai les instances de mon parti. En raison du sectarisme des chefs d'Etat auxquels a succédé M. Giscard d'Estaing, son invitation a une valeur symbolique et je désire longuement réfléchir avant de faire connaître ma position.

» Les nouvelles, à la Guyane, arrivent lentement. La seule presse qui soit autorisée est celle que publient les préfets, et j'avoue ne pas l'avoir lue.

» Quoi qu'il en soit, je compte rencontrer M. Georges Marchais le plus tôt possible : nous avons beaucoup de choses à nous dire.

» Il est bien entendu libre de prendre les décisions de son choix. Là où je me trouvais, les nouvelles circulent lentement. J'en étais encore resté à son acceptation formulée il y a deux mois. »

Le 23 août, le secrétaire général du parti communiste avait effectivement déclaré sur les antennes d'Europe I :

« Avant d'accéder aux responsabilités politiques qui sont les miennes aujourd'hui, j'ai été militant syndical. Quand le patron me convoquait, j'y allais pour exposer et défendre les revendications des travailleurs. Bien que Giscard d'Estaing ne soit pas le patron de la France, il est cependant le président de la République. S'il m'invite à l'Elysée, j'irai lui exposer et défendre les revendications des travailleurs, des masses populaires, pour faire valoir les intérêts de la nation. »

Depuis lors, toutefois, M. Marchais s'était montré plus réservé et avait déclaré, le 4 octobre, au Palais Bourbon, au cours du débat sur les économies d'énergie :

« L'anticommunisme dont les dirigeants du pays se font à nouveau les champions souligne l'inconsistance de vos appels à l'union des Français. Il éclaire d'un jour cru le caractère fallacieux des intentions prêtées au président de la République de consulter les formations et les dirigeants de l'opposition. Pour nous, l'heure n'est pas aux mondanités, aux faux-semblants. »

La formulation du secrétaire général du parti communiste avait été pratiquement la même, ce jour-là, que celle du premier secrétaire du P.S., lequel avait indiqué, le 2 septembre, au cours de l'émission télévisée « Actuel 2 », au sujet d'une éventuelle invitation à l'Elysée :

« Je ne dis pas que c'est impossible. Mais s'il s'agit d'une parade mondaine, d'un semblant politique pour compléter une parade de charme, il n'en est pas question. »

La « surprise » manifestée par M. Mitterrand à son retour de Guyane a pu donner à croire à certains et a fait espérer à beaucoup que les responsables du P.C.F. et du P.S. n'étaient plus sur la même longueur d'ondes. On ne saurait être catégorique sur ce point, car il faut tenir compte du fait qu'au moment où il s'est exprimé, lundi, M. Mitterrand n'était exactement informé ni des agressions verbales répétées de M. Poniatowski contre le parti communiste ni de certaines données récentes — dont la crise d'Europe 1 — qui peuvent donner à réfléchir sur le libéralisme du chef de l'Etat.

C'est pour faire le point de la situation et pour se « *mettre à jour* » que M. Mitterrand est allé prendre deux journées de repos dans la Nièvre, d'où il reviendra mercredi 30 octobre pour participer aux travaux du bureau exécutif et du secrétariat du parti socialiste. — R. B.

HISTOIRE

AU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

Malgré des pressions internes, le parti communiste n'a pas tenté, en 1944, une prise du pouvoir

La Résistance : déjà de l'histoire ou encore de la politique ? La vivacité de plusieurs interventions, au cours de la première séance du Colloque international sur « la libération de la France », réuni jusqu'au 31 octobre à la Maison de la chimie et ouvert au nom du gouvernement par M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, prouve que les années terribles touchent toujours au point sensible.

Lorsque M. Pierre-Henri Teitgen évoque le conseil des ministres du premier gouvernement de la France libérée comme « *une classe studieuse* », travaillant sur « *un programme tout tracé : la guerre, le rang, l'Etat* », lorsqu'il parle d'un de Gaulle au pessimisme fondamental, se méfiant des Français, des cadres politiques et des grands corps, adorant la France « *comme une femme* », comment ne pas entendre la plainte d'un amour toujours déçu ?

Et lorsque M. Daniel Mayer critique avec passion l'ordonnance même de la séance autour de deux rapports, l'un sur de Gaulle, l'autre sur les communistes, et demande : que fait-on des autres ? c'est, certes, pour rappeler la place des socialistes dans le combat (1), leur apport à l'élaboration de la politique de la Résistance et de ses structures, et parce qu'il lui semble « *impossible que l'abnégation patriotique soit sanctionnée par le silence* ». Mais l'ancien secrétaire général de la S.F.I.O. suggère davantage. Derrière le rappel, en termes vifs, de ce que les socialistes ont pu en ces temps-là reprocher aux communistes, derrière surtout la critique de la tentative de bipolarisation de la Résistance, plus ancienne qu'on ne pense, se devinent quelques impatiences toutes contemporaines.

Il n'en faut pas conclure que le colloque — organisé par le Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale sous la direction de M. Henri Michel, avec plus de trois cents participants, dont une centaine de personnalités ayant joué un rôle important dans les événements, soixante historiens appartenant aux pays étrangers engagés dans le conflit et cent cinquante historiens français, universitaires ou militaires, — sacrifie outre mesure à la mélancolie ou aux mouvements d'humeur. La présence de nombreux jeunes historiens, moins sensibles peut-être que d'autres aux résonances affectives, lui confère un intérêt particulier. Celle d'hommes comme le général italien Cruccu, répondant au général Gambiez, ancien chef du bataillon de choc qui participa à la libération de la Corse, celle d'historiens comme le Soviétique Jiline, les Américains Blumenson et Paxton, l'Allemand Umbreit, en font, sur ce sujet, la première confrontation d'importance.

« Quelques vérités simples »

Si la discussion des rapports de MM. Baumont (Problèmes politiques de la Libération), Brouillet (Le général de Gaulle et la libération de la France) et Agulhon (Les communistes et la libération de la France) n'a pas apporté d'éléments qui ne soient déjà connus sur les grandes lignes de la politique gaulliste, elle a été dominée par l'examen de l'attitude communiste à l'égard du pouvoir. Après avoir souligné que la question, naguère encore du domaine de la polémique, commençait à rencontrer « *un certain consensus historiographique autour de la reconnaissance de quelques grandes vérités simples* », M. Agulhon la résumait en ces termes : « *Non seulement le P.C. ne voulait pas faire de révolution socialiste, mais encore il ne voulait pas pousser les inévitables conflits avec de Gaulle jusqu'au point où ils auraient entraîné une véritable rupture politique... La supériorité de de Gaulle fut de prendre conscience de cette situation : pour gagner la partie avec les communistes, il lui suffirait de tenir.* »

Analyse confirmée dans les éléments introductifs au témoignage de M. René Brouillet : si de Gaulle assure qu'il n'y a qu'une seule Résistance française, « *cela est dû pour une très large part à sa certitude que cette opinion est partagée par les immenses forces rassemblées dans la lutte et que le parti communiste français, lui-même, demeure dans l'union nationale* ».

Analyse confirmée par M. Léo Hamon, pour qui les communistes « *refusaient toute orientation qui divertirait le pays de l'effort de guerre* », non seulement la révolution, mais même des nationalisations fondamentales, des réformes de structures profondes.

Analyse confirmée, surtout, par M. Pierre Villon, bien que, en d'autres termes et à l'intérieur d'une problématique différente, l'ancien dirigeant communiste du Front national devait affirmer avec force que son parti, loin de vouloir conquérir l'Etat, sut, au contraire, s'opposer à toutes les tentatives qui ne manquèrent point de l'entraîner dans cette voie. Certaines n'étaient que « *provocations* ». D'autres, pourtant, émanaient de combattants honnêtes, « *mais déçus par la façon dont était traitée la Résistance* », pas toujours communistes, mais « *gens qui avaient appris la politique dans la Résistance* » : « *C'est nous qui les avons amenés à abandonner leur orientation.* » Le caractère de classe résidant, selon P. Villon, dans la lutte contre l'attentisme et contre la volonté gaulliste de « *tenir le peuple hors du combat* ».

Reste que « *beaucoup de résistants proclamaient des convictions souvent neuves* », comme le souligne M. Baumont et, avec lui, à peu près tous les orateurs. Si certains voulaient des réformes limitées, il est indéniable que pour beaucoup la libération recouvrait l'exigence d'une « *complète transformation politique, économique et sociale* ». A ce stade du colloque, ce grand mouvement était pourtant moins souvent et moins profondément évoqué que les politiques d'états-majors.

Ces mêmes problèmes devaient revenir, outre les questions relevant purement de la situation militaire, dans la discussion du rapport du général Gambiez sur la Corse, avec d'autant plus d'acuité que, comme le dit Mme Chaubin, « *les Corses n'ayant pas attendu d'ordre pour s'insurger, on n'avait pas encore établi ce qu'il fallait faire* » quant à la remise en route des institutions. Répétition générale, mais aussi élément d'une autre querelle, celle qui opposa au gaullisme le général Giraud, dont le général Colonna d'Istria voulut rappeler les intentions et l'action.

Le rôle politique de la guérilla

Dans le cadre de ces problèmes généraux de politique et de stratégie, il fallait enfin examiner quelle était à la libération la place de la France dans la stratégie alliée et quelle importance prenait la résistance dans la stratégie défensive de l'Allemagne. C'est là le domaine où l'on s'est le plus contenté, jusqu'à présent, d'approximations et d'affirmations de circonstance. Le mérite de MM. Blumenson et Umbreit, est d'avoir montré que la question se pose moins en termes militaires que, là encore, politiques.

Dans le cadre du dispositif stratégique allié, la France posait un « faux problème ». Pour les généraux, qui raisonnaient en termes d'école de guerre, elle n'existait pas. Pour la conception wilsonienne du monde d'un Roosevelt, elle n'existait plus. Sa place était, en tout état de cause, obscure. La grande adresse d'un de Gaulle fut de manipuler les forces en présence pour lui en redonner une évidente. La grande vertu des mouvements de résistance fut de refuser d'admettre que la guerre était du seul domaine des états et de mettre ainsi en cause quelques souverainetés bien établies. « *Il y avait un plan pour la libération de la France, qui a été bouleversé par la Résistance.* » (M. D'Hoop).

De même, on peut contester que la guérilla française ait sérieusement mis en échec les armées allemandes. Mais ce que l'on ne peut refuser de voir, c'est que la résistance armée ne répond pas à n'importe quelle sorte de guerre, mais à une guerre contre la population, et son importance, sous cet angle, ne saurait être sous-estimée.

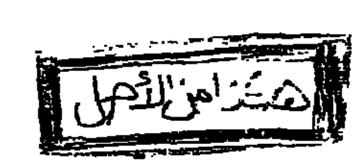
Cependant, l'aspect purement militaire demeure. A cet égard, le rapport de M. H. Umbreit était particulièrement sévère, même si, dans la discussion, il devait revenir sur les termes de « *coups d'épingles* » qu'il avait avancés. Ainsi la Résistance n'aurait réussi ni à retarder l'avance de la 2e division blindée SS vers la Normandie, ni à gêner de façon significative la retraite dans la vallée du Rhône, ni même à fixer durablement de véritables unités de combat. Affirmations contestées notamment par le colonel Defrasne, avec citations du journal de marche du général Blaskowitz, commandant le groupe d'armées G. Le débat est ouvert, auquel on pourrait verser par exemple une étude sérieuse des conditions de l'avance de l'armée Patton dans une Bretagne minée par les partisans.

PAUL GILLET.

(1) Voir, sur un sujet connexe, le cas de « Libération-Nord », la lettre de M. Christian Pineau, « le Monde » du 17 octobre.

HOMMAGE A LA RÉSISTANCE JUIVE EN FRANCE

MM. Jean Rosenthal, Compagnon de la libération, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, Henri Bulawko, président des anciens déportés juifs de France, Jacques Lazarus, président de l'Association des juifs originaires d'Algérie, ainsi que plusieurs personnalités de la Résistance, prendront la parole, mardi 29 octobre (30, boulevard de Port-Royal, 5e, à 20 h. 30), au cours d'une soirée d'hommage à la résistance juive en France organisée au Centre des étudiants et universitaires juifs de Paris.



ARMÉE

AU CAMP MILITAIRE DE MAILLY

Une étrange partie de campagne

De notre envoyé spécial

*Mailly-le-Camp (Aube). — Pour inviter des parents de jeunes appelés à assister aux manœuvres de leurs enfants sous l'uniforme, l'armée de terre a mis les petits plats dans les grands. Un autorail spécialement loué à la S.N.C.F. pour transporter de Paris à Mailly-le-Camp (Aube) soixante-dix familles environ. Des officiers de bonne volonté, transformés en « gentils organisateurs ». Un régiment, le 1*er* groupe de chasseurs mécanisé, en opérations dans un terrain détrempé avec le char le plus moderne de l'armée de terre française, le blindé AMX-10. Cela se passait, samedi 26 octobre, dans le décor sinistre des camps de Champagne. Il s'agissait de la mise en pratique de l'un des « dix commandements de M. Soufflet » décidés en août pour rénover le service militaire.*

*D'entrée de jeu, les parents avaient été prévenus. S'adressant d'abord aux contribuables, le général Delaunay, commandant la 10*e* brigade mécanisée, avait précisé :* « Une brigade mécanisée, c'est plus de cinq mille hommes et de mille deux cents véhicules, dont près de deux cent cinquante blindés, ce qui, soit dit en passant, représente un capital financier considérable. » *Et le colonel Jean Grenouilleau, qui commande le 1*er* groupe de chasseurs mécanisé, a ajouté :* « Ce régiment, c'est soixante-deux engins blindés, dont cinquante-quatre chars AMX-10 valant à eux seuls 65 millions de francs ; seize radars Olifant valant environ 3,5 millions de francs et des amplificateurs ultra-modernes de lumière qui valent, eux aussi, 3,5 millions de francs au total. » *Ensuite, à l'adresse des citoyens, qui ont, sans doute, leur opinion sur la politique de défense et le service national, le général Delaunay a expliqué aux parents :* « Les chars ne font pas double emploi avec les armes nucléaires. Ils les complètent. De même, chez vous, pour mettre en échec les voleurs, vous achetez un verrou ; vous placez un barreau aux fenêtres, mais vous contractez une assurance contre le vol. (...) Les manœuvres de la brigade consistent en une série de tirs et d'exercices pendant lesquels vous diriez que nous jouons à la guerre. En fait, nous nous entraînons à la faire pour qu'elle n'ait pas lieu. »

Le temps froid, la boue, les uniformes, le bruit du canon ou des mitrailleuses, la voix de stentor du général, expliquent sans doute que la plupart des parents ont d'abord été intimidés. Peu ou pas de questions. Un signe discret, à peine perceptible, quand on reconnaissait le fils, le frère, le mari ou le fiancé assis dans sa jeep, occupé à courir avec son « barda » sur le dos ou aux commandes de son char. « N'ayez pas peur, on ne vous mangera pas ! », *c'est ainsi qu'un capitaine ouvrit cette étrange partie de campagne. Le déjeuner — chaud — sur l'herbe et sous la tente, entre militaires, jeunes appelés et parents, devait finalement dissiper les préventions et détendre l'atmosphère. Le camp a pris alors ces airs de kermesse et de fête foraine où le côté bon enfant le dispute au goût du spectacle.*

Ici, c'est un gamin de sept ans qui lâche un : « Il l'a eu ! » *triomphant parce que son frère, sous les drapeaux, met en plein dans la cible, à 900 mètres, l'obus de son canon de 106 sans recul. Plus loin, c'est la mère qui confie, dans la fureur de la canonnade :* « Ça me rappelle la guerre. Dieu, qu'est-ce que j'ai eu peur à l'époque ! » *Là, c'est un père de famille qui s'écrie :* « J'ai rajeuni aujourd'hui de vingt-sept ans, ça fait vingt-sept ans que je n'étais plus monté dans un char ! » *Un autre propose ailleurs de remettre en état, lui-même, la mitrailleuse enrayée servie par son fils. Plus loin, un soldat recommande à sa sœur de ne pas monter dans un char :* « Ça pue, c'est noir, c'est sale et inconfortable », *tandis que son père donne, d'un ton protecteur, une leçon de tactique à un officier.*

Lorsque le général Delaunay réunit les appelés et leurs parents devant une tasse de café « pas amélioré pour la circonstance » *selon le serveur, il ne s'élève — par crainte ou par conviction ? — aucune récrimination sur les permissions, la nourriture, l'utilisation des compétences, le temps perdu ou la dureté physique des exercices.* « Vous avez des droits sur l'armée, puisque vous lui avez confié, *dit-il*, ce que vous avez de plus cher, vos enfants. Il est donc absolument normal que vous teniez à ce que, à l'armée, votre fils soit bien traité, matériellement et moralement, et qu'il reparte enrichi de contacts avec d'autres jeunes, dans une atmosphère de discipline. Mais, en corollaire, le pays a des droits sur vous et sur vos fils. Le seul fait d'être Français implique que vous acceptiez les lois et, parmi elles, l'impôt qui fait obligation aux mâles — en attendant les filles — de défendre le pays par les armes en cas de danger et de s'entraîner à le défendre au cours du service militaire », *devait dire le général Delaunay dans son exhortation finale.*

Dehors, dans son char, un engagé pour six ans, qui va passer son quatrième dimanche de suite en manœuvres, a simplement soupiré : « Moi aussi, j'aimerais bien que ma femme soit autorisée à venir me voir travailler... » — J. I.

Selon M. Jacques Cressard rapporteur à la commission des finances

[L]es militaires aspirent confusément [à] une possibilité d'action de type syndical

« Faut-il s'étonner que les personnels militaires, tant de fois déçus, aient perdu confiance à la fois dans le gouvernement et dans le haut commandement, et aspirent plus ou moins confusément à une possibilité d'action de type syndical ? » C'est la question que se pose M. Jacques Cressard, député U.D.R. d'Ille-et-Vilaine, dans le rapport sur les crédits militaires de fonctionnement pour 1975 qui a été présenté à la commission des finances de l'Assemblée nationale. « *Nier qu'il y a un malaise (1) dans l'armée est absurde. (...) Les mesures incluses dans le projet de budget, même complétées par les mesures décidées au cours du dernier conseil de défense, ne permettront pas de faire disparaître les causes du malaise de l'armée et, logiquement, l'Assemblée ne devrait pas le voter* », indique le rapporteur qui ajoute : « *Il ne serait pas réaliste de penser que, dans le cadre d'un budget anti-inflationniste, les crédits militaires pourraient être augmentés.* » « *Aussi,* note-t-il, *s'impose la nécessité de dégager des ressources à l'intérieur même du budget des armées.* »

« *Le malaise de l'armée est indéniable. (...) Le contingent n'est pas seul concerné : à des degrés divers, les cadres sont également touchés. Nombreux sont ceux qui pensent que, à compétence et responsabilités comparables, leur situation serait meilleure non seulement dans le secteur privé mais encore dans le secteur public* », écrit le rapporteur.

M. Cressard propose alors de « *repenser l'ensemble du système en l'ajustant cette fois aux possibilités et non plus en voulant conserver un contenu plus grand que le contenant* ». Il faut, écrit-il, notamment, « *définir les missions et les moyens, effectifs compris, en fonction des possibilités financières évaluées de façon réaliste* ». Il faut encore « *ramener les missions à la mesure des possibilités financières, en réorganisant les armées et en sacrifiant ce qui n'est qu'accessoire, en repensant le service national, son rôle et sa durée* ». Il suggère que le gouvernement soumette au Parlement « *un plan de réorganisation des armées qui tienne compte des possibilités financières, quitte à remettre en question les missions* ».

« Nourri, habillé, logé »

Evoquant la situation des appelés du contingent, M. Cressard écrit notamment : « *Entre les 75 F par mois en janvier prochain et le SMIC réclamé par les organisations gauchistes qui, soit dit en passant, négligent le fait que l'appelé est nourri, habillé et logé, il doit y avoir place pour une solution raisonnable. Pour ma part, je considérerais comme souhaitable, dans un premier temps, un prêt de 200 F par mois.* »

(1) Dans un récent entretien à la télévision, M. Soufflet a donné du malaise la définition suivante qu'il a affirmé avoir extraite du *Petit Robert* : « *Sentiment pénible et irraisonné dont on ne peut se défendre.* » Le *Petit Robert* consulté, il ne s'agit que de la troisième définition du mot malaise, donnée par ce dictionnaire qui en indique deux autres : « *Etat de celui qui n'est pas à son aise pécuniairement* » et « *sensation pénible (souvent vague) d'un trouble dans les fonctions physiologiques* », pour conclure « *par euphémisme* » à : « *Crise, mécontentement larvés.* » — N.D.L.R.

[L]e jeune soldat français perçoit quatre fois moins [q]ue le Norvégien et deux fois plus que le Hongrois

En France, le soldat appelé du contingent perçoit actuellement, avec un prêt mensuel de 60 F, quatre fois moins que son homologue norvégien, mais deux fois plus que le jeune soldat hongrois. C'est ce qui ressort des statistiques publiées par la revue Loyal des réservistes de l'armée ouest-allemande et reprises dans le numéro du mensuel d'information de l'armée de terre française, Terre information d'octobre 1974.

Voici, selon la revue Loyal, la solde des appelés dans diverses armées étrangères : Pays-Bas, 85,70 F par mois ; République fédérale d'Allemagne, 301,95 F ; Danemark, 283,65 F ; Norvège, 243,40 F ; République démocratique allemande, 219,60 F ; Italie, 18,95 F ; Tchécoslovaquie, 40,25 F ; Hongrie, 29,30 F ; Union soviétique, 23,80 F ; Pologne, 14,65 F ; Grèce, 9,70 F ; Roumanie, 5,50 F ; Bulgarie, 4,30 F ; Turquie, 3,60 F.

*A compter de janvier 1975, il est prévu, si le Parlement adopte le projet de budget de la défense que le prêt de l'appelé, en France, sera porté de 60 à 75 francs par mois. En trois ans et demi, le prêt du soldat aura été multiplié par 3,32 environ. En juillet 1971, il a, en effet, été porté à 75 centimes par jour ; en juillet 1972, à 1,40 francs ; en juillet 1973, à 1,75 franc ; en juillet 1974, à 2 francs et il sera, au 1*er* janvier 1975, de 2,50 francs par jour à la demande du chef de l'Etat qui a modifié, sur ce point, le projet de budget militaire qui prévoyait un prêt journalier de 2,40 francs à compter du 1*er* juillet 1975.*

Selon des évaluations du ministère de la défense, un appelé du contingent a coûté, en 1973, à la nation, une somme de 4 307 francs, qui se répartit ainsi : 1 894,35 F pour son alimentation ; 932,57 F pour l'habillement, le campement, le couchage, l'ameublement et l'entretien divers ; 638,75 francs pour la solde ; 519,40 francs pour le logement, le cantonnement, l'eau, le chauffage et l'éclairage ; 321,93 francs pour l'instruction, les transports et ses déplacements en permissions.

OCÉANOGRAPHIE

L'inauguration du Centre océanologique de Bretagne

Les premiers forages pétroliers en mer d'Iroise doivent être faits au printemps 1975

déclare M. d'Ornano

De notre envoyée spéciale

Brest. — En inaugurant près de Brest, le lundi 28 octobre, le Centre océanologique de Bretagne (COB), une réalisation du Centre national pour l'exploration des océans (C.N.E.X.O.), M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, s'est félicité que la France dispose d'un centre polyvalent d'étude des océans qui devrait permettre, désormais, de passer à « la mise en valeur de ressources nouvelles ».

Au tout premier rang de ces ressources, M. d'Ornano a cité le pétrole « off shore », à la recherche duquel les compagnies pétrolières consacrent plus de 50 % de leur activité de prospection. Les gisements d'hydrocarbures que l'on pourrait découvrir sur le plateau continental français sont évidemment de toute première importance, compte tenu des économies de devises et de la sécurité d'approvisionnement qu'ils permettraient d'assurer.

Le ministre a donc fixé comme objectif de « mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires pour que le programme de recherche (dans la mer d'Iroise) soit monté dans des délais courts et avec des moyens importants (de façon à faire) dès le printemps 1975, un ou plusieurs forages d'exploration ». Déjà trois groupes français et cinq groupes étrangers s'intéressent à la mer d'Iroise. Les équipes scientifiques du C.N.E.X.O. ont repéré un vaste bassin de 15 000 kilomètres carrés où les sédiments s'empilent, par endroits, sur 7 000 mètres d'épaisseur. Qui dit « bassin sédimentaire », dit évidemment « possibilité de trouver des hydrocarbures ». Mais seuls les forages peuvent apporter une certitude sur l'existence de pétrole ou de gaz exploitables.

Créé en 1968, le Centre océanologique de Bretagne a coûté 96 millions de francs répartis sur six exercices budgétaires. Ses bâtiments bas ont été édifiés dans un site splendide dominant le goulet de Brest. Le terrain, de 40 hectares, situé sur la commune de Plouzané, a été donné au C.N.E.X.O. par la ville de Brest. Trois cent trente-cinq personnes travaillent au COB, dont la moitié fait partie du C.N.E.X.O., les autres appartenant à divers organismes de recherche. — Y. R.

RELIGION

Mgr NIKODIM EST NOMMÉ EXARQUE POUR L'EUROPE OCCIDENTALE

Mgr Nikodim, métropolite de Leningrad, vient d'être nommé exarque du patriarcat de Moscou pour l'Europe occidentale. Il remplace à ce poste le métropolite Antoine Bloom, connu pour ses écrits théologiques et spirituels. Celui-ci, qui habite Londres, a démissionné « *pour raisons de santé* », mais certains font le rapprochement entre cette démission et ses critiques vigoureuses de certains aspects de la société soviétique, ainsi que sa défense de l'écrivain Alexandre Soljenitsyne lorsque celui-ci était encore en Russie.

Mgr Nikodim, par contre, qui était à la tête du département « étranger » du patriarcat de Moscou jusqu'en 1972, est considéré comme un des plus fins « politiciens » de l'Eglise orthodoxe russe. Artisan inlassable de la détente entre l'Eglise et l'Etat, Mgr Nikodim est décrit, dans un récent rapport du Conseil britannique des Eglises, comme « *restant influencé par l'atmosphère stalinienne dans laquelle il a grandi* », ce qui explique son « *admiration pour l'Etat totalitaire et invincible* ». Le rapport qualifie encore Mgr Nikodim de « *chrétien convaincu et sincère, extraordinairement doué intellectuellement* ».

SOCIÉTÉ

L'AVORTEMENT DEMEURE UNE ŒUVRE DE MORT

déclare M. Lecanuet

Un second conseil restreint, consacré à la mise au point du projet de loi sur l'avortement, devait se réunir mardi matin 29 octobre sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Prévue pour lundi 28 (*le Monde* daté 27-28 octobre), la réunion avait été reportée au lendemain. A ce conseil participent MM. Jacques Chirac, premier ministre, Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, Jean Lecanuet, garde des sceaux, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Michel Durafour, ministre du travail, Mmes Simone Veil, ministre de la santé, et Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

Lundi 28 octobre, devant la presse parlementaire, M. Lecanuet avait précisé sa position sur ce problème en estimant : « *Actuellement la loi n'est pas observée. Les poursuites sont suspendues. Cette situation qui place la loi dans les limbes n'est pas durable. Cette loi sera une loi de mœurs, de conscience, qui laissera chaque parlementaire devant sa propre responsabilité.* »

Le garde des sceaux devait déclarer par la suite : « *En morale, l'avortement demeure une œuvre de mort. La notion de vie est sacrée pour le croyant, mais l'homme politique ne peut pas ignorer la réalité sociologique. Mon objectif serait de faire dériver du droit à la contraception le droit à l'interruption de grossesse. Quel que soit le projet qui sera voté, il conviendrait à mes yeux de mettre l'accent sur l'éducation sexuelle et la contraception, de telle sorte que l'avortement apparaisse comme une solution d'échec à la limite absurde.* »

● *Une cinquantaine de femmes*, se réclamant du Mouvement de libération des femmes (M.L.F.), ont récemment manifesté devant les studios d'Europe 1 pour interrompre l'émission « Forum » de Mme Christiane Collange, parce qu'on leur refusait l'antenne « *en tant que femmes homosexuelles* ».

ÉDUCATION

Les syndicats du personnel non enseignant s'inquiètent des « menaces de privatisation »

Les syndicats du personnel non enseignant de l'éducation nationale affiliés à la Fédération de l'éducation nationale et à la C.G.T. (1) ont voulu, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 28 octobre à Paris, établir « le bilan réel d'une rentrée que le ministre de l'éducation refuse de qualifier de catastrophique ». Reçus par M. René Haby le 21 octobre, ils s'estiment déçus de cette audience, mais également inquiets des tentatives de « privatisation » qu'ils décèlent dans plusieurs actions entreprises par l'administration.

Selon les syndicats, il manque plus de vingt mille postes de personnel technique, administratif et de service dans les établissements scolaires et universitaires, pour que ceux-ci fonctionnent dans des conditions normales. Mais le plan de rattrapage, proposé par l'administration elle-même en 1970, n'a pas été appliqué. D'autre part, les syndicats affirment que les postes créés au budget ne sont pas toujours pourvus.

Les crédits de fonctionnement des établissements sont eux-mêmes très insuffisants, en raison notamment des hausses intervenues sur le papier, les affranchissements postaux, le coût des travaux, etc. Ainsi, malgré la « rallonge » budgétaire du mois de juillet, le syndicat des intendants estime qu'il ne sera pas possible de chauffer les établissements secondaires pendant le mois de décembre.

La modicité du budget de 1975 accroîtra, selon ces organisations, cette situation. En effet, les augmentations des crédits de fonctionnement sont très au-dessous de la hausse des prix, ce qui se traduira par une diminution du *pouvoir d'achat* de l'ordre de 10 %.

Les huit syndicats ont en outre dénoncé « *les menaces de liquidation et de privatisation du service public* » qui semblent à leurs yeux caractériser la politique du gouvernement. Ils ont cité en exemple la restauration dans les établissements secondaires, pour laquelle existent des tentatives de voir confier ce secteur à des entreprises privées. Le processus consiste à établir des conventions avec les communes qui possèdent des *établissements nationalisés, afin que* celles-ci gèrent elles-mêmes le service de restauration : un crédit de 3 millions de francs est ouvert au budget de 1975 pour le quatrième trimestre, afin de subventionner les collectivités locales à cet effet (pour les frais de personnel pris normalement en charge par l'Etat). Mais les communes peuvent alors elles-mêmes confier ce service à des entreprises spécialisées, lesquelles tentent actuellement de se procurer le marché énorme que constituent les cantines scolaires. « *Tout se passe comme si*, a notamment déclaré M. Jean Desvergnes, secrétaire général du syndicat des intendants, *à l'éducation nationale comme ailleurs, on avait d'abord refusé les moyens nécessaires au service public, pour prouver son incapacité et justifier le recours au secteur privé.* » Cette incapacité est d'ailleurs fortement contestée par les syndicalistes : ainsi, les dépenses occasionnées dans un établissement parisien par le recours à une entreprise d'entretien privée représentaient le salaire de douze agents de service, alors que le travail a pu être fait ensuite par six agents rétribués par l'éducation nationale...

(1) Le Syndicat national des agents de l'éducation nationale, le Syndicat national des assistantes, infirmières et adjointes sociales scolaires et universitaires, le Syndicat national de l'administration universitaire, le Syndicat national de l'intendance de l'éducation nationale, le Syndicat national des infirmières de santé scolaire des établissements publics d'enseignement, le Syndicat national des personnels techniques de l'enseignement supérieur (FEN), le Syndicat général des personnels de l'éducation nationale, le Syndicat national des personnels de l'enseignement supérieur et des bibliothèques (C.G.T.). Ces syndicats ont obtenu 90 % des suffrages aux élections des commissions administratives paritaires.

En prélude aux élections universitaires

TROIS ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS SE REGROUPENT

Trois associations d'étudiants — le Comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire (CLERU), l'Alliance des mouvements réformistes universitaires (AMRU) et le Comité de liaison des étudiants de Nancy (CLEN) — ont décidé de se regrouper en une Association nationale des étudiants en lettres, droit, sciences, sciences économiques et technologique de France (1). Ce rassemblement répond, selon ses instigateurs, à la nécessité d'éviter un émiettement de la représentation étudiante, qui est l'une des causes, à leurs yeux, de l'affaiblissement de la cogestion.

Il prélude à un rassemblement plus large, en vue des élections aux conseils d'unités d'enseignement et de recherche, qui commencent dans les universités : l'ANEF propose en effet aux organisations réunies sous le sigle *DIE (Défense des intérêts des étudiants)* — la Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE), l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF), l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France (ANEPF) et l'Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire (UNECD) — de se présenter aux suffrages des étudiants sous la même bannière et de constituer ainsi « *le premier mouvement étudiant de France* ».

L'ANEF se prononce d'autre part pour l'instauration du vote obligatoire et la suppression du quorum aux élections universitaires.

(1) ANEF, 17, rue Juliette-Lamber, 75017 Paris.

L'université de Poitiers ne préparera pas cette année aux diplômes de sociologie

De notre correspondant

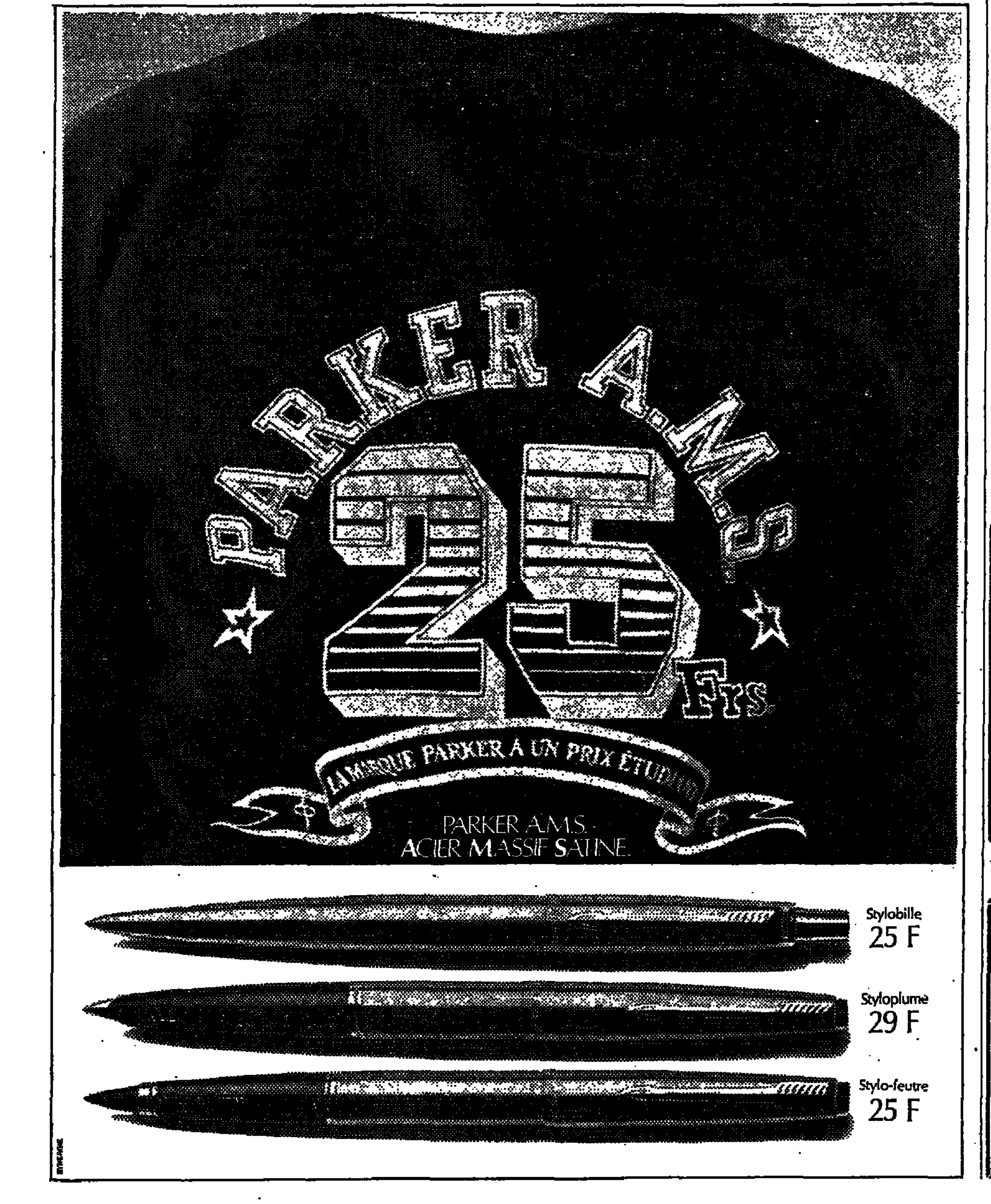
Poitiers. — L'arrêté ministériel pris par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, retirant à l'université de Poitiers l'habilitation à délivrer les diplômes nationaux de sociologie, a été officiellement notifié à son président, M. Benoît Jeanneau. L'administration a donc cessé de prendre des inscriptions pour la préparation du DEUG (diplôme d'études universitaires générales) et de la licence de sociologie.

Les étudiants déjà inscrits auront donc deux possibilités : s'ils veulent poursuivre leurs études dans cette discipline, ils devront demander le transfert de leur dossier dans une autre université. S'ils souhaitent rester à Poitiers, ils pourront demander leur mutation dans une autre section ou une autre unité d'enseignement et de recherche.

Selon M. Benoît Jeanneau, ce retrait d'habilitation « *n'affecte pas l'existence du département de sociologie, qui ne disparaît pas pour autant et conserve ses emplois et ses moyens* ». Le président de l'université indique que des cours de sociologie pourront être maintenus pour compléter des enseignements préparant à d'autres diplômes nationaux et que l'habilitation à délivrer le diplôme de premier cycle pourrait être à nouveau attribuée à l'université de Poitiers « *dès l'an prochain si les circonstances le permettaient* ».

D'autre part, M. René Lourau, directeur du département de sociologie — suspendu provisoirement de ses fonctions en attendant de comparaître devant la section disciplinaire du Conseil supérieur de l'éducation nationale, — a déclaré que « *les enseignants de sociologie ont précisé dès le début de l'affaire pourquoi et comment ils ne tenaient pas compte des examens dans leur validation, sauf pour les étudiants volontaires, pour des raisons matérielles. Pour eux, l'examen est une parodie d'évaluation, qu'il soit passé et corrigé sérieusement ou non. Cela, les organisateurs des sessions extraordinaires le savaient au moment où ils prévoyaient un contrôle « matériel » des copies* ».

M. René Lourau est suspendu de ses fonctions de maître de conférences à Poitiers, mais il reste chargé de cours à l'université de Vincennes, où il reprendra son enseignement le lundi 4 novembre.





JUSTICE

LE NOTARIAT PEUT ÊTRE L'AVANT-GARDE DES BATISSEURS DE L'EUROPE déclare M. Lecanuet

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a présidé lundi 28 octobre, au Palais des congrès à Paris, la séance solennelle d'ouverture du 71e congrès des notaires de France, réuni sur le thème *« pratique du droit, Europe et Marché commun »*.

Parler de l'Europe, a dit en substance le ministre de la justice, c'est constater que la question européenne imprègne de plus en plus la vie juridique de chaque jour. *« En dépit des problèmes politiques, l'Europe pénètre dans tous les aspects de la vie juridique, inspirant le droit et le contraignant à suivre les règles nouvelles. »*

« *L'Europe*, a observé M. Lecanuet, *doit s'unir et ne pourra s'unir que dans l'action. Pour vivre, elle a besoin des hommes qui la construisent. Le notariat peut être à l'avant-garde de ces bâtisseurs.*

» L'Europe sera celle des peuples assurant la communauté de destin, ou elle ne sera pas, en s'enlisant dans les complexités politiques. »

Après avoir indiqué qu'un plan d'implantation des études de notaires est en cours d'élaboration, le ministre a conclu : *« Sans beaucoup perdre de ses aspects traditionnels, votre profession a vu s'accroître considérablement le champ de son action. Elle donne une réalité à l'image du changement dans la continuité. Pour sauver la forêt, il faut conserver la sève et non le bois mort. Réformer n'est pas détruire, mais donner forme nouvelle aux exigences qui perdurent dans un monde qui change. Peut-être vous est-il donné d'exprimer les premiers cette synthèse vivante entre la continuité et le changement. »*

LA COUR DE CASSATION DE GENÈVE VA EXAMINER LA DEMANDE EN RÉVISION DU PROCÈS DE M. PIERRE JACCOUD

Neuf ans après, la Cour de cassation de Genève va de nouveau, le 31 octobre, examiner le dossier de M. Pierre Jaccoud, soixante-neuf ans, ancien bâtonnier du barreau de Genève, condamné à sept ans de réclusion en 1960 pour un meurtre dont il n'a cessé de se déclarer innocent.

Depuis sa libération, en 1963, M. Jaccoud, aujourd'hui conseiller juridique à Genève, demande sa réhabilitation. Saisie d'une demande en révision du procès, la Cour de cassation avait ordonné en 1965 un supplément d'enquête. Cette procédure, après de multiples péripéties, aura duré neuf ans, avant que l'on débatte une nouvelle fois de l'une des plus célèbres affaires criminelles depuis la deuxième guerre mondiale.

Le 1er mai 1958, M. Charles Zumbach est tué à coups de revolver et de poignard dans la banlieue de Genève. Sa femme, en découvrant le meurtre, est blessée d'un coup de feu par un inconnu, qui prend la fuite. Deux mois plus tard, M. Jaccoud, avocat en renom, député au Parlement cantonal, promis à un avenir politique certain, est arrêté par la police. Il est accusé d'avoir tué un homme qu'il ne connaissait pas mais qui était le père du fiancé de son ancienne amie, Mlle Linda Baud.

L'accusation repose sur des expertises dont la valeur n'a cessé d'être contestée par la défense, et à propos desquelles la Cour a demandé un aussi long supplément d'enquête.

LE PROCÈS DES VINS DE BORDEAUX

« Cruse est synonyme de qualité »

Bordeaux. — Dix-huit personnes poursuivies devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, présidé par M. Georges Lief, pour avoir vendu comme pomerol, margaux, saint-estèphe ou saint-julien un petit vin du Languedoc, cela aurait pu n'être qu'un banal procès de fraude. Mais en France toucher au vin, c'est porter atteinte au sacré : particulièrement à Bordeaux, où le vin est affaire d'esthètes. Ici, pas question de se saouler, on déguste. Du palais des initiés sortent des qualificatifs — plein, corsé, fini, ferme, rond, aimable — qui laissent pantois le vulgaire.

Toucher au vin, c'est aussi porter atteinte au portefeuille. Le vignoble bordelais ne produit-il pas à lui seul autant de vin que l'ensemble des autres régions viticoles françaises ? Bordeaux n'a-t-il pas exporté pour 673 millions de francs de vin en 1972-1973 ? Aussi peut-on se demander si le procès ouvert lundi 28 octobre dans la salle de la cour d'assises de Gironde de M. Pierre Bert, courtier en vin et initiateur de la fraude, de MM. Lionel et Ivan Cruse, et autres négociants, devant un public record de journalistes anglo-saxons et d'acheteurs de tous pays n'est pas celui des fossoyeurs du « petit bordeaux ». Qu'ils plaident coupable ou non coupable, leur défense est à peu près la même : le seul impératif, c'est la qualité. Les critères légaux d'origine ou de manipulation semblent secondaires.

De notre envoyé spécial

M. Pierre Bert plaide coupable. Si, au physique, ce commissionnaire-courtier en vins peut faire penser à quelque moins ascète, il fait preuve au cours de l'audience d'un solide bon sens paysan et, dit le président, *« de beaucoup de franchise »*. La moitié de la production du vignoble bordelais est, selon ce courtier, un vin médiocre. Aussi M. Bert donne-t-il du bordeaux rouge une définition manichéenne : *« Un bon vin loyal et marchand qui a un acquit vert. » « L'origine*, dit-il, *je ne m'en suis jamais soucié. Ma seule exigence vis-à-vis de mes fournisseurs c'était de ne pas trouver la plus petite trace d'hybride dans le vin. »*

Ainsi, M. Bert achète-t-il son vin loyal et marchand dans le Languedoc. *« Je n'ai jamais eu que des vins excellents. Il n'y a d'ailleurs pas eu une seule réclamation sur la qualité. »* Il restait alors à trouver l' *« acquit vert »* pour en faire un bordeaux. Le courtier le fabriquait. Son homme de paille, M. Serge Balan, un chauffeur-livreur devenu négociant pour les nécessités de la fraude, disposait de la *« la machine »*, autorisation administrative de timbrer soi-même les documents qui accompagnent la circulation des vins. Un simple faux en écriture permettait alors à M. Bert de faire d'un vin blanc d'appellation d'origine un vin de consommation courante et du vin de l'Hérault un médoc ou un graves (*le Monde* du 27-28 octobre).

Des grands noms

L'affaire était rentable. Le tonneau de 365 litres, payé 1 335 F, était revendu, s'il était baptisé saint-émilion, 7 000 F, s'il prenait nom Lalande de Pomerol, 8 000 F. Au président qui s'en étonne, le courtier répond simplement avec un sourire : *« S'il n'y avait pas eu cette marge, il n'y aurait pas eu le bénéfice de 470 millions de francs dont vous parliez. »* M. Bert est friand de lapalissades.

Mais c'est lorsque le procureur de la République, M. Henri Dontenwille, lui parle de déontologie que le principal inculpé de la fraude est le plus disert : *« En trente ans de métier, j'ai vu des fraudes partout. Je pourrais donner des grands noms et des noms de coopératives. (...) C'est une pratique courante de faire des baptêmes. Il y a certaines officines dont le rôle est d'améliorer du bordeaux mauvais et de le rendre bon. (...) Une faible adjonction de bordeaux blanc au bordeaux rouge, lorsque celui-ci est trop chargé en tanin, contribue à la qualité du vin, même si ce n'est pas légal. (...)*

Aussi, sa malhonnêteté n'apparaît-elle à M. Bert que comme *« relative »*. Il préfère oublier les importants bénéfices réalisés pour ne penser qu'à la clientèle. A l'en croire, toutes les fraudes, sont réalisées dans l'intérêt du consommateur, *« pour lui donner un produit de choix »*. *« Si la maison Cruse donne un vin qui ne plaît pas,* conclut-il, *elle perd toute sa réputation. »*

Cette réputation est mal en point. Pourtant, s'ils ont l'air un peu pincés, MM. Lionel et Ivan Cruse, cousins germains et respectivement président-directeur général et directeur de la maison Cruse et Fils frères, gardent de leur superbe. Lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes — noblesse du bouchon oblige — c'est toujours à la troisième personne. Et ils aiment à rappeler qu'ils sont *« le porte-drapeau de la région bordelaise »*, que *« Cruse est synonyme de qualité »*, que la maison est *« depuis plus de cent ans l'une des toutes premières »*. Cela explique sans doute qu'ils ne traitent pas avec n'importe qui.

Lorsque M. Bert leur a parlé d'acheter le vin d'un jeune négociant, M. Balan, ils ont refusé. Le courtier a dû passer par deux intermédiaires de bonne réputation, MM. Pierre Servant et Bertrand de Pinos, pour vendre son vin de l'Hérault à la vieille maison. Ces grands professionnels ont-t-il pu être abusés ?

Peut-on confondre vin du Midi et saint-émilion? « *Oui*, répondent bien vite MM. Cruse. *Ce n'est qu'après dix ans qu'un expert peut dire si un vin est un bordeaux. Pour des vins de six ou sept mois, cela est impossible. »* Comme le président explique que de nombreux experts ont émis un avis contraire, M. Lionel Cruse ajoute : *« Je n'aurai pas la méchanceté de demander à certains experts une dégustation à l'aveugle. »*



(Dessin de CHENEZ.)

Apparemment, ni l'analyse ne permettent de déterminer l'origine d'un vin. Barton et Guestiers, une autre maison desChartrons, qui n'est pas inculpée, a d'ailleurs, elle aussi, acheté 4 000 hectolitres de vin fraudé par l'intermédiaire d'un des négociants prévenus, M. Lucien Castaing. Preuve que tout le monde peut se tromper ou que tout le monde triche ?

Si l'accusation ne croit pas en la bonne foi de MM. Cruse, c'est en grande partie parce que ceux-ci se livraient, avec M. Bert, à des ventes croisées. Lorsqu'ils achetaient au courtier à un prix intéressant un vin d'appellation d'origine (fraudé), ils lui vendaient au prix fort du vin de consommation courante. Il est ainsi arrivé que le même vin sorte de chez les Cruse comme vin ordinaire et y revienne, quelques heures plus tard après trois petits tours de camion-citerne, comme appellation bordeaux, sans avoir été jamais déchargé entre-temps.

Les analyses que les Cruse prétendent faire à chaque entrée dans leurs chais auraient donc dû montrer deux vins parfaitement identiques. *« Je vous avoue mon inquiétude sur la rigueur de vos achats »*, ironise le procureur. Au président qui lui demandait s'il pensait que ses vins étaient d'une qualité telle, qu'ils pouvaient être confondus avec du bordeaux, M. Bert répondit ironiquement : *« Il n'est pas impossible que certains négociants aient eu des doutes. Mais il ne m'appartient pas de charger ceux que vous accusez. »*

Dérobades et « cuisine » semblent dominer ce procès. Alors, s'il ne fallait retenir qu'une chose de cette première audience, trop longue (neuf heures) et fort ennuyeuse, ne serait-ce pas l'adresse de ce négociant de Carcassonne qui vend pour moins de 3 francs le litre un petit vin si bon que les plus fins palais bordelais l'ont pris pour pomerol ou saint-émilion ?

BRUNO DETHOMAS.

L'arrestation d'un policier à Marseille

UNE PRISE DE POSITION DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

Après l'arrestation d'un policier marseillais, M. François Canto, auteur présumé du meurtre d'un jeune ressortissant algérien, M. Ladj Lounès (*le Monde* du 29 octobre), l'Amicale des Algériens en Europe a publié un communiqué, dans lequel elle déclare notamment :

« Cette arrestation est, à nos yeux, un fait positif. En effet, la police française vient de mettre la main sur un des nombreux auteurs de crimes commis contre des travailleurs algériens émigrés, d'autant que la victime faisait partie de nos compatriotes qui ont trouvé la mort à la suite de la flambée raciste qu'a connue la ville de Marseille, l'an dernier.

» Ainsi, ce jeune homme, que la police marseillaise a traité auparavant de « délinquant », est une victime du racisme anti-algérien que nous n'avons cessé de dénoncer. Ce qui est grave, c'est que l'auteur du meurtre soit un policier. Cela nous amène à constater que, malheureusement, ce n'est pas la première fois qu'un policier français commet un tel forfait. Ainsi, à Versailles, l'assassin de Mohamed Diab était un policier.

» A Bagneux, les auteurs de la ratonnade contre un foyer de travailleurs algériens étaient des policiers. Souvent les brimades que subissent les nôtres sont le fait de policiers français.

» Il s'agit-là d'une situation dont la gravité n'est pas à souligner, car il est inadmissible que ceux dont le devoir est de veiller à la sécurité des personnes, se comportent en assassins. C'est le devoir des autorités françaises de rechercher, d'arrêter et de châtier les auteurs des nombreux crimes restés impunis jusqu'à ce jour.

» A l'heure où un rapprochement positif s'esquisse entre l'Algérie et la France, il est de l'intérêt de tout le monde de mettre un terme à la trop longue insécurité dans laquelle ont vécu jusque-là les travailleurs algériens émigrés. »

Une lettre de M. Fred Lip

Le Monde a publié le 27 octobre une information relative à mes condamnations, mon emprisonnement et mes amendes. Je ne ferai aucun commentaire sur les décisions de l'instance pénale de Besançon. Les gens qui me connaissent, et certains de vos lecteurs, ont dû être surpris d'apprendre ces condamnations. Il est donc utile d'indiquer certains faits que vous trouverez ci-dessous.

En tant que P.-D.G. en exercice de Lip fin 1970, j'ai demandé et obtenu facilement de quinze cadres ou employés de Lip S.A. des attestations démontrant que M. Robert Lux n'était que conseil de Lip à temps partiel. M. Robert Lux n'a jamais été comme vous le dites président-directeur général adjoint de Lip. Il était président-directeur général d'Electra, dont Lip détenait moins de 10 % du capital et donc n'était pas une filiale de Lip comme vous l'indiquez. M. Robert Lux a été révoqué de ses fonctions d'Electra par un vote du 12 août 1970.

La deuxième affaire la plus importante représente une jurisprudence nouvelle et intéressante. J'ai été condamné en tant que dirigeant de fait d'Electra sans mandat ni délégation mais administrateur pour avoir « couvert » des chèques émis à l'intérieur d'un découvert, confirmé à la Banque de France et qui n'a pas été honoré, sans préavis, par la B.N.P. quand les chèques furent présentés à cette banque avant le jour du règlement judiciaire.

Cette condamnation, si elle me touche dans mon honneur tout en étant dite avec sursis et d'ailleurs amnistiée, paraît me dépasser largement et représente un avertissement dramatique pour tous ceux qui sont à la merci, en la période actuelle, d'une décision unilatérale, que l'on dépose son bilan, que l'on soit en difficultés ou que l'on agisse en tant que particulier, en tant que société ou en tant que bailleur de fond en bénéficiant d'une facilité de caisse.

Le fait qui m'a été reproché s'est passé en mai 1971. Je signalerai aussi que ceux qui sont considérés comme dirigeants de fait peuvent être poursuivis, inculpés, condamnés sans que le président, le comptable, le secrétaire général soient inquiétés.

FAITS DIVERS

A AIX-EN-PROVENCE

Deux mille immigrés ont observé une grève de vingt-quatre heures après la mort de quatre Tunisiens

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — L'émotion est grande parmi les travailleurs immigrés de la région d'Aix-en-Provence après la mort de quatre ressortissants tunisiens âgés de trente à trente-neuf ans, tous mariés et pères de famille — au total dix-huit enfants (nos dernières éditions). Apparemment, ce quadruple décès paraît dû à une asphyxie provoquée par l'installation défectueuse d'un chauffe-eau, mais, lors d'une conférence de presse réunie lundi 28 octobre dans l'immeuble même de la rue de la Couronne, où s'est produit ce drame, plusieurs témoins ont soutenu que la flamme du brûleur du chauffe-eau était encore allumée quand on a forcé la porte de l'appartement.

Au nom de leurs compatriotes, des travailleurs immigrés ont exprimé leur indignation devant les conditions de logement qui leur sont trop souvent faites par les marchands de sommeil (1), comme devant les promesses des pouvoirs publics, qui parlent de construire des foyers pour les Nord-Africains sans les réaliser jamais. L'indignation des immigrés vise également le délégué aux affaires sociales du consulat général de Tunisie, venu de Marseille, et à qui il est reproché de s'être trop vite accommodé des explications de la police sur cette affaire.

Une grève a été suivie lundi à 90 % par les travailleurs nord-africains d'Aix-en-Provence, soit environ 2 000 personnes. Une délégation a été reçue à l'hôtel de ville par un adjoint au maire et un conseiller municipal, et une collecte a été faite pour rapatrier les corps des quatre victimes, mais le consulat a fait savoir qu'il prenait les frais de rapatriement à sa charge.

L'union locale de la C.F.D.T. et l'Association d'aide et d'amitié aux migrants appuient l'action des travailleurs pour des conditions de logement plus décentes et surtout pour une meilleure observation des règles de sécurité.

(1) La chambre dans laquelle se trouvaient les quatre Tunisiens asphyxiés était louée à trois personnes pour 330 F par mois.

COLLOQUES

● *Colloque sur la libération du Nord et du Pas-de-Calais.* — L'université de Lille-III organise, les samedi 2 et dimanche 3 novembre prochain, un colloque sur la libération du Nord et du Pas-de-Calais. Les thèmes de ce colloque seront les suivants : « La libération du nord de la France et de la Belgique : quelques aspects des opérations militaires » ; « La prise du pouvoir et ses problèmes » ; « L'évolution de la communauté polonaise » ; « La résistance polonaise en France » ; « L'idée de Région au lendemain de la guerre » ; « Les reclassements politiques de 1944 à 1947 » ; « Région et nation, réforme de structures, nationalisation des houillères et crise sociale » ; « Permanence et mouvement dans un pôle industriel : le Valenciennois de septembre 1944 à 1947 ».

RAPATRIÉS

● *Fin du siège de Fréjus.* — Les rapatriés armés qui occupaient, depuis le 3 octobre, à Fréjus (*le Monde* du 10 octobre), la propriété de M. Joseph Deguara, vendue sur enchères, ont décidé, mercredi 23 octobre, de lever le siège de cette propriété, après le désistement de l'acheteuse, Mme Gaunet : les responsables de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie (USDIFRA) estiment, en effet, avoir obtenu toutes les garanties de la part du gouvernement pour ce qui concerne les reports de vente des propriétés saisies.

SPORTS

ATHLÉTISME

L'Association des athlètes est reçue par le président de la Fédération française

MM. Michel Marmion, président de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), Pierre Dasriaux, secrétaire général, et Christian Dubreuilh, directeur technique de l'athlétisme national, ont reçu, lundi 29 octobre, au siège de la F.F.A., une délégation du bureau provisoire de l'Association des athlètes français, dont le but est « de permettre aux athlètes de prendre une part active à l'évolution de leur sport » (« le Monde » du 25 octobre). L'entrevue, qui a duré un peu plus d'une heure, s'est déroulée dans un climat de cordialité.

Pourtant, s'il est un domaine où la hiérarchie conserve sa rigidité, l'expérience son poids et le savoir son infaillibilité, c'est bien celui du sport. On se réjouira donc que les responsables de l'athlétisme français n'aient pas adopté l'attitude négative qui a toujours été celle de leurs homologues britanniques depuis la création outre-Manche, en 1958, du Club des athlètes internationaux, et qu'ils se soient montrés ouverts au dialogue.

Toutefois, il est possible de voir dans cette position conciliante une simple mesure dilatoire. Assaillis par de multiples problèmes épineux, les dirigeants de la F.A.A. n'ont-ils pas cherché à obtenir un répit ? La présence à cette réunion des deux capitaines des équipes de France féminine et masculine, Sylvie Telliez et Guy Drut, lesquels ne font pas partie du bureau provisoire de l'association, donnerait en tout cas à penser qu'ils ne désespèrent pas d'entretenir une certaine confusion. Quant à la question fondamentale de savoir si les athlètes pourraient avoir deux représentants au sein du comité directeur de la F.A.A., elle aurait été éludée.

Sans doute n'est-il pas aisé de répondre tranquillement à une demande qui prend une forme tout à fait nouvelle dans la situation actuelle du sport français. Il n'en demeure pas moins qu'on aurait tort de spéculer sur l'inexpérience d'interlocuteurs qui, pour être novices, n'en sont pas moins sérieux et responsables. Ou alors faudrait-il considérer avec ses détracteurs que le sport n'est rien d'autre qu'une activité infantile ? Les animateurs de l'Association des athlètes français ont la volonté de prouver le contraire.

R. P.

Volley-ball

LA POLOGNE CHAMPIONNE DU MONDE

C'est finalement la Pologne qui a remporté, à Mexico, le titre de champion du monde de volley-ball, la deuxième place revenant à l'Union soviétique et la troisième au Japon.

La partie décisive, qui opposait la Pologne au Japon, s'est déroulée devant dix-huit mille spectateurs à l'auditorium de la capitale mexicaine. La Pologne l'a emporté par 13-15, 15-7, 15-11 et 17-15 après un match acharné, notamment au dernier set : alors qu'ils menaient par 10-2, les Polonais n'ont pu empêcher leurs adversaires d'égaliser à 15 partout. La partie a duré deux heures et demie.

Le Tournoi de Paris de tennis

L'ATMOSPHÈRE RÉFRIGÉRANTE DU PREMIER TOUR

Première journée du Tournoi de Paris, lundi 28 octobre, sur le court du stade de Coubertin. Bonne chaleur ambiante, répandue, ô miracle ! par les calorifères, mais atmosphère réfrigérante des matches du premier tour suivis par une centaine de spectateurs. Quelques professionnels itinérants ont poussé la balle, les yeux usés à force de la poursuivre sous toutes les latitudes, mais, heureusement pour eux, peu inquiétés par nos joueurs. Ceux-ci étaient, ces derniers jours encore, dûment chapitrés par les augures de la Fédération pour se sortir de la ligne de fond et passer à l'offensive à outrance à la volée.

L'agressivité, « c'est la méthode, c'est la méthode », *comme on chante dans Offenbach. Hélas ! nos espoirs se sont aussitôt « ramassés » : Caujolle et Casa n'ont pas passé le cap des éliminatoires, et, à ce premier tour, Jean-Louis Haillet (par Salomon), Meyer (par Pasarell), Deblicker (par Ashe), Contet (par Fillol), Hagelauer (par Van Dillen), ont été reconduits au vestiaire. Restent en lice Proisy, Dominguez, N'Godrella et surtout Jauffret, qui rencontre, ce mardi en fin de journée, le gaucher brésilien Koch. Partie à suivre.*

O. M.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra-Studio, 20 h. 30 : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Hernani.
Odéon, 20 h. 30 : La nostalgie, camarade...
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Amalia Rodriguez.
Théâtre de l'Est Parisien, 20 h. 30 : Ubu à l'Opéra ; Petit TEP, 20 h. 30 : Brocabric.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Et à la fin était le Bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12 rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : le Coït interrompu.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : les Portes claquent.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : la Terrine du chef ; 20 h. : Tonton Couteau ; 21 h. 30 : Occupations.
Daunou, 21 h. : Hello Douby.
Espace Cardin, 21 h. : Khôms.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : l'Orestie.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Buffet-Bontemps ; 22 h. : Molly Bloom.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 45 : Bonne fête Amandine.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Questions de civilité ; 22 h. : Henri Gougaud.
Nouveautés, 20 h. 45 : la Chambre mandarine.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le Palace, 20 h. 30 : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Plaisance, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : l'Eveil du printemps.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Tertre, 21 h. : la Dame au petit chien ; la Paix de ménage.
Théâtre des Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Nuit de guerre dans le musée du Prado. — La Resserre, 21 h. : le Soleil foulé par les chevaux. — Grand Théâtre, 21 h. : Danse.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la SID.
Théâtre Essaïon, Salle I, 20 h. 20 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou ; salle II, 20 h. 30 : Phèdre.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : Trotski à Coyoacan.
Théâtre de la Nouvelle-Comédie, 20 h. 30 : Zalmen ou la folie de Dieu.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude ; Petit-Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Entre chien et loup.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin prend le manche.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Les blondes préfèrent les hommes ; 20 h. 30 : Choco, prognathe ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : Chansons interdites.
Au Vrai Chic Parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h. 30 : Poussez les murs.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Ph. Pouchain ; 22 h. : P. Pechin et S. Joly.
Café de la Gare, 20 h. : Just quick sweet dreams ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. 30 : Femmes parallèles ; 21 h. 30 : Huis clos ; 23 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 24 h. : Show Chebe.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett.
Le Jour-de-Fête, 21 h. 30 : J.-C. Abadie, Laville ; 23 h. : J. Mauzac ; 23 h. : Ch. Mousset.
Petit Casino, 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : le Beau rôle.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Jean Vasca.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Caf' Conc de Paris, 21 h. : Coluche.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta !
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro, Baden Powell.
Renaissance, 21 h. : Pauline Julien.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.
Henri Varna-Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : les Aventures de Tom Jones.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : La p'tite bai-baisse qui monte.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : New Japan Philharmonic, dir. S. Ozawa (Strauss, K. Anjo, T. Ichiyanagi, N. Yamamoto, Beethoven).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orquestra Sinfonica Brasileira, dir. I. Karabtchewsky (Prokofiev, Dvorak, Villa-Lobos, Nobre).

La danse

Palais des Sports, 21 h. : Ballet folklorique polonais Mazowsze.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Nour Kil, théâtre de la danse.

Les théâtres de banlieue

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Mort Schuman.

Festival d'automne

Théâtre des Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Théâtre Récamier, 20 h. 30 : l'Eveil du printemps.

Mardi 29 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 30 octobre au 5 novembre

A.C.T.-Alliance française (346-03-13), Me. à 16 h. 30, J., V., L., Ma. à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers.
Café d'Edgar (326-13-66), Me. à 14 h. et 16 h. : Philippe Pouchain, mime ; S. et D. à 14 h., 15 h. 30 et 17 h. : Spectacle audiovisuel.
Cartoucherie de Vincennes, Me., S. et D. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Atelier du chaudron.
Charles de Rochefort (522-08-40), Mer. 14 h. 30 : la Fabuleuse Histoire de Clair de Neige.
Jardin d'acclimatation (624-10-80), Me. et S. à 15 h. et 17 h. : Cinéma ; Me., S. et D. à 15 h. et 16 h. : Guignol.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), Me. et D. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, S. à 15 h. et 16 h. : Cendrillon.
Jardin des Tuileries (073-05-19), Me., S. et D., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (326-02-87), Me. et S. à 15 h. : Marionnettes.
Parc de Vincennes (808-16-82), Me., D. à 15 h. 30 et 16 h. 30 : Gédéon.
Théâtre de la Cité internationale (589-38-69), Me. à 15 h. : Chantefleurs et chantefables.
Théâtre 13 (589-05-99), Me. à 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), Mer. 15 h. : Le Petit Chaperon rouge sauvé par les Trois Petits Cochons.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : M. Smith au Sénat, de F. Capra ; 18 h. 30, She Married her Boss, de G. La Cava ; 20 h. 30, Theodora devient folle, de R. Boleslawsky ; 22 h. 30, Cette sacrée vérité, de L. Mc Carey.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
AMARCORD (It., v.f.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).

Les films nouveaux

REFROIDI A 99 %, film américain de John Frankenheimer, avec Richard Harris. — V.O. : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Liberté-Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LES BICOTS NEGRES VOS VOISINS, de Med Hondo. — v.o. : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
ON N'EST PAS SERIEUX QUAND ON A DIX-SEPT ANS, film français d'Adam Pianka. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE TROISIEME CRI, film suisse d'Igaal Niddam, avec Jacques Denis. — Luxembourg, 6e (633-97-77), Studio République, 11e (805-51-97).
L'EXECUTEUR NOIR, film américain de Gordon Douglas. — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41).
QU'EST-CE QUE JE SUIS VENU FOUTRE DANS CETTE REVOLUTION, film italien de Sergio Corbucci, avec Vittorio Gassman. — v.o. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BORSALINO AND CO, film français de Jacques Deray, avec Alain Delon. — Danton, 6e (326-08-18), Le Paris, 8e (359-53-99), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), La Rotonde, 6e (633-08-22), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GIFLE, film français de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura, Annie Girardot, Isabelle Adjani. — Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70).
ONCE, film américain de Morton Heilig ; Studio de l'Etoile (17e) (ETO 19-93).
LES MURS ONT DES OREILLES, film français de Jean Girault, avec Louis Velle. — Boul'Mich, 5e (551-44-11), Galaxie, 13e (331-76-86), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Odéon, 14e (580-03-75), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE de la MADELEINE — Lundi 4 novembre à 21 heures — Loc. Durand (Werner)	COMITE NATIONAL pour les COMMEMORATIONS MUSICALES — HOMMAGE NATIONAL à GABRIEL FAURÉ « REQUIEM » CANTIQUE de RACINE, MESSE BASSE, MOTETS — Jocelyne CHAMONIN, Gérard SOUZAY — Maîtrise G. Fauré, CHŒURS de la MADELEINE, ENS. VOCAL S. CAILLAT, ORCHESTRE PHILHARMONIQUE des PAYS de la LOIRE — Dir. : Louis FOURESTIER	ESPACE PIERRE CARDIN — Mardi 5 novembre à 20 h. 30 (P.e. Werner.)	PORTRAIT DE COSTIN MIEREANU (créations) LES SOLISTES d'ARS NOVA
SALLE GAVEAU — Lundi 4 novembre à 21 heures (Valmalète.)	ERIC HEIDSIECK — HAENDEL — Suites (3e Concert) avec l'Harmonieux Forgeron — reporté du 28 octobre (BILLETS VALIDES.)	EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN (Mo : Bac.) — Mercredi 6 novembre à 20 h. 45 — Location : Eglise et Durand (Werner.)	J.-S. BACH — LA PASSION SELON SAINT JEAN — J. Chamonin, I. Rass, Théo Altmeyer, Ph. Huttenlocher, Ch. Tréguier — Ensemble ANOSIS — CHORALE BACH — Dir. : Marguerite RUF-AUGST
SALLE GAVEAU — Mardi 5 novembre à 20 h. 30 (Werner.)	RECITAL DE PIANO ALAIN NEVEUX — Schubert : Sonate posthume — Bartok : Sonate — Debussy : 12 Etudes	CERCLE INTERALLIE — 33, Faubourg-Saint-Honoré — Mercredi 6 novembre à 21 heures (Kiesgen.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE — Cécile CHAUVERON chant — Elisabeth SAGLIER piano — Quatuor ELYSEEN — Bach, Fauré, Brahms
		THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Jeudi 7 novembre à 20 h. 30 (Valmalète)	Après son éclatant succès au Concours Rubinstein — Récital du pianiste américain Eugène INDJIC — Chopin, Debussy, Strawinsky
		SALLE GAVEAU — Vendredi 8 novembre à 21 heures (Valmalète.)	RECITAL DE LA PIANISTE JAPONAISE KAZUKO NAGATOMI — J.-Ch. Bach, Schumann, Debussy

SPECTACLES

Cinéma

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), la Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Bretagne, 6e (222-57-97).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41). Mistral, 14e (734-20-70).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (It., v.f.) (**) (en relief) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16). Quartier-Latin, 5e (326-84-65). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), Studio Cujas, 5e (033-89-22). Arlequin, 6e (548-62-25). Triomphe, 8e (225-45-76). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 13e (343-79-17). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Plaza, 8e (073-74-55)
ERICA MINOR (Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84). Ermitage, 8e (225-15-99). Caméo, 9e (770-20-89). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Murat, 16e (288-99-75)
FROGS (A.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Normandie, 8e (359-41-18). Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Max-Linder, 9e (770-40-04). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Caravelle-Pathé, 18e (387-50-70).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Michel, 5e (326-79-17). Bonaparte, 6e (326-12-12) : (v.f.) : Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03). Biarritz, 8e (359-42-33). Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). Telstar, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (734-20-70). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) Murat, 16e (288-99-75)
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Royal-Passy, 16e (527-41-16)
HISTOIRE D'A (Fr.) (**) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72). St-Germain-Village, 5e (633-87-59). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)
ILLUMINATION (Pol., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
KID BLUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82) Cambronne, 15e (734-42-96)
LA PROPRIETE C'EST PLUS LE VOL (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marais, 4e (278-47-86). - V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LARRY LE DINGUE, MARRY LA GARCE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08)
LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT (Cub., v.o.) : la Pagode, 7e (551-12-15)
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette 4 et 3, 5e (033-35-40). 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). A.B.C., 2e (236-54-55). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Marignan, 8e (359-92-82). Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
NOUS VOULONS LES COLONELS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Grand-Pavois Bâbord, 15e (531-44-58)
RUBY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SECRET (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Concorde, 8e (359-92-84) Mercury, 8e (225-75-90). Lumière, 9e (770-84-64). Maxeville, 9e (770-72-87). Fauvette, 13e (331-60-74). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Mayfair, 16e (525-27-06). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Moulin-Rouge, 18e (606-63-26). Ermitage, 8e (359-15-71)
S.P.Y.S. (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02). Magic-Convention, 15e (828-20-32). Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
LA TERRE PROMISE (Chil., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91). 14-Juillet, 11e (700-51-13)
VERDICT (Fr.) : Gaumont-Champs-Elysées-II (s.f.), 8e (225-67-29) St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) Athéna, 12e (343-07-48). Montréal-Club, 18e (607-16-81)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

(PUBLICITÉ)

20e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

PROGRAMME

29 OCTOBRE — Projection cinématographique d'un film algérien à 20 h. 30 « l'Héritage », de Bouamari, Palais des Congrès, Porte Maillot.

30 OCTOBRE — GALA DE VARIÉTÉS ET RÉCEPTION à 19 h., salle « Grange aux Belles », 33, rue de la Grange-aux-Belles, Paris (10e).

31 OCTOBRE — GRAND GALA DE BOXE à 20 h. 30, équipe de l'Amicale, avec les champions d'Algérie 1974 : Allik, Nini Hocine, Ghalloul, Ould Makhloufi, Salle des fêtes de Saint-Denis.

1er NOVEMBRE — RÉCEPTION : Cercle Iben Badis, 71, rue Saint-Jacques, Paris (5e). Projection de films algériens :
— PARIS : « l'Héritage », « le Doigt dans l'engrenage ».
— LYON : « Libération ».
— MARSEILLE : « Zone interdite ».
— NANCY : « Hassen Terro s'évade ».
— ORLÉANS : « Vent des Aurès ».
— ROUBAIX : « Bataille d'Alger ».
RÉCEPTION et REPAS offerts par les commerçants algériens à leurs pensionnaires.
GRAND GALA DE KARATE à 20 h., salle Lionel-Terray à ANTONY, équipe de l'Amicale contre Sporting International Karaté-Club.
RENCONTRE DE JUDO à PERSAN, à 15 h., gymnase de PERSAN-BEAUMONT, équipe de l'Amicale contre C.S.M. Persan.

2 NOVEMBRE — MEETING à MARSEILLE au Palais des Congrès.

3 NOVEMBRE — GRAND MATCH INTERNATIONAL DE FOOTBALL, 15 h., Parc des Princes, PARIS, Equipe nationale d'Algérie contre Paris-Saint-Germain.

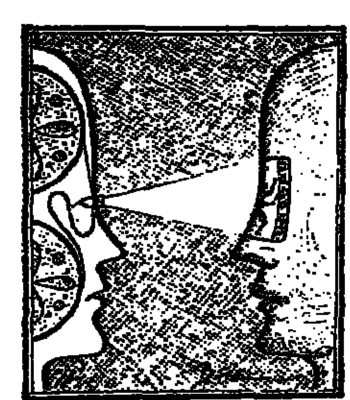
AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

3-5 NOVEMBRE — RÉCEPTIONS COMMUNES AMICALE-CONSULATS

Pour les programmes détaillés, voir délégations régionales de l'Amicale.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Les malaises de la comédie italienne

● Sur la terrasse d'un palais baroque, un officier en uniforme de parade écoute avec recueillement *un chœur des Puritains* joué sur un phonographe. Dans la cour du palais, des soldats fusillent, à la chaîne, des hommes mal vêtus. Une foule silencieuse regarde, accrochée aux grilles de la cour... Cela se passe au Mexique vers 1910, et c'est l'épilogue d'une révolution à laquelle ont participé malgré eux deux Italiens, un prêtre et un acteur minable, dont un retour en arrière va conter l'histoire dans « Mais qu'est-ce que je suis venu foutre au milieu de cette révolution ? », de *Sergio Corbucci*.

Ouverture splendide et insolite : sommes-nous dans un drame, dans une comédie ? Nous sommes dans une comédie italienne, c'est-à-dire dans un genre qui joue sur l'ambiguïté et les ruptures de ton et que le public français, même avec des « auteurs » comme Lattuada, *Monicelli et Risi, ne goûte* pas tellement. Et ce film est de Sergio Corbucci, metteur en scène de péplums et de westerns qui n'a pas grande réputation. Or c'est une œuvre très intéressante, un apologue « distancié » par l'exotisme et des situations de vaudeville sur la fonction d'acteur dans la politique. Placé sous le signe de l'imposture — dans une ville des Etats-Unis, on l'a pris pour un nègre et pourchassé parce qu'il se promenait maquillé en Othello, — Vittorio Gassman, organisateur et interprète de mauvais spectacles, traverse la révolution mexicaine comme un spectacle absurde dont il voudrait ne rien savoir, mais dans lequel il est toujours forcé de jouer un [mauvais] rôle. Accompagné du brave prêtre qui, lui, se fie toujours à la providence — et la providence vous a ici de ces *tour !* — Gassman se trouve jeté, dix fois, d'un camp à l'autre, des révolutionnaires aux fédéraux, ne reculant devant aucune lâcheté, aucune trahison pour sauver sa peau. Après avoir pris le costume de deux figures mythiques : Garibaldi et Zapata, il assume spontanément un rôle vrai. Mais sait-on jamais où est la vérité avec les acteurs ?

Les effets, les scènes comiques — jusqu'au grotesque, — ne manquent pas dans ce film par ailleurs très spectaculaire. Mais l'ambiguïté revient toujours. A peine a-t-on ri qu'on est détourné vers des idées sérieuses, des jeux inquiétants. Les références à la tragédie shakespearienne dénaturée par un cabotin, aux opéras de *Bellini* et de *Verdi* manipulés par un militaire, ne sont que signes entre d'autres. Le cinéma populaire italien reflète, décidément, un malaise profond.

JACQUES SICLIER.

★ Publicis-Matignon (v.o.) ; Montparnasse 83, Maxéville, Clichy-Pathé (v.f.).

■ Plusieurs erreurs de transcription ont dénaturé le sens de certaines phrases du compte rendu du film de Med Hondo, « les Bicots nègres, *nos voisins* », *dans* « le Monde » du 29 octobre. Le premier film de Med Hondo s'appelait « Soleil O » et non « Soleil d'or », comme il a été écrit dans nos premières éditions. D'autre part, ce premier film a été présenté à la Semaine internationale de la critique, à Cannes, et au quartier Latin, sous l'égide de la revue « Positif », et non à « la Semaine internationale de la revue Positif », phrase qui représente un modèle de *raccourci*.

■ Une exposition consacrée à la peinture et à la sculpture danoises contemporaines est inaugurée, ce mardi 29 octobre, à 17 h. 30, à la Maison du Danemark, 142, Champs-Elysées.

■ Une messe est célébrée le mercredi 30 octobre à l'église Saint-Philippe-du-Roule, à la mémoire du producteur - distributeur de films *Georges Lourau*.

Théâtre

« L'ÉVEIL DU PRINTEMPS »

L'acteur et chansonnier allemand Frank Wedekind (1864-1918), dont la pièce Lulu *a inspiré le livret d'un opéra d'Alban Berg, avait écrit en 1890 cet* Eveil du printemps, *où il met en scène de jeunes garçons et filles qui font l'apprentissage de la sexualité. Œdipes, masochismes, d'autres phénomènes, annoncent sans conteste les découvertes de Freud.*

Un dialogue sobre et raide, que traverse parfois une vague de poésie, des personnages très analysés mais animés avec un certain automatisme, un didactisme souriant, un assemblage abrupt de scènes tantôt elliptiques, tantôt disertes, donnent aujourd'hui à l'Eveil du printemps *un air de jeunesse.*

« Je crois que l'œuvre agit de façon d'autant plus saisissante qu'elle est jouée innocente, ensoleillée, rieuse », écrivait Wedekind. Il précisait : « La pièce, si on en accentue le tragique et la passion, risque de produire un effet rebutant. »

C'est bien l'effet qu'a obtenu Brigitte Jaques, dont la mise en scène confisque à l'Eveil du printemps *sa fraîcheur et sa gaieté. L'ambiance est constamment celle de la punition. Un décor nu, glacial, traversé par une poutrelle de fer, une lumière de fin janvier, et surtout une direction d'acteurs aberrante, qui les fait parler comme des pions débiles, rabaissent cette pièce assez merveilleuse au rang d'une pédanterie morne.*

Les spectateurs capables d'affronter un dur ennui trouveront néanmoins à cet Eveil du printemps *un ton singulier, un style. Le texte truand-macaronique de Jacques Lacan, qui ouvre le programme, est d'ailleurs là pour avertir le public que ce spectacle affligeant n'est pas de la petite bière.*

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Récamier. 20 h. 30.

Télévision

Le « SOCRATE » de Rossellini

Il faut vraiment du génie pour avoir l'air d'inventer les dialogues de Platon. Pour les faire se lever sous les pas d'un Socrate qui ressemble à Soljenitsyne, en plus robuste, en plus rond. Qui sillonne les pavés d'Athènes, l'Athènes investie par Sparte, à peine une bourgade, un village cramponné aux flancs de l'Acropole — dommage de voir cela en noir et blanc. L'Athènes des trente tyrans, bruissante, enfiévrée, parcourue de rumeurs, de propos entrechoqués, colportés de coins de rue en tables de banquet. Rien de la carte postale, rien non plus de la luxueuse reproduction sur toile façon Visconti. Une image d'Athènes.

Et un portrait de Socrate d'une belle, d'une lumineuse simplicité. Si complètement honnête, si transparent, qu'on suit sans effort le cheminement d'une pensée imprévisible pour l'époque et radicalement contestataire. Les souvenirs scolaires surgissent et puis s'effacent au hasard de rencontres en forme d'affrontements, jeux fertiles de l'esprit. Chasse aux sophismes, recherche de nouvelles définitions. Qu'est-ce que l'intelligence, la beauté, la connaissance ou la piété ? Qu'est-ce que la démocratie ?

Même le « tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien » rend un son neuf dans la bouche de Jean Sylvère. A l'écouter, on se demande quel sort rencontrerait aujourd'hui, dans notre cité livrée depuis tant d'années aux sophismes structuralistes, le bon sens, j'entends par là le sens commun, d'un nouveau Socrate ? A ce niveau de qualité, de probité, la vulgarisation rejoint la création. On ne remerciera jamais assez Rossellini. N'est-ce pas le plus beau rôle de la télévision que d'ouvrir ainsi à des millions de gens les portes de la réflexion.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Lundi 28 octobre, première chaîne. La seconde partie devait être diffusée ce mardi, mais doit être repoussée a umardi 5 novembre en raison de la mise en place d'un programme minimum décidée par la présidence de l'O.R.T.F.

Musique

Les « Contes d'Hoffmann »

(Suite de la première page.)

Toutes les scènes d'intérieur se dérouleront en plein vent, même l'agonie de la jeune poitrinaire Antonia, même le bal de l'automate, Olympia, une petite merveille de la cybernétique (qui a coûté 150 000 francs avec ses quatre moteurs et ses deux petits ordinateurs), incapable cependant de faire le minimum de gestes demandés par l'action.

Dans ce décor évoluent de ravissantes figurines romantiques (costumes de Jacques Schmidt) aux couleurs froides et propres, sans *excentricité, ouvrières,* bourgeois, prostituées (dès le prologue et devant la « maison close » où opère Giulietta) ; mais le physicien barbu Spalanzani se déplace à toute allure dans son fauteuil d'infirme à roulettes, et le diable trinitaire dispose d'un cheval noir et d'un coupé, d'un gigantesque compas pour encercler les âmes et d'un magnifique assortiment de longues-*vues pour regarder les femmes à* l'intérieur des maisons. Rien que de naturel à cela et de conforme à « cette habileté à donner des formes réelles aux plus étranges fantaisies » dont Théophile Gautier louait Hoffmann, Chéreau réussissant par ailleurs à merveille quelques tours de prestidigitation comme celui de voler au héros son reflet grâce à un très beau jeu de miroirs analogue à celui de « la Dispute », ou bien l'apparition du fantôme de la mère par-delà le fleuve, avec son ombrelle, vision idyllique et maléfique comme une *image* de Bob Wilson ou de Visconti, qui, malheureusement, se matérialise à l'excès. Il y a donc dans cette *réalisation* un incontestable fantastique, un onirisme subtil ; *reste à savoir si c'est celui* d'Offenbach ? Je ne le pense pas. D'E.T.A. Hoffmann ? Peut-être. Mais l'on reste glacé comme devant tel admirable tableau de Chirico.

La mort est partout présente, et plus encore que chez Offenbach, avec cette belle vision de quatre hommes portant *un cercueil dans la* rue déserte, gratuitement, pour la beauté du coup d'œil ; et Hoffmann meurt, littéralement, d'éthylisme. Mais cette mort n'a pas *l'ultime frémissement, le sursaut,* l' « *activité* », pourrait-on dire qu'elle revêtait chez le musicien qui luttait contre elle et fut vaincu, la plume à la main, alors qu'il achevait son opéra. Ici c'est la froideur des croque-morts et des actes de décès.

Chéreau a pris de la distance avec cette œuvre éminemment populaire, en supprimant les récitatifs d'Ernest Guiraud et en les remplaçant par des textes originaux d'Hoffmann (ou de Chamisso) qui voient en effet souvent plus loin que le livret de Barbier, mais aussi, ce qui est plus regrettable, en réduisant certains airs et en aménageant les paroles. Tout ceci passe relativement inaperçu à l'Opéra (sauf la très discutable permutation des tableaux d'Olympia et de Giulietta, justifiée par des arguments spécieux) avec des chanteurs qui n'ont pas tous une diction de comédien et dont certains sont étrangers (Nicolaï Gedda et Tom Krause). De plus, ces modifications ne changent pas vraiment l'intrigue, et c'est la musique qui reste primordiale, mais elle a pris, avec la distanciation de la mise en scène, une sorte de raideur qui lui fait perdre son âme, comme Peter Schlemihl a perdu son ombre.

Ce n'est pas la faute de Georges Prêtre, qui dirige la représentation dans l'esprit le plus traditionnel qui soit, sans raffinement particulier, ni de Nicolaï Gedda, dont la voix un peu grisonnante et tassée n'entame en rien l'élan et la chaleur humaine d'un Hoffmann à bout de course mais toujours prompt à l'illusion passionnée. On regrette que le haut-parleur étranglé soit l'unique moyen d'expression d'Eliane Manchet, dont les prouesses vocales se seraient épanouies en même temps que les gestes d'une femme-auto-*mate qui nous eût laissé une* délicieuse incertitude. Comme Régine Crespin (Giulietta) est dans une dangereuse méforme vocale avec un aigu saturé (le public le lui fit cruellement sentir), il ne restait que Christiane Eda-Pierre pour nous charmer, Antonia, à la virtuosité et aux demi-teintes aussi exquises que son jeu, ainsi que Francine Arrouzau, excellente dans le rôle du fantôme de la mère. Les rôles masculins mettaient en valeur Michel Philippe, Jacques Loreau, Joseph Rouleau, Michel Sénéchal, Marc Vento, et surtout Tom Krause, incarnant les trois rôles diaboliques, avec un flamboiement glacé digne de Chéreau et noircissant avec quelque dureté une voix qui n'est peut-être pas *tout à fait assez grave. Les chœurs* excellents de Jean Laforge étaient parfois un peu décalés en raison d'un difficile jeu scénique.

L'entrée de Patrice Chéreau à *l'Opéra est un événement important* ; mais elle marque qu'il est peut-être plus difficile encore qu'au théâtre d'infléchir le caractère d'un texte en raison de la musique qui échappe à la prise du metteur en scène, et parfois se venge. Le choix des « Contes d'Hoffmann » était sans doute *risqué* ; Chéreau les a un peu trop tirés dans son sens. Du moins ne les a-t-il pas trahis, et son spectacle mérite d'être contemplé, même s'il n'est pas toujours compréhensible.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 31 octobre, 4, 7, 12 et 15 novembre.

En bref

Cinéma

« Once »

Sous le premier soleil, au bord de la première mer, un bel archange blond s'éveille à la vie. Est-ce un dieu ? On l'appelle le Créateur. Les plantes et les animaux naissent de ses *mains*. Avec un peu de sable et d'eau salée, il façonne une femme aussi blonde que lui... Main dans la main, tous deux dansent et jouent sur la grève, se baignent et se frottent le nez.

A toute cette blondeur, à cette innocence primordiale, s'opposent la noirceur, la soumoiserie, d'un vilain faune, baptisé le Destructeur. Il rate ce que le *Créateur réussit, jusqu'au jour* où, ayant séduit la jolie blonde, il invente le feu et le sado-masochisme.

A partir de là, la légende s'embrouille un peu. Disons seulement qu'au terme d'un farouche combat, le Créateur détruit le Destructeur, et, qu'après avoir fait l'amour avec l'archange, Eve retourne au néant.

Le film de Morton Heilig est muet : à peine quelques cris et quelques grognements. Les images en sont idylliques. Son symbolisme reste mystérieux. Le bien et le mal, le hasard et la nécessité se drapent ici d'une poésie parfois insistante, mais qui rend hommage à la beauté du monde. Dépaysement assuré.

J. B.

Musique Pop

Le Texan et l'Irlandais

Johnny Winter. On l'avait vu pour la dernière fois au Festival de Bath, en juin 1970. Ensuite, on avait un peu perdu sa trace, on savait ses ennuis de santé et la nécessité qui en découlait de s'éloigner, de se couper de la musique, des rêves, de la vie.

Revoici aujourd'hui le Texan albinos, grand et maigre, donnant une impression de fragilité que veut démentir la voix, le jeu fluide à la guitare et la musique ressentie avec une profonde excitation.

Johnny Winter est né avec le blues, en écoutant *Howlin'Wolf*, B.B. King et les musiciens de Chicago. Les longs morceaux de rock qu'il joue la plupart du temps aujourd'hui coulent en ligne droite, ne s'embarrassent pas de recherche formelle, sont offerts avec une énorme générosité. C'est déjà de la bonne vieille musique, mais simple et directe. Et c'est beau, tonique.

Dommage que lundi soir, au Palais des Sports, la sonorisation, ait été médiocre.

Rory Gallagher devrait être mieux connu en France. D'abord parce que cet Irlandais né à Cork et qui se lança il y a une dizaine d'années dans le « hard rock » se roule dans une musique aux couleurs directes et fortes, parfois agressives, mais qui n'exclut pas l'exploitation sonore, dans des ballades, dans des rocks qu'il jette rageusement, avec toute son énergie, sans ostentation comme la mode l'exige, le plus naturellement du monde.

Ensuite parce qu'il est l'un des rares chanteurs blancs à se rapprocher, avec sa voix rauque, du « feeling » noir. Rory Gallagher joue et chante superbement le blues, avec une passion qui le conduit comme à l'intérieur même de cette musique et de son âme. Pour le blues, Gallagher utilise évidemment la guitare sèche mais il joue aussi avec un steel-guitare et une mandoline et il est solidement accompagné par un petit groupe qui lui donne la pulsation nécessaire. Rory Gallagher était à l'Olympia samedi, dans le cadre d'un Musicorama. Mais on peut aussi faire connaissance avec lui par le disque, par son dernier album, « Irish Tour 74 » (Polyder).

CLAUDE FLÉOUTER.

UN LIVRE

L'épopée de la contre-culture

★ LE JEUNE LION DORT AVEC SES DENTS, génies et faussaires de la contre-culture, de Michel Lancelot. Albin Michel, 338 pages, 28 francs.

Longtemps, les chiens ont obéi aux hommes. Serviles, fidèles, dociles, ils se sont tus — *des siècles,* des millénaires durant. Beaucoup, heureux de leur sort, vendaient leur âme pour un sucre.

Certains, pourtant, observaient. Le *mouvement* des lèvres, la sonorité de chaque mot, rien ne leur échappait du langage humain. Le jour où, enfin, un chien se mit à parler, la longue et brutale domination des hommes prit fin. Le règne de la culture canine était advenu...

Clifford D. Simak, qui publia en 1952 *Demain les chiens*, roman célèbre chez les amateurs de science-fiction, ne tire pas la leçon de l'histoire. Avec malice et vivacité, Michel Lancelot, aujourd'hui, le fait pour lui.

Les chiens ? Tous ceux qui ont porté sagement, depuis toujours, le collier de la culture, attentifs aux ordres du pouvoir, fiers d'être si bien dressés. Pourtant quelques-uns ont déjà *commencé à prendre la parole* et à rejeter le langage des maîtres, à saper les valeurs morales et à mettre l'imagination au pouvoir. L'histoire de la contre-culture a commencé.

L'expression, *made in U.S.A.*, ne désignait jusqu'à présent que les découvertes des jeunes marginaux américains, bientôt reproduites en Europe : communautés, presse *parallèle*, cinéma *underground*, pop'music, parfumés de hachisch et colorés d'hallucinogènes. Derrière ces apparences, une mutation profonde : le refus de l'autorité, le mépris de la hiérarchie, l'indifférence envers la réussite sociale, la jouissance de l'instant, supplantent massivement le travail, la famille et la patrie. Mais aussi la révolution : plus question d'attendre les lendemains qui chantent. C'est aujourd'hui ou rien. La contre-culture décrète l' « état de bonheur urgent », comme dit joliment Lancelot.

Tout le mérite de son livre est d'abord de faire *mesurer* l'enjeu de cette rébellion culturelle. Pas question de détruire concrètement les vieux héritages, encore moins de retourner à la barbarie. La critique systématique, la dérision, le jeu perpétuel, suffisent pour échapper à tous les dogmatismes. Il s'agit avant tout de libérer toutes les forces — toutes les formes — créatrices. *Celles de tous et de chacun,* pour en finir une bonne fois avec « *les feux rouges de la création artistique et les passages cloutés de la littérature, les C.R.S. qui triquent, les historiens qui truquent, les députés qui troquent* ».

Illusion ? Michel Lancelot dit non avec une belle vigueur. Parce qu'il y a pas mal de temps déjà que s'écrit l'épopée de la contre - culture. Tout n'a pas commencé vers 1950 aux Etats-Unis, comme Theodore Roszack et bien d'autres ont voulu le faire croire. La *beat generation*, le mouvement hippie, n'ont pas surgi du néant, pas plus que mai 68 n'est l'origine absolue de la contestation. Si la subver*sion culturelle d'aujourd'hui* avait une date de naissance, ce serait plutôt un certain 8 février 1916. Arp, Tzara et Huelsenbeck fondaient ce jour-là, quelque part à Zurich, le mouvement dada.

De l'explosion des années 20 aux conspirations actuelles de *l'underground*, Lancelot esquisse l'étourdissante saga de ce désir de liberté. Breton, Duchamp, le Bauhaus, René Daumal et le Grand Jeu, les répressions nazie et stalinienne, le « bouillon de culture » de Saint-Germain-des-Prés, Isou et les lettristes, Debord *et les situationnistes, mille autres* encore, défilent dans sa lanterne magique en couleurs...

Brillant, acide, provoquant, ce livre, qui est à sa façon un *texte de combat*, annonce que, bientôt, le « jeune lion » se réveillera. Avec ses griffes.

ROGER-POL DROIT.

PRESSE

La presse et le profit

(Suite de la première page.)

On énumère aussi la création d'une délégation générale à l'information, le démantèlement de feu l'O.R.T.F. et la nomination à la tête des sociétés qui en sont issues de dirigeants choisis par le pouvoir. M. Simon Nora de la direction géné- enfin l'éviction, attendue, il est vrai, depuis longtemps, de M. Maurice Siegel de la direction générale d'Europe 1 et, pourquoi pas, le renvoi de rale de la librairie Hachette. Manœuvres, bouleversements, réformes, choix, exclusions, voilà qui justifie une fois de plus, n'est-ce pas, les protestations contre la mainmise du pouvoir sur la presse et l'information, les appels à la défense de la liberté menacée ?

Malheureusement, ce n'est pas si simple, et un tel amalgame contribue, loin d'éclaircir les choses, à compliquer et à obscurcir un peu plus les données de la situation. Le public, dans la mesure où il s'y intéresse, ne s'y reconnaît plus. Convaincu que tout cela ne le concerne guère, ou qu'au fond il n'y peut rien, il se dit qu'après tout il y aura toujours des journaux, des postes de radio et trois chaînes de télévision, que tout ce remue-ménage est, tout compte fait, moins grave et préoccupant que la hausse des prix, les fermetures d'entreprises, le ralentissement de l'activité économique, les progrès du chômage.

Le public, en l'occurrence, n'a pas tort. Car en lui présentant les derniers épisodes de la crise de la presse, comme on le fait trop souvent, on confond des affaires qui, en apparence du moins, ne sont pas de même nature et semblent n'avoir aucun lien entre elles.

Or, ce lien existe bel et bien, et il se nomme l'argent. Car c'est moins le pouvoir politique qui est en cause dans ces divers épisodes que la gestion capitaliste dans sa brutalité, avec sa loi d'airain : le profit. Le pouvoir s'efforce simplement de tirer son épingle d'un jeu dont il n'est cependant pas le maître et où il fait plutôt figure de comparse.

Concentration

Le rachat de *Paris-Normandie* et l'O.P.A. manquée du *Républicain lorrain* sur *l'Est républicain* s'inscrivent dans le grand mouvement de concentration de la presse écrite, à Paris et en province, en France et à l'étranger. Mais à Rouen, malgré le changement de propriétaire, les responsables et les membres de la rédaction sont pour la plupart restés finalement en place, et il ne semble pas, du point de vue du lecteur, que les positions du journal soient fondamentalement modifiées. De Metz à Nancy, si l'on soupçonne bien quelles influences locales s'affrontaient, on ne discerne pas clairement ce qui oppose ni même différencie l'attitude politique des deux journaux.

L'objet de ces deux opérations, l'une réussie et l'autre manquée, n'est donc pas prioritairement politique, si elles peuvent avoir secondairement des incidences de cette nature. Leur seul moteur est une meilleure rentabilité du capital investi. L'atteinte qu'elles peuvent porter à la liberté de la presse n'est pas évidente. Elle peut consister dans le risque d'uniformisation de l'information fournie qui, à la limite, finirait par provenir d'une source unique et refléter une même idéologie sans qu'aucune voix discordante ne puisse plus se faire entendre. C'est donc, à un niveau modeste étant donnée l'homogénéité relative des tendances entre les journaux et groupes en question, le pluralisme des opinions qui, là, est en question.

Dans la disparition de *Combat*, on distingue le terme de l'histoire particulière d'un homme, d'un « patron » ; et l'idée que cette suppression constitue une atteinte délibérée à la démocratie est contredite par le fait que, si *Combat* portait une telle valeur, il se serait bien trouvé quelqu'un pour racheter le titre et le fonds. Disons plus simplement qu'avec la mort d'un journal, même depuis longtemps moribond et peu lu, c'est une chance du non-conformisme qui disparaît.

L'éviction de M. Maurice Siegel, le renvoi de M. Simon Nora inspirent d'autres réflexions. Charbonnier est maître chez soi. Les propriétaires et administrateurs d'Europe 1 et de Hachette n'auraient-ils pas le droit de changer leurs directeurs ? Or on ne sache pas que M. Sylvain Floirat, co-propriétaire d'Europe 1, ait élevé la moindre protestation, au contraire, contre la décision de M. Denis Baudouin, gestionnaire des parts de l'Etat dans les sociétés privées de radiodiffusion (47 % d'Europe 1). De même, aucune des publications de Hachette n'a contesté, fût-ce d'un mot, la mesure arrêtée par le président du groupe, M. de Roquemaurel.

La politique est peut-être présente à l'arrière-plan dans ces deux changements, elle n'en est pas la raison principale. Peut-être, d'ailleurs, faudrait-il chercher cette raison dans les arcanes des grandes affaires financières plutôt qu'au niveau des seuls problèmes de presse. De toute façon, ce sont les journalistes, là comme ailleurs, qui feront les frais de ces grandes manœuvres, soit qu'ils se solidarisent avec leur directeur évincé comme c'est le cas à Europe 1, soit qu'ils se trouvent à découvert à la suite du départ de celui qui les avait choisis et fait entrer dans le groupe Hachette. Quant à la liberté d'expression et de la presse, nul ne doute qu'elle sera proclamée et défendue par ceux qui, ici et là, se pressent déjà nombreux pour assurer les successions ainsi ouvertes ou sur le point de l'être.

Reste le partage des dépouilles de l'O.R.T.F. Cette fois l'affaire est bien ressentie comme politique et elle l'est en effet pour une part, mais pour une part seulement et non pour l'essentiel, même si c'est au plan politique que se place quasi-exclusivement la critique de la réforme, puis des choix prononcés. Le sens à peine caché de ces bouleversements, on l'a assez dit, c'est la progressive privatisation de l'Office. Le marché est sans mystère : faites une télévision qui plaise, qui ne coûte pas à l'Etat et qui vous assure demain de bons profits ; en échange, nous continuerons à contrôler l'information et, pour plus de sûreté, nous gardons les clefs de la maison.

Ici, ce sont bien les citoyens et pas seulement les journalistes qui font, et doublement — comme contribuables et comme électeurs, — les frais de la combinaison. A ceci près que parmi les porteurs de clefs, nombreux sont ceux qui déjà, et depuis longtemps, étaient chargés de la surveillance de l'Office. Aussi ne voit-on pas pourquoi le public, qui s'accommodait bien de la situation d'hier, ne prêtant guère attention aux protestations qui s'élevaient parfois ici ou là, s'insurgerait contre les dispositions prises pour demain.

Le pouvoir de l'argent

La loi du profit, sinon de la jungle, est l'explication la plus souvent donnée des derniers épisodes de la vie de la presse française écrite ou audiovisuelle. L'atteinte à sa liberté, et par voie de conséquence à la dignité du citoyen, ne procède pas, ou du moins pas directement comme on le proclame trop souvent, d'une volonté oppressive et uniformisatrice du pouvoir politique. Ce dernier n'est guère en l'occurrence — et pas seulement dans ce domaine — que l'agent d'une puissance autrement efficace et déterminée que le gouvernement, que la majorité, que même le chef de l'Etat.

Ce n'est pas nouveau. Le pouvoir de l'argent a toujours joué à plein dans la presse, branche de l'industrie et du commerce au moins comparable par son chiffre d'affaires et le nombre de salariés qu'elle emploie aux Charbonnages ou à la régie Renault. Cependant, l'information n'est pas une marchandise comme les autres. Ceux qui la produisent, la conditionnent, la transforment, l'acheminent et la diffusent engagent dans l'exercice de leur métier beaucoup plus que tous les autres cadres de l'industrie. Ils y apportent non seulement la force du travail et la compétence, mais leurs convictions, leur conscience, presque leur âme et parfois jusqu'à leur liberté ou leur vie. Qu'ils revendiquent ou manifestent et, trop souvent, le public n'y verra qu'une défense corporative, des démonstrations classiques pour les salaires ou l'emploi.

Ces revendications-là existent, bien sûr, dans la presse comme ailleurs. Mais ce que les journalistes ne disent pas assez, ce qu'ils ont du mal à faire comprendre et admettre, c'est qu'ils refusent d'être vendus avec les machines et les meubles, comme un élément de l'actif d'une entreprise qui change de mains ou de direction. Le directeur, l'ingénieur, dont la société passe sous le contrôle d'un nouveau groupe, peuvent parfaitement s'en réjouir ou s'en plaindre, du moins n'ont-ils pas le sentiment qu'on exige d'eux qu'ils changent sur-le-champ d'opinion et de philosophie. Dans la presse, ce risque existe, il est constant

Quant au lecteur, à l'auditeur, au téléspectateur, en un mot au citoyen, il est bien, en définitive, la victime de toutes ces manœuvres, mais pas de la façon qu'il le croit généralement. S'il se résigne fort aisément à ces bouleversements et y assiste le plus souvent sans vraiment réagir, c'est qu'on brouille pour lui les cartes, qu'on pipe les dés et qu'on détourne son attention de telle façon que le public sent bien qu'il s'agit d'une partie truquée et, dès lors, s'en désintéresse.

Il n'en reste pas moins que la crise grave que connaît actuellement la presse écrite, jointe au resserrement du contrôle des grands intérêts sur l'audiovisuel, risque de ne laisser finalement s'élever dans notre pays que de très rares voix discordantes et libres face au chœur des bien-pensants.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

Devant les divergences de la majorité et de l'opposition

Le préfet suggère un nouvel examen du dossier des Halles

Le projet gouvernemental sur l'aménagement des Halles va-t-il obtenir une majorité de suffrages au sein du Conseil de Paris ? C'est cette question politique qui est posée au-delà des appréciations sur la valeur architecturale de l'esquisse de M. Bofill, après la première journée de la session extraordinaire, qui réunit les élus parisiens du 28 au 31 octobre. Des divergences sont en effet apparues dès le début des débats, tant au sein des formations de la majorité que de la gauche. Le préfet de Paris a proposé un compromis et un nouvel examen du dossier.

Mme Monique Garnier-Lançon, premier orateur inscrit, a présenté, au nom de la commission permanente des Halles, un rapport soulignant les difficultés financières nées de la suppression du Centre de commerce international. Elle a demandé d'autre part au préfet de Paris de prendre des mesures urgentes imposées par la situation, mais de continuer les études entreprises afin de modifier le projet présenté par le préfet, en intégrant plus étroitement les futurs équipements dans le quartier. Continuation des études jusqu'au 15 juin 1975, mise au point d'un devis financier plus précis, le groupe Paris-Majorité a ainsi exposé la position de ses trente-sept membres par la voix de MM. Pierre-Charles Krieg, président de la commission des Halles, et Christian de La Malène, président de la Société d'économie mixte d'aménagement des Halles.

L'intergroupe Paris - Avenir, quant à lui, avait décidé de demeurer dans le cadre du mémoire préfectoral. Tout en demandant des études plus approfondies sur certains points (équipements collectifs, logements), MM. Philippe Tollu (centriste), Philippe Mithouard (centriste), Lucien Finel (républicain indépendant), Pierre Lépine (centriste), se sont félicités de la décision du chef de l'Etat, qui répond aux vœux des Parisiens par la création d'un espace vert, et amorce ainsi une politique nouvelle de l'urbanisme.

La gauche n'a pas non plus suivi une seule et même voie : les socialistes et radicaux de gauche, refusant de discuter d'une question qui leur était imposée par la présidence de la République, avaient posé la « question préalable » tendant à l'arrêt des débats. Leurs dix voix n'ayant pas suffi à emporter la décision, ils ont quitté la salle. De leur côté, les communistes présentaient un contre-projet : équipements collectifs, logements sociaux, espaces verts, arrêt de la spéculation, restauration des immeubles anciens pa. l'Office H.L.M.

Les élus communistes ont, d'autre part, réclamé une « consultation démocratique » sous différentes formes pour l'aménagement du terrain des Halles.

En fin de séance, le préfet de Paris, M. Jean Verdier, a esquissé le compromis qui pourrait mettre d'accord un nombre suffisant des vingt-trois élus du groupe Paris-Avenir et les trente-sept membres de Paris-Majorité. Il a déclaré en effet :

« *Je tiens à vous préciser que dans sa démarche l'Etat demeure ouvert à toutes propositions de votre part. Cette concertation pourrait prendre la forme d'une commission composée de représentants de l'Etat et de la Ville, qui serait chargée d'étudier, en tenant compte des propositions du présent mémoire et des orientations que vous voudrez bien donner, un projet qui serait soumis dans les délais les plus courts possibles au Conseil de Paris.* »

Ainsi sera-t-il donc permis, une fois encore, aux représentants de l'U.D.R. et aux républicains indépendants d'aboutir à un compromis. Il reste que l'Assemblée n'a pas réglé plusieurs questions fondamentales : où trouver les quelque 300 millions nécessaires pour combler le trou... financier de l'opération ? Comment le Conseil de Paris, qui devra bien en assumer une part, financera-t-il dans les années à venir ses autres projets ?

Mauvaise passe pour les quatre étoiles

Les hôtels de luxe se sont multipliés ces dernières années dans la capitale, qui au lendemain de la guerre en était très démunie. Le dernier en date, le Sofitel-Sèvres (six cent trente chambres quatre étoiles luxe, trois restaurants, deux bars, une piscine, des salles de conférence et les boutiques), vient d'ouvrir derrière le Parc des expositions de la porte de Versailles.

Au moment où la concurrence devenait ainsi plus vive, la clientèle capable de payer dans les 200 F une nuit d'hôtel devenait moins nombreuse. La saison d'été, habituellement médiocre dans la capitale, a été franchement mauvaise cette année, d'où les difficultés de la grande hôtellerie parisienne qu'illustrent, par exemple, les résultats des Méridien.

La société des hôtels Méridien, filiale à 100 %, d'Air France, a fait de mauvaises affaires en 1974. Le déficit de l'hôtel de mille vingt-trois chambres qu'elle exploite, depuis le mois d'avril 1972, porte Maillot à Paris, devrait atteindre, cette année, quelque 8 millions de francs. L'an dernier déjà, cet établissement avait perdu 2,6 millions de francs.

Cela s'explique par les difficultés de la grande hôtellerie parisienne. En outre, pour tenter d'améliorer le coefficient de remplissage de ce palace, ses responsables n'ont pas hésité à « brader » leurs chambres, en faveur des groupes notamment. Enfin, la gestion de l'hôtel serait aussi en cause.

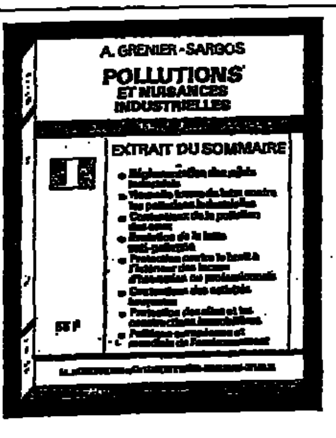
La situation des deux hôtels Méridien de la Guadeloupe et de la Martinique, sans être aussi critique, reste préoccupante.

D'une manière générale, de nombreux observateurs — les syndicats, en particulier — critiquent l'existence des filiales d'Air France et leur multiplication. A leur avis, celles-ci finissent par coûter cher à la compagnie nationale, obligée de leur venir en aide à une époque où les recettes du transport aérien diminuent.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● CONTRE LE TRANSFERT DE LA PREFECTURE DU VAR. — Après sept heures de débats passionnés, le conseil général du Var, que préside M. Edouard Soldani, maire de Draguignan et sénateur socialiste, s'est prononcé le lundi 28 octobre, contre le transfert de la préfecture à Toulon, par 25 voix contre, 14 pour et 1 abstention. Ont notamment voté pour : MM. Maurice Arreckx, maire de Toulon (centriste) et Aymeric Simon-Lorière, député U.D.R., maire de Sainte - Maxime. M. René-Georges Laurin, conseiller général de Saint-Raphaël, ancien député U.D.R., s'est abstenu. — *(Corresp.)*



● UN VILLAGE COUPE PAR L'AUTOROUTE. — Les habitants de Lavans-lès-Dole (deux cents habitants, dans le Jura) ont décidé de renvoyer leurs feuilles d'impôts locaux au président de la République, pour protester contre le projet de tracé de l'autoroute A-36 (Beaune-Mulhouse), qui doit isoler quelques maisons du reste de la commune. Le conseil municipal a démissionné depuis plusieurs mois, et la population a, le 4 et le 11 août dernier, boycotté les deux élections municipales prévues pour le remplacer.

District parisien

● UNE NOUVELLE SOCIETE D'ETUDES POUR L'EQUIPEMENT. — La Chambre de commerce et d'industrie de Paris, la Chambre régionale d'Ile-de-France et la Société centrale pour l'équipement du territoire (S.C.E.T.), filiale de la Caisse des dépôts, vont s'associer pour créer une société d'études pour des projets précis d'équipement en région parisienne. L'assemblée constitutive de cette société est prévue pour le 19 novembre.

Les premières études concerneront la création de parkings de dissuasion auprès des stations du métro express ; la création de gares routières, à Gennevilliers, en coopération avec le Port autonome de Paris, et, à Marne-la-Vallée, l'aménagement des installations hôtelières et de service dans la zone centrale de l'aéroport de Roissy.

● LES « FINANCES » QUAI BRANLY ? — « *Cinq cents logements pour les travailleurs, une résidence du troisième âge, un foyer de jeunes travailleurs au bord de la Seine, quai Branly* », propose la sep- *quai Branly* », propose une section du P.S.U. « *A la place de l'Institut national de la statistique, le ministère des finances envisage la construction de plusieurs milliers de bureaux* », rappelle un communiqué. Alors que « *depuis vingt ans plus de vingt mille habitants du septième ont été chassés de Paris et que chaque jour cent mille employés et fonctionnaires viennent de banlieue pour travailler dans cet arrondissement* ».

LE CENTRE DE COMMERCE INTERNATIONAL A LA DÉFENSE ?

Le Centre français de commerce international, a été écarté des Halles par le président de la République. Au même moment, on se préoccupe de l'utilisation des immeubles-miroirs que l'on doit construire sur la colline de la Défense. Pourquoi ne pas installer le Centre de commerce à la Défense ? Des négociations sont en cours à ce propos. Elles ont de bonnes chances d'aboutir : les deux projets ont le même promoteur, M. Jean-Claude Aaron.

A PROPOS DE...

LA MARÉE NOIRE IRLANDAISE

La nature ou le plein emploi ?

La fuite de pétrole, qui s'est produite le mardi 22 octobre lors du chargement d'un pétrolier dans la baie de Bantry, au sud-ouest de l'Irlande, semblait de prime abord un « petit accident ». Elle prend maintenant les dimensions d'un désastre national. Et elle pose une fois de plus le problème des retombées contradictoires du développement industriel.

C'est la compagnie multinationale américaine Gulf Oil qui est propriétaire du « terminal » situé sur la petite île de Whiddy, dans la baie de Bantry. Cette installation sert au transbordement du pétrole venu du Proche-Orient à bord de tankers lourds et transporté vers d'autres ports européens par des navires plus petits. L'an dernier, trois cent quatre-vingt-un pétroliers, dont certains de 350 000 tonnes, ont apponté à Whiddy.

La Gulf Oil fait aujourd'hui l'objet de critiques acerbes. La gravité de l'accident a été minimisée pendant plusieurs jours, retardant la mise en place des moyens antipollution. Les opérations de déchargement sont mal surveillées : il y a eu plus d'une vingtaine de déversements depuis l'installation du « terminal », il y a six ans. La compagnie n'a apparemment aucun plan d'urgence pour faire face à un « gros pépin ». La quantité de détergents que possédait la Gulf Oil s'est révélée tout à fait insuffisante.

Les autorités publiques ne sont pas épargnées non plus. Les responsables locaux n'avaient pas assez de pulvérisateurs à détergent pour faire face à la situation.

Aussi, la controverse qu'avait soulevée l'installation de la Gulf Oil à Bantry il y a six ans renaît-elle. Les écologistes font remarquer que les sociétés multinationales s'intéressent à l'Irlande en raison de ses ressources naturelles intactes et de sa situation isolée. Elles y implantent leurs « sales industries », que d'autres pays européens refusent.

En effet, la baie de Bantry est une des régions les plus belles du pays. Sa faune et sa flore sont d'une richesse exceptionnelle en Europe. Une grande partie de ce « capital », de plus en plus rare, risque d'être anéantie. En outre, une centaine de pêcheurs craignent pour leur gagne-pain.

Les écologistes se plaignent, enfin, de la « subtile propagande » dont les puissantes compagnies se servent pour influencer les autorités municipales et nationales. Dans ce pays sous-industrialisé qu'est la verte Irlande, les syndicats, plus que tout autre, sont sensibles aux arguments de l'industrialisation. La Gulf Oil a créé cinq cents emplois dans la baie de Bantry...

JOE MULHOLLAND.

CIRCULATION

L'Union routière : les transports en commun ne sont pas gratuits pour la collectivité

Les crédits consacrés aux routes et aux autoroutes sont insuffisants et les transports en commun coûteront plus à la collectivité, a affirmé, le mardi 29 octobre, au cours d'une conférence de presse M. Georges Gallienne, président de l'Union routière de France.

« *Face à un accroissement de 39 % des crédits des transports collectifs, la loi de finances pour 1975 ne prévoit qu'une majoration de 6 % des crédits routiers,* a déploré M. Gallienne. *Cette situation est d'autant plus regrettable que le coût des travaux a augmenté de 15 à 35 % depuis un an, et que la poursuite de la modernisation de nos routes demeure un objectif capital, si l'on veut éviter de voir se dégrader rapidement les conditions de fluidité et de sécurité de la circulation routière.*

» *Quant aux transports en commun qui sont indispensables et qu'il faut certes développer, il faut rappeler que leur exploitation est infiniment coûteuse, et que l'Etat doit les subventionner. Aussi faut-il comparer la lourde charge qu'ils font peser sur le budget général de l'Etat avec le profit que celui-ci retire de la circulation routière prise dans son ensemble.*

» *L'Union routière de France,* a ajouté son président, *est bien consciente de la nécessité que la circulation routière prenne sa part des efforts imposés au pays pour économiser le pétrole. Dans ce but, elle adressera un large appel aux usagers, avec l'aide de ses membres : clubs automobiles, Touring-Club de France, transporteurs publics et privés, etc. Mais cet effort aura ses limites : les carburants routiers, gas-oil compris, ne représentent que 20 % de la consommation totale de pétrole, et une baisse de 10 % de la seule consommation d'essence ne représente qu'une économie de 1,4 % de l'ensemble de la consommation.*

» *Dans de nombreux cas,* a déclaré M. Gallienne, *les critiques contre l'usage de l'automobile sont influencées par la circulation urbaine, pourtant indispensable, mais dont certains aspects, surtout à Paris et dans les grandes villes, masquent les avantages exceptionnels de la circulation et des transports routiers dans le cadre national et international... En réalité, pour l'ensemble des populations, actives ou non, ouvrières ou paysannes, l'automobile est non seulement une source de prospérité économique mais un facteur essentiel d'amélioration de la condition humaine* »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

25 000 TRAVAILLEURS FRONTALIERS LORRAINS

(De notre correspondant.)

Metz. — Le comité économique et social de Lorraine, réuni le 28 octobre à Metz, avait à formuler un avis sur l'utilisation d'un reliquat se 11,2 millions de francs du budget de 1974.

Le comité a attribué 3,4 millions à la réalisation d'hébergements pour les stagiaires féminines dans les centres de F.P.A. de Nancy et de Laxou et pour la création de deux sections de formation au centre de F.P.A. de Metz. Selon le préfet de région, « *en l'espace d'un an, la proportion de demandes féminines est passée de 51 à 58 %* ». En septembre dernier, on a enregistré 18 669 demandes non satisfaites et d'un mois à l'autre la progression est de 23,8 %.

D'autre part, le comité a réaffirmé l'urgence de la liaison routière Nancy-Dijon et a voté un crédit pour l'aménagement du centre culturel de l'abbaye des Prémontrés. Il a aussi émis un avis favorable à la création d'un centre régional de traitement des déchets industriels (coût : 14 millions de francs).

Enfin, le comité souhaite qu'une étude soit faite sur les travailleurs frontaliers lorrains allant chaque jour en Belgique, en Allemagne ou au Luxembourg. Selon les statistiques officielles, ces travailleurs étaient, en 1973, 18 500 contre 16 800 en 1972 et 11 500 en 1970. Selon des chiffres non officiels, leur nombre dépasserait les 25 000 en 1974.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

LA VIE DE LA RÉGION PARISIENNE — Paris au jour le jour

OPINIONS ET RÉACTIONS

Pas de voitures le mercredi

M. MICHEL COINTAT, député d'Ille-et-Vilaine, ancien ministre, fait une suggestion pour réduire l'encombrement de la circulation à Paris et économiser l'énergie.

« Il n'existe, nous écrit-il, *que deux solutions pour régler la circulation dans une grande ville : soit faire le baron Haussmann, en doublant la largeur des rues, soit interdire les voitures.*

» La première est devenue financièrement impossible. La seconde est la seule qui permette en même temps d'économiser du pétrole. Déclarer, sans rire, que quelques tronçons d'autoroutes en moins contribueront à diminuer la consommation d'essence ne convainc personne. Par contre, les Italiens, eux, qui sont dans une confusion totale, dans une anarchie politico-sociale sans précédent, ont rendu aux piétons les rues voisines de la Grande Via del Corso. Ne serions-nous pas capables de faire autant que les Romains ?

» Ce ne sont pourtant pas les mesures qui manquent, en dehors du métro et du bus gratuits. Elles ont toutes été proposées dans l'indifférence générale. C'est dommage. Certains voudraient réserver la circulation dans les grandes cités aux voitures de 5 CV et moins. C'est démagogique, mais ça gagnerait de la place. Pourquoi pas ? D'autres souhaiteraient une double vignette pour circuler dans la région parisienne. Un nouvel impôt est toujours impopulaire. Il avantage les riches. Mais pourquoi pas ? D'autres encore désireraient des taxis collectifs, comme les « dolmouch » d'Istanbul, des tramways ou des trolleybus comme autrefois. Alphonse Allais proposait même la généralisation des trottoirs roulants. Pourquoi pas ?

» Une solution simple pourrait être mise en place rapidement : décider qu'un jour par semaine, le mercredi par exemple, les voitures privées seront interdites dans Paris.

» Les enfants ne vont pas en classe ce jour-là. Les livraisons peuvent se faire les autres jours. Le dimanche sacro-saint est respecté. Un jour sans voitures, sans gaz mal brûlés, avec des autobus pleins et des taxis rapides, qui sait si les Parisiens, séduits par cette expérience qui ne gêne personne, ne demanderaient pas à l'étendre à plusieurs jours ? »

Des élus isolés

« LE MONDE » a rendu compte du colloque organisé le 19 octobre à Paris par la « Plate-forme des associations de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité ». A cette occasion, un des responsables de cette organisation, M. François Serrand, a soulevé la question — très actuelle au moment où le Conseil de Paris reprend le dossier des Halles et ouvre celui du statut — des rapports entre les associations et les élus.

« Nous avons toujours considéré, *a notamment déclaré M. Serrand,* que la voie normale de la participation des citoyens aux décisions de la cité doit passer par nos assemblées locales. Et si dans notre projet de réforme du statut de Paris, publié il y a quatre ans, nous demandions l'institution de conseils d'arrondissement, c'est bien parce que nous voulons rendre plus efficace cette représentation élective.

» Mais si nous avons contribué à réaliser ce que la Ville attend de nous pour *que nous y retrouvions un agrément,* c'est sans doute parce que nous avons mieux perçu à travers l'expression collective des groupes humains les nouvelles conditions d'adaptation à ces phénomènes de masse que sécrète notre époque. Alors que nos élus se trouvent isolés dans un système qui repose essentiellement sur la conception individualiste de 1789 des relations entre l'individu et le pouvoir, pour adapter la démocratie locale aux phénomènes de notre temps, il faut en repenser non pas seulement le fonctionnement, mais la conception de base. (...) Le véritable changement sera l'ouverture de notre système municipal à cette médiation nouvelle que la population trouve dans ses structures associatives. »

Les chirurgiens aux Halles

M. MICHEL L. DUPAS, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris, propose de construire au-dessous de l'espace vert qui doit remplacer, aux Halles de Paris, le centre de commerce international un centre de réanimation et de secours médico-chirurgical d'urgence.

« L'emplacement de ce centre est idéal et risque de ne jamais être retrouvé, il est central et accessible à tous : 1) Sans moyen automobile : *pour la première fois un centre médical peut être relié directement au R.E.R. ;* 2) Par moyen automobile : *pour la première fois un centre médical de Paris,* intra muros, *peut disposer d'un vaste parking en sous-sol, relié directement par ascenseur au centre de secours médical.*

» Ce centre de secours médical peut être construit en sous-sol et est donc compatible avec l'espace vert prévu. En effet, il ne comporte que peu ou pas de lits d'hospitalisation mais seulement des locaux d'accueil, de réanimation d'urgence, d'observation, de triage et transit vers l'hôpital adapté à chaque cas.

» Il comporte, en revanche, une équipe médico-chirurgicale de réanimation, de garde vingt-quatre heures sur vingt-quatre, responsable du dispatching des blessés en liaison téléphonique constante avec tous les hôpitaux de Paris disposant de lits libres dans la spécialité voulue...

» Paris ne dispose pas d'un centre moderne d'urgence médico-chirurgicale et de réanimation (le dernier hôpital d'urgence, d'ailleurs uniquement chirurgical, Marmottan, ayant été supprimé depuis longtemps pour en faire un centre de traitement anti-drogue). »

Monsieur le maire, connais pas

LE sondage n'a jamais été fait : combien de Parisiens connaissent le nom du maire de leur arrondissement : et combien savent qui siège, ce que l'on fait et ce qui se dit à l'Hôtel de Ville, la mairie de la capitale. Il mériterait de l'être au moment où s'engage la discussion pour une réforme du statut de Paris.

Les hommes ne sont pas en cause mais le système : la capitale parce qu'elle est la capitale, on n'a jamais pu ou voulu lui donner la moitié de l'autonomie qui est accordée à chacune des trente six mille communes de France.

Les maires et les maires adjoints de Paris sont nommés par le gouvernement dans les conditions déterminées par la loi du 14 avril 1871. La grande loi sur l'organisation municipale de 1884 ne s'applique pas, en effet, à la capitale, sauf en matière d'état civil et les maires des arrondissements parisiens n'ont comme attributions propres que celles qui leur sont expressément attribuées par les lois spéciales. Ils gèrent en somme des services décentralisés de l'Hôtel de Ville, de simples antennes administratives. Ils sont placés sous l'autorité directe du préfet de Paris, qu'ils représentent dans l'arrondissement et sont assistés par des fonctionnaires nommés également par le préfet.

Concrètement, comment les Parisiens voient-ils leur maire ?

Elle a vingt-sept ans et habite le onzième arrondissement depuis quinze ans. *« Moi, je ne viens jamais à la mairie. Qu'est-ce que j'y ferais ? Si je suis ici aujourd'hui, c'est pour retirer une fiche d'état civil. Le nom du maire ? Je ne le connais pas. Celui des conseillers de Paris, non plus. J'ignore quand ils se réunissent. »* Un temps de silence, puis : *« Je ne vois pas l'utilité d'un tel bâtiment, sinon pour des démarches administratives. L'Hôtel de Ville nous concerne peut-être plus directement. Mais dire qui dirige et ce qui s'y passe, alors ça ! »*

Baisse sur les mariages

Attendant son tour pour déclarer une naissance, un homme, la trentaine : *« J'habite le 11e depuis peu de temps, auparavant j'étais dans le 10e. Une mairie ? J'ai l'impression que ce n'est pas grand-chose, que ça ne compte pas beaucoup dans la vie locale. J'ignore le nom du maire de cet arrondissement comme j'ignorais celui du 10e, où j'ai toujours vécu. Finalement, je crois que c'est l'administration qui commande. »*

De telles répliques sont monnaie courante et montrent comment sont perçues (ou passent inaperçues), au sein de la population, ces « antennes » de la préfecture de Paris.

La mairie d'arrondissement a cependant, et il serait injuste de ne pas le souligner, un rôle social indispensable. Discret, certes, mais qui permet, par exemple, au service du bureau d'aide sociale du 11e d'avoir à gérer, cette année, un budget de 320 millions d'anciens francs. Ce qui a notamment permis de *secourir un certain nombre de personnes âgées et d'infirmes ne disposant pas de ressources suffisantes. « J'ai quatre-vingt-quinze ans,* dit l'un d'eux. *J'ai connu, mais oui Monsieur, Clemenceau et deux guerres. Je viens souvent voir l'adjoint. Il est très gentil pour moi. Il m'aide avec des petits secours : 20 F, des colis, un sac de charbon. »*

Pour faciliter l'accueil des citadins, on trouvera d'ici trois ans, dans toutes les mairies de la capitale, des hôtesses. Elles existent depuis fort longtemps dans les douzième et seizième arrondissements. Ces hôtesses doivent être capables non seulement de donner des renseignements sur tous les services de la Ville mais aussi de débroussailler certains dossiers particulièrement touffus, bref de prendre certaines initiatives, ce qui n'a d'ailleurs pas été sans froisser la susceptibilité de certains élus.

Enfin, une mairie c'est l'endroit où l'on se marie, à Paris comme ailleurs, et surtout le samedi. Mais, la capitale se dépeuplant, le nombre des mariages diminue, ce qui a pour première conséquence de mettre en péril un métier que l'on croyait bien assis : celui de photographe. En voici un, sept ans de métier : *« C'est encore bon, mais ce n'est plus ce que c'était. Les quartiers de la capitale se vident, et les mœurs se relâchent. Oui, les mœurs, puisque beaucoup de Parisiens négligent aujourd'hui de passer devant M. le maire. »*

UN LIVRE — « I... COMME IMMOBILIER »

Les ressorts d'une gigantesque machine à sous

UNE gigantesque machine à sous. Plus de 120 milliards de francs d'investissements chaque année. La première place parmi les activités économiques privées. Le cadre de vie quotidien des Français. Pourtant l'immobilier reste encore un monde mystérieux, intouchable, pourrait-on dire. Le public s'y perd dans tous les sens du terme.

Philippe Madelin, journaliste indépendant, spécialiste des problèmes de la construction, a choisi de livrer à l'opinion ses dossiers. Certains sont explosifs. La plupart montrent que l'immobilier a pour *« principe fondamental, dans un cadre parfaitement légal, l'exploitation forcenée des habitants ».*

Comment s'y prennent les promoteurs, qu'ils appartiennent au secteur public ou au secteur privé ? Cas précis à l'appui, l'auteur démonte le mécanisme. Achat de terre agricole, inconstructible selon le plan d'urbanisme, promesse de livrer à la commune des équipements qui lui font défaut, dérogation accordée par les maires (de droite ou de gauche) et... constructions. Peu importe leur qualité, leur architecture ou leur prix. Peu importe si le coût des équipements promis est en définitive payé à travers les loyers ou les charges par les seuls habitants qui emménageront dans les nouveaux immeubles !

A l'aide de nombreux documents, Philippe Madelin explique, en outre, comment des acquéreurs de maisons individuelles se sont fait voler. Comment des locataires ont payé des charges indues ou se sont vu signifier leur congé. Comment des vacanciers en quête de logement ont réglé des commissions illégales à des agences de tourisme. Pour conclure, un peu désabusé : *« Rares sont les victimes de l'immobilier qui protestent et portent plainte lorsqu'elles ont été trompées ou escroquées. »*

Pourtant, dans les grandes villes, la course au profit fait monter les prix de façon exorbitante. Deux exemples : rue Saint-Denis dans le quartier des Halles à Paris, les anciens hôtels de passe ont presque tous été transformés en studios. Un marchand de biens a acheté dix immeubles pour les restaurer en vue d'en obtenir 6 000 francs le m2, alors qu'il n'aura dépensé que 3 800 F. Aux Champs-Elysées un groupe arabe a acquis le terrain laissé vacant à côté du *Figaro*, [illegible] une somme de 130 millions, soit plus de 31 000 francs le m2. Avec ces fonds on aurait pu acquérir de 3 000 à 5 000 hectares de terrains agricoles, soit assez de sols pour bâtir de 75 000 à 128 000 logements.

L'auteur met en scène les principaux acteurs de ce « gâchis ». Il fait découvrir ce monde clos et complexe de la promotion immobilière, des banques, de la publicité, de la politique et de l'administration, des gens unis souvent par des liens trop étroits. Comment les dénouer et faire en sorte que l'immobilier ne s'écarte pas de sa vocation ? Philippe Madelin ne propose pas de solution. Son intention est avant tout d'informer. Il le fait sans passion, longuement et méticuleusement.

Malgré quelques erreurs inévitables qui lui vaudront les foudres de tel ou tel promoteur, maire, ou homme politique qui s'estimera injustement cité ; malgré le parti pris d'exposer les seuls dossiers « noirs » ; malgré l'absence de distinction entre ce qui peut être considéré comme profit légitime et comme exploitation pure et simple d'autrui ; malgré l'abondance des considérations techniques pas toujours faciles à comprendre, *I... Comme Immobilier* est un ouvrage d'information qu'il fallait écrire, qu'il faut lire.

E. M.

★ *Dossier I... Comme Immobilier. Ou l'Immobilier tel qu'il se vit,* par Philippe Madelin. Éditions Alain Moreau, 518 pages, 39,50 francs.

L'eau du robinet n'a pas de prix

M. MICHEL PONIATOWSKI vient d'inaugurer une nouvelle usine de traitement des eaux à Neuilly-sur-Marne. Cette importante installation a été construite et financée par cent quarante-trois communes de la région parisienne groupées en syndicat. Ce sont donc 800 000 m3 d'eau potable supplémentaires qui, chaque jour, alimenteront les habitants de la région parisienne. Mais à quel prix ?

A cette question simple, il n'est pas possible de répondre simplement. Si les prix des eaux en bouteille, du lait, de l'essence, sont à peu près invariables à travers la France, celui de l'eau du robinet subit des fluctuations considérables. Certains « usagers » payent leur eau 0,60 franc le mètre cube, d'autres, dans quelques communes de Bretagne, jusqu'à 5 francs ! En région parisienne, le prix du mètre cube s'établit entre 1,10 franc et 1,50 franc. Ces disparités tiennent au système de distribution dont les communes ont la responsabilité.

Paris a créé son propre service des eaux. Mais les municipalités de la région parisienne font appel à deux sociétés privées qui monopolisent le marché : la Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise des eaux.

Avec celles-ci, les maires signent des contrats d'affermage, de concession ou de régie. Lors de la négociation de ces engagements, tel maire plus habile ou mieux informé qu'un autre peut obtenir de meilleurs prix.

C'est le premier facteur de variation. Il en est d'autres plus techniques. Si l'eau est pompée à peu de distance dans une rivière non polluée, elle sera bon marché. Si elle vient de loin, si on doit la puiser dans la Seine, l'Oise ou la Marne, fort polluées, son coût va monter.

Certains réseaux de canalisation sont encore en excellent état, mais déjà amortis. D'autres, trop vétustes, demandent des réparations incessantes. Les extensions de réseaux sont-elles payés par la commune ou par les promoteurs qui construisent de nouveaux quartiers ? Le prix du mètre cube de liquide s'en ressentira. De toute manière, il supportera — et cela uniformément — une T.V.A. de 7 %, une surtaxe communale et une redevance de 4 centimes par mètre cube qui sert à subventionner les départements encore mal équipés.

Ouvrir son robinet est un geste simple. Y amener les 100 litres d'eau qui en coulent quotidiennement dans chaque foyer de la région parisienne est une opération technique et financière beaucoup plus complexe.

Ne jouons plus avec le vélo

FACILE à dire... Économie, carburant, restriction, des efforts pour chacun ; moins d'automobiles, transports en commun ; la bicyclette... Facile à dire. Entendons ce lecteur : « En tant que cycliste me risquant quotidiennement dans la jungle des grands centres urbains, je me permettrai de protester sur deux points. Le premier concerne le stationnement. Alors que les automobiles envahissent tout, même les trottoirs, rien n'est prévu nulle part ou presque pour les vélos. Pire, ils sont nommément exclus de certains endroits comme, par exemple, la cour de la gare de l'Est (voir pancarte sous la colonnade de façade, à droite du pavillon central), celle de la gare de Denfert-Rochereau, ou le trottoir de l'Hôtel de Ville. »

Mais, voici plus grave : « Si les automobilistes ne perçoivent pas les cyclistes, c'est parce qu'ils les considèrent comme quantité négligeable : une queue de poisson à un cycliste, par exemple, n'est pas véritablement une queue de poisson. Le cycliste « n'existe pas », pas plus que l'indigène dans les colonies de jadis, on ne le « voit » pas. Dans les rues, on n'existe que par sa masse, son volume, sa vitesse, bref, par sa capacité de nuire. Et sur tous ces plans le cycliste ne fait évidemment pas le poids. »

Paris ne sera jamais Amsterdam, mais il y a des limites à l'agression. Le *Mouvement pour la défense de la bicyclette* l'a bien compris qui va, prochainement, se constituer en association selon la loi de 1901, et agir pour que les cyclistes « ne soient plus des kamikazes ».

Né en juin 1972, le *Mouvement avait recueilli,* pour la création de couloirs à bicyclettes, plus de douze mille signatures à Paris. Depuis, ses objectifs se sont élargis. Il demande que les cyclistes puissent circuler dans les couloirs réservés aux *autobus (ce qui a été accordé récemment).* Il souhaite aussi que soit respecté un article du code qui prévoit qu'un véhicule ne doit pas s'approcher à moins de 1 mètre d'un cycle, le contrevenant encourant une peine allant jusqu'à huit jours de prison et 360 francs d'amende.

Deux spécialistes des transports, MM. Marc Sauvez et Nicolas Secondi, proposent une série de mesures qui permettraient de pédaler plus à l'aise. Ils *suggèrent de lever un certain nombre* d'obsacles qui s'opposent au bon usage du vélo en ville. Ainsi, les bicyclettes n'ont pas le droit de rouler à deux de front ni de circuler entre les files de voitures. Pour *ce qui concerne plus particulièrement la voirie,* « la transformation en voie rapide des axes de pénétration en ville conduit à les interdire aux cycles ». *De manière plus positive,* ils s'interrogent sur la conception même du vélo à la française, « peu adapté à l'usage urbain ». Il conviendrait de construire des machines plus simples, plus robustes, plus confortables et mieux défendues contre le vol.

Au chapitre des aménagements, les deux experts demandent des « pistes cyclables complètement autonomes et protégées » ainsi que des parcs de stationnement. Prenant exemple sur certaines cités britanniques, comme Stevenage, près de Londres, ils font remarquer que c'est dans les villes nouvelles que les pistes cyclables sont les plus faciles à créer.

Enfin, *ils lancent une idée tout à fait originale,* inspirée d'expériences « entreprises avec succès » aux Etats-Unis. « Elles consistent soit à permettre aux vélos d'être installés à bord des autobus près des passagers, soit d'être accrochés ou montés sur une remorque tirée par les autobus. »

Le vélo, machine de combat pour citadins exaspérés, risque de tout perdre dans l'aventure idéologique vers laquelle on veut le lancer. Il est urgent de mettre pied à terre ; de rendre à la *bicyclette le rôle discret* — *pourquoi* un second rôle ? — que les baladeurs du dimanche et les travailleurs du petit jour lui ont donné.

***

● LES « MERCREDIS DU VELO », cette opération destinée aux jeunes de douze à seize ans est lancée par l'association Bicy-club de France en collaboration avec la S.N.C.F.

La première sortie aura lieu le mercredi *13 novembre.* Les participants, encadrés par des moniteurs, partiront de la gare de Lyon — se munir de son pique-nique — à destination de Fontainebleau où les bicyclettes de la S.N.C.F. les attendront. Un circuit accompagné est prévu en forêt avec arrêt pour le déjeuner, en plein air ou dans une auberge — en cas de mauvais temps. Chaque groupe ne dépassera pas vingt enfants. Les mères sont également conviées. Prix de la journée (voyage et location compris : 25 F).

★ Bicy-club de France : 7, rue Davioud, 75016 Paris. Les demandes de renseignements doivent être adressées par lettre seulement.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les peuples d'avant l'écriture

DE LA BANDE AU ROYAUME

Il existe encore, essentiellement en Amérique, où l'on découvre périodiquement de nouvelles tribus indiennes inconnues, en Afrique et en Océanie, des sociétés primitives « préhistoriques », c'est-à-dire ignorant les techniques inventées dans l'Antiquité. Cependant, la plupart ont commencé à se dégrader sous l'influence de la colonisation, et d'ici une ou deux décennies, elles auront à peu près disparu : soit que leurs membres soient décimés comme les Indiens d'Amazonie par l'avance des Blancs, soit qu'elles se transforment rapidement par suite de leur appartenance à un Etat moderne autrefois colonisé. L'étude de ces sociétés est si capitale pour la compréhension de toute structure sociale et de toute civilisation, leur message si près de se perdre, que l'on peut considérer la recherche ethnographique comme une des plus urgentes qui soient actuellement.

L'apparition de l'écriture est certainement un point fondamental de l'évolution de toute société. C'est pourquoi l'étude des groupes humains qui ne la connaissent pas est si fascinante ; et que dire de celles qui ignorent l'agriculture...

Il y a dix mille ans, les hommes vivaient de chasse et de cueillette. Au néolithique, les habitants de l'Eurasie inventèrent l'agriculture et l'élevage, la poterie et le tissage, le travail des métaux ; puis, avec les civilisations antiques, ce furent l'architecture, la monnaie et l'écriture, la roue et le moulin, l'astronomie. Le progrès technique reprit son essor, ensuite, à la Renaissance, et s'est surtout accéléré depuis le dix-huitième siècle. Dans l'histoire de l'humanité, ces dix mille ans sont bien courts ; aussi ne faut-il guère s'étonner s'il subsiste encore, de nos jours, des agriculteurs du néolithique et des sociétés de chasseurs collecteurs. Les techniques nées au Proche-Orient, en Egypte ou en Chine ne leur sont pas parvenues, alors que l'Europe, héritière des cultures méditerranéennes, munie d'armes à feu et de grands navires, imposait sa colonisation à l'Amérique, à l'Afrique et à l'Océanie.

L'économie agraire et pastorale s'est répandue pratiquement sur toute la planète, et la mémoire des hommes célèbre encore sa naissance. Ainsi, chez maints peuples africains, la légende des origines fait-elle apparaître un héros civilisateur, qui apporta la culture des céréales aux chasseurs autochtones.

Cependant, certains peuples ont continué à vivre uniquement de chasse et de cueillette : les Pygmées et les Bochimans d'Afrique, certaines tribus indiennes d'Amérique, les Aborigènes d'Australie et, bien sûr, les Eskimos du Groenland, à qui leur territoire n'offre guère d'autres ressources que la chasse et la pêche. Aujourd'hui, ces peuples représentent seulement quelques dizaines de milliers de personnes. La vie traditionnelle a pratiquement disparu d'Australie ; les Bochimans survivant à l'extermination des Boers ont été refoulés dans le désert du Kalahari, et les tribus que l'on découvre encore dans la forêt amazonienne sont rapidement décimées par les maladies infectieuses des Blancs. Quant aux Pygmées, qui sont vraisemblablement les plus anciens habitants de l'Afrique centrale, leur groupe occidental, les Babinga du Cameroun, du Gabon, de la République du Congo et de la République Centrafricaine, se sédentarise sous l'autorité des villageois noirs avec lesquels ils échangeaient autrefois leur gibier contre des céréales : ils en deviennent peu à peu les vassaux ; l'abandon de leur vie traditionnelle comme la difficulté, immense pour eux, d'une conversion à l'agriculture, les plongent dans des conditions d'alimentation et d'hygiène effroyables. A l'est de la République populaire du Congo, les M'buti de la forêt d'Itouri étaient encore tout récemment épargnés par ce processus.

Les chants de Molimo

Une comparaison des chroniques de la vie des M'buti (1) et de celle des Indiens Guayaki du Paraguay (2) fait apparaître bien des similitudes. Cependant certains traits des seconds sont peut-être moins authentiquement liés à leur condition de chasseurs collecteurs, car leurs ancêtres pratiquaient l'agriculture et furent vraisemblablement refoulés dans la forêt.

De petites bandes parcourent la forêt, d'un campement à l'autre, et restent quelques mois à chaque endroit. Elles comprennent six à huit familles élémentaires chez les Guayaki, une vingtaine chez les M'buti : c'est un nombre qui permet de ne pas épuiser trop vite le gibier autour d'un camp. Les M'buti chassent ensemble, au filet, de petites antilopes. Les femmes ramassent mille sortes de végétaux ou bestioles comestibles dont elles chargent leurs sacs de vannerie. Elles cuisinent. Chacun fabrique ses propres outils, chacun partage avec les autres son gibier ou sa cueillette. Les huttes de branchage des couples sont construites en quelques heures. Il reste tout le temps désirable pour le farniente, les jeux sexuels, la discussion des événements quotidiens, l'accomplissement des rituels, les fêtes.

Les bandes de chasseurs collecteurs ne connaissent aucune spécialisation de la fonction politique et rien, à vrai dire, ne pourrait la justifier. Le groupe est trop petit, l'intimité trop étroite, les biens trop insignifiants, la participation de tous à la chasse ou la cueillette trop utile pour qu'il soit possible d'instituer une distance quelconque entre un homme et ses compagnons. Parfois, cependant, des difficultés imprévues, des menaces extérieures peuvent rendre nécessaire le crédit personnel un peu plus marqué d'un « chef ».

Chez les Guayaki, le rôle de celui que ses compagnons avaient choisi pour « chef » consistait surtout à proposer la meilleure solution possible, et à y faire adhérer les autres lors d'une décision collective difficile. Il était le porte-parole de la bande, dans ses négociations avec les étrangers — les Blancs et une autre tribu.

Les M'buti, eux, n'ont pas de chef. Lorsqu'on doit changer de campement, rendre visite au village noir, régler une fête, tout le monde donne son avis. Certain chasseur avisé, certain vieux, subtil gardien des traditions, aura éventuellement plus d'influence. La décision est le résultat d'un accord général. S'il reste alors quelque mécontent, il ne peut se permettre d'aller longtemps contre la volonté commune : il se voit mis à l'écart et en butte à mille moqueries qui rendent sa position rapidement intenable.

Les affaires collectives d'un groupe sont, au fond, toutes celles qui affectent sa survie, biologique ou sociale. Ainsi, la naissance, la puberté, le mariage, la mort d'un individu, concernent-elles toute la collectivité. Il en est de même pour les querelles qui risquent de la détruire, les violations des règles coutumières, qui menacent son ordre. Elle dispose de sanctions pour préserver celui-ci, de rituels pour l'exalter.

Chez les Guayaki, la naissance, le meurtre et le non-respect de certains rites étaient censés entraîner des risques magiques (devenir, par exemple, la proie d'un jaguar). On pouvait en être délivré par des rites de purification. Si quelqu'un transgressait gravement les interdits sexuels, ou refusait de subir les épreuves douloureuses de l'initiation, un chasseur décidait, éventuellement, de tuer le fautif. Cependant, toute mort violente et prématurée, par le désespoir qu'elle provoquait, réclamait vengeance. Ce pouvait être alors toute une série de meurtres, surtout d'enfants, jusqu'à ce que, enfin, quelqu'un se contentât d'une vengeance symbolique. Ces réactions ne sont pas favorables à la survie du groupe : peut-être se sont-elles accentuées à partir du moment où les Guayaki ont eu conscience de leur fin prochaine. Menacée par les Blancs, son territoire peu à peu réduit, la tribu décrite par P. Clastres a fini par se fixer sur le domaine d'un Paraguayen, il y a une dizaine d'années. Depuis, presque tous ses membres ont péri.

Chez les M'buti, la sanction suprême est l'exclusion. Banni, seul et sans armes dans la forêt, un homme ne peut y survivre. Le chasseur asocial, qui détourne à son profit le gibier rabattu par les autres, l'auteur d'un inceste, risquent ce châtiment. Cependant, la bande réintègre généralement le coupable. Le vol et les petits délits sont punis soit d'une raclée décidée et administrée collectivement, soit tout simplement de la réprobation générale, généreusement exprimée. Tout est très informel. S'il y a querelle, il se trouve toujours un tiers pour s'interposer et la faire dévier ; tout le monde s'en mêle, et l'offenseur est, en fin de compte, ridiculisé. Néanmoins, si une famille s'entend décidément trop mal avec ses voisins, il lui est possible de rejoindre une autre bande, lorsque tout le monde se disperse pour la récolte du miel.

L'humour et le génie théâtral des M'buti les aident à maintenir la solidarité de leur petite bande. Cependant, le rituel qui l'exalte et la réaffirme puissamment est la fête du Molimo. Celle-ci est dédiée à la forêt, qui est toute la vie et l'univers des M'buti : père, mère, nourrice et amie. Lorsqu'ils sont frappés par les deuils ou la maladie, ils décident de la « réveiller », par la voix du Molimo, la trompe sacrée. Ils organisent alors un festival qui dure des mois. La chasse est plus intense que jamais, le groupe se resserre plus étroitement, depuis l'aube où les chants de Molimo réveillent le campement, jusqu'au milieu de la nuit, où l'on festoie autour du feu central que tous ont « nourri », où l'on chante et danse, alors que le Molimo, tel un animal errant, fait résonner sa voix alentour. Peut-être des pratiques semblables existaient-elles déjà, il y a 4 500 ans, alors qu'un envoyé égyptien ramenait au pharaon Isesi un « danseur de Dieu » du « Pays des Arbres ».

La différenciation des pouvoirs

Les formes politiques primitives sont égalitaires, et, si la vie publique est essentiellement masculine, il faut y voir la conséquence des conditions biologiques (et psychiques) primordiales. Cependant, lorsque les hommes vivent d'agriculture et d'élevage, les groupes humains s'agrandissent, la société devient plus complexe et la tendance à la différenciation des pouvoirs apparaît dans le stade le plus archaïque.

FRANÇOISE BECK.

(Lire la suite page 19.)

(1) Colin Turnbull : *le Peuple de la forêt*. Stock.

(2) Pierre Clastres : *Chroniques des Indiens Guayaki*. Plion.

LES HOMMES ET LES MACHINES

• Une nouvelle liaison chimique

La chimie des gaz rares a longtemps été... une page blanche. La caractéristique des atomes de gaz rares est un remplissage complet de toutes les couches électroniques. Ces atomes n'éprouvent donc pas le « besoin » de s'entourer d'électrons supplémentaires empruntés aux atomes voisins. De là, leur inertie chimique.

C'est au début des années 60 qu'ont été créés les premiers composés de gaz rares, essentiellement des fluorures. Le fluor manifeste une telle affinité pour les électrons qu'il peut perturber le cortège électronique du gaz rare, et ainsi se lier à lui. Plus tard, les chimistes ont obtenu des oxydes de xénon; l'affinité électronique de l'oxygène, plus faible que celle du fluor, est encore très importante.

Deux chimistes de l'université du Kansas (Etats-Unis) ont franchi un pas supplémentaire. Ils ont créé un nouveau composé, dans lequel le xénon est lié à l'azote. Peu à peu, donc, la page se remplit. D'autres découvertes viendront sûrement la compléter; mais quelle que soit l'ingéniosité des expérimentateurs, il est douteux que le chapitre des traités de chimie consacré aux gaz rares devienne jamais bien épais.

• Le robot du Jet Propulsion Laboratory

A la demande de la NASA, le Jet Propulsion Laboratory (J.P.L.), de Pasadena en Californie, responsable de la plupart des sondes américaines envoyées vers les planètes, met actuellement au point un robot qui pourrait ultérieurement se déplacer à la surface d'une planète lointaine, y prélever et analyser des échantillons de roches et de sol.

Le robot a des bras métalliques munis de pinces aux extrémités et est doté d'un système de vision par caméras de télévision et d'un laser. Il est monté sur roues, et son calculateur contient des milliers d'instructions qui devraient lui permettre d'accomplir une série d'actions préprogrammées sans qu'il soit besoin de lui envoyer de la Terre les ordres un à un. L'envoi d'ordres vers un engin automatique à des millions de kilomètres prend, en effet, plusieurs minutes et rend la commande à distance très délicate.

Les spécialistes voudraient que le robot puisse finalement analyser ce qu'il voit, reconnaître des cratères et des montagnes, se mouvoir en terrain accidenté. La réalisation d'un tel engin est particulièrement complexe (le Monde *du 31 juillet 1974*) *et très coûteuse. Un premier modèle du robot devrait commencer ses premiers exercices en janvier prochain.*

• Vitesse et consommation d'essence

L'AUGMENTATION du prix de l'essence et la limitation de vitesse sur les routes ont provoqué l'invention d'appareils de mesure qui relèvent du gadget. C'est ainsi que la très sérieuse firme Jaeger commercialise un indicateur de dépassement de vitesse et un indicateur de consommation d'essence. Le premier avertit le conducteur qu'il roule trop vite. Dès que la vitesse limite est atteinte, un voyant se met à clignoter. Si l'on ne tient pas compte de cette première injonction, le voyant reste allumé en permanence. S'il insiste, enfin, le conducteur est rappelé à l'ordre par une alerte sonore.

Le contrôleur de consommation se présente comme un cadran classique, muni d'une aiguille. Cette dernière se déplace en fonction du type de conduite adopté. Elle indique mini, faible, moyen, maxi, selon les cas. Sur un plan technique, l'appareil mesure la dépression dans la tubulure d'admission. Plus cette dépression est forte, plus la consommation est faible.

• La plus grande radio-source connue

AVEC un ensemble de radiotélescopes installés à Westerbork, conçus à l'image de ceux de l'observatoire de Cambridge, qui ont valu cette année à l'astronome Martin Ryle un prix Nobel de physique, des astronomes hollandais ont découvert la plus grande radio-source jamais observée dans l'univers.

Cette radio-source se déplace à une vitesse très proche de la vitesse de la lumière, et elle s'étend sur 18,6 millions d'années-lumière. Les plus grands objets célestes connus à ce jour sont des amas de plusieurs milliers de galaxies analogues à notre Voie lactée, dont la dimension moyenne est en général de 3 millions d'années-lumière.

L'énorme radio-source découverte par les astronomes hollandais se situe très loin de la Voie lactée, au-delà de la constellation de Leo-Minor. On pense qu'il s'agit d'une gigantesque masse de gaz dispersée dans l'espace par l'explosion d'une masse de matière plus dense. Les signaux radio seraient produits par le gaz animé de mouvements tourbillonnaires.

Une seconde source plus petite, s'étendant sur 6,4 millions d'années-lumière, a aussi été découverte par les radio-astronomes hollandais.

EN TOUTE LOGIQUE

Echec aux équations

LES nombres 1, 2, 3... n sont rangés dans un ordre quelconque

$a_1, a_2, a_3, \ldots a_n$

Lorsque n est impair, peut-on affirmer que le produit

$(a_1 - 1)\ (a_2 - 2) \ldots (a_n - n)$

est pair ou impair ?

(Solution ci-dessous à l'envers.)

Faisons d'abord la somme au lieu du produit.

La somme des n facteurs est nulle, puisque chaque nombre figure avec son opposé. Etant nulle elle est paire. Comme le nombre de facteurs est impair, il est impossible qu'ils soient tous impairs. L'un au moins d'entre eux est donc pair et le produit est toujours pair.

PROBLEME n° 30

Le système

$$x + y + 2z + 2t = a$$
$$2x - 2y + z - t = b$$

possède une solution entière en x, y, z et t quels que soient a et b entiers positifs ou négatifs. Il est possible de le démontrer par le calcul. Mais il est plus intéressant de recourir à une méthode entièrement différente et immédiate. Laquelle ?

Comme le précédent, ce problème provient du concours Eötvös, ouvert chaque automne aux bacheliers hongrois, d'une manière analogue à notre concours général.

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques. »)

SOLUTION DU PROBLEME N° 29

Voici l'Eden de Jean Hardouin-Duparc. Sa recherche sera exposée en détail, ainsi que le programme utilisé, dans le n° R3 de la *RIRO rouge*, à paraître en 1974. Elle a consisté à explorer les rectangles de largeur 6, en simplifiant par des méthodes heuristiques et en se ramenant à la résolution de programmes linéaires en nombres entiers. Jean Hardouin-Duparc conjecture l'existence de paradis terrestres de surface minimum en largeur 9 ou 10.

Voici également les quatre vaisseaux connus. Le premier se déplace d'un quart de case par génération, les autres d'une demi-case par génération (Vitesse limite absolue : une case par génération.) Il est aussi possible d'associer en « convois » ces vaisseaux à des vaisseaux plus allongés.

PIERRE BERLOQUIN.



VOIR LES ATOMES

Voir les atomes. Un vieux rêve des physiciens est en train de se réaliser. Pendant tout le dix-neuvième siècle, on ne parlait que d'« hypothèse atomique ». Vers 1900, le faisceau de preuves est devenu suffisamment vaste pour que plus personne ne mette en doute l'existence des atomes. Leur composition a été reconnue, une nouvelle mécanique, la mécanique quantique, a été formulée afin de rendre compte de leur comportement. De nouvelles branches de la physique sont apparues, qui étudient la structure des atomes, la structure de leur noyau et celle des particules qui constituent ce noyau. Il n'y a plus guère de branche de la science où l'existence et les propriétés des atomes ne jouent quelque rôle. Parallèlement, la microscopie a fait d'importants progrès. Le microscope électronique a permis de voir les grosses macro-molécules de la biochimie, puis des molécules de plus en plus petites, enfin de faire apparaître les atomes eux-mêmes comme autant de points brillants. Un nouveau pas vient d'être franchi. Deux Américains, L. S. Bartell et C. L. Ritz, viennent de publier dans « Science » les images d'atomes de néon et d'argon, images étendues, qui donnent donc une information directe sur leur taille. Cette information est encore très grossière, bien moins précise que celle que l'on obtient par des voies indirectes. Mais il ne s'agit que d'un début, et des premiers résultats d'une technique nouvelle et prometteuse.

LES atomes sont jusqu'ici restés invisibles pour deux raisons. Ils sont trop petits et ils ne sont pas assez solides. La taille d'un atome est voisine de 1 angström, c'est-à-dire d'un dix millionième de millimètre. La longueur d'onde de la lumière visible varie, suivant sa couleur, entre 4 000 et 8 000 angströms. Des considérations d'optique simple montrent qu'on ne peut voir des objets plus petits que la longueur d'onde. Il est donc exclu d'utiliser un microscope optique.

Mais on peut s'adresser aux ondes que de Broglie a associées aux électrons. La longueur d'onde est d'autant plus faible que l'énergie des électrons est plus grande. Si des électrons sont accélérés par une tension électrique de 33 000 volts, leur longueur d'onde est de 0,06 angström, bien inférieure aux dimensions atomiques. Mais l'énergie des électrons est tellement forte que le premier électron qui frappe l'atome le brise : si un second électron arrive sur le même atome, il « voit » un atome complètement modifié. Il est donc impossible d'obtenir l'image d'un seul atome ; l'unique possibilité est d'envoyer des électrons sur un très grand nombre d'atomes et de reconstruire l'image à partir de toutes les informations obtenues. Il s'agit au fond de mesurer les dimensions d'une assiette en tirant dessus avec une carabine. Il est évident que la seule information que l'on puisse obtenir est la position du point d'impact, après quoi l'assiette est cassée. Mais si l'on refait l'expérience sur un très grand nombre d'assiettes et qu'on note la position des impacts, on constatera que tous ces impacts sont à l'intérieur d'un cercle « image » de l'assiette. Dans le cas des atomes, on doit tirer quelques milliards de milliards d'électrons sur autant d'atomes ; chaque atome « touché » émet une onde électrique. Pour obtenir une image on doit alors additionner les ondes émises par chaque atome en les recentrant, de *façon* qu'elle paraissent toutes venir du même point.

Reste à agrandir cette image, et c'est là qu'achoppe la microscopie électronique usuelle. Alors qu'on sait en optique lumineuse, par combinaison de verres différents, construire des lentilles presque parfaites, les lentilles électroniques sont intrinsèquement mauvaises et ne peuvent donner des agrandissements suffisants.

Grâce à l'holographie

On peut *tourner cette difficulté* en faisant appel à *l'holographie*. Il serait trop long de décrire ici ce qu'est un hologramme et comment on l'obtient ; disons simplement que, contrairement à une photographie banale, qui est un enregistrement de l'intensité de l'onde émise par un objet, un hologramme (du grec *holos*, tout) enregistre à la *fois* l'intensité et la phase de l'onde. Une propriété des hologrammes est particulièrement intéressante : si l'on enregistre l'hologramme avec une onde de courte longueur, et qu'on l'illumine ensuite avec une onde de longueur très supérieure, on obtient alors automatiquement, sans utiliser aucune *lentille*, un *agrandissement* de l'image dans le rapport des longueurs d'onde. Avec des ondes électroniques (0,06 angström) à l'enregistrement et des ondes lumineuses (6 000 angström) à la reconstitution, on agrandit cent mille fois l'image. C'est d'ailleurs dans ce but que Dennis Gabor inventa l'holographie en 1947, invention qui lui valut le prix Nobel vingt-quatre ans plus tard.

Pour réaliser un hologramme, il faut superposer à l'onde émise par l'objet une onde de référence, qui doit être beaucoup plus intense et doit avoir certaines qualités que les opticiens désignent sous le nom de cohérence. Le laser fournit la solution pour les ondes lumineuses. Les sources d'électrons sont par contre insuffisantes, du moins *pour faire* l'hologramme d'un objet étendu.

Dans le cas des atomes, une astuce permet de tourner la difficulté. L'atome possède un noyau lourd, de charge électrique élevée, autour duquel tournent les électrons. L'onde émise par le noyau est beaucoup plus intense que celle qui provient des électrons qui l'entourent. C'est elle qui va servir d'onde de référence. Le noyau est plus petit que l'atome, on peut l'assimiler à un point. Il peut, d'une certaine façon, jouer le rôle d'une origine des coordonnées. Explicitement, si l'on fait converger en un point les ondes émises par tous les noyaux, tous les hologrammes atomiques se superposeront exactement.

C'est ainsi qu'ont procédé les deux physiciens américains. Le résultat est spectaculaire. Ils publient des images d'atomes de néon et d'argon, où l'atome apparaît comme un cercle dont l'éclairement diminue régulièrement du centre à la périphérie. Cet éclairement est directement lié à la densité d'électrons atomiques. On constate ainsi que l'atome d'argon, qui contient dix-huit électrons, est plus petit que l'atome de néon qui n'en possède que dix. La densité des électrons est très supérieure dans l'argon, ce qui compense, et au-delà, l'augmentation de leur nombre. Résultat d'ailleurs prévu de longue date. Les informations que l'on peut obtenir par des moyens indirects sont encore beaucoup plus précises que ce que peut actuellement fournir la vision directe des atomes. Il n'en sera peut-être pas toujours de même.

La méthode souffre actuellement d'une limitation importante. Elle n'est applicable qu'aux gaz rares, dont la molécule ne contient qu'un seul atome. S'il y a plusieurs atomes, les ondes émises par leurs noyaux peuvent se combiner de multiples façons, ce qui brouille l'image. Cependant on peut espérer voir de cette façon des molécules dans lesquelles un atome est beaucoup plus lourd que tous les autres. Le noyau de cet atome émettra une onde particulièrement intense, qui servira de référence commune à l'ensemble. Cela donnerait à la méthode beaucoup d'intérêt en chimie organique ; il est souvent facile d'incorporer un atome lourd à une molécule complexe. Voir cette molécule faciliterait la compréhension de sa structure.

MAURICE ARVONNY.

LIVRES

■ **L'AVENTURE HUMAINE DE LA PRÉHISTOIRE**, par L.-R. Nougier. Hachette. 160 pages. Très nombreuses illustrations en noir et en couleurs. 40 francs.

Si la planète Terre s'était formée il y a un an, la préhistoire n'aurait guère duré que les quatorze dernières heures de l'ultime journée de cette année-là. Les étapes de l'aventure humaine se sont donc succédé à un rythme sans cesse plus rapide depuis les balbutiements des premiers Australopithèques jusqu'aux réalisations les plus orgueilleuses de l'« Homo sapiens ». L.-R. Nougier s'attache à faire comprendre les premières étapes de cette aventure, celles de la préhistoire. Il décrit les types physiques des différents hominiens, leurs industries, leurs genres de vie, et illustre son propos de très belles photos, de dessins et de schémas. Le récit est assez détaillé mais il reste toujours plaisant et vivant, et il permet au non-spécialiste de suivre le fil de l'évolution des hominiens et de leurs techniques.

■ **VINGT-CINQ ANS SUR LES VOLCANS DU GLOBE**, par Haroun Tazieff. Fernand Nathan ; 117 pages ; très nombreuses photos en couleurs ; 37 francs.

Un très beau livre d'images et un texte très facile à lire. Le dernier ouvrage d'Haroun Tazieff est, en effet, un récit de voyages et non pas un livre de volcanologie. Les anecdotes, souvent plaisantes, relatent les péripéties dont sont émaillées les expéditions volcanologiques. Mais on aurait aimé trouver, insérées dans le récit, plus d'informations scientifiques sur les volcans et leurs éruptions.

هكذا من الأصل

DE LA BANDE AU ROYAUME

(Suite de la page 17.)

Par exemple, rassembler et redistribuer les surplus locaux devient le signe et la fonction d'un pouvoir politique naissant. Ainsi, dans les montagnes de Nouvelle-Guinée, alors que les villageois, récemment encore, ne connaissaient que les outils de pierre polie, il existait des biens de prestige : les porcs et les coquilles de nacre ; en rassembler le plus possible, par les dons de ses parents, alliés ou amis, et les offrir à ses partenaires d'un autre village, tel était l'honneur de « l'homme important » (3) local. Ces dons étaient l'occasion de fêtes magnifiques et de danses, où les hommes apparaissaient peints et parés de coiffures somptueuses. Le receveur redistribuait rapidement cochons et coquillages, mais il devait inviter à son tour le donneur et le combler de présents encore plus nombreux. Quelques années s'étaient parfois écoulées entre temps, au cours desquelles il avait pu offrir une fête à d'autres partenaires... Ainsi les porcs et les coquilles circulaient-ils le long d'une chaîne de villages, signifiant la fin de la guerre ou le maintien de relations cordiales, et permettant à quelques hommes d'acquérir « importance » et prestige.

L'organisation humaine qui est à la base des sociétés agraires traditionnelles est la famille étendue ou « lignage », c'est-à-dire le groupe des descendants en ligne paternelle d'un même homme, ou en ligne maternelle d'une même aïeule comptés par exemple jusqu'à la cinquième génération (4). Ces personnes résident la plupart du temps ensemble, cultivent un domaine commun et sont soumises à l'autorité de leurs aînés ou de leur doyen. Au conseil villageois, dans les sociétés les plus simples, qui n'ont ni chefs ni rois, ce sont les représentants des lignages qui règlent les affaires communes.

Les sociétés de ce type sont nombreuses en Afrique, et peuvent varier beaucoup par la composition des villages, la nature des affaires communes et l'influence éventuelle de groupements tels que classes d'âges, confréries religieuses. Voici l'exemple des Samo, villageois de Haute-Volta. Il fait apparaître une différence entre les rôles des lignages. L'importance religieuse accordée à un seul homme, malgré son manque absolu de pouvoir coercitif, porte déjà le germe de l'évolution vers une chefferie.

Dans un village samo, chaque lignage est maître de ses propres terres, règle seul sa politique matrimoniale et ses querelles internes. Chacun aussi est le conciliateur attitré de deux autres et possède une fonction rituelle particulière. Cependant, l'ordre d'arrivée dans le village y fonde une hiérarchie : les lignages les plus récemment installés, qui ont reçu leur terre des premiers occupants, ne disposent pas de la parole au conseil, et les charges principales appartiennent aux lignages les plus anciens : ce sont la « maîtrise » du sang, celle de la terre et celle de la pluie. Ces deux dernières consistent à organiser des sacrifices pour la prospérité villageoise, et notamment pour la venue de la pluie. Le « maître de la pluie » est choisi, tout enfant, par le « maître de la terre » dans le lignage le plus ancien. Il est dès lors soumis à de multiples interdits : cette distance avec les hommes doit lui permettre de se rapprocher du « dieu d'en haut ». S'il organise les rituels pour la pluie, c'est aussi lui qui calcule les dates des autres fêtes, et détermine les sacrifices nécessaires lorsqu'un malheur frappe le village. Somme toute, il canalise et manifeste les désirs et les craintes collectifs les plus fondamentaux. En compensation de cette charge coûteuse en animaux sacrifiés et bière rituelle, il dispose d'esclaves : les étrangers saisis sur la brousse villageoise. Il arrive qu'un seul maître de la pluie officie pour plusieurs localités groupées en une petite fédération dont la tête est le village le plus ancien : par souci d'équilibre, la partie la plus profane de ses fonctions est alors dévolue au conseil intervillageois.

Toutes les formes de chefferies

Entre la simple coexistence de villages indépendants, organisés sur une base lignagère, et l'établissement de royautés puissantes sur de vastes territoires, il existe toute une série de formations politiques intermédiaires, de chefferies aux formes multiples.

Ces chefferies concernent des unités locales réduites : village ou petit groupe de villages ; elles sont souvent basées sur l'importance prise peu à peu par un lignage particulier. Le classement des descendants d'un même ancêtre en lignées aînées et cadettes joue un grand rôle et peut amener à toute une hiérarchie « nobiliaire ». Cette distinction affecte aussi le culte des ancêtres, très généralement pratiqué par les agriculteurs, alors qu'il est pratiquement absent chez les chasseurs-collecteurs : pour les agriculteurs, la terre porte, en effet, la marque des ancêtres qui l'ont défrichée et cultivée.

Le pouvoir royal domine un territoire et un groupe humain plus étendus que ceux des chefferies, pouvant comprendre plusieurs ethnies. Le roi est généralement un personnage sacré : incarnation de l'ordre social, isolé de ses sujets, il bénéficie d'une sorte de respect magique. Si les compétitions pour le pouvoir royal sont violentes, celui-ci, au stade initial, peut être très léger : il s'agit d'une sorte de circuit de circulation de fonctions rituelles, de femmes et de biens dont le roi est le pôle. Accumulés et redistribués, ces signes et moyens du pouvoir créent ou entretiennent les allégeances. Ce n'est qu'au terme d'une évolution mouvementée que les agents du pouvoir en arrivent à former une caste et à exploiter véritablement la majorité de la population.

Le royaume Mossi du Yatenga, dont les dignitaires ont gardé une certaine influence dans l'Etat de Haute-Volta, est l'un de ceux où le pouvoir royal affectait encore très peu la vie quotidienne. Les Mossi ont commencé à s'installer au Yatenga il y a cinq siècles. C'étaient de petits groupes de cavaliers, descendants d'un chef qui vivait aux frontières de l'actuelle Haute-Volta. Ils obtinrent des villageois autochtones la permission de s'installer sur leurs terre et firent reconnaître leur roi : la tradition ne rapporte pas de combats, bien que certains autochtones aient préféré partir. Il n'y avait pas de Mossi dans tous les villages : et leur présence ne modifiait guère la vie des lignages autochtones. Cependant, le chef des lignages Mossi du village tranchait en matière de justice et pouvait devenir prêtre de la fertilité. Le roi faisait reconnaître son autorité par les « maîtres de la terre » autochtones lors d'une tournée d'intronisation et organisait des rituels auxquels ils participaient : hormis cette allégeance symbolique et la punition des « crimes de lèse-majesté », le pouvoir royal concernait presque exclusivement les Mossis. Le roi était entouré de « captifs », étrangers ou coupables qui préféraient son service à l'emprisonnement ou à la mort : ils cultivaient ses champs et ceux de ses épouses, et étaient les dignitaires de sa cour. Les hommes de lignage royal étaient envoyés en qualité de chefs dans les villages. A ce titre, ils fournissaient au roi une partie de ses ressources, provenant de leurs domaines et du travail des autres Mossi. Roi et chefs se devaient d'accueillir quiconque leur demandait aide et protection.

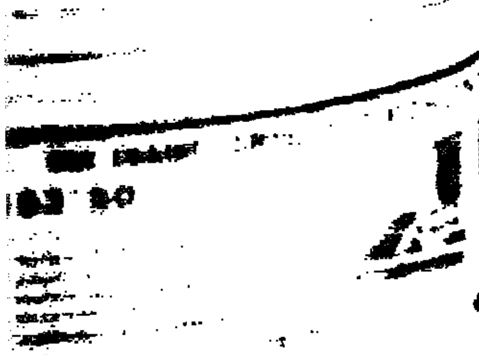
Le tableau fourni par la monarchie ruandaise, renversée par une révolution au moment de l'indépendance, était tout différent. Le Ruanda comporte trois ethnies : les Twa, descendants des Pygmées et souvent potiers, une majorité de Hutu, agriculteurs, et les Tutsi, pasteurs d'origine nilotique. Une longue tradition de petites royautés Hutu avait précédé l'apparition de la monarchie Tutsi, dont l'absolutisme s'acheva au dix-neuvième siècle. Les rois Tutsi guerroyaient continuellement pour des butins de bétail et de femmes, et les lignages Hutu et Tutsi leur fournissaient des soldats.

Un des rois, qui désirait récompenser certains chefs d'armées (Tutsi) et s'assurer leur soutien contre d'autres trop indépendants, leur octroya le « commandement » de régions, c'est-à-dire le droit d'y régenter l'accès aux terres. Il en fit aussi ses « clients » personnels par des dons de bétail. A leur tour, ces seigneurs disposèrent des terres en faveur de protégés qui leur faisaient la cour et se constituèrent un réseau de clients pastoraux. Ce processus, grâce auquel les fils d'une même famille pouvaient chercher protection, terres et bétail auprès de patrons différents, fit éclater complètement les solidarités lignagères. Puis la politique et les guerres continuelles du roi Rwaburigi entraînèrent une multiplication des seigneurs, qui se virent forcés de vivre à la cour : le roi destituait, tuait et remplaçait sans cesse les chefs d'armées, et morcelait les collines pour les attribuer à tel ou tel vassal. Les charges dues à la guerre et à l'entretien de l'aristocratie devinrent très lourdes, et l'on institua un système de redevances que les clients pastoraux (Tutsi) et fonciers (Hutu) durent à leur seigneur : une corvée de deux jours sur cinq frappait les Hutu, qui pouvaient cependant y échapper en devenant à leur tour clients pastoraux du seigneur (ils en recevaient une vache, et soignaient son bétail). Quant aux paysans trop appauvris pour faire leur cour et devenir clients d'un riche, ils étaient réduits à la condition de journaliers agricoles travaillant une journée pour un panier de haricots. Le système de clientèle, en disloquant les lignages, avait privé de toute protection les paysans malchanceux et instauré une véritable féodalité.

FRANÇOISE BECK.

(3) Andrew Strathern, *The Pope of Moka*, Cambridge.

(4) Il existe des organisations familiales plus complexes.



LE TEMPS DE L'« ANTI-MÉDECINE » ET DE L'« ANTI-PHARMACIE »

Hier encore, la médecine se « vendait » bien sur le marché du sensationnel. Aujourd'hui, c'est le tour de l'anti-médecine, de l'anti-science, de l'anti-pharmacie et de l'anti-protection sociale.

Le thème de « la médecine qui rend malade » offre au « Nouvel Observateur » l'occasion d'un véritable réquisitoire contre la médecine à propos d'un livre d'Ivan Illich à paraître prochainement. A n'en pas douter, ce livre, dont nous traiterons lors de sa publication, soulèvera une vive polémique.

Mais, dès à présent, Le Seuil se livre à travers trois ouvrages à un pilonnage en règle et non sans vérité des médicaments, de l'industrie qui les fabrique, de ceux qui les découvrent et de ceux qui les utilisent. Quant aux Presses de la Cité, elles plaident carrément pour une anti-médecine et montrent qu'on meurt moins quand les médecins sont en grève...

Ces différentes thèses sont parfois développées à partir d'arguments où se mêlent le vrai et le faux, les faits et les opinions, les réalités et ce que l'on voudrait qu'elles soient. Confusions d'autant plus regrettables qu'il y avait beaucoup à dire sur la sécularisation de la médecine, sur sa nécessaire « cogestion », sur la boulimie médicamenteuse et sur la participation personnelle que chacun devrait apporter à l'œuvre de santé...

La contestation n'est fructueuse que lorsqu'elle incite à penser dans et pour l'avenir. Bien au-delà de la médecine, c'est la notion même de compétence et de connaissance qui est parfois contestée par certains au nom des bien-nantis, de ceux qui peuvent s'offrir l'énivrante spéculation de l'anarchie naturiste et qui s'attaquent tour à tour, et non sans raisons parfois, à toutes les institutions...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

« L'Invasion pharmaceutique » et les « Trusts du médicament »

L'INDUSTRIE pharmaceutique est sévèrement mise en cause par les économistes auteurs de deux livres, Charles Levinson, *les Trusts du médicament*, et Jean-Pierre Dupuy et Serge Karsenty, *l'Invasion pharmaceutique*. Ils l'accusent de faire d'énormes profits — aux dépens de l'Etat par le biais de l'assurance-maladie — et cela grâce au monopole quasi exclusif exercé par quelques grands trusts, d'investir insuffisamment dans la recherche et, *ce qui est plus grave, d'exercer* sur les médecins — et le public — une formidable pression commerciale qui en fait les complices, plus ou moins involontaires, de cette politique.

Le marché du médicament, en croissance constante, est le moins menacé en période de crise, ce qui, selon les auteurs, a de quoi séduire *le monde des affaires : la société* Hoffmann-Laroche, la première société pharmaceutique du monde, a fait à elle seule, en 1972, 1 750 millions de dollars de chiffre d'affaires, et l'on prévoit que le chiffre d'affaires mondial de l'ensemble des firmes pharmaceutiques atteindra 50 milliards de dollars en 1980 ! A l'origine *de ce fabuleux marché*, un véritable déferlement de produits pharmaceutiques : ils seraient au nombre de cent mille à cinq cent mille aux Etats-Unis contenant seulement deux cents ingrédients actifs. En France, les médicaments sont vendus *sous onze mille présentations* différentes, dont huit mille usuels, correspondant à trois mille produits et qui se renouvellent au rythme de deux cent cinquante produits nouveaux par an.

Les vingt plus importantes firmes *pharmaceutiques du monde, qui réalisent* à elles seules plus de la moitié du chiffre d'affaires total, sont entièrement multinationales.

Le « marché » des maladies n'étant pas extensible, les sociétés ont mis au point une technique que les auteurs baptisent de « vieillissement *rapide* ». *De nouveaux produits sont* perpétuellement mis en vente, qui ne se différencient guère des anciens si ce n'est dans leur présentation... et *leurs prix. Leur lancement* nécessite naturellement une vaste publicité (qui, estime-t-on, coûte *« chaque année, aux Etats-Unis, trois mille dollars par médecin »*) pour faire valoir que le produit présenté correspond aux méthodes thérapeu*tiques les plus modernes. Des visi*teurs médicaux aux réunions d'information et à l'envoi d'une abondante documentation publicitaire, l'industrie exerce sur le corps médical une formidable pression. Et si le *médecin se laisse atteindre par cet appareil commercial, c'est que ses* relations avec les laboratoires pharmaceutiques sont d'une profonde ambivalence. Mais c'est aussi la relation médecin-malade, dit J.-P. Dupuy, qui est atteinte par la stratégie d'invasion médicamenteuse des *grandes firmes*.

Pour le malade, le médicament est le symbole de la compétence et de la puissance du médecin. L'industrie pharmaceutique se défend de ces attaques en arguant que la recherche engloutit une part de plus en *plus importante des bénéfices* : 8 % de son chiffre d'affaires et 11 % de ses effectifs (mais 15 % de son chiffre d'affaires pour la publicité, et 25 % de ses effectifs pour la promotion commerciale). Il est vrai que la recherche, aujourd'hui, est de plus en plus coûteuse. Les découvertes ne sont plus des trouvailles de hasard, mais le fruit de laborieuses recherches à l'échelle moléculaire. Une nouvelle substance thérapeutique est estimée actuellement à 30 millions de francs. Et seules les grosses entreprises peuvent engager *de telles dépenses et tester*, par exemple, cinq mille molécules pour obtenir un seul produit à grande diffusion. Mais, dans la mesure où les Etats, par le truchement de l'assurance-maladie, sont en grande partie les débiteurs de cette formidable in*dustrie, le développement des labo*ratoires pharmaceutiques, le montant de leurs bénéfices, voire leur existence même, dépendront en fait dans l'avenir, concluent les auteurs, moins peut-être de leur propre stratégie que des décisions gouverne*mentales (depuis les commissions* de contrôle jusqu'aux nationalisations).

Sans doute aussi faut-il attendre quelques effets d'une prise de conscience des médecins et du public qui refuseront peu à peu la compli*cité inconsciente qui* est actuellement la leur.

Ces deux livres, rassemblant pour la première fois une masse d'informations parcellaires, auront le mérite de les y aider en dépit de parti pris parfois évidents et d'une certaine méconnaissance du fait médical.

MARIE-JOSÉ DURIEUX.

★ *Les Trusts du médicament*, de Charles Levinson. Le Seuil éditeur, 160 pages, 22 F.

★ *L'Invasion pharmaceutique*, de Jean-Pierre Dupuy et Serge Karsenty. Le Seuil éditeur, 272 pages, 32 F.

UNE BANQUE D'INFORMATION AUTOMATISÉE

« QUELS sont les médicaments utilisés dans le mal des transports et qui n'entraînent pas la somnolence ? Quels sont les diurétiques utilisables sans inconvénients pendant la grossesse ? » *A ce genre de questions, que se posent quotidiennement les médecins, l'informatique permettra bientôt de donner une réponse rapide, précise et complète. C'est à cet effet que s'organise actuellement une « banque d'information automatisée sur les médicaments », par le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique et la commission informatique de l'hôpital Necker, à Paris.*

Dans un premier temps, deux fichiers ont été constitués. Le premier donne pour chaque spécialité pharmaceutique (il y en a environ huit mille) la composition, les présentations, la posologie, les compatibilités, indications et contre-indications, tandis que le second réunit toutes les informations sur les substances chimiques (environ deux mille) entrant dans la composition de ces spécialités.

Les responsables de cette réalisation en sont maintenant au stade expérimental : il s'agit essentiellement de déterminer quelles sortes de questions seront posées, sous quelle forme, et par qui. La solution qui paraît actuellement envisagée serait l'installation de terminaux de l'ordinateur dans les pharmacies hospitalières et au sein des conseils régionaux de l'ordre des médecins ou des pharmaciens. Le praticien pourrait ainsi « consulter » cette banque d'information par l'intermédiaire d'un correspondant téléphonique et profiter de données complètes et de l'aide non négligeable de l'ordinateur, dont une des qualités, non des moindres, sera de permettre une actualisation continuelle des fichiers, en liaison, par exemple, avec des organismes tels que le Centre national de pharmacovigilance (le Monde du *30 janvier 1974*).

Cette réalisation, qui n'a pas de précédent en Europe, présenterait aussi l'intérêt d'offrir aux médecins une information sur les médicaments qui ne viendrait plus seulement de l'industrie pharmaceutique, comme c'est actuellement le cas, par la publicité et les visiteurs médicaux, mais d'un organisme mixte où industrie pharmaceutique et université auront leur rôle à jouer. Cette banque d'information devrait entrer en fonctions dans le courant de 1975.

« Guide des médicaments les plus courants »

« *SYSTEMATIQUEMENT rejetés par les services de santé étrangers, les toniques et reconstituants atteignent en France des chiffres d'affaires de l'ordre de plusieurs milliards anciens. La plupart sont remboursables bien que la preuve de leur activité thérapeutique n'ait jamais été apportée.* »

« *Le C... est un de ces innombrables médicaments destinés à mettre un tigre dans votre cerveau. Si l'on est médecin, on y croit ou on n'y croit pas, mais on en prescrit. Quand on est malade, ou on s'en trouve bien, ou ça ne fait rien du tout, et on se dit « c'est la vie ». La France est le pays où personne n'a honte de consommer des médicaments inutilement.* »

« *Le F... n'est qu'un dentifrice, ni plus ni moins qu'une pâte destinée à laver les dents et la bouche. Prétendre qu'un produit de cet ordre prévient la carie n'est pas honnête.* »

« *Le G... est une vitamine C de très grand luxe : trente comprimés à un demi-gramme de vitamine C vendus près de 20 francs ce n'est pas donné ; heureusement que la Sécurité sociale est là. Les mauvaises langues prétendent que sa formule est celle d'une boisson gazeuse très populaire au Japon et vendue dans des distributeurs automatiques.* »

« *Le G... est un « détoxicant ». Il serait même capable de nous protéger contre la pollution atmosphérique ; c'est du moins ce qu'on peut lire en toutes lettres à son sujet.* »

Ces extraits donnent une idée du ton adopté par le docteur Pradal pour rédiger son *Guide des cent médicaments les plus courants. C'est-à-dire les plus* vendus en France, sur une liste de près de huit mille spécialités offertes au public.

Tous ne sont pas traités au vitriol. Mais la franchise est toujours percutante et caustique chez ce toxicologue de quarante ans qui a fait carrière dans l'industrie pharmaceutique.

L'auteur de ce dictionnaire original a pris le risque d'informer. Souvent avec éloge d'ailleurs. Il considère que « *la vérité entière et sans camouflage sur l'objet consommé est un droit imprescriptible du consommateur* ».

Et il répond à l'avance aux *critiques de ses confrères « qu'il est plus facile de traiter un malade informé qu'un malade qui ne l'est pas ».*

Mais que répondra-t-il à l'avalanche de sommations que ne manqueront pas de lui adresser les firmes productrices mises en cause ? Non pour les critiques... auxquelles elles doivent être habituées et qui paraissent, hélas ! sans grand effet sur les pouvoirs publics et la Sécurité sociale responsables de certains remboursements scandaleux... Mais la citation publique du nom « *commercial* » des médicaments agréés par la Sécurité sociale est interdite, car leur publicité obéit, en effet, à des règles restrictives rigoureuses. Le « *guide* » du docteur Pradal peut-il sérieusement entrer dans cette rubrique ? Et n'a-t-il pas plutôt fait, avec une compétence acide, une tâche de salubrité publique ? Si les Français sont amateurs d'automédication, s'ils adorent se soigner seuls, ou après consultation du voisin, il est bon qu'ils soient informés. A condition qu'ils comprennent clairement les indications apportées sur la toxicité et la puissante efficacité de certains produits qui, manifestement, ne relèvent pas, eux, de l'automédication.

Autres que les « *toniques et reconstituants* », bien sûr...

Dr E.-L.

★ *Guide des médicaments les plus courants*, par le docteur Henri Pradal. Editions du Seuil, 235 pages, 9,90 F.

« *Plaidoyer pour une anti-médecine* »

CE plaidoyer pour une anti-médecine pourrait être un plaidoyer pour une bonne médecine, humaine, communautaire, tournée plus que celle que nous pratiquons vers l'homme, ses détresses impondérables et son environnement. La proposition de centrer la politique de santé sur des « *maisons médicales* » qui permettraient une fructueuse collaboration entre les médecins, les infirmières, les sociologues ou psychologues, les urbanistes et, bien sûr, les malades eux-mêmes est excellente, et des exemples étrangers (*le Monde* du 6 février 1974) en montrent tout l'intérêt.

La dénonciation des abus de médication, de l'automédication surtout, valait d'être faite avec force. S'y ajoute, à juste titre, le *refus qui devrait* dorénavant être celui du médecin et du malade de servir d'écran ou d'alibi à des problèmes de société. Médicaliser — *et traiter chimiquement* — des conditions de travail ou de vie incompatibles avec la santé est une dangereuse absurdité.

Mais pourquoi le docteur Dayant a-t-il mêlé à cette thèse juste et chaleureusement exprimée des chiffres erronés ou des contre-vérités ?

Si l'environnement, celui des grandes villes et des entreprises, celui des *médecins créant la maladie* », joue un tel rôle pathogène, comment expliquer que les taux de mortalité et de morbidité les plus bas de toute la France et la longévité la plus grande se trouvent dans la région parisienne, où la concentration du système de santé (médecins et hôpitaux) est la plus forte et la consommation médicamenteuse la plus élevée ?

Non, la santé *n'est* pas le mythe que dénonce le docteur Dayant, mais un rêve durement et démocratiquement conquis en un jaillissement continu de la connaissance.

Qu'il faille aller plus loin encore dans l'accomplissement de ce rêve, qu'il faille l'étendre à présent aux troubles psychologiques et mentaux, que l'on traite encore souvent comme au Moyen Age, c'est vrai.

Mais ne peut-on le revendiquer qu'au prix d'un plaidoyer pour l'antiscience, l'antimédecine, l'ansociété et l'antimédicaments ?

Dr E.-L.

★ *Plaidoyer pour une antimédecine*, par le docteur Charles Dayant, Presses de la Cité, 218 pages, 25 F.

Une troisième étape dans la réglementation européenne :

Prouver l'efficacité des produits

UNE journée internationale d'étude, organisée par le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) et ouverte par Mme Simone Veil, ministre de la santé, vient d'avoir lieu à Paris, sur « l'introduction des médicaments en thérapeutique ». Faisant la synthèse des problèmes évoqués par des conférenciers venus de la plupart des pays du Marché commun, le professeur Venturi, président de l'ASSOFARMA (équivalent italien du SNIP), a montré comment les gouvernements ont été amenés, devant la multiplication des médicaments, à créer des réglementations suivant deux étapes : tout d'abord, les fabricants doivent enregistrer leurs produits, puis faire la preuve de leur inocuité ; on voit maintenant apparaître une troisième étape, où il s'agira de faire la preuve de l'efficacité du produit, et même de sa supériorité sur les produits déjà existants.

Le professeur Venturi souhaite que la Communauté européenne achève le travail entrepris pour harmoniser les réglementations et arriver à des accords sur la libre circulation des médicaments et les remboursements éventuels par les organismes de sécurité sociale.

La formation continue :

créer un état d'esprit

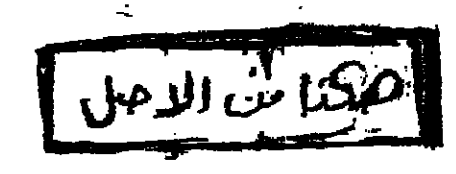
De notre correspondant

Toulouse. — *Les exigences* de la vie professionnelle rendent difficile la disponibilité du praticien pour la formation médicale continue. Le plus souvent, le médecin n'est pas convaincu de l'utilité de l'effort qui lui est demandé, sa participation reposant sur le volontariat. La *formation médicale* continue est cependant considérée comme indispensable. C'est pourquoi l'Association nationale pour la *formation médicale continue* (ASFORMED) et l'université de Toulouse viennent de consacrer un week-end d'études à ce thème.

Le problème essentiel reste la motivation, ont constaté les congressistes. Il faut persuader le médecin et lui offrir un programme très large qu'il adaptera à ses occupations. On considère qu'il *faudrait créer « un état d'esprit »* pouvant « *inquiéter* » les récalcitrants, voire instituer une hiérarchisation des salaires selon l'assiduité à la F.M.C. Mais qui couvrira les dépenses de cette *formation ?* L'Etat, la Sécurité sociale ? L'autofinancement par le médecin volontaire est insuffisant, même avec une incitation financière par déduction fiscale.

« *Devoir pour le médecin, droit pour le malade* », la formation médicale continue fait intervenir l'université, *dont la collaboration* est nécessaire sans pour autant qu'elle aliène l'autonomie des moyens qui seront mis en place à cet effet. Ainsi, ces moyens pourraient être envisagés sous forme d'associations ou de groupes de travail constitués autour d'un hôpital ou d'une clinique, mais ils conserveraient leur individualité propre. D'autres projets sont envisagés, par exemple, des stages à la fin du second cycle auprès de médecins praticiens ou encore un troisième cycle à l'université. Mais on craint que cette dernière solution ne contribue à créer deux catégories de médecins. — L. A.

★ ASFORMED, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75340 Paris, CEDEX 07. Téléphone : 705-59-72.



INFORMATIONS PRATIQUES

Les fêtes de la Toussaint

Les services ouverts et fermés

● PRESSE. — Les quotidiens parisiens et la plupart des quotidiens régionaux paraîtront normalement le vendredi 1er novembre.

● BANQUES. — Fermées du jeudi 31 octobre à 12 heures au lundi 4 novembre au matin.

● GRANDS MAGASINS. — Tous les grands magasins seront fermés le vendredi 1er novembre, à l'exception du Bazar de l'Hôtel de Ville et de la Samaritaine, qui seront ouverts à partir de 13 heures, et de la Belle Jardinière, qui sera ouverte à partir de 10 heures. Ils seront ouverts aux heures habituelles le samedi 2 novembre.

● P.T.T. — Quelle que soit l'évolution de la grève en cours, qui peut apporter de sérieuses perturbations dans les prévisions du ministère, les bureaux de poste seront fermés le vendredi 1er novembre. Seuls seront ouverts ceux qui le sont habituellement le dimanche ; ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Les bureaux de poste assureront, par contre, le service normal des samedis, le 2 novembre, c'est-à-dire qu'ils seront ouverts de 9 heures à 12 heures. La distribution du courrier à domicile sera effectuée normalement.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les caisses d'allocations familiales seront fermées du jeudi 31 octobre à 12 heures au lundi 4 novembre au matin. Les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires seront ouverts le 31 octobre après-midi.

● SECURITE SOCIALE. — Les caisses de sécurité sociale seront fermées le vendredi 1er novembre.

● R.A.T.P. — Service réduit des jours fériés.

● S.N.C.F. — La S.N.C.F. mettra en service, au départ des six gares parisiennes, le mercredi 30 octobre, 278 trains, dont 21 supplémentaires, et, le jeudi 31 octobre, 403 trains, dont 108 supplémentaires.

● MUSEES. — Les musées nationaux seront fermés le vendredi 1er novembre, à l'exception du Musée national du château de Fontainebleau et du Musée national du château de Pau.

Les expositions « le Musée du Luxembourg en 1874 » et « le Centenaire de l'impressionnisme », qui sont présentées au Grand Palais, seront ouvertes le 1er novembre.

Aux Arts décoratifs, le musée, le centre de création industrielle et l'exposition « Affiches soviétiques » seront fermés. Les expositions « David Hockney » et « Le cirque » seront ouvertes le vendredi 1er novembre.

Les deux expositions de la Bibliothèque nationale seront ouvertes les 1er, 2 et 3 novembre.

Le musée Marmottan sera ouvert le 1er novembre.

● SPECTACLES. — Voir le supplément Spectacles daté 31 octobre.

LA DESSERTE DES CIMETIÈRES DANS LA RÉGION PARISIENNE

La R.A.T.P. annonce qu'à l'occasion des fêtes de la Toussaint la desserte des cimetières parisiens de banlieue sera assurée par des services spéciaux d'autobus dans des conditions suivantes :

Porte d'Italie-Cimetière de Thiais (porte nord), service assuré le vendredi 1er novembre, de 8 h. 30 à 18 h. Tarif : 3 francs (aller simple).

En outre, le service assuré tous les jours par les lignes régulières de banlieue desservant les cimetières sera renforcé : pour Bagneux, lignes 68 et 128 ; pour La Courneuve, ligne 149 ; pour Pantin, lignes 151 et 152 ; pour Saint-Ouen, ligne 155 ; pour Thiais, ligne 185 ; pour Vincennes, ligne 118.

A L'HOTEL DROUOT

MERCREDI 30 OCTOBRE
de 11 h. à 18 h.

S. 10 - Dessins, tableaux anciens, XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. M. Antonini. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTES

S. 3 - Beaux meubl. Me Engelmann.
S. 6 - Salon Mme M... et à divers. Tableaux anciens, objets d'art, sièges et meubles anciens, tapis. M. Touzet. Me Champetier de Ribes.
S. 8 - Salon Mme W... et à divers amateurs. Art d'Asie. Tapis d'Orient. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 12 - Poupées, beau mobilier. Me Delorme.

VENTE A PONTOISE

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *des 28 et 29 octobre 1974 :*

UN DÉCRET :

● Portant statuts particuliers des inspecteurs et des inspecteurs principaux de la jeunesse, des sports et des loisirs :

UN ARRÊTÉ :

● Portant modification de la durée des épreuves orales de la partie théorique du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (section sciences naturelles).

B.O.S.P.

● *Le « Bulletin officiel des services des prix » (B.O.S.P.)*, daté du samedi 26 octobre, publie trois arrêtés, neuf accords de programmation et trois communiqués concernant des hausses et des baisses de produits alimentaires et manufacturés que nous avions annoncées dans *le Monde* daté du 25 octobre. Rappelons que les baisses concernent le café (— 7 %) ; les corps gras (margarine — 1,6 %, végétaline — 5,5 %, huile d'arachide — 0,7 %, graisses mélangées — 4,7 %) ; les pâtes à papier (— 2 à — 4 %) ; le papier carton (— 6 à — 10 %) ; le papier sanitaire (— 2 à — 4 %) ; les caisses carton (— 5 %). Le prix du jambon est limité autoritairement, ce qui doit entraîner une baisse d'environ — 10 %). De plus les prix de câbles isolés (— 2 à — 8 %) et des fils émaillés (— 6 à — 10 %) vont baissés. En revanche, un certain nombre de hausses sont autorisées par les pouvoirs publics : articles de pêche (4 à 5 %), literie (2 à 4 %), bonneterie (4 à 8 % pour la collection printemps-été 1975), papier kraft (22 F les 100 kilos), lait en conserve (4,5 %), pâtes alimentaires (6,8 %), corps gras (huiles de colza 5,5 %, de soja 9,7 %, de tournesol 1,9 %, de palme 3,1 %). Par ailleurs, deux arrêtés rendent respectivement à l'industrie de l'automobile et à l'industrie des machines-outils la responsabilité de fixer elles-mêmes leurs tarifs.

Visites, conférences

MERCREDI 30 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully et exposition Instruments de musique au dix-huitième siècle ». — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Legregeois : « Hôtels de Rohan et de Soubise ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Pennec : « Notre-Dame de Paris et ses parties hautes ». — 15 h., 6, place Painlevé, Mme Vermeersch : « Le musée de Cluny ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 17 h., Grand Palais, Mme Chapuis : Exposition « l'Impressionnisme ».

15 h., Grand Palais, avenue de Selves : « L'Impressionnisme » (Mme Angot). — 11 h 30, entrée principale du Grand Palais : « Centenaire des impressionnistes » (Art et histoire). — 15 h., 28, rue Pierre-Lescot : « La Cour des miracles, les Halles, la tour de Jean-Sans-Peur » (A travers Paris). — 15 h. 15, 12, rue Hospitalières-Saint-Gervais : « Le Marais » (Mme Barbier). — 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « Monastère au Val-de-Grâce » (Mme Ferrand). — 14 h. 30, cour Carrée, pavillon de l'Horloge : « Les appartements des rois de France au Louvre » (Paris et son histoire).

CONFERENCES — 20 h. 30, palais de Chaillot, 9 bis, avenue d'Iéna : « Croisière au fil de l'histoire sur le Nil dans l'Egypte des pharaons » (A la découverte du monde). — 21 h., Librairie les Deux-Mondes, 84, rue de Vaugirard, M. Pierre Ordioni : « Le secret de Darlan ».

Loterie nationale

● *En raison des grèves des P.T.T., les vendeurs détaillants en Loterie nationale* qui reçoivent ordinairement leurs billets par la poste et ne sont pas livrés directement par leurs fournisseurs voudront bien assurer les retours de billets invendus de la tranche d'automne à leur fournisseur principal par car ou tout autre moyen à leur convenance pour le mercredi 30 octobre avant 16 heures.

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 29 OCTOBRE

● TÉLÉVISION :

Programme unique sur les trois chaînes O.R.T.F.

20 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).

20 h. 30 Film : « Hatari », d'H. Hawks (1962), avec J. Wayne, E. Martinelli, H. Kruger, M. Girardon, G. Blain.

Au Tanganyika, des chasseurs de fauves capturent des bêtes sauvages destinées aux zoos du monde entier et vivent des aventures amoureuses.

Le monde viril d'Howard Hawks où la femme est un adversaire plus complexe que les lions et les éléphants.

23 h. Ballet : « La Symphonie inachevée », musique de Schubert, chorégraphie de P. Van Dyk ; avec J. Rayet et J.-P. Franchetti. Réal. Y.-A. Hubert.

TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Schulmeister, l'espion de l'empereur ; 21 h., « Tilt à Bangkok ».
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., « Fumée blonde », film de R. Vernay.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, La grande aventure de James Onedin ; 21 h. 5, Sports et vie.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le renard à l'anneau d'or ; 21 h. 5, En direct avec... ; 22 h. 5, Concert.

● RADIO :

Programme unique de musique ininterrompue sur l'ensemble du réseau national. Bulletin d'information à 19 heures.

EUROPE 1 : 19 h., Europe-soir ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h., Europe-panorama.
RADIO-MONTE-CARLO : 18 h. 45, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 20 h., Tohu-bohu ; 21 h. 5, Flash-back.
R.T.L. : 18 h. 30, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L.-digest.

MERCREDI 30 OCTOBRE

Programme unique sur les trois chaînes O.R.T.F.

13 h. Vingt-quatre heures sur la une (chaîne I).

20 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).

20 h. 30 Film : « Police sur la ville », de D. Siegel (1967), avec R. Widmark, H. Fonda et H. Guardino.

Un inspecteur de police recherche un assassin dans les bas-fonds new-yorkais. Le préfet lui a donné soixante-douze heures pour l'arrêter.

Un film de « série noire » tourné en décors naturels. Vérité sociale et psychologique des personnages.

22 h. 10 Musique : Hommage à David Oïstrakh. « Sonate pour piano et violon K 481 », de Mozart.

TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le Saint ; 21 h., « Train d'enfer ».
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., « le Monde, la Chair et le Diable », film de R. McDougall ; 22 h. 40, Evasion.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, « le Candidat », de M. Ritchie.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, « Goupi mains rouges », film de J. Becker.

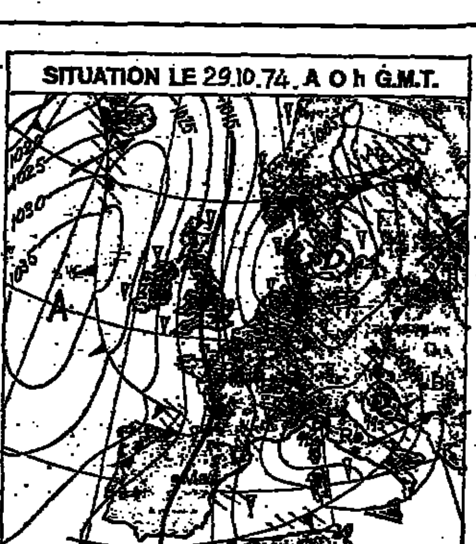
● RADIO :

Programme unique de musique ininterrompue sur l'ensemble du réseau national. Bulletin d'information à 8 heures, 13 heures et 19 heures.

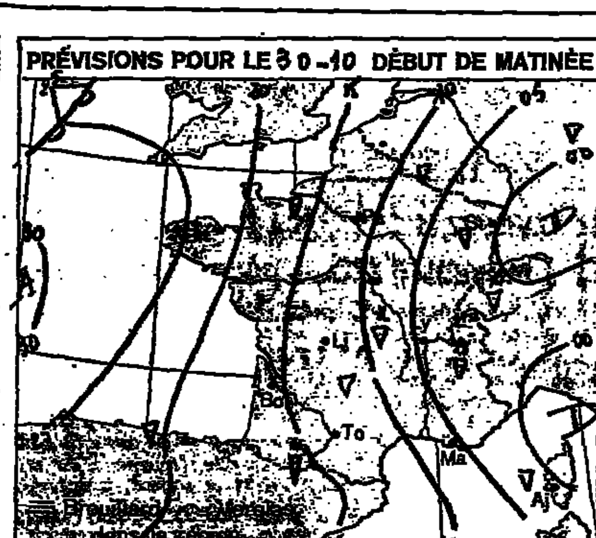
EUROPE 1 : 19 h., Europe-soir ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h., Europe-panorama.
RADIO-MONTE-CARLO : 18 h. 45, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 20 h., Tohu-bohu ; 21 h. 5, Flash-back.
R.T.L. : 18 h. 30, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L.-digest.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.10.74. A O h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-10 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 octobre à 0 heure et le mercredi 30 octobre à 24 heures :

Entre les hautes pressions du proche Atlantique et les basses pressions d'Europe et de Méditerranée, un flux instable et froid de nord-ouest à nord persistera sur la France.

Mercredi 30 octobre, des averses ou des pluies passagères se produiront encore dans la plupart des régions. En plaine, la pluie sera parfois accompagnée de quelques flocons de neige ; il neigera sur la plupart des massifs. Toutefois le ciel restera variable et l'on observera des éclaircies passagères qui seront localement belles dans le Midi méditerranéen, où le mistral et la tramontane continueront de souffler.

Ailleurs les vents, modérés ou assez forts de nord-ouest à nord, tendront généralement à faiblir, mais ils demeureront irréguliers, avec des rafales sous les averses. Les températures subiront encore une légère baisse. Des gelées faibles auront lieu au lever du jour.

Mardi 29 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Biarritz, 13 et 6 degrés ; Bordeaux, 12 et 3 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et 2 ; Dijon, 9 et 4 ; Grenoble, 8 et 2 ; Lille, 7 et 6 ; Lyon, 10 et 1 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 19 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 2 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 7 et 4 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 12 et 5 ; Ajaccio, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 4 degrés ; Athènes, 20 et 12 ; Bonn, 8 et 5 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 30 et 24 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, 7 et 2 ; Lisbonne, 19 et 10 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 20 et 6 ; Moscou, 6 et 5 ; New-York, 18 et 10 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 17 et 8 ; Stockholm, 7 et 1 ; Téhéran, 26 et 14.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 985

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II					■	■			
III		■			■				
IV								■	
V		■					■		
VI							■		
VII					■				
VIII			■	■					
IX	■								
X		■			■	■			■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Chasse la petite bête. — II. Voie d'eau ; But fait les beaux soirs d'une boîte de travestis. — III. Abréviation ; Accueille la régalade. — IV. Vieille branche. — V. Change facilement de forme ; Symbole chimique. — VI. Sentent le fauve ; D'un auxiliaire. — VII. Bien arrivées ; Eprouve. — VIII. Désinence verbale ; Bien entouré. — IX. Font changer de couleur. — X. Fin de mode ; Article étranger. — XI. Donnent des frissons.

VERTICALEMENT

1. Dans le signalement d'Erostrate ; Nul n'aurait sans doute osé lui demander de changer de disque. — 2. Cité ; Nécessaire pour bien mener une guerre. — 3. Ce dont il faut tenir compte ; Sol ingrat. — 4. Péchés de jeunesse ; L'or des conquistadores. — 5. Est naturellement blonde ; Symbole chimique. — 6. Pourvoyaient aux bains de Poppée. — 7. Pièges ; Anneaux. — 8. Abréviation ; Pourvu de rainures. — 9. Mettent en fâcheux état d'importants réseaux de communication.

Solution du problème n° 984

HORIZONTALEMENT

I. Vermifuge. — II. Egout ; Sec. — III. Tassé ; Azr. — IV. Ils ; Magie. — V. EM. — VI. La ; Est ; Ri. — VII. Avantages. — VIII. Ri ; Ta ; Les. — IX. Doser ; Ale. — X. Non ! Ecus. — XI. Sutures.

VERTICALEMENT

1. Vétillard. — 2. Egal ; Avions. 3. Rosse ; Son. — 4. Mus ; Mentent. — 5. Item ; Star. — 6. Ta ; Er. — 7. Usage ; Glace. — 8. Geai ; Réélus. — 9. Ecrevisses.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	141 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	91 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

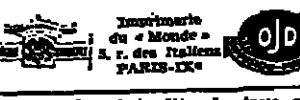
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

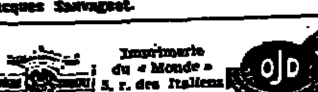
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe









RADIO-TÉLÉVISION

Pressenti pour diriger les informations

M. Étienne Mougeotte fait siennes devant le conseil de gérance les garanties réclamées par le personnel d'Europe 1

M. Etienne Mougeotte, rédacteur en chef à Europe 1, a été *pressenti par le conseil de gérance* pour prendre la direction de l'information de cette station. Cette proposition survient après que M. Georges Leroy, se solidarisant avec MM. Siegel et Gorini, a manifesté son intention de quitter la station.

« *Mais mon acceptation*, a précisé M. Mougeotte, *est subordonnée à la signature par le comité de gérance et les représentants du personnel d'un texte garantissant :*

» — *D'une part, la liberté d'expression et l'indépendance de la station à l'égard des pouvoirs*

» — *D'autre part, l'ouverture de droits à indemnités pendant une certaine période pour tous les collaborateurs d'Europe 1 désireux de se démettre de leurs fonctions.* »

Ces garanties demandées par *M. Mougeotte coïncident* avec celles réclamées par l'ensemble des personnels de la station. M. Jean-Luc Lagardère l'a vérifié lundi soir en participant à l'assemblée générale. Des points importants restent à négocier concernant en particulier la date à laquelle les indemnités prendront effet et la rédaction du protocole garantissant la liberté d'information. Mais le fait même que *les discussions s'engagent sur* ces points précis a permis à l'affaire de sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouvait.

Une nouvelle assemblée des personnels était prévue ce mardi 29 octobre en fin de matinée.

Rappelons que M. Etienne Mougeotte, journaliste à France-Inter et à Europe 1, avait fait partie de l'équipe Desgraupes et avait présenté le « Journal télévisé » de la première chaîne (1969-1972) avant de retourner à la radio : à R.T.L. d'abord, à Europe 1 ensuite, où il dirige l'émission d'information du soir.

M. LECANUET : l'État a un rôle à jouer.

Interrogé sur l'« affaire Siegel », lundi 28 octobre, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate, a déclaré devant la presse à l'Assemblée nationale :

« *Ma conception est la liberté de l'information : l'Etat doit s'interdire de peser sur la liberté de conscience qui anime les journalistes, qu'ils soient de la presse parlée ou écrite. Mais l'Etat est présent dans un certain nombre d'organismes publics ou privés. Il est donc naturel qu'il joue son rôle comme il vient de le faire dans le cadre d'Europe 1. Car l'Etat a un rôle à jouer dans le domaine de la structure même de l'information. Trouveriez-vous normal, alors qu'il détient des actions pour le compte de la nation, qu'il n'exerce pas le pouvoir attaché à ces actions ?*

» *Quant à l'idée de persiflage* [émise par M. Denis Baudouin à propos du ton employé par les journalistes d'Europe 1], *je n'ai ni à la confirmer ni à l'infirmer.* »

M. PADO : une lourde décision.

M. Dominique Pado, sénateur (rép ind.) de Paris et codirecteur éditorialiste de *l'Aurore*, demande au premier ministre, dans une question écrite, si « *la brutalité de la décision prise, sur proposition du président de la Sofirad, à l'égard du directeur général d'Europe 1, cadre bien avec le libéralisme dont le gouvernement est le défenseur et qui lui vaut le soutien d'une large majorité tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat* » ?

M. Pado souligne qu'« *aucune faute de gestion n'ayant pu, semble-t-il, être relevée* », le seul argument justifiant cette éviction est la durée de l'exercice (...).

Le sénateur demande enfin au premier ministre « *s'il n'a pas le sentiment que le fait que le président de la Sofirad soit en même temps délégué à l'information accroît dangereusement la confusion et le malaise, en laissant à tort dire et penser que les décisions prises dépassent le cadre de l'affaire et mettent en cause, de façon plus générale, la politique du gouvernement face aux différents moyens d'expression* ».

DEUX JOURS DE PROGRAMME MINIMUM

Les syndicats de l'O.R.T.F. apprécient diversement les moyens d'action pour les journées à venir

Un programme minimum est assuré ce mardi 29 et mercredi 30 octobre à la radio et à la télévision. Cette décision a été prise par la présidence de l'O.R.T.F. bien qu'il ne s'agisse pas véritablement d'une grève générale, ce qui aurait permis la diffusion de soirées presque normales. En revanche les programmes risquent d'être perturbés le jeudi 1er novembre, le syndicat C.F.D.T.-F.S.U. ayant de son côté déposé un préavis pour une grève — de durée non déterminée — sauf pour les agents de la vidéo-fixe (tournage en studio) qui ne doivent pas cesser le travail avant le samedi 3 novembre.

Une des particularités de cette grève de quarante-huit heures décidée par les syndicats des journalistes S.N.J., C.F.D.T., F.O. et des syndicats C.G.T.-S.N.R.T., est d'y voir associées pour vingt-quatre heures — ce mardi — deux organisations syndicales qui jusqu'à présent s'étaient tenues à l'écart : le Syndicat des personnels F.O. et le Syndicat des cadres (SCORT).

La C.F.D.T.-F.S.U., seule à laisser ses adhérents libres de s'associer ou non à la grève, a déposé de son côté un préavis pour jeudi 31 octobre. La C.F.D.T., avec laquelle a fusionné en juillet dernier la F.S.U. (Fédération des syndicats unifiés), semble préférer aujourd'hui des actions ponctuelles pour contraindre les responsables à la concertation.

Les personnels hors statut (producteurs, réalisateurs, artistes, musiciens) et les journalistes pigistes occasionnels s'associent de leur côté au mouvement de grève de quarante-huit heures.

Si sur la stratégie à suivre les syndicats (C.G.T.-S.N.R.T., C.F.D.T.-F.S.U., S.N.J.) ont des positions divergentes, leurs revendications principales sont communes. Il s'agit pour eux de demander que s'ouvrent enfin des négociations. Leur objectif est d'obtenir le maintien et la garantie de l'emploi (deux mille cinq cents emplois devaient être supprimés), le respect des droits acquis par les personnels, des meilleures conditions de départ pour les personnes mises en position spéciale, et des garanties suffisantes pour les fonctionnaires et les agents de la redevance. Ils sont également d'accord pour une mobilisation de longue durée qui pourra prendre différentes formes.

Les syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., F.O.) ont prévu de se réunir en assemblée générale ce mardi à 9 heures à la Maison de la radio et de tenir une conférence de presse, à 11 heures à la Maison des centraux. Toujours mardi, mais dans l'après-midi, à 15 heures, des délégations devaient se rendre à l'Assemblée nationale

Mercredi 30 octobre, à 18 heures, les journalistes grévistes de l'O.R.T.F. devaient tenir une assemblée générale à la Maison de la radio.

LE S.N.J. APPELLE A UNE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES

Le Syndicat national des journalistes (autonomes) appelle à une grève de vingt-quatre heures pour le mercredi 30 octobre. Cette décision fait suite à celle du comité directeur de l'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J.) de mener, mercredi 30 octobre, une journée d'action intensive pour *faire aboutir les revendications des* journalistes : « la défense de l'emploi (au moment où déjà 10 % des journalistes sont au chômage, et par solidarité avec les salariés de l'O.R.T.F.), la liberté d'informer (après les constantes atteintes du pouvoir, comme à Europe 1) et l'application de la loi sur les pigistes ».

L'U.N.S.J. convoque les journalistes à une assemblée générale, mercredi 30 octobre, à 15 heures, à la Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, salle Jean-Jaurès.

Les trois syndicats de journalistes (C.G.T., C.F.D.T. et F.O.) organiseront ce même jour des assemblées générales dans les entreprises et des débrayages pouvant entraîner des retards effectifs de plusieurs heures dans la parution des journaux.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Pierre Jacquis ont la joie d'annoncer la naissance de Claire.

26 octobre 1974.
5, rue du Beauséjour, Troyes.

— M. Dieydi Sy et Mme, née Geneviève Gauthier, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Fatouma.

Le 18 octobre 1974.
12, rue du Val-de-Grâce, 75 005 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de *Mlle Corinne Cahen-Salvador*, fille de M. Gilbert Cahen-Salvador et de Mme Suzy Reinach, avec *M. Jean-Luc Millet*, fils de M. Robert Millet et de Mme, née Jacqueline Roussell.

Mariages

— Florence Aston, et Philippe Remigius sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré à New-York le 22 octobre 1974.

270, rue Saint-Honoré, 75 001 Paris.
32, rue Dareau, 75 014 Paris.
3003 Laverdure, ap. 305, Sainte-Foy (Québec) (Canada).

Décès

Général SARAZAC

Nous apprenons le décès, survenu le 27 octobre, du général de division (C.R.) Maurice SARAZAC, dont les obsèques ont lieu le mercredi 30 octobre, à 15 heures, à Serres-Castet (Pyrénées-Atlantiques).

[Né le 17 décembre 1908 à Liorac (Dordogne), ancien élève de Saint-Cyr, le général de division (cadre de réserve) Maurice Sarazac commandait le groupe nomade du Tibesti, au Tchad, lorsque la seconde guerre mondiale éclate. Il se rallie au régiment de marche du Tchad, fer de lance de la colonne Leclerc, qui participe à la campagne de Libye, de Tunisie et de France et libère Paris et Strasbourg. Avec le grade de capitaine, il est fait compagnon de la Libération le 23 mai 1942. Il est gouverneur militaire du Fezzan, en Libye, le 12 mars 1947, avant d'y être nommé, en février 1950, résident de France. Il sert ensuite en Allemagne et en Tunisie, auprès du commandement supérieur des troupes françaises, en 1954.

Affecté au service des affaires algériennes en 1959 avec le grade de colonel, il assure provisoirement, en 1961, les *fonctions d'inspecteur général des affaires* algériennes à la demande de M. Jean *Morin, délégué général en Algérie.* En septembre 1961 il commande le groupe de subdivisions militaires de Pau. Promu général de brigade en 1963, il est admis en deuxième section (cadre de réserve) *en août 1966 avec le grade de général de* division.]

— Mme René Apperçé,
M. et Mme Jean-Bruno Bouée et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Apperçé,
M. Hervé Apperçé,
ont la douleur de faire part du décès du docteur René APPERÇÉ, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre T.O.E. 1939-1945, chevalier de la Santé publique, médecin-colonel honoraire, ancien directeur médical des Etablissements thermaux de Vichy, survenu le 28 octobre à Paris.

Les obsèques seront *célébrées* le mercredi 30 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, où l'on se réunira.

35, rue Mirabeau, 75 016 Paris.

— Mme Pierre Carpentier,
M. et *Mme Jean-Paul Coquais* et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre CARPENTIER, Légion d'honneur, *directeur qualité* après vente de la Société Brandt, leur époux, père, grand-père et parent, survenu subitement le 25 octobre 1974 à l'aéroport d'Orly, à l'âge de soixante-deux ans.

Le corps sera déposé au funérarium de Villeneuve-Saint-Georges (carrefour Jean-Moulin) à partir de mardi matin.

L'inhumation aura lieu le mercredi 30 octobre, à 15 heures, au nouveau cimetière d'Asnières (92), où l'on se réunira.

6, rue des Vieilles-Vignes, 92 400 Courbevoie.

— Mme Gérard de Catalogne,
Mme Léo de Catalogne,
Le docteur et Mme Guy de Catalogne et leurs enfants,
Mme Edgar Riebé,
Les familles Simonnet, Decottignies, Takaichvili et Parente,
ont la douleur de faire part du décès de M. Gérard de CATALOGNE, survenu le 27 octobre à Grasse.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Jacques de Grasse, le 29 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre David,
M. et Mme Raymond Sauvan,
Mlle Michèle Sauvan,
Mme Léonard Griggs,
Mme Jean David,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre-Marcel DAVID, ancien *courtier* en valeurs *mobilières*, médaille militaire, croix de guerre (1914-1918), survenu le 28 octobre, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 30 octobre, à 11 heures, au cimetière *Montparnasse (entrée* principale).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

6, rue de Longpont, Neuilly.
9, rue Jacques-Dulud, Neuilly.
82, rue Lauriston, Paris-16e.

— Le professeur et Mme Serge Gorodetzky,
M. et Mme Georges Bugnon, ses enfants ;
L'ingénieur général André Angot, son gendre ;
M. et Mme Philippe Gorodetzky,
M. et Mme Csaba Biro,
Mlle Elisabeth Gorodetzky,
M. et Mme François Bugnon,
Mlle Danielle Bouveyron,
Mlle Catherine Bouveyron,
ses petits-enfants ;
Delphine et Emmanuelle Gorodetzky,
Sophie et Caroline Biro,
Guillaume Bugnon,
ses arrière-petits-enfants ;
Les familles Krementchoutsky, Porterre, Biro, Guesnon, Leroy, Bouveyron, Bugnon, Mauro et Kupelwieser,
ont la douleur de faire part du décès de M. Grégoire GORODETZKY, survenu le 20 octobre, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

24, rue Barbet-de-Jouy, Paris-7e.
4, rue J.-Kablé, 67 000 Strasbourg.
« Les Morvrains », avenue Henry-Dunant, 94 350 Villiers-sur-Marne.
2, rue Eugène-Poubelle, Paris-16e.

— M. et Mme Jean Illa,
Mlle Isabelle Illa,
ont la douleur de faire part du décès de Mme veuve Joseph ILLA, leur mère et grand-mère, survenu le 25 octobre 1974.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'hôpital rural de Neuville-aux-Bois (45 170) le mardi 29 octobre 1974, à 17 h. 30, et l'inhumation à Perpignan, au cimetière du Haut-Vernet, *le mercredi 30 octobre 1974, à 16 h. 30.*

15, rue Lakanal, Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de Wladimir N. ILYINE, docteur en théologie, *homme de lettres russe*, survenue le 23 octobre 1974 à Paris.

Un office religieux aura lieu le 31 octobre, à 18 h. 30, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e.

— Mme Gabriel Karcher,
M. et Mme Charles-Edouard Tayart de Borms et leur fils,
M. Thierry Karcher,
Mlle Corinne Karcher,
Mme Robert Morie,
Les familles Karcher, Morie, Rollet, de Ponchalon,
ont la douleur de faire part du décès du capitaine de vaisseau Gabriel KARCHER, *officier de la Légion d'honneur*, officier de l'ordre national du Mérite, leur époux, père, grand-père, gendre et parent, survenu le 20 octobre à Neuilly, dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Cast (Côtes-du-Nord).

Un service religieux sera célébré en la chapelle de l'Ecole militaire (13, place Joffre, Paris-7e) le mercredi 13 novembre, à 11 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

5, avenue Sainte-Foy, 92 200 Neuilly.
13, avenue Carnot, 94 230 Cachan.

— La Générale de transport et d'industrie a le très profond regret de faire part du décès, survenu le 27 octobre 1974, de son président, M. Edmond LANIER, *président d'honneur* de la Compagnie générale transatlantique, président de la Générale de transport et d'industrie, vice-président de l'Académie de marine, commandeur *de la Légion d'honneur*, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945, commandeur du Mérite de la République fédérale d'Allemagne.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 octobre 1974, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

A la demande de M. Edmond Lanier, il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

Les personnes qui auraient souhaité témoigner leur amitié par un tel geste sont invitées, selon son désir, à les remplacer par un don aux Petits Frères des pauvres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration, la direction et l'ensemble des personnels navigant et *sédentaire* de la Compagnie générale transatlantique ont le très profond regret de faire part du décès, survenu le 27 octobre 1974, à l'âge de soixante-huit ans, de M. Edmond LANIER, président d'honneur de la Compagnie générale transatlantique, président de la Générale de transport et d'industrie, vice-président de l'Académie de marine, commandeur de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945, commandeur du Mérite de la République fédérale d'Allemagne.

— Le conseil d'administration de la Radiotechnique a le profond regret de faire part du décès, survenu le 27 octobre 1974, à l'âge de soixante-huit ans, de M. Edmond LANIER, *administrateur de la Société*, commandeur de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945, commandeur du Mérite de la République fédérale d'Allemagne.

[La biographie d'Edmond Lanier a paru dans « le *Monde* » du 29 octobre.]

— M. Georges LOURAU, président de la Fédération nationale des distributeurs de films, *président d'honneur* de la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français, président d'honneur d'Unifrance Film, officier de la Légion d'honneur, *croix de guerre 1914-1918*, officier de l'ordre du Mérite national, commandeur de l'ordre du Mérite italien, est décédé le 12 octobre 1974.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré le 30 octobre, à 10 h. 30, *en l'église Saint-Philippe du Roule.*

[La biographie de Georges Lourau a paru dans « le *Monde* » du 22 octobre.]

— Lyon.
Mme Claude Meunier,
M. et Mme Juan Meunier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-six ans, de M. Claude MEUNIER, directeur régional des postes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite.

Absoute en l'église de la Rédemption (corps déposé) le mercredi 30 octobre 1974, à 14 h. 30.

Inhumation au cimetière de La Guillotière-Nouveau.

Cet avis tient lieu de faire-part.
13, *rue Félix-Jacquier, Lyon-6e.*

— Mme Robert Moniot, née Beretti, son épouse ;
M. et Mme Gérard Moniot, M. Jacques Moniot, ses enfants ;
Mme Georges Moniot, sa mère ;
Le chanoine Charles Moniot, son oncle ;
M. et Mme Paul Beretti et leurs enfants, ses beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces ;
Mmes Marthe et Mireille Beretti, ses tantes ;
Ses cousins, cousines et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de M. Robert MONIOT, chevalier de l'ordre national du Mérite, administrateur civil, sous-directeur à la Caisse des dépôts et consignations de Paris, survenu le 26 octobre 1974, à l'âge de soixante et un ans, en son domicile, 36, rue Vaneau, 75 007 Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Maisons-Laffitte (78), dans le caveau de famille.

On se réunira à l'église à 14 heures précises.

— M. Gaston Vagogne, secrétaire général honoraire de la S.N.C.F.,
M. et Mme François Vagogne, ses enfants ;
M. et Mme Joseph Vagogne,
M. et Mme Luc Vagogne,
M. et Mme Rémi Vagogne,
M. Pascal Vagogne,
ses petits-enfants ;
Mme Suzanne Dehaene,
M. et Mme Delbende et leurs enfants,
M. et Mme Tresca et leurs enfants,
Mme Pauline Dehaene,
Mme Simone Coulette,
ont la douleur de faire part du décès de Mme Gaston VAGOGNE, née Raymonde Dehaene, survenu le 23 octobre, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bollezeele (Nord).

11, rue Margueritte, 75 017 Paris.

— M. Marius Zimmermann,
M. Claude Sylvian,
M. Guy Sylvian,
ses enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Serge Sylvian,
M. et Mme Pierre Lefebvre,
font part du décès de Mme Marius ZIMMERMANN, née Andrée Boulligny, leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 22 octobre 1974, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie a eu lieu le 26 octobre 1974, dans l'intimité.

Remerciements

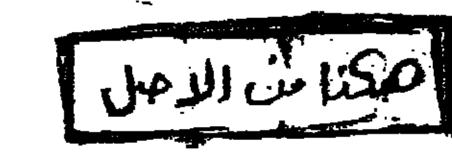
— M. et Mme John Gilmer, Marc, Jacqueline et Anne, très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de Eric GILMER, remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

— Mme Claude Hérouard et ses enfants,
M. Lucien Hérouard, son père, et toute la famille, remercient tous ceux qui par leur présence, l'envoi de fleurs et leurs messages se sont associés à leur peine lors du décès de Claude HÉROUARD.

— M. et Mme Fernand Legros
Et leur famille,
dans l'impossibilité d'exprimer individuellement leur gratitude, et profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de M. Eugène LEGROS, leur père, beau-père et grand-père, prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Communications diverses

— Invitation au vernissage, le 31 octobre, de l'exposition Karl Gerstner, à la Galerie Denise René, 124, rue La Boétie, les cartes n'étant pas arrivées en raison de la grève des postes.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche pour un poste au sein de la Direction de son Exploitation Informatique en **PROVINCE**

un ingénieur grandes écoles

(Centrale, Ponts et Chaussées, SUPELEC, Arts et Métiers...) 5 ans d'expérience **SYSTEME** ou **EXPLOITATION.**

Appelé à travailler avec les équipes chargées de la mise en place de son **PLAN INFORMATIQUE,** le candidat aura de plus, la mission de former les équipes actuelles, dans l'optique de la mise en place ultérieure de systèmes évolués.

Le contexte dynamique d'un Groupe en très rapide évolution constitue un attrait certain pour un candidat de valeur.

Adresser c.v. manuscrit photo et prétentions sous réf. 44144 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LOIRE-ATLANTIQUE

recherche

UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

LE POSTE :

- il secondera d'une façon générale le chef de service ;
- il sera plus particulièrement responsable de l'ajustement des comptes du Grand Livre et des écritures d'inventaire, en vue de l'établissement de la balance générale et du bilan.

LE CANDIDAT devra disposer d'un très bon niveau de formation comptable, ainsi que d'une expérience professionnelle dans une entreprise utilisant l'informatique de gestion.

Lieu de travail NANTES.

Adresser candidature à C.R.C.A.M., Service du Personnel, La Garde, route de Paris, 30 X, 44048 NANTES CEDEX.

---

adjoint direction générale

(fonction commerciale)

recherché par la filiale française d'un très puissant groupe international, en plein essor, renforçant ses structures et qui crée ce poste.

En liaison étroite avec le Directeur Général de la branche commerciale, il devra participer à l'élaboration et à l'évolution de la politique commerciale, créer et suivre personnellement un service marketing - suivre clients haut niveau.

Formation HEC ESSEC. 35 ans minim. Expérience marketing. Rémunération motivante. Situation d'avenir de haut niveau. Poste à pourvoir à proximité grande ville universitaire de l'Ouest. Pour inf. compl. écrire s/réf. 6605 B à

ORES 11, bd G. Guist'hau 44000 Nantes

INGÉNIEUR ÉQUIPEMENTS

(A.M. ou ÉQUIVALENT)

Grâce à votre formation à dominante mécanique et à votre expérience professionnelle de 3 à 6 ans en atelier et en bureau d'études, vous avez acquis la maîtrise des problèmes d'équipements en matériels et en bâtiments.

Nous vous proposons de prendre en charge progressivement la responsabilité technique et financière des équipements d'une de nos usines de conditionnement avec l'aide d'une équipe de 25 personnes que vous aurez à animer avec doigté et efficacité.

Ce poste à pourvoir se situe dans le GARD à 20 kilomètres de Nimes.

M. Philippe SONOLET, B.P. 130 92505 Rueil-Malmaison, recevra votre candidature détaillée et vous répondra rapidement.

Société en développement

sopalin Kleenex Kotex Freedom

recherche pour son usine de **ROUEN**

CHEF DU SERVICE TRAFIC ET ORDONNANCEMENT DE LA PRODUCTION

CE POSTE NÉCESSITE :

- une expérience dans une fonction similaire ;
- un niveau d'études supérieures.

Téléphoner pour informations et rendez-vous : **602-25-00**

ou écrire avec C.V., photo et prétentions, à : Société SOPALIN - François ROBERT, 4, Bureaux de la Colline — 92 - SAINT-CLOUD.

Discrétion et réponse de rigueur.

Important groupe International leader sur son marché PRODUITS ALIMENTAIRES

Pour développer son activité dans le secteur INDUSTRIE - COLLECTIVITES

chefs de région

BORDEAUX - RENNES LILLE - LYON

Rémunération non inférieure à 80.000 F/AN. Ces postes seront confiés à des

cadres commerciaux

jeunes mais déjà rompus à la négociation et à l'animation d'une force de vente de produits de consommation.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 429

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Importante Société Sidérurgique

recherche

pour son département entretien

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

Formation A. et M.

Ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience en INDUSTRIE LOURDE

Le candidat retenu, placé sous l'autorité d'un Ingénieur Chef de Secteur, sera affecté à l'entretien des services aciérie, laminoirs et parachèvement.

Situation intéressante
Logement de fonction assuré

Adresser candidature avec curriculum vitae à M. le Directeur de la Société des Aciers Fins de l'Est (S.A.F.E.), B.P. 38 - 57301 HAGONDANGE.

---

ingénieur fabrication

Troyes : Une société de constructions mécaniques, au 1er rang européen en manutention (2000 personnes, CA 300 millions) et en expansion constante, recherche, pour son usine principale de Troyes, un jeune ingénieur fabrication AM ou équivalent, pour contribuer au développement des ateliers de montage de chariots élévateurs électriques et thermiques.

La fonction, très vivante et variée, requiert des qualités de gestionnaire, d'organisateur et d'animateur. Il existe différentes possibilités d'évolutions ultérieures pour un homme de valeur.

Adressez lettre de candidature sous référence 71 à *Organisation & Publicité 2, rue de Marengo 75001 Paris, qui transmettra.*

RÉGION EST

Nous sommes un puissant groupe français et construisons une nouvelle usine dans l'Est de la France pour laquelle nous recherchons notre

CHEF DE COMPTABILITÉ

pour lui confier la responsabilité de la mise en place puis du suivi de l'ensemble des problèmes comptables, fiscaux et financiers de la Société.

Une expérience similaire acquise dans le milieu industriel est indispensable.

Nous offrons des conditions de travail avantageuses et des perspectives de réelle évolution dans la fonction.

Adr. C.V. dét. + photo ss réf. 1.898. à notre Conseil

20, avenue de la Paix 67000 STRASBOURG **managing**

---

ingénieur technico commercial

STRASBOURG

Une importante société pétrolière recherche pour renforcer l'équipe de vente à la clientèle industrielle de sa Direction Régionale de l'Est, un INGENIEUR.

Il apportera aux Agents vendeurs l'aide de ses connaissances techniques et pratiques dans le domaine des préconisations de graissage et des différents problèmes posés par la lubrification des matériels industriels. Il contribuera à leur formation dans ce domaine.

Son action directe en clientèle sera déterminante à différents niveaux, grâce à sa compétence technique et à son impact personnel.

Etant quotidiennement en déplacement avec les vendeurs sur le terrain, il sera naturellement amené à jouer aussi auprès d'eux un rôle d'animation commerciale.

Le candidat que nous recherchons possède déjà une bonne formation mécanique générale qui lui permettra d'assimiler rapidement les techniques de lubrification industrielle.

Il est prêt, résidant à Strasbourg, à être constamment en déplacement dans tout l'Est de la France.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 24 704 M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE

recherche pour son

USINE de l'EST

SPECIALISEE DANS LA FABRICATION DE PIECES ACIER INOXYDABLE ET EXTRUSION PLASTIQUE

UN DIRECTEUR

Formation ingénieur, ayant de préférence expérience dans les domaines métallurgie et plastique.

— Langue allemande souhaitée —

Adresser C.V. et prétentions, n° 78.711, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

VILLE DE ROCHEFORT
17 CHARENTE-MARITIME

recherche

pour mise en œuvre et gestion contrat urbanisme ville moyenne

SPÉCIALISTE

30 ans minimum

Formation économique ou équivalente; expérience gestion, opération, aménagement indispensable.

Faire offre écrite avec références prétentions et photo à Monsieur le MAIRE de ROCHEFORT 17300.

---

adjoint direction générale

(fonction Technique)

recherché par la filiale française d'un très puissant groupe international, en plein essor renforçant ses structures et qui crée ce poste.

En liaison étroite avec le Directeur Général de la branche technique, il devra participer à la gestion de l'ensemble de la production.

Ingénieur de formation E.C. Paris ou Arts et Métiers, 30 ans minimum, ayant une expérience professionnelle de préférence dans le packaging. Rémunération motivante. Situation d'avenir de haut niveau.

Poste à pourvoir à proximité grande ville universitaire de l'Ouest.

Pour inf. compl. écrire sous réf. 6605 A à

ORES 11, bd G. Guist'hau 44000 Nantes

Constructeur de Matériel de CHAUFFAGE

directeur régional

agence de Lyon

30 ans au moins et une solide expérience commerciale sont nécessaires pour assurer personnellement les contacts à haut niveau avec les prescripteurs et animer une équipe de Technico-commerciaux.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 428

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

LEADER EUROPÉEN en forte expansion

recrute pour son usine de la

SARTHE

RESPONSABLE DES MÉTHODES USINAGE

(jeune, ARTS ET MÉTIERS ou équivalent)

Il portera :
— l'évolution technique de l'unité ;
— la tenue des objectifs de productivité ;
— le pilotage d'une équipe de techniciens.

Expérience de l'usinage moyennes et grandes séries serait appréciée.

Téléphoner pour rendez-vous au 310 à LA FERTE-BERNARD (72). **SOURIAU**

DEUX POSTES

d'ingénieurs agronomes

OU ÉQUIVALENT

Société de produits phytosanitaires filiale d'un des 1ers groupes chimiques allemands

crée deux postes

1) base Reims
RESPONSABLE PROMOTION TECHNICO-COMMERCIALE

d'une gamme de produits phytosanitaires à l'échelon national,

- formation technique des vendeurs,
- promotion technique auprès des distributeurs,
- développement des produits.

2) base Toulouse
RESPONSABLE DE L'EXPÉRIMENTATION sur le Sud de la France

- édification des protocoles,
- mise en place et suivi d'essais,
- contacts avec les organismes officiels.

Les candidats devront avoir obligatoirement quelques années d'expérience dans une fonction similaire.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à SOVILO - B.P. 406 - 51064 REIMS CEDEX.

CADRE DE FORMATION SUPÉRIEURE

POUR DIRIGER

au sein d'un

COMPLEXE ADMINISTRATIF A ORLÉANS

une importante unité de gestion

FONCTION :

Toutes applications de gestion depuis leur définition jusqu'à leur mise en place et leur application avec la responsabilité d'une trentaine de collaborateurs.

Le postulant doit avoir une expérience professionnelle de 3 à 5 ans au moins et posséder des qualités humaines qui lui permettent d'établir des relations et de dialoguer à tous les niveaux.

Adresser curriculum vitae et photo sous n° 2.220 à : PEAVIT PUBLICITE, 100, rue Richelieu, PARIS (2e), qui transmettra.

Une importante firme américaine leader mondial dans le domaine du mini-ordinateur recherche pour SA FILIALE FRANÇAISE

INGENIEUR Technico-Ccial

Nous demandons :

. une formation technique, de préférence universitaire, orientée vers la physique
. des connaissances sérieuses en électronique,
. une expérience de 2 ans dans la vente, si possible dans l'informatique ou para-inform.
. une parfaite maîtrise de l'Anglais : lu, écrit, parlé.
. un candidat accrocheur et organisé âgé de 25 ans minimum.

Nous offrons :

. une grande autonomie de travail, avec de réelles responsabilités,
. une ambiance de travail jeune, dynamique, efficace.
. une formation d'un mois environ aux États-Unis,
. une mise à jour permanente des connaissances techniques.

Lieu de travail : LYON - GRENOBLE

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous référence DL 135

CASECP Conseil en recrutement, 36, rue du Maréchal-Joffre 78800 - HOUILLES.

SOCIETE INDUSTRIELLE
200 kilomètres PARIS

recherche pour son

Service Informatique

CHEF DE SALLE CONFIRME

Exploitation sur terminal relié à un ordinat. I.B.M. 756 K.

Conditions requises :

— Expérience dans la préparation des travaux ;
— Planification des applications;
— Bons contacts humains ;
— Anglais technique apprécié.

Téléph. rapidement au 833-57-30.

SOCIETE ENGINEERING LYON

recherche

2 INGENIEURS

- ELECTRICIEN
- CONSTRUCT. METALL.

Cinq ans d'expérience pour projets industriels. Avantag. sociaux gdes sociétés. Dép. lettres avec C.V. ss n° 707, ARCHAT, 34, boulev. Haussmann, Paris-9e, ou ARCHAT, 7 pl. A.-Poncet, Lyon-2e. T. (78) 37-04-53.

---

emplois féminins

La D. D. E. de la Charente-Maritime rech. ASSISTANTE SOCIALE pour son siège à La Rochelle. Ce poste conviendrait à assistante sociale diplômée en possession d'un permis de conduire pour déplacements.

Adr. lettre manuscrite et C.V. à la D.D.E., 5, rue de la Cloche, 17000 LA ROCHELLE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Société des

Parfums Christian Dior

recherche

Jeune cadre

- Pour seconder sous Directeur à l'exportation,
- 2 à 5 ans d'expérience,
- Formation gestion d'entreprise,
- Sens des chiffres et anglais indispensables.

Assistant[e] agent de maitrise

Pour diriger section tarifs, calculs, prix de revient. Excellentes notions anglais nécessaires.

Assistant[e] agent de maitrise

Sachant parfaitement rédiger français anglais. Notions d'allemand souhaitées.

Lieu de travail : RUEIL MALMAISON puis ORLEANS en juillet 1975.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à : Melle Gauthier - Parfums CHRISTIAN DIOR 258, av. N. Bonaparte - 92 Rueil-Malmaison

C&C

IMPORTANTE BANQUE DE DEPOTS A SUCCURSALES MULTIPLES

recherche en vue de développer son DEPARTEMENT FINANCIER à PARIS un

Directeur

de formation supérieure, ayant expérience confirmée des placements et des marchés boursiers, capable d'animer les exploitants spécialisés et d'assurer lui-même les contacts commerciaux au plus haut niveau.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 44151 à Havas Contact, 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HYPERMARCHÉS AUCHAN

G.A. PRÉVU 1975 : 2 MILLIARDS 800 MILLIONS

75-76 : QUATRE OUVERTURES EN RÉGION PARISIENNE

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION RECHERCHE:

2 DIRECTEURS D'HYPERMARCHÉ

Ils sont de véritables chefs d'entreprise ayant la responsabilité de leur *personnel, des marchandises et du C.A. (200 millions par an). Méthode de* direction : décentralisée participative par objectifs.

15 DIRECTEURS DE SECTEUR

Ils sont entièrement responsables du 1/5 du C.A. d'un hypermarché. Dans le cadre d'une gestion décentralisée, ils doivent prendre toute mesure et initiative touchant à la marche du secteur (organisation personnelle, politique, commerciale).

60 CHEFS DE DÉPARTEMENT

Ils doivent être des gestionnaires, des commerciaux, des animateurs. Ils participent à la sélection de leurs produits et sont responsables de leurs achats.

— Pour vous, candidats de valeur, votre formation sera assurée par nos soins et vous laissera de larges possibilités d'avenir.

— Vous devez être des gagneurs et avoir un sens aigu des responsabilités et des initiatives.

— Compte tenu des responsabilités, le niveau d'enseignement supérieur est souhaité.

Envoyer C.V. et photo à :
M. M. DIRECTION DES VENTES - AUCHAN,
rue de la Cousinerie, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

recherche pour son usine de VITRY-SUR-SEINE

RESPONSABLE SERVICE EXPÉDITIONS (35 p.)

Niveau CHEF D'ATELIER (Coefficient 290)

42 h. semaine en 5 jrs — Restaurant d'entreprise.

Ecr. av. curric. vitae et photo, n° 78.667, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIETE PARIS (1er) spécialisée dans la construction de BATIMENTS INDUSTRIELS

recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

(Centrale - Ponts et Chaussées - T.P. - A.M.)

ayant si possible plusieurs années d'expérience pour poste :

CHEF DE SERVICE

responsable d'une unité complète de gestion impliquant les fonctions commerciales, techniques et financières.

Ecr. avec C.V. détaillé et références sous n° 6.249 à M. Lemonnier, 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui. tr.

LES PRESSES DE L'UNESCO

recrutent

UN SPECIALISTE DE LA PROMOTION ET DE LA VENTE (périodiques et livres) pour diffusion en France des publications de l'Unesco par démarcheurs, librairies et par correspondance : rédaction, préparation et distribution du matériel publicitaire. Qualifications : langue maternelle française, bonne connaissance de l'anglais désirée. Expérience d'au moins 5 ans dans l'édition, dans les domaines de la promotion, de la publicité et des techniques commerciales.

Traitement net : $ 13.767. Ajustement pour affectation : $ 5.454 avec personne à charge ou $ 3.636 sans personne à charge, en plus de diverses allocations. *Exonéré de l'impôt* direct.

Adresser candidature avant le 15 novembre 1974 à : UNESCO / PER / Poste PUB 901, 1, rue Miollis, 75015 PARIS (France).

CERCI

Sté de Services en Informatique et Automatisme recherche

DES INGÉNIEURS CONFIRMÉS

(minimum 6 ans d'expérience)

pour :
— Activités technico-commerciales en informatique de gestion ;
— Réalisation de systèmes de gestion en temps réel.

Ecrire avec C.V. et photo à CERCI
22, rue de Charonne, 75011 PARIS

SI VOUS ETES

INGENIEUR DIPLOME ou licencié es-sciences

SI VOUS POSSEDEZ :

- Une culture technique et scientifique étendue, notamment en mécanique et physique
- Une bonne connaissance de l'anglais et des notions d'allemand (au moins lecture)
- 3 ans au moins d'expérience en

PROPRIETE INDUSTRIELLE

(dans un Service de Brevets ou un Cabinet)

- Le sens du travail en équipe
- La nationalité française.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

C.A. Supérieur à 2 milliards de francs
19 000 personnes
Techniques de pointe
vous propose un poste dans son

ORGANISATION BREVETS

(Banlieue SUD)

La rémunération de départ tiendra compte des connaissances et de l'expérience du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétent. sous le No 79107 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
Études et Réalisations grands ensembles
SECTEUR NUCLÉAIRE - PARIS
recherche

Ingénieur chef d'affaires

Le candidat assurera la maîtrise d'œuvre d'un ensemble de bâtiments de taille moyenne à usage de bureaux.

- Programmation et Organisation:
- Conception avant-projets et projet.
- Établiss. du dossier d'Appel d'offres.
- Suivi d'Études d'exécution.
- Participation au suivi des travaux.

Ce poste peut convenir à un INGÉNIEUR ayant fait pendant les cinq dernières années, preuve de dynamisme et d'initiative dans la conduite de marchés d'analogue importance (Dix millions de francs par an).

Écrire s/réf.6755 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN
recherche

directeur commercial export

Nous recherchons pour notre activité biens d'équipements électromécaniques de grande série un homme d'environ 35 ans pour diriger et développer notre réseau Export implanté dans le monde entier.

La connaissance de l'anglais et d'une autre langue est indispensable.

Réf. DCE

directeur centre de profit

La décentralisation de notre gestion nous amène à créer de nouveaux centres de profit.

Nous recherchons des hommes jeunes capables de prendre en charge les fonctions d'études, de fabrication et de vente d'une activité de moyenne importance.

Ils devront avoir démontré lors d'une première expérience dans un poste de management opérationnel qu'ils peuvent élargir leurs responsabilités.

Réf. DCP

hommes de production

Nous souhaitons trouver pour des postes de responsabilité dans nos usines des ingénieurs A.M. ayant environ 5 ans d'expérience intéressés soit par les métiers de l'électricité soit par les métiers de la mécanique et désireux de faire carrière dans cette fonction, en pouvant accéder rapidement à des postes de directeurs d'usine.

Réf. HP

Les candidats intéressés doivent envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en mentionnant la réf. correspondante à

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris

Nous sommes un Groupe à vocation internationale « Tête de file sur le marché des Produits Alimentaires »

nous recherchons

Directeur des ventes

France

Vous avez une bonne expérience des produits de grande consommation dans le domaine alimentaire. La vente de ces produits vous est familière et vous connaissez les circuits modernes de distribution. Vous souhaitez animer notre équipe commerciale et nous vous la proposons. Vous participerez à l'élaboration de la politique commerciale avec le Directeur Marketing dont vous dépendrez. Réf. No B/2.606

Directeur régional

Paris

Homme de terrain vous avez accédé, il y a un ou deux ans, à un poste d'encadrement d'une équipe de vente, vous connaissez les réseaux de distribution alimentaire, vous êtes donc prêt à prendre en main notre force de vente de la région parisienne (60 personnes). Vous serez responsable de 25 % de notre chiffre d'affaires total.

Réf. No B/2.607

Responsable exportation

Allemagne

Vous connaissez le marché allemand et sa distribution et maîtrisez parfaitement la langue de Goethe.

Vous organiserez, créerez toute l'infrastructure qui permettra à notre Société de bien réussir son implantation.

Pour cela, vous ne craindrez pas de vous déplacer *et même de résider en Allemagne du Sud.*

Réf. No B/2.608

Tous ces postes peuvent être évolutifs.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + C.V. + photo + rém. act. adressés ss référence correspondante à Madame Varène.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

---

attaché commercial

Banque Privée recherche pour Agence de Paris, 15ème Arrdt.

ATTACHÉ COMMERCIAL

La candidat, vendeur confirmé, devra avoir une expérience bancaire acquise au contact d'une clientèle de petites entreprises et de particuliers.

Nous souhaitons une solide formation bancaire, un B.P. de Banque serait apprécié.

Un candidat de valeur pourrait évoluer vers une responsabilité de **Second d'Agence.**

Ecrire avec C.V. + photo et rémunération souhaitée sous réf. AC/M à I.C.A. qui transmettra, ou appeler au 292.31.20 poste 298.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Impt GROUPE ALIMENTAIRE en expansion constante et à vocation internat. rech. pour banlieue Ouest

1 INGENIEUR A.M.

25 ans minim., qui sera chargé du contrôle de l'exploitation des filiales africaines.
Réf. 6030
Tous avantages sociaux
Salaire intéressant

Env. C.V. détaillé, photo, prét., sous référence précitée à J.G. MANZIONE, 10, r. l'Evangile 75018 PARIS - Discrétion assur.

SOCIETE INFORMATIQUE
recherche

PROGRAMMEURS

CONFIRMES et DEBUTANTS
ASSEMBLEUR TYPE 360.
Ecrire avec C.V. et photo à :
M. MAYNIEL SAGEP
32, rue Brançion, PARIS-15e.

JEUNE COLLABORATEUR COMPTABLE

Un cabinet d'expertise comptable recherche un jeune collaborateur afin de lui confier la gestion et le suivi d'un portefeuille de clients (tenue de comptabilité, déclarations sociales et fiscales, T.V.A., bilans). Ce poste conviendrait à un jeune comptable (D.E.C.S. ou B.P.) possédant une première expérience acquise en entreprise ou en cabinet. La rémunération sera fonction de l'expérience. Le poste est à pourvoir à Paris (8e) Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référ. 2.888 M. Si grève des postes, déposer votre C.V. chez :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e *(membre de l'ANCERP)*

EXPANSIAL

Recherche pour importantes Sociétés Nationales Algériennes Engineering et Réalisation

ingénieurs

I - PETROLE

Sécurité expérience en organisation	Réf. 403
En organisation industrielle au niveau des structures	Réf. 412
Soudage pipe jusqu'à 20 Pouces	Réf. 419
Planning - construction - Installations pétrolières et pétrochimiques	Réf. 408

II - TEXTILES

Conception - industrie laine	Réf. 4014
Conception - industrie coton	Réf. 4051
Conception - industrie confection	Réf. 4063
Conception - industrie bonneterie	Réf. 4064

III - CELLULOSE

Entretien industrie de la cellulose	Réf. 1870
Fabrication papier carton	Réf. 1875
Transformation papier carton	Réf. 1877
Papetier spécialiste en cellulose	Réf. 1874

IV - CUIR

Conception industrie de la chaussure	Réf. 4072
Conception industrie de la tannerie	Réf. 4073

V - PNEUMATIQUES

Conception industrie pneumatiques et chambres à air	Réf. 4074

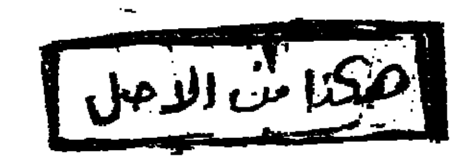
VI - MECANIQUE

Mécanicien polyvalent	Réf. 4061
Chauffage et électromécanique	Réf. 4067

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à EXPANSIAL 6 rue Halévy, 75009 Paris
2 place de l'Albertine, 1000 Bruxelles (Belgique).



offres d'emploi

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

DELEGUE EN NOVEMBRE
CADRE REGIONAL EN JANVIER

Si vous êtes un homme ou une femme, travailleur, organisé, nous vous proposons de réussir avec nous dans la promotion d'un produit noble en visitant des chefs d'entreprise sur rendez-vous préalablement pris.
— Situation de très grande envergure pour des hommes ou des femmes de grand standing ;
— Primes et intéressement permettant des gains très importants ;
— Statut salarié E.T.A.M. puis cadre ;
— Formation assurée avec recyclage permanent par magnétoscope ;
— Téléphone et véhicule personnel INDISPENSABLES.

ETRE LIBRE IMMEDIATEM.

Tél. 880-91-91 ou 706-42-61, M. MILLAU ou M. QUESSADA.

REUNIR LES HOMMES

Rien ne pourra jamais remplacer le regard, la voix et la poignée de main de l'homme qu'on a en face de soi.

PROMOUVOIR LES HOMMES

Rien ne pourra jamais remplacer la responsabilité directe de l'homme dans la réussite ou l'échec de la voie qu'il s'est choisie.

GARANTIR LES HOMMES

Rien ne sécurisera jamais les hommes comme de coller aux phénomènes sociaux dans ce qu'ils ont de permanent.

SATISFAIRE LES HOMMES

Rien ne pourra jamais remplacer la quête de l'homme vers la satisfaction de ses besoins, de ses goûts, de ses aspirations ou de ses ambitions.
Nous n'avons ni la possibilité ni la volonté de promouvoir, de garantir ou de satisfaire tout le monde.

MAIS NOUS POUVONS
REUNIR

QUELQUES JEUNES HOMMES
QUELQUES JEUNES FEMMES
âgés de 21 ans au moins, porteurs d'un bon niveau secondaire au moins, totalement disponibles à partir du 4/11,
DOTES D'ASSEZ DE
LUCIDITE

pour admettre dans toute sa rigueur la loi des équilibres sociologiques qui impose, en face du poids global des avantages d'une situation, un poids correspondant de contraintes.

NOTRE INDUSTRIE
NOTRE GROUPE
NOTRE DEPARTEMENT
chargent lourdement chacun des plateaux de la balance.
UNE CARRIERE
avec nous est difficile et dure au plan du caractère, de la personnalité, de la densité de l'activité, de son volume, de sa tension, de sa cérébralité, au plan des horaires et des impératifs physiques et psychologiques exigés de l'homme public.
UNE CARRIERE
avec nous est exaltante au plan de son public, de ses produits, de son marketing, de son management, de son environnement, de son ouverture sur une promotion sociale rapide, de ses perspectives sur l'initiative individuelle et l'autonomie de la responsabilité, au plan de :
REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLEMENT ELEVEES A TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANIGRAMME.
Avec nous est assistée au plan du stage de formation qui est rémunéré, au plan de la période d'adaptation et d'intégration qui donne lieu à l'octroi d'une bourse de formation-investissement.
UNE CARRIERE
avec nous commence par un contact physique le 30/10/74 à AGP EXPANSION, 62, rue du Louvre (2e), de 9 h. 30 à 19 h.

Importante galerie d'arts Rive droite cherche
COMPTABLE
EXPERIMENTE (EE)
Ecr. âge, référ. et prétentions, nº 16.745, P.A. SVP 37, rue Gl-Foy, 75008 PARIS.

La Sté L'OREAL recrute pour ses laboratoires de recherche
UN CHIMISTE 1er degré
niveau BTS ou
AIDE-CHIMISTE 2e degré
expér. en synthèse organique, goût pr la recherche indispens. Lieu de travail : Le Thillay. Ecr., C.V., à Mme Decamp, Oréal BP 22 93601 Aulnay-ss-B.

SOCIETE DE CONSEILS recherche
ANALYSTES et ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PL/1 et IMS pr projet ampleur nationale. — Tél. : 686-74-31.

Cabinet d'expert.-compt. en sté banlieue Sud prox. immédiat. Pte d'Orléans ch. collaborateur ayt expér. cabinet pr remplac. fonctions de chef de groupe et seconder ultérieurem. direction ds gestion cabinet. Ecr. Nº 2.498 CENTRALE D'ANNONCES 121, rue Réaumur, PARIS-2e.

Recherchons :
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— Formation universitaire;
— 3 ans expérience minimum;
— Connaissance système base de données I.M.S. et très expérim. PL 1 sous O.S.
Téléphone : 742-35-26.

INGENIEURS AGRONOMES
pour études agropédologiques pr plan développement agricole, région Sud-Ouest COTE-D'IVOIRE
I.R.H.O., 11, square Pétrarque, Paris (16e). — Tél. : 553-60-25.

Recherchons
INGENIEUR
27 ans minimum.
Formation T.P. ou similaire pour suivre affaires électrification des chemins de fer.
— Déplacements à l'étranger possibles, nécessitant la connaissance de l'anglais.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo, sous le nº 78.925, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS PARIS (XIXe) — recherche
UN ADJOINT
AU CHEF COMPTABLE
Parfaite connaissance de la comptabilité générale jusqu'au bilan. Bonnes connaissances de la comptabilité analytique. Niveau B.T.S., D.E.C.S. Adresser C.V. et prétentions, s/nº 6.698, PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, Paris-3e, qui transmettra.

Impte Banque Paris rech. pour service gestion administrative de Sociétés :
COMPTABLE
23 ans minim., B.P., B.T.S. ou D.U.T. option comptabil., début. ou quelques années expér., bonnes perspectives pour élément de valeur. Adres. C.V. détaillé, photo et prétent. s/réf. 2.524 à : P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris, Cédex 02, qui trans.

Fiduciaire expertise comptable 2e arrdt rech. un reviseur assistant de cabinet expér. libre rapidem. T. 742-91-36

Entreprise fondations spéciales pieux battus et forets parois moulées. Rech. INGENIEUR matér. et chantier AM ; ICAM ; ECAM. CENAF Sélection RIC. 27-46.

Ecole privée ch. prof. EPS spécialité HANDBALL prof. EPS spécial. agrès Filles et garçons - 780-99-75.

Entrep. espagnole spécial. fabricat. meubles en bois pour bureaux ch. délégués av. expér. pr ses ventes en France. Se pr. le 4 novemb. 17 h. à 19 h., 58, av. Iéna, demander Mme LEYRAUD.

Editeur ch. jeune INFORMATIC. conn. Fortran, lib. O.M. pour application gestion (P.L. 1 et D.O.S. appréciés). Envoy. C.V. Dubreuil, 1, r. Thénard, Paris-5e.

Famille 2 enfants, 20e arrdt, cherche nurse avec références, non logée. Tél. : 370-28-52.

Ecole de langues recherche professeurs qualifiés expér. allemand aux adultes, langue maternelle allemande. Envoyer C.V. et prétentions à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, Nº 60.303.

Cie FRANÇAISE d'ENTREPRISES METALLIQUES
recherche pour son Serv. AEROREFRIGERANT
CALCULATEUR-THERMICIEN
Formation BTS ou équivalent spécialisé dans le domaine des échangeurs de chaleur.
Adress. C.V. dét. et lett. man. au Service du Personnel 57, bd de Montmorency, 16e.

Entreprise en expansion banlieue sud recherche CADRE-COMPTABLE H. pour assurer responsabilité comptabilité. Adres. impérativement C.V. manuscr. à : Sté A.C. MONTROUGE, 169, rue Maurice-Arnoux - 92120 MONTROUGE.

demandes d'emploi

EXPERT IMMOBILIER

CADRE SUPERIEUR, CONFIRME DANS LES PROBLEMES TECHNIQUES, FINANCIERS, ADMINISTRATIFS ET DE GESTION, 8 ANS EXPERIENCE CABINET D'ARCHITECTE DE PREMIER PLAN, RECHERCHE POUR DEVELOPPER CARRIERE POSTE

Chef Service Immobilier ou Directeur Technique

Délai de disponibilité : 3 mois en principe.

Ecrire nº 1712, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

SECRÉTAIRE
10 an. d'expériences notamment DANS LE DOMAINE MEDICAL
cherche situation à temps partiel
(de 9 h. à 16 h.)
TELEPHONER au 202-39-58.

CADRE ADJOINTE DIRECT.
quarant. excell. références parfaite connaissance secrétar. Bons contacts humains, ch. poste de confiance à Paris.
Prière téléphoner : 606-27-27.

Jne Martiniquais sérieux, 24 a., dég. O.M., ch. emploi archiviste ou empl. bureau. Tél. 899-91-24.

J.F. licences lettres et anglais, parf. trilingue, anglais, ital, 2 ans sc. éco., dact., ch. emp. 945-62-34.

Animat. de form. perman., 33 a., étud. sup. pédagogie et sociol., rech. poste formateur ds entrep. ou organ. de format. publics ou privés (form. de formateurs, enquêtes sur besoins, relat. social., tech. d'expres. écrite ou orale). Ecr. nº 6.598, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante cherche travail appoint pendant vacances de Noël (22 décembre au 5 janvier). — Ecrire Mlle PATRICIA FLAMMERY, 10, avenue Villars, PARIS (7e).

J.F. 27 a., laborantine polyval., sach. prélever, ch. emp. mi-tps. Région Chelles, Noisy-le-Grand. Lib. ste. Tél. 303-67-78, apr.-midi.

Jurist. hme, 27 a., célib., dégag. obl. mil., niv. D.E.S. droit priv., dipl. dr. du trav., séc. soc., bil. fr.-angl., expér. immob. contrat contentieux. ch. sit. d'aven. av. responsabil. Paris, sect. banque, administr. juridiq. ou personnel. Téléph. 027-50-13.

CADRE GESTION
E.S.C., 33 ans, dir. admin. entreprise moyenne, offre :
— Attirance problèmes gestion, organisation, finances ;
— Expérience nord-américaine conseiller entreprise ;
— B. connaiss. de l'anglais ;
— Intègre, goût, simplicité, capab. beaucoup dévouement;
— Disponible rapidement ;
— Rémunération à négocier.
Souhaite :
— Possibilité de me développer et carrière d'avenir ;
— Atmosphère dynamique, simple, efficace.
Si mon C.V. vous intéresse, écrivez donnant équ. détails sur emploi à HAVAS REIMS nº 109.495, qui transmettra. Réponse immédiate.

COLLABORATRICE CADRE
dynam., efficace, expérimentée, formation supér., sens développé du commercial et de l'organisat. Expér. pratique gestion et administration, goût marqué des responsabilités et relations publiqu., esprit d'initiative, parl. ANGL., bne connaiss. ALLEM., SUED., Sér. réf. profess., rech. un poste suscept. de mettre en valeur le maximum de ses capacités ou accepterait participer à court ou moyen terme à : missions (av. déplacem. France étrang.), études coordinat. Ec. ORBIS CE 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

JNE FILLE 18 ans ch. emploi de bureau niveau B.E.P.C. gare du Nord ou ligne Pontoise-Paris. Téléph. 803-27-53.

JEUNE DIPLOME BUSINESS-SCHOOL, spéc. marketing, angl., espagnol, lib. O.M., expérience études marché, cherche poste à responsabilités secteur vente. — J.-P. GANNEAU, 287-18-57, le matin après 10 heures.

J.F. 25 a., licenciée droit D.E.S., connaiss. anglais, cherche poste stable. Libre suite. — 989-64-47.

Jeune femme 25 a., niv. doctorat lettres, parlant anglais, hébreu, ch. travail intér. ouv. à toutes propositions. — Mme N A I M, 195, bd Malesherbes, PARIS-15e.

J.F. 23 a., maîtrise philo, bon. not. dactylo, ch. emploi édition, presse, publicité. Téléph. de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. au 225-12-95, poste 34.

OFFSETTISTE cherche emploi. gde expér. profes. Possib. déplac. Paris ou banlieue. Ecr. nº 8.651, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

J. H. E.S.C., lic. sciences éco., cherche emploi mi-temps Paris. Téléph. 16 (32) 51-86-26.

H. 25 a., Marocain, sér., ch. pl. chauffeur P.L.-S.R. Débutant. — Ecr. nº 1.740, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. allemand langue maternelle, diplômée lettres supérieur. ch. trav. intéres. (édition, presse...). — Ecrire nº T 61.895, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

J. F. 27 ans, licenciée en droit, expérience professionnelle dans contentieux, cherche emploi Bordeaux ou environs. — Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, nº 60.311.

J. fille 21 ans, diplômée D.U.T. Ville-d'Avray GENIE ELECTRIQUE, option électron., cherche situation A T2 B. 588-57-46 ou 306-84-28.

Jeune Ingénieur E.E.M.I., 25 a., dégagé obligations militaires, libre suite, cherche situation Paris ou banlieue Nord-Ouest. Ecrire nº T 61.889, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune fille 21 ans, BAC études supérieures histoire, connaissant anglais, espagnol, libre de suite, cherche pour débuter emploi intéress. ds organe d'informations. Téléph. 204-02-34.

SECRETAIRE 27 ans, 5 ans expérience ENGINEERING, libre immédiatement. 2.300 × 13. Très dispon., ch. place stable. TELEPH. 842-21-62.

Jeune homme licencié et docteur en droit, licencié en droit allemand, baccalauréat anglais, italien courant, cherche emploi. Libre rapidement. Offres sous le nº MR 49.689 à la CARL GABLER WERBEGESELLSCHAFT MBH, D-8 München 2, Abholfach, qui transmettra.

J.F. 32 ans, relations publiques, trilingue, excel. présent. et référ. Téléph. 624-28-25.

INGENIEUR homme, 31 ans, dynamique, bonne éducation et excellente présentation, trilingue angl., portug., diplômé ENSEM, réelles compétences dans la vente. Connaissances concrètes en électro-technique et informatique scientifique. Ayant séjourné huit mois aux USA. Expérience professionnelle cinq ans dans une importante société internationale tant en France qu'au Brésil. Directeur des ventes pour produits techniques auparavant informatique. Très sérieuses références professionnelles et morales contrôlables. Recherche poste stable.
TECHNICO-COMMERCIAL
Echelon élevé. Usine ou siège France, étranger. Libre rapid. Ecrire nº 78.768, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Assistant chef de produit, 31 a., dans soc. fabr. mec., resp. créat. et lancem. produit nouv., pub. promo., dipl. BTS-BE, comm. all., ch. poste évol. av. resp. Paris, province. — Ecrire PRAIZELIN, 48, avenue Ferdinand-Lefebvre, 78-POISSY. Téléph. 965-33-47.

Cadre 32 ans, technico-commercial, formation supérieure technique Ecole de vente, expérience 8 ans biens équipem. ch. poste INGENIEUR DE VENTE ou ADJOINT direction cciale. Téléph. 781-50-09.

CHEFS D'ENTREPRISES

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES ;
— CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX;
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).
— INGENIEUR MECANICIEN. — Diplômé grande école, 38 ans. Expérience industrielle 15 ans : B.E. et production, conception et réalisation de machines et d'équipements industriels. Coordination clients, fournisseurs, sous-traitants, montage, gestion B.E.
Recherche : Situation correspondante région parisienne.
CADRE JURIDIQUE FEMININ. — 28 ans. D.E.S. droit social. 3 ans d'expérience : droit du travail, réglementation et organismes Sécurité sociale et santé.
Recherche : Poste dans service juridique ou du personnel.
LICENCIEE DROIT PRIVE. — Parfaite bilingue ANGLAIS ; très bonnes notions ALLEMAND et ESPAGNOL.
Recherche : Poste à dominante juridique ou linguistique. Accepte déplacem. province et étranger.
ASSISTANTE DE DIRECTION - GESTION COMMERCIALE. — Expérience confirmée : assistanat haut niveau ; suivi de budgets et indicateurs d'activité commerciale ; import-export ; relations internes ; relations extérieures (clients-fournisseurs). Secteurs : transports, prod. alim. Edition. Connaissance anglais.
Recherche : Poste d'assistanat de gestion à resp.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS CEDEX 09.
Tél. : 280-61-46 – Poste 30.

emplois féminins

Formation professionnelle secrétaires de collectivités Stage rémunéré 1 an PARIS - AMIENS
Pour s'inscrire : F.L.L. 21, rue de PROVENCE, 75009 PARIS. Tél. : 824-63-01.

Société Américaine de Travail Temporaire
Kelly Girl
recherche : Secrétaires & Sténos Dactylos bilingues
Nombreux avantages
Très hauts salaires
Agence Opéra
45, rue du Helder, 9e
770.35.49
ou
Agence Montparnasse :
Tour Maine-Montparnasse
5e étage 538.74.00 ou 72.30

SUZUYA, 9, bd Edgar-Quinet, Paris-14e - 326-91-36
SECRETAIRE INTERPRETE
ANGLAIS-JAPONAIS
Ecrits, parlés, lus.
Salaire : 3.500 F × 13.

For European Headquarters U.S. Company
BILINGUAL SECRETARIES
:-4 years experience, to work in English for multinational staff. Standard secretarial skills must include absolutely FLUENT ENGLISH (English mother-tongue, Cambridge Proficiency or equivalent).
Please bring C.V. to nº 79.157, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra - Paris-1er who will forward

Pour assister ses chefs de produits
YVES SAINT-LAURENT parfums et
CHARLES OF THE RITZ
recherchent
2 JNES FMES SECRETAIRES biling. angl. intellig. dynam., passionn. pour les problèmes de produits publicité, P.L.V. Ecr. av. C.V., photo, prétentions à Loïc DEILTEIL, 100, rue CHAPTAL, LEVALLOIS, 92. Tél. : 270-14-95.

représent. offre

Fabricant fournitures indust. recherche représentant exclusif pour distrib. et industrie, base Paris. Format. second. et technique métallurgie appréciées. Adresser C.V. détaillé même début. à HAVAS Contact 156, bd Haussmann, Paris-8e S/réf. 60.305.

cours et leçons

J.H. prof. angl. donnerait cours privés chez part. Ecr. M. L. Rankurran, 1, r. A.-Parodi, 10e.

Jne enseig. sup. dne cours part. MATH ts niveaux. - ODE. 08-94.

Travail de textes poétiques, scènes classiq. et modernes. Improvisat., diction, pose de voix. Prép. intensive aux examens admiss. écoles. Prix modérés. Conseils gratuits. Tél. : 606-44-50.

COURS PIANO SOLFEGE ts nivx, éventuellem. à domicile. Tél. : 656-97-92.

traductions

Demande

J. Fille 25 ans, trad.-interprète angl., dipl. et expér. (2 a.), ch. empl. Ecr. O.S.P. Serv. L, 29, bd Italiens, 75002 Paris, q. tr.

travaux à façon

Vite et bien patrons sur mesure 1/2 couture, couture. Tél. : 233-70-69.

occasions

Achat-vente tous bijoux brill. Argenterie PERRONO 4, Chaussée-d'Antin, OPERA ; 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

ACHAT bijoux, or, brill. 24, fg-Montmartre, 1er étage.

ACHATS BIJOUX or, brill. argent, 22, rue Danielle-Casanova, métro OPERA.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

proposit. com. capitaux

Domiciliation + administration et gestion. Rénovation du bât. Tél. : 924-82-82.

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Paris

XVe - PORTE PLAINE imm. stdg, bel appart. 4 Pces princ., 105 m², vue Sud dégag. : 400.000. DEGOVE. SEG. 55-31.

MAZARINE - GUENEGAUD Rav. appt caract., 55 m², calme. ODE. 42-78.

XVe ALMA. R. FREYCINET imm. neuf, appart. 4 P., 131 m², tél., balc., 894.000 F. 522-62-14.

PALAIS-ROYAL. Hist. 2e ét., 2 p., cft. clas., tél., 43 m², 3,50 m. ss plaf. 285.000. S/R.-V. 577-96-85.

VIe - JACOB - 120 M2 DE CLARTE ET DE CALME AU CŒUR SAINT-GERMAIN avec la chaleur d'un appartem. agréab. et bien conçu, park. Tél. CABINET DAUCHEZ : 720-94-95 POSTE 354.

12e, duplex, dernier étage, vue panor., 4-5 P., 2 bns, terrasses, 130 m², 570.000 F. NAT. 17-27.

16e RUE DE LA POMPE. Bel imm. Appt 220 m², 6 pces, tt cft + studio serv., cft + gar. Prix 950.000 F. - LAB. 13-09.

BON 18e, chbre av. fen., coin cuis., 28.000 F. BON PLACEM. Propr. soir après 19 h. 267-34-80.

SQUARE CARPEAUX (XVIIIe) Très bel imm. ravalé, 6e étage, 3 P., cuis., S. de B., wc, balc., moqu., asc., tél., calme, soleil, vue s/square. 280.000 F compt. Tél. 627-27-85, agences s'abstenir.

LE CASTEL D'AUTEUIL
57, boulevard d'Auteuil, (Face au Bois)
Petit imm. de très gde classe, au calme : jardins privatifs.
4 P. 108 m² hab. + 30 m² balc.
5 P. 122 m² hab. + 32 m² balc.
C.M.S. - Téléphone : 705-37-85.

BASTILLE. Dans. imm. P. de T. **GRENIER 45 M²** à aménager. - Tél. : 277-75-68.

XVe ALMA. R. FREYCINET Immeuble neuf, duplex, dernier étg., 180 m² + 180 m² terrasse. Possib. 2 appart. — 522-62-14.

Près ASSAS Immeuble 1969 Grand standing 3e ét. 100 m2, liv. + 2 ch., loggia, téléph., parkg, CALME. 346-61-11

R. Mademoiselle, im. p.de.t. 3 P., entr., C., bs. 180.000. 874-68-66.

Pr. **FOCH** TR. BEAU STUDIO 55 m2, TEL., Moq. Imm. stand. 220.000 F. 704-88-18.

14e Imm. récent, plein soleil. Vue imprenab. sur Parc Gd living + 3 chbr., cuis. équip., 154 m² + stud. de serv. + 2 box. Prix 850.000 F. - 522-13-09.

17e RESID. Imm. gd standing Somptueux APPT 365 m2, triple réception + bur. + 5 chb., 3 bains, 2 ch. serv. Plan excent. Prix 1.500.000 F - LAB. 13-09.

7e Mº ST-GERMAIN-des-PRES Imm. pier. de taille ravalé, ét. élevé, dble living + 4 chbres, 2 bains, 175 m², 2 chbres de serv. Prix 950.000 F. - LAB. 13-09.

MUETTE Immeuble récent, standing, 6e étage, balcon, calme, luxueux 2 pièces, 80 m² très bien distrib. - Prix 510.000 F. — Tél. 637-25-28.

TERNES 7 P., 228 m2 + 3 ch. service. - 285-46-46.

Région parisienne

Mme MEYER-SABATIE
9, rue Saint-Florentin, Paris,
présente à la vente :
— VERSAILLES
Appartement rez-de-chaussée, 4 Pièces, beau jardin privé ;
— VILLE-D'AVRAY
Appartement 2e étage, 5 Pièces, balcons sur jardin, garage. Grand confort.
Consultez-la.
Tél. : 260-15-51 et 260-16-04.

CHAMPIGNY. Limite Joinville : 5 Pces, tt conft, vue, s/verdure. Tél. : 287-53-20.

PLESSIS-ROBINSON **IMM. NEUF** Très beau studio et 2 pièces TERRASSE, BALCON, GARAGE 522-62-14

VINCENNES BOIS - 4 pièces, gde allure, imm. de classe, 450.000 F. - 285-46-46.

appartem. achat

Paie compt. 100 m², 6e, 7e, 14e, 16e. Agences s'abstenir. 633-96-60.

Recherche PARIS, 15e, 7e arrts, pour bons clients, appts toutes surf. et imm. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). - Tél. : 579-39-27.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

propriétés

PROVENCE (ALPILLES). Moulin à huile XVIIIe siècle, architecture intérieure exceptionnelle, 3 hectares terrain agrément, site protégé. — EMILE GARCIN, 8, boulevard Mirabeau 13210 Saint-Rémy-de-Provence. T. (90) 92-01-58 (4 lign. groupées).

Provence, exceptionnel privilégié cadre exceptionnel, belle propriété d'agrément de 20 hectares, château XVIIIe siècle, parc, champ de courses, dépendances, gdes possibilités. Agence Costabelle, B.P. 80, 13210 Saint-Rémy-de-Prov. Tél. (90) 92-08-40.

SAINT-MAUR
QUARTIER DU PARC
Très belle propr. à la française s/1.200 m² avec beaux grands arbres. Actuellement à l'étage : récept. 65 m² + 6 chbres, 2 S. de B ; Rez-de-chaussée : 120 m², aménagé pour profess. libérale. Gd gar., pavill. gard., tout en excellent état. Prix 1.300.000 F. NANTIER : 283-73-22.

locations non meublées

Offre

Location MOLIERE offre : STUDIOS, 2 ET 3 PIECES, de 600 à 1.700 F + charges. Bons quartiers. - Tél. : 285-25-65.

BOULOGNE Mº Billancourt Ds immeub. neuf 3 PIECES 1.300 F + charges ; 4 P. 1.400 + ch., 5 P. 1.600 + ch. H. LE CLAIR - ELY. 69-36

villas

VESINET Proximité Cces et Ecoles VILLA part. état, récept., 3 ch., bains, gde cuis. équipée, s/sol aménagé, cft, gar. Jard. 400 m². Conviendrait profession libérale. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-85-90

bureaux bureaux

A LOUER (disponible immédiatement)

• 10 rue de la Paix
750 m² de bureaux divisibles (à partir 100 m²) entièrement aménagés.
téléphone - parking ...

• 23.27 rue Cambon
dans une immeuble luxueusement rénové 500 m² de bureaux divisibles (130 m²) + 2 boutiques (128 m² x 2)

RICHARD ELLIS S.A.
17, rue de la Baume 75008 PARIS - 225.27.80

CHATOU



BUREAUX TERMINÉS A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE m2 H.T.
H. LE CLAIR - ÉLY. 69-36

24, rue de Paradis -10e

Bureaux à louer
- disponibles immédiatement
- Il reste 4800 m² divisibles (à partir de 200 m²)
- Très bonnes prestations
- Téléphone - Parkings etc...

Richard Ellis S.A.
17, rue de la Baume, 75008 PARIS - tél : 225.27.80

TIFFEN LIPTON
17, rue du Docteur Lancereaux 75008 PARIS - tél : 227.62.31

Pierre Lichau s.a.

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTR. OU CCIAL 3.200 m² en 1 ou 2 lots, entièr. rénové, climatisé, équipem. intérieur au gré du preneur. Bail : 3, 6, 9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 66-10.

Trocadéro. Petit immeuble neuf, 500 m² bureaux + 100 m² appts + dépend., tt cft, lib., bail sans repr., 10 lign. téléph. - 225-66-18.

immeubles

CRETEIL Métro - Immeuble parfait état, 3 appts libres. Px intér. 246-37-17

fonds de commerce

NEGOCE GROS **PARA-PHARMACEUTIQUE**
EXCLUSIVITES
Tenu 20 ans par cédant 600 CLIENTS SUIVIS
Rapport 200.000 F.
Prix 800.000 compris 200.000 F de fonds de roulement. - S. A. **AIGUIER** 6, bd de Strasbourg 206-21-18 +

92, vends cabinet kinési., prix intéressant. — Tél. : 631-63-43.

Voir la suite de notre immobilier en page 27

locat.-autos

TOURISME - UTILITAIRE 48, r. Sarrette (14e). 589-60-85.

boxes-autos

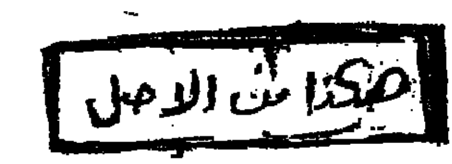
P. vd gd PARKING 1er ss-sol, imm. neuf, 11e arr. - 700-84-71.

autos-vente

MERCEDES 280 SE - 74 Av. opt. 7.000 km. M. PINCE, 237-59-37, après 20 heures



Particulier vd JAGUAR XJ 12, Blanche - Année 1974 A 62.000 F. - Ecr. ss nº 30007, Havas, r. du Sauvage, Mulhouse



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

JACOB. Ds H.P. 18e s. restauré, grenier 115 m², Elégant, imp. ODEON, plein Sud, 93m², gd liv. 2 ch. Vue dég., 3e étg. 742-09-44.

20, QUAI DE BETHUNE
Appt 162 m², 4e étg., sans asc., garage. SEGECO, 522-43-20.

PORT-ROYAL. Jardinet + 4 p., grand conft, calme. ODE. 73-37.

14e. R. du Montparnasse. Im. P. T., b. 3 p., tt confort. 874-27-76.

HUCHETTE. Locx d'habitation à aménager. - 227-19-75.

AVENUE SIMON-BOLIVAR
Beau 2 pièces, tout cft, reft nf. Prix 165.000 F - DID. 97-15.

RUE DE L'ECHIQUIER
45 studios, confort, ascenseur. IDEAL POUR PLACEMENT. Prix à partir de 65.000 F. Le propriétaire - DID. 97-23.

EXCLUSIVITE
SEGONDI, 874-08-45.
Pr. AV. FOCH, dans imm. stdg, très bel appt en duplex, 320 m², 2 entr. part., 4e et 5e étages. 7 P. plus sanitaires, garages, chbres personn. Mercredi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, 5, SQUARE DE L'AVENUE DU BOIS.

VUE IMPRENABLE S/SEINE
Quai des Grands-Augustins, 93m² à moderniser. Exclusivité. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

PROPRIETAIRE VEND
2 PIECES
dans très bel immeuble 1900, habitation bourgeoise, cuis., s. de bs, wc, 1er étage, sur rue Lamarck,

et RUE POULET
2 PIECES
PLUS CUISINETTE,
confort possible, très clair et ensoleillé, 2e étage, angle 4 rues.
POSSIBLE 70 % CREDIT A PERSONNE SERIEUSE.
TEL. 325-25-25 et 56-78.

Près PL. MONGE. Dans petit imm. caract. Choix b. studios. Placement recommandé. Mardi, mercredi, 14 h.-18 h., 33, rue de la Clef - 742-89-23.

PLACE ADOLPHE-MAX
Etage élevé, 5 p., 2 ch. serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

TROCADERO
Très. B. Imm. 1965. Luxueux 3-4 p., 110 m² - 266-32-35.

AVEN. JEAN-MOULIN (près) récent 2 p., tt conft, calme. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

MARAIS. Tr. beau 3 pces, cuis., alns, wc, chauffage central, tél., parfait état. Sur place mardi, mercredi, 14 à 18 heures, 25, rue Rambuteau.

HALLES. PROPRIET. VEND studios et 2 pièces tout conft. Sur place mardi, mercredi, jeudi, de 14 à 18 heures, 79, rue Quincampoix. 277-62-23.

5e. MONGE. Dans imm. standg, splendide appt 8 P., grand cft, 180 m² utiles - 266-16-65.

S/place du Tertre et s/Paris, 100 m² utiles en duplex, confort, refait neuf, poutres, unique. - 266-16-65, poste 6.

Vue s/Parc MONTSOURIS
14e étage, double exposition, imm. réc., gd stdg, vaste dble liv., 3 chbres, 140 m² + 50 m² de terras., très bien aménagé, excell. état, tél., 2 park. Repr. crédit vendeur, taux avantageux 800.000. Prix ferme. WAG. 89-39.

5 P. 127 m2, vaste entrée, gd séjour, cuis. équipée, un bureau, 2 chambres, 2 bains, cave, park. sous-sol. Imm. réc., stand. Prix sur place, 14-19 h : 23, rue du CHEMIN-VERT

PORTE DES LILAS
Ds immeuble entièrement rénové
STUDIOS tout confort A part. 49.800 F
SPECIAL PLACEMENT !
(Possib. location : 6.500 F l'an). Crédit personnalisé
Voir sur place le Propriétaire : mardi-mercredi-jeudi (14-19 h) 61, rue de Romainville (19e)

Mo TROCADERO Imm. p.d.t. ravalé
asc., 5e ét., balc., calme, soleil. LIVING + 6 chbr., entrée, cuis., s. de bs+cab. toil., surf. 190 m². 36, r. Saint-Didier. Chauff. cent. Mardi-mercredi, 15 à 18 h.

ALESIA Immeub. 71
STUDIO tt cft
38 m², parkg, tél., 192.000 F. Jean Feuillade - 579-24-39.

VUE SUR NOTRE-DAME
Appartement de caractère 150 m² sur deux niveaux. Conviendrait Artistes. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

57, RUE DE LA CONVENTION
Bel imm. récent, étage élevé. STUDIO TOUT CONFORT Uniquement mercr. 14-17 h. 30.

19e PRES LAUMIERE
GIRPA
lance un nouveau programme pour investisseurs avisés dans beaux immeubles entièrement restaurés.
30 STUDIOS ET 2 PIECES, salle de bains, cuisine décoration luxueuse. Prix très modestes, rentabilité jamais atteinte, agréable résidence. Location et gestion assurées - GIRPA
325-25-25 et 56-78.

(8e) GEORGE-V
Cse dble emploi. AFF. A SAIS. 7e étage, pied-à-terre 56 m², tt cft, tél., Px INTERESSANT. S/pl., 13-18 h., mardi, mercredi, 83, AVENUE GEORGE-V.

2e BOURSE
(150 mètres)
Emplacement de 1er ordre en plein quart. des affaires. Dans très bel immeuble ancien de caractère, entièrement restauré
PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT STUDIOS 2 PIECES ET 3 PIECES AVEC OU SANS LOGGIA
(hauteur plafonds 4,10 m) av. poutres) conft maxim. Décoration réalisée par véritable spécialiste. Habitation originale. Luxueuse et rare.
INVESTISSEMENT SUR ET REFLECHI.
LE PROPRIETAIRE - GIRPA
325-25-25 et 56-78.

15e PONT MIRABEAU.
Sél. double. 2 chambres, tout conft, 110 m², chb. service. Tél. : 567-22-88.

16e AV. RODIN. 192 m², Bel appartem., séjour double. Sal. à m., 4 chbres, 2 bains. 2 chambres service. 567-22-88.

18e S/la Butte, 4 p. 105 m², Etat impec. Bel imm. 1910, chff. cal, 5e ét., asc., balcon. Vue panoramique sur Paris sud. Px 480.000 F. Hesson 255-66-18.

12e BASTILLE
(400 mètres)
Dans très bel immeuble genre Marais et île Saint-Louis Magnifique spécimen fin XVIIe siècle style époque précieusement préservé
GIRPA - PROPRIETAIRE vend 87 STUDIOS
2 PIECES ET DUPLEX
entièrement installés tt confort, grand standing, ascenseur, v.-o., interphone, jardin patio planté avec fontaine
Splendides poutres apparentes d'époque, fenêtres à petits carreaux
INVESTISSEMENT DE 1er ORDRE et d'AVENIR ou habitation de connaisseur
Location et gestions assurées
Prix intéressants
325-25-25 et 56-78

16e 53, AV. VICTOR-HUGO dans bel immeub. angle grand 9 P., 360 m², excellente distribut. Idéal prof. libérale. Mercredi, 14 h. 30 à 17 h. 30.

18e VIEUX MONTMARTRE
Quartier d'artistes, calme, aéré et ensoleillé dans typique petit hôtel particulier entièrement restauré
PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT 9 STUDIOS, 2 PIECES ET DUPLEX ENTIEREMENT EQUIPES
Magnifiques poutres apparentes
Luxueuse décoration réalisée par spécialiste, matériel rare et très recherché
Location facile et assurée à haute rentabilité de 8 à 11 % indexée
LE PROPRIETAIRE - GIRPA
325-25-25 et 56-78

PYRENEES
IDEAL PLACEMENT. Neuf, studios, tout confort, 90.000 F. Location assurée. · 435-86-41.

SAINT-EUSTACHE
Stud., 2 pièces, except. placem., 10, r. Gde-Truanderie, mardi, mercredi, jeudi, 14 h.-18 heures. Téléphone : 742-89-23.

Région parisienne

DEFENSE (3e R.E.R.)
5 pièces, tout confort, garage. MARTIN, Dr Droit . 742-99-09.

NEUILLY. Lux., 5 p. pr., 150 m² au 2e sur jardins. 727-10-44.

NEUILLY-SAINT-JAMES, récent dble liv. s/jdin, 2 ch.+serv., tél., park., 580.000 F. 229-52-98.

15' PORTE SAINT-CLOUD
3 KM. de VERSAILLES. Sél. + 3 ch., loggia. Prix 195.000 F. DEGUELT, 926-98-89.

NEUILLY - VILLIERS
Beau 3 pièces, parfait état, 68 m², calme, soleil. Visite mercredi, de 13 h. à 17 h., 53 bis, rue de Villiers.

VUE IMPRENABLE
KREMLIN BICETRE
Immeub. récent, appart. 3 p., tout conft, 125.000 F + fonc., 6.000 F environ. 387-27-60.

Province

HYERES PLAGE
Cède URGENT, STUDIO vue mer, 280-08-28 PARIS.

appartem. achat

Jne couple, 2 sal., ach. 2-3 p., imm. récent avec C.F. Apport 20.000 banl. sud (91), proxim. Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. 357-96-20, après 19 heures.

Achète, urgent, rive gauche, préf. 4e, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 1 à 2 PIECES, PAIEMENT compt. chez notaire - 873-20-67.

ACHETE URGENT COMPTANT chbre bonne Paris. - 873-23-55.

L'INDICATEUR LAGRANGE
34, rue Pasquier, 265-53-94, recherche pour ses abonnés Studios et Appartem. Paris, Neuilly, Boulogne.

Ch. 3-4 p. conft. Ecr. 3.462 Press, 31, bd Bonne-Nouvelle-2e

URGENT, PAIE COMPTANT
4-5 pièces, bon quartier. Agence acceptée. - 225-22-04.

Ach. 5-7 p., tt cft. Ecr. 3.461 Press, 31, Bd Bonne-Nouvelle-2e.

Achète comptant studio ou 2 p., Paris, tt confort. OPE. 40-06.

Propr. préf. pr ch. 2 p., stdg, av. terrasse, park., ds le 7e, 8e, 16e. BAB. 95-19, jusqu'à 12 h.

appartements occupés

INVALIDES
Prop. Imm. P. de T. ravalé, vend appts occupés. - 387-35-17.

LE MARAIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Superbe appt 5 pièces. tt conft, dans très bel immeuble 18e s. 260-38-15.

hôtels-partic.

« HAVRE DE PAIX » A L'ODEON
H.P. 17e s., 300 m² cour-jardin. Prix élevé. BURON, 742-02-44.

Pas comme les autres. Plus de 300 m² et deux terrains. La construction est de 1930. Le décor, le confort, de 1974. RANELAGH - 874-27-76.

VICTOR-HUGO. Voie privée. Hôtel part. XVIIIe, plain-pied, s/gd sous-sol tt cft, jdin. Possib. surélever. 622-10-35. Possib. surélever. 622-10-35.

immeubles

VERSAILLES
Grand immeuble XVIIIe libre 1.800 m2 habitables environ sur terrain de 1.940 m2, travaux à prévoir. Prix intéressant. Tél. : propriétaire : 952-41-47.

locaux indust.

PROPRIETAIRE LOUE :
USINE - PARIS (XXe)
sous-sol, r.-de-ch., 2 étages, total 1.700 m², park., chff. cal, tél., monte-charge, air compr. Pour Visite, téléphoner à : 370-32-08.

constructions neuves

CONSTRUCTEUR LANCE
MORZINE
20 STUDIOS, 2 et 3 pièces. 280-08-28 Paris.

NEUTRALISEZ LES PRIX !
Dès le versement des 5 % de réservation, ts nos prix sont nets et non révisables.

IXe - 6, R. DU DELTA
Studios 30 m2 + balcon
Habitab. 1er trimestre 75

XIIe - PORTE DOREE
Studios, vraie cuisine
2, 3 et 4 PIECES
Habitab. 2e trimestre 76

XVe - R. GEORGES-PITARD
Studios, 2, 3 et 4 pces
Habitab. 2e trimestre 75

XXe - RUE PELLEPORT
Studios, vraie cuisine
2 et 3 pièces, balcon
Habit. 1er trimestre 76

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland - BAL. 93-69

CHATOU
R.E.R.-OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE DE LUXE
de 1 à 7 PIECES
Ex. : 4 Pièces, 72 m², 188.640 F. PRIX FERMES EN LIVRAISON
20 % COMPTANT
RENSEIGNEMENTS :
H. LE CLAIR. — ALM. 13-72.

locations non meublées

Offre

11e. Mo SAINT-MAUR, neuf, 3 et 4 pièces et studios. - DENFERT-ROCHEREAU : 2 p. et studios. Nombreux parkings disponibles : 11e, 14e, 16e, 19e. SOCAGER : ELY. 34-23, 23-24.

PARIS-XIXe
STUDIOS, 2, 3, 4 PIECES. Neufs, à louer, SANS COMMISSION dans immeuble récent. Parking Centre commercial au rez-de-chaussée. Visite : 127, rue de Flandres, Mo CRIMEE. Tél. : 607-36-23.

16e. Porte St-CLOUD. Imm. nf, STUD., terr. 1.050 C.C. 874-27-76.

Mo CENSIER
Immeuble récent, 2 p., 50 m², 6e étg., asc., gd conft, parking, 1.300 F. - EUR. 05-55.

Bd MALESHERBES. 6 P., tout cft, 200 m², possib. prof. libér. Loyer mens. 4.000 F+ch. Pr vis. et rens., 870-58-97 ou 25-53.

ARCUEIL. Mo LAPLACE
3 PIECES, conft, 1.100 + ch.
4 PIECES, conft, 1.300 + ch.
Tél. matin SEGECO, 522-69-92.

CHAMP-MARS, 7e étage, asc., CHARM. 3 p., bs, cuis., 1.500 F. COQ. 2 p., bs. c., 900. 704-88-18.

PALAIS-ROYAL. Beau studio, tt confort, 850 F. - 231-64-99.

15e dble liv. + grande chbre. B. cuis. 65 m², cft. Park. Tél. fr. calme, loy. charg. comp. 1.350 F. Vis. mercredi 14-15h.30, 5, r. JOBBE-DUVAL, 1er ét. drte
COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-85

17e 4, BD PEREIRE, 4e étage. Beau 3 pièces Tél. Loyer charges compr., 1.675 F. Vis. mercredi, 12 h. 30-14 h. ou
COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-85

16e JASMIN. 2 P. 70 m², TEL 1700 CC - 525-30-93.

pavillons

LE PERREUX Limite NOGENT-S/M.
Bonne maison bourgeoise. Sél., 4 chbres, cuis., bains, 240.000 F. Crédit : 70 %. AG. REGNIER. LE PERREUX - 324-17-63.

locaux commerciaux

A LOUER 900 m2
APPARTEMENTS PROFESSIONNELS
avenue de l'Opéra - rue Molière
A PARTIR DE 72 m2
PARKINGS - TELEPHONE - ASCENSEURS MOQUETTE - ARCHIVES
GRAND STANDING
LIVRAISON MARS 1975
WEATHERALLS FRANCE S.A. - 225-79-00.
HAMPTON AND SONS S.A. - 225-50-35.

CHATELET. Propriétaire vend bout. avec murs et 2 lig. tél., 40 m²+s-sol. 508-12-37, 14-18 h.

R. de TURBIGO. Locx comm. (possib. mixte), 5e étage, asc., 100 m² envir., loyer ann. 22.000 +ch. minimes. Pour vis. et rens. tél. 870-58-87 ou 25-53.

CRETEIL (métro ECHAT)
2.000 ou 4.000 m² dépôts ; 500 ou 1.000 bureaux. Loc.. — Téléphone : 292-23-18.

PTE CLICHY Très beau local. Immeuble neuf, 7.400 m², tél. 4 lignes, 22 postes. Rez-de-chauss., 400 m² bureaux. S/sol 7.000 m² en 2 plans. Agencem. sanitaire. Actuell. garage. Poss. ttes activit. DEPARDIEU, 7, r. La Fayette (9e). 744-96-90.

MONTPARN. 1 320 m²
Sté vd directement droit au bail TT COMM. EMPLAC. UNIQUE Possib. agrandis. Tél. : 326-67-78.

bureaux bureaux

7e Ec.-Militaire. 200 m2, 9 burx. Stdg. 1er étage. 4 lignes téléph. 1.400 F + cass. B. - 878-45-68.

Location SS PAS-DE-PORTE. TTES SURF. - TS QUARTIERS AGENCE MAILLOT, 293 - 45 - 55.

Place François-Ier
Petit hôtel particulier
1.000 m2 de bureaux neufs à louer - Occ. exceptionnelle
Hampton and Sons
225-50-35

Centre de VERSAILLES, burx à louer 60 m2, 2 lignes téléph. Bail 3, 6, 9. — Tél. : 950-21-70.

PARIS (9e)
350 à 2.400 m2 de bureaux neufs à louer
TIFFEN LIPTON - 227-62-31.

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus, bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

VAUCRESSON
1.000 m² bureaux neufs à louer, divisés en 2 lots, 10 lignes tél., park., restaur., libre de suite. BOURDAIS - CAR. 11-89. BUREAUMATIQUE.

SQUARE LOUIS-XVI
A vdre burx 100 m², 1er étage sur rue. Téléphone : 387-44-68.

PROPR. AV. SEGUR
loue directem. 5 bureaux, très luxueusement aménag., 2 lignes téléphon., 2 parkings. 225-43-52.

A LOUER INSTALLES
ALMA-MARCEAU
TRES GRAND STANDING
1) 1 Bureau Président
4 Bureaux Direction
2 Bureaux Collaborateurs
5 Bureaux Secrétariat
dont 8 climatisés
2) 4 Bureaux standing
Entièrem. meublés et décorés. Immédiatement opérationnels. Telex. Téléph. 8 lignes. Interphones.
Réception et standard français - anglais.
Salle de réunion climatisée 15/20 personnes. Parkings.
Tous services assurés.
Tél. : E.C.E. : 225-64-87.

Le Saint-Simon
à louer 290 F le m²
Créteil (Métro ECHAT)
Tél. : 292-23-18.

6, RUE DE BERRI
Bureaux à louer de 50 à 400 m² **800 F le M²**
KNIGHT FRANK et RUTLEY
Tél. : 260-67-53.

TROCADERO
Imm. tr. gd stands, 1.000 m2 s. 1 plan, 35 burx, sal. confér., air condit. indiv., 8 parkings. Bail ss pas-de-porte. 224-60-69, ts les jours 10-12 h./14-18 h.

EXCLUSIVITE
16, PLACE VENDOME, 1er
225 m² bureaux luxueux
Immeuble prestige - Bail 3/6/9
Richard Ellis : 225-27-80.

GRENELLE Dans bel immeub. Burx modernes, 450 m², tout confort, clairs. 10 lignes, 4 parkgs. Bail. Libres. 225-66-18.

A louer 1 Champs - Elysées. 6, r. de Berri : bur. de direct. modulables, lign. directes. Rgts KNIGHT FRANK et RUTLEY Tél. : 260-67-53.

terrains

ETANGS A VENDRE
sur terrains boisés. Possibilité construire. — Tél. : 58 Cerdon-du-Loiret (par Gien).

BOISSY-L'AILLERIES
(95) gare, vends terrain 583 m², 24 m. façade. Prix : 110.000 F. Téléphone : 452-05-30.

NOAILLES (60)
Vends terr. A BATIR, 900 M2, 21 m. faç (CARS). Px 35.000 F. Frais acte inclus. — 452-05-30.

fonds de commerce

SEVRES
PRES BON MARCHE
Propriétaire vend murs de boutique RESTAURANT BELLE DECORATION av. grandes caves voûtées Bail 3, 6, 9 - Très gros rapp.
ANTIQUAIRE très bien situé, caves voûtées Saint-Germain-des-Prés
Affaire de 1er plan, placement sûr à haut rendement

Rue SAINT-CHARLES
SALON DE COIFFURE
Plus de bail - Expulsion avec indemnité en cours
LE PROPRIETAIRE - GIRPA
325-25-25 et 56-78

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
– PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,22 %.

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 346, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

propriétés propriétés

35 KM PARIS
Très beau pavill. P. de Taille, compr. : 6 P., cuis., tt conft. Gde dépend. - Sur 1.300 m2. Commerces. Transport S.N.C.F. S. place - 265.000 F. TEL : 436-87-00 pr rendez-vous.

LARGIER
AGENCE DES AMBASSADES
32, bd Malesherbes, Paris (8e) ANJ. 18-83, rech. d'urgence pour sa client. PROPRIETES JUSQU'A 70 KM PARIS OUEST, SUD et NORD. Prix indifférent si justifié.

LUBERON
FERME fortifiée XVIIe, tout confort, 45 hectares, rivière. Agence MORO, 22, bd Victor-Hugo, Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (91) 92-14-75.

IVRY-LA-BATAILLE
Très gentil moulin, poutres apparentes, 5 chbres + communs + grange + bief, parc 10.000 m². Prix exceptionnel - FRANCE, Promotion Immobilière, 976-87-86.

FORET ORLEANS. 105 km. de Paris, chalet typiq., 4/5 Pièces, cuis., parc 1.000 m². Px 125.000, avec 10.000 F. Tél. : 278-02-49.

Pr. CHARTRES, 56 min. PARIS, 1o FERME de gde classe, bourg charm., salon 56 m² av. pierres appar. et cheminée, cuisine équip., bureau, bibliothèque, 4 grdes chbres, état impeccable, tout confort, parc de 2.000 m². Prix : 450.000 F. Possibilité crédit.
2o PROPRIETE, beauc. d'allure, pour gens aisés aimant recevoir, 10 P. dont salon 150 m², décorat. à finir, parc 4.000 m². Prix : 580.000 F. Poss. crédit.

La Vendéenne, 50, rue du Grand-Faubourg. — CHARTRES (28). Téléphone : (15-37) 21-26-02.

viagers

Rech. viager import. ou nue-pptté, Lib. ou occup. Et. Lodel, 35, bd Voltaire. — 700-00-99.

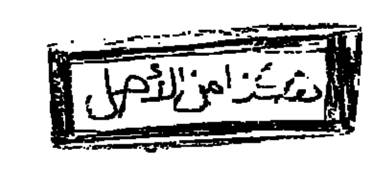
villégiatures

Loue authent. roulottes gitanes, attelées rand. Provence. J. MOYNE, 84320 Entraigues. T. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

- A 30 km de Paris (autoroute A 6)
- A 12 minutes de l'Aéroport d'ORLY
- Sur un marché en rapide expansion

LA VILLE NOUVELLE D'ÉVRY
propose d'importantes possibilités d'investissements immobiliers (bureaux et industries).
Information et retrait des dossiers à EPEVRY - Avenue de la Préfecture - 91011 EVRY (Tél. 077-24-73)
M. Guy MORRAU - Télex 60774 F.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE DES P.T.T.

LES DIFFICULTÉS DES P.M.E. S'AGGRAVENT

La grève des P.T.T. commence à poser aux chefs d'entreprises de sérieux problèmes. En cette fin d'octobre, l'absence de courrier, porteur à la *fois de commandes et de chèques de règlement*, complique encore les difficultés de trésorerie nées de l'encadrement du crédit. C'est pour les petites et moyennes entreprises, qui travaillent beaucoup avec les chèques postaux, que la situation est la plus grave.

« On ne peut pas se rendre compte ce que c'est, dans une affaire, que l'attente des rentrées d'argent, dit M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises. *Nous paierons d'abord nos salariés, bien entendu. Mais les banques accepteront-elles de payer des chèques non approvisionnés, en cette période d'encadrement du crédit ? »*

M. Jean-Pierre Fourcade a d'ores et déjà demandé aux établissements bancaires, par l'intermédiaire de l'Association professionnelle des banques, de prendre les mesures nécessaires pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Une autre grave difficulté est celle des commandes qui n'arrivent plus par le courrier : là encore, les P.M.E. — et spécifiquement celles qui vendent des produits finis — sont les plus touchées. Si la situation se prolonge, on pourrait en arriver au chômage technique, comme c'est déjà le cas pour les entreprises de vente par correspondance, qui prospectent leur clientèle, reçoivent les ordres et font leurs livraisons par la poste. « *On va tout droit vers l'asphyxie* », disent les responsables du secteur des travaux publics et du bâtiment.

D'ores et déjà, des systèmes parallèles d'envoi du courrier fonctionnent : paquets de lettres expédiées par la S.N.C.F., d'une entreprise à ses correspondants de province, système de ramassage et de transport du courrier par voitures, assuré par les chambres de commerce et d'industrie et par les organisations professionnelles. Enfin, en ce qui concerne les relations avec l'étranger, les chefs d'entreprise des régions frontalières vont poster leur courrier en Suisse, en Belgique, en Allemagne...

CHÈQUES POSTAUX : RETRAITS A VUE DE 1 500 F

Les P.T.T. ont mis en place des procédures simplifiées pour les chèques postaux afin d'éviter que les titulaires de comptes ne se trouvent à court d'argent liquide.

Deux cas peuvent se présenter :

- **Soit le titulaire a une autorisation de retrait à vue dans un bureau de poste désigné ; dans ce cas, il peut se présenter dans ce bureau avec un bulletin de salaire ou une attestation de son employeur afin d'y retirer 1 500 francs ;**
- **Soit le titulaire ne possède pas d'autorisation de retrait à vue ou bien le bureau de poste est fermé ; il est alors possible de retirer 1 500 francs dans n'importe quel bureau de poste ouvert en prenant soin de se munir d'un bulletin de salaire ou d'une attestation de l'employeur ainsi que d'une pièce d'identité avec photo.**

Des mesures sont à l'étude pour permettre aux retraités de percevoir des acomptes sur le montant de leur pension. Ni l'importance de ces acomptes ni les pièces à fournir n'ont encore été précisées par l'administration.

● *L'hebdomadaire « Valeurs actuelles »* a retardé sa parution d'un jour et paraît exceptionnellement ce mardi 29 octobre pour sauvegarder sa qualité de fabrication malgré les difficultés d'impression liées à la situation de l'imprimerie Néogravure.

D'autre part, l'acheminement postal étant interrompu par la grève des postes, *Valeurs actuelles* accroît fortement sa diffusion chez les marchands de journaux afin de servir tous ses lecteurs.

LA « LEVÉE » DES POSTIERS

Les postiers, au nombre de vingt mille environ, défilent dans le calme devant leur ministère le lundi 28 octobre. Ils sont dans l'ensemble jeunes, très jeunes, manifestant une grande bonne humeur malgré le froid vif. Les vieux slogans lancés à travers des porte-voix sont repris sans cœur. Font recette les nouveaux : « Lelong t'es court », « Giscard des ronds, pas d'accordéon », *ou* « Aux chèques Lelong, aux chèques Lelong » *sur un air que connaissent bien les arbitres de football. La « manif » possède même son contingent féministe (des chèques postaux) qui proclame :* « Ce n'est qu'un début, nous ne nous tairons plus. »

Une Renault 4 jaune des Postes surgit d'une rue transversale, aussitôt accueillie par des cris, des sifflets et des quolibets ; le conducteur est si surpris qu'il manque d'accrocher une voiture noire de la préfecture de police ; « Collision-collusion » *jette un jeune postier, et la litanie reprend de plus belle :* « Lelong, négocions », « Non au démantèlement » « P.T.T. service public ». *Les forces de l'ordre sont discrètes et le képi rassurant a chassé l'inquiétant casque à visière. La rue appartient au postier de « base », cette base dont les dirigeants syndicaux prennent le pouls au cours des assemblées générales réunies tous les matins sur les lieux de travail afin de décider d'une stratégie unitaire.*

Venu de la base, le mouvement ne devrait cesser que lorsque celle-ci acceptera les accords avec le ministère. Et encore ? Lundi, la banderole réclamant 1 700 F minimum et 200 F de prime semblait parfois s'effacer derrière celle proclamant dans un langage plus moderne et plus « jeune » : « Je ne veux pas mourir « idiot ».

Idéal Standard annonce le prochain licenciement de mille cinq cents salariés

Le personnel manifestera le 30 octobre contre cette décision

La direction d'Idéal Standard, filiale d'American Standard, a réuni, le lundi 28 octobre, le comité central d'entreprise afin de lui annoncer sa décision de licencier avant la fin de l'année un quart environ de ses effectifs, soit mille quatre cent cinquante-neuf personnes. Les salariés des quatre usines de la région parisienne et les employés du siège social seraient les plus touchés par ces mesures. Le personnel, réuni en assemblée générale mardi 29 octobre, a décidé d'organiser une manifestation le 30 octobre afin de protester contre cette décision.

Pourquoi cette décision brutale de la direction ?

Pourquoi cette décision brutale de la direction ? Les difficultés d'Idéal Standard se résument en trois mots : pétrole, crédit, inflation.

Crise pétrolière, car Idéal Standard réalise 85 % de son chiffre d'affaires total (587 millions de francs en 1973) dans la fabrication de chaudières et de radiateurs en fonte pour le chauffage central. Les hausses de prix du fuel domestique, la crainte d'un rationnement — voire d'une pénurie, — la publicité pour le chauffage électrique intégré, ont détourné une large part de sa clientèle. Depuis un an, ses ventes ont chuté de 30 % à 60 %, selon les modèles.

La limitation du crédit a aggravé l'impact de la crise pétrolière sur le ventes, en provoquant une réaction en chaîne à partir des installateurs de chauffage central. Ceux-ci — de petites entreprises familiales pour la plupart, — gênés, ont allongé leurs délais de paiement aux grossistes. Ces derniers, pour soulager leur propre trésorerie, ont alors déstocké, réduisant d'autant leurs commandes au producteur. Résultat : les stocks d'Idéal Standard se sont gonflés pour atteindre à l'heure actuelle environ six mois de production.

L'inflation enfin a grevé la rentabilité de l'entreprise, qui n'a pu totalement répercuter dans ses prix de vente les hausses des matières premières (la fonte de récupération a augmenté de 200 % en dix-huit mois).

Une partie des salariés, sans nier ces difficultés, avancent cependant une autre explication : ils mettent en accusation la politique d'un groupe multinational visant à liquider peu à peu sa filiale française, dont l'activité chauffage a une rentabilité plus faible que celle des autres filiales européennes. Idéal Standard, expliquent-ils à l'appui de leur thèse, fabrique dans son usine d'Aulnay 90 % des chaudières en fonte vendues dans toute l'Europe par le groupe ; 32 % du tonnage produit à Aulnay sont exportés. Or les prix de cession de ces matériels aux « sociétés sœurs », révisables tous les trois mois, ne tiennent compte que de l'évolution du coût des matières premières. Ils négligent donc les écarts de salaire ou de rentabilité, d'où une véritable « *distraction de bénéfices* » d'Idéal Standard au profit des autres filiales.

Les salariés craignent dans cette hypothèse que le licenciement collectif annoncé ne soit que la première étape d'un plan qui aboutirait à terme à la fermeture de l'usine d'Aulnay et au licenciement de deux mille cinq cents personnes.

La direction d'Idéal Standard repousse énergiquement les accusations des salariés. Les résultats de la filiale française sont bénéficiaires depuis plusieurs années, affirme-t-elle. Par ailleurs, la branche des appareils sanitaires, qui représente 15 % du chiffre d'affaires, marche bien. La réduction d'effectifs projetée n'obéit qu'à des motifs d'ordre essentiellement conjoncturel. Les syndicats sont néanmoins fermement décidés à refuser tout licenciement et envisagent déjà une occupation des locaux. — V. M.

AFFAIRES

● LA PRODUCTION FRANÇAISE de cyclomoteurs, vélomoteurs et motocyclettes pour les huit premiers mois de 1974 a dépassé de plus de 20 % celle de la même période de 1973. Du 1er janvier au 31 août, 984 011 deux roues à moteur ont été construits en France contre *818 772* pendant *les huit* premiers mois de 1973. Les cyclomoteurs représentent comme toujours la plus grande part de la production avec 977 475 unités. L'augmentation de la production répond aussi bien au développement des ventes en France (près de 500 000 machines, soit 20 % de plus pendant le premier semestre) qu'à l'accroissement des exportations (plus de 15 %).

La bicyclette a, par contre, effectué une progression importante sur le marché français : 645 600 unités pendant le premier semestre, contre 422 583 en 1973 (+ 52 %), mais elle a reculé à l'exportation : 453 583 unités contre 510 688, soit 11 % de moins.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

LORS DE SON CONSEIL NATIONAL

La C.F.D.T. insiste sur son indépendance à l'égard des partis politiques

« L'indépendance syndicale doit d'autant plus être réaffirmée qu'il y a moins d'écart que par le passé entre la C.F.D.T. et les partis politiques », a affirmé M. Edmond Maire en commentant, lundi 28 octobre, devant la presse, les décisions du conseil national de son organisation.

Grosso modo, cet axiome peut en effet résumer la résolution adoptée par 60 % des mandats (1), mais qui répond à un consensus beaucoup plus large.

La C.F.D.T. perdrait l'un de ses charmes les plus sûrs si, contre toute attente, un « oui » massif donnait à l'équipe dirigeante une approbation discrétionnaire. Pourtant, à certaines heures décisives, les comportements, les courants si divers, si nuancés, si personnalisés qui animent la C.F.D.T. savent se regrouper sur l'essentiel. Celui-ci s'est exprimé en trois points primordiaux, soulignés par M. Maire : il ne peut y avoir de transformation réelle de la société sans mobilisation consciente des travailleurs. Il faut des partis de gauche puissants et unis, et parmi eux un courant autogestionnaire, véritablement implanté dans la classe ouvrière.

Certes, tout cela était inscrit dans l'orientation de la C.F.D.T. à partir du moment où elle a opté pour le socialisme. Mais, depuis le début de 1974, depuis le soutien actif accordé au candidat François Mitterrand jusqu'aux récentes assises du socialisme, on a brûlé les étapes. A défaut d'autre « compteur », les réactions du parti communiste en porteraient témoignage.

Le pluralisme interne de la C.F.D.T. a été suffisamment cohérent pour que, au conseil national, ne s'élève aucune voix des extrêmes : ni celle des militants d'extrême gauche, qui avaient parlé de la convocation d'un congrès extraordinaire pour demander des comptes à leurs camarades descendus dans l'arène socialiste, ni celle des éléments hostiles à l'engagement politique, apparemment résignés à faire contre mauvaise fortume bon cœur, et, finalement, plus à l'aise à la C.F.D.T. qu'ils ne pourraient être dans aucun autre syndicat.

Le refus de l'analyse marxiste

« Les critiques n'en ont été que plus vives sur la forme : M. Edmond Maire et ses coéquipiers, a-t-on dit, n'ont pas suffisamment consulté leur base. Ils ont trop favorisé le parti socialiste. Considèrent ceux qui repoussent toute idée de social-démocratie. Pour mettre le pied de M. Rocard à l'étrier du parti socialiste, on a favorisé la cassure du P.S.U., estiment certains militants de ce parti. Les révolutionnaires et les anarchisants (notamment dans les fédérations des services, de la construction, de la banque, d'Hacuitex, etc.) ont aussi manifesté leur désaccord.

Le rapport de M. Jacques Moreau a été fraîchement accueilli par nombre de délégués. Ils ont relevé que, pas une fois, il n'avait employé les termes marxisme ou de lutte de classes, se livrant, en revanche, à une analyse détaillée des raisons du succès de M. Giscard d'Estaing sans le vouer à un échec rapide. Pourtant, l'ancien secrétaire général de la chimie (où il avait succédé à M. Maire), qui a pris en charge le secteur politique depuis le départ, cet été, de M. Albert Detraz, ne saurait être étiqueté comme un homme de droite ou un modéré. Mais il est ennemi d'un certain « terrorisme verbal ». Il repousse la sécurité de la « grille marxiste » comme reposant sur une doctrine dont il assure volontiers qu'elle est en déclin. La C.F.D.T., dit-il, prise dans la mouvance chrétienne, doit trouver une autre voie que celle de Georges Marchais et faire l'effort d'une analyse honnête, sereine, rigoureuse, et en tirer les conséquences. Sinon, elle risquerait de perdre son indépendance idéologique. A ce propos, M. Maire a fait une allusion aux déclarations faites par le secrétaire général du P.C. lors du congrès extraordinaire. Si des militants communistes veulent accéder à des responsabilités à l'intérieur de la C.F.D.T., nul n'y fera obstacle, a-t-il affirmé. Mais il a ajouté que M. Marchais avait clairement exprimé que la C.G.T. reste l'organisation syndicale des communistes.

Indépendance, autonomie. Ces maîtres mots conserveront toujours leur puissance chez les cédétistes. Le conseil national ne pouvait donc marchander sur la résolution présentée par l'équipe confédérale, où se réaffirment les conceptions de la C.F.D.T. sur le succès de l'alternative socialiste. Les délégués avaient repoussé deux autres projets, l'un émanant des militants opposés à la participation aux assises socialistes, l'autre reposant sur une analyse différente de la situation.

Le texte adopté estime que les assises *« portant sur un projet de société socialiste autogestionnaire, ainsi que sur les pratiques militantes, allaient dans le sens des perspectives de la C.F.D.T. »* (2). Il rappelle qu'une victoire des forces populaires ne peut se traduire par une gestion du capitalisme en crise et que, à côté de la socialisation des moyens de production et d'échange, l'objectif est la modification des rapports de pouvoir dans l'entreprise et dans toute la société, ainsi que le changement de type de développement.

La C.F.D.T. réaffirme aussi sa volonté *« de ne fixer d'autres limites à ses compétences et à son action que celles que déterminent ses adhérents »* et la nécessité, pour *« les travailleurs, de se regrouper dans une organisation syndicale de masse et de classe capable d'agir et de déterminer en toute autonomie ses propres objectifs revendicatifs, son projet de société et sa stratégie »*.

Formule que M. Maire, le sourire aux lèvres, a traduit par *« cela veut dire qu'il n'est pas question, pour la C.F.D.T., de se trouver liée à un programme commun »*.

JOANINE ROY.

(1) La résolution finale a recueilli 832 mandats favorables contre 379 et 188 abstentions.

(2) Il a été rappelé que les cédétistes qui participaient aux Assises du socialisme y étaient à titre personnel. Si le sigle C.F.D.T. a été accolé à leur nom, ce ne pouvait être que par une commodité (d'ailleurs non critiquée) adoptée par les journalistes. La résolution s'oppose à l'utilisation du sigle et des mandats syndicaux dans les actions relevant de la responsabilité spécifique des partis politiques.

DROIT SYNDICAL

LE TRIBUNAL MAINTIENT LE MANDAT DE M. ENKIRI

Le tribunal d'instance du sixième arrondissement de Paris a refusé lundi 28 octobre d'annuler le mandat de M. Gabriel Enkiri, militant C.F.D.T., qui avait été nommé délégué syndical à la librairie Hachette alors qu'il était menacé de licenciement (*le Monde* des 4 et 8 octobre). La direction de l'entreprise estimait que la nomination de M. Enkiri n'avait d'autre objet que de faire obstacle à la loi du 13 juillet sur le licenciement.

« Au moment où la librairie Hachette traverse une crise à tous les niveaux, et où des rumeurs circulent concernant des projets attribués au gouvernement et à différents groupes bancaires », le syndicat C.F.D.T.-Hachette appelle le personnel *« à rester sur ses gardes afin de riposter, le cas échéant à toute décision venant d'en haut qui mettrait en cause son statut et son emploi »*.

M. LOUIS SAILLANT EST MORT

M. Louis Saillant, président d'honneur de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale), est décédé le 28 octobre, à Paris, à la suite d'une crise cardiaque.

Le bureau de la C.G.T., après s'être « incliné avec émotion devant la mémoire du camarade Louis Saillant », *a décidé de rendre solennellement hommage au président d'honneur de la F.S.M., à la Bourse du travail, le mercredi 30 octobre à 16 heures. Le corps sera exposé à partir de 14 heures.*

Du Conseil national de la Résistance à la Fédération syndicale mondiale

Louis Saillant avait vingt-huit ans lorsque, en 1938, il commença à prendre des responsabilités à la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment. Depuis huit ans déjà, alors qu'il était ouvrier dans l'ameublement, il s'était engagé dans l'action syndicale professionnelle à Valence, sa ville natale.

« Monté » à Paris, il est secrétaire de la Fédération internationale du bois et membre de la commission administrative de la C.G.T., celle des « confédérés », que dirige Léon Jouhaux. L'année suivante, il est mobilisé, mais à la fin de 1940, il est parmi les clandestins qui, dans la zone Nord, créent le mouvement Libération. Il est l'un des douze syndicalistes C.G.T. et C.F.T.C. — alors que le gouvernement de Vichy vient de dissoudre les deux centrales — à signer le long manifeste qui, d'avance, repousse la charte du travail. Les travailleurs *« refusent de reconnaître comme authentiquement ouvrières »* des organisations placées sous la tutelle de l'Etat.

Avec Albert Gazier et Pierre Neumeyer, Louis Saillant va être l'une des têtes du bureau de la C.G.T. clandestine. Il est parmi les quatre dirigeants clandestins qui, le 17 avril 1943, concluent l'accord du Perreux, base de la réunification du mouvement syndical, *« en respectant la physionomie qui était la sienne en septembre 1939 »*. Dans ce pavillon de banlieue parisien, Louis Saillant et Robert Bothereau représentent les ex-confédérés — Léon Jouhaux est déporté, — Henri Raynaud et Tollet, parlant au nom des ex-unitaires (Benoît Frachon, qui cumule les responsabilités syndicales et politiques du P.C., est invisible).

En effet, dans le combat souterrain contre le même ennemi nazi, s'estompent les raisons de la déchirure ouverte par le pacte germano-soviétique et la guerre, en 1939.

Louis Saillant représente la C.G.T. au Conseil national de la résistance (Frachon l'y rejoindra à l'automne 1944). Il en devient le président le 11 septembre 1944 après le départ de Georges Bidault entré au gouvernement du général de Gaulle.

Quand enfin, le 27 août 1944, pour la première fois peut se réunir le bureau confédéral de la C.G.T., dans l'immeuble retrouvé de la rue Lafayette, Saillant est entouré de Bothereau, Buisson, Gazier et Neumeyer, l'autre tendance étant représentée par Frachon, Racamond et Raynaud. Louis Saillant siège en 1944 à l'Assemblée consultative. Mais, très vite, il s'intéresse à l'initiative lancée par les syndicalistes britanniques : transformer la F.S.I. (Fédération syndicale internationale) en une organisation réunissant tous les travailleurs de la planète.

Lorsque la commission anglo-soviétique convoque, à Londres, en février 1945, une conférence mondiale, M. Saillant y participe au nom de la C.G.T. Secrétaire du comité administratif chargé d'élaborer les statuts, il va être une des chevilles ouvrières de la future fédération mondiale. Elle naît officiellement avec le congrès de Paris, en octobre de la même année. Sir Walter Citrine en est le président, Léon Jouhaux l'un des six vice-présidents, et M. Louis Saillant le secrétaire général.

Mais l'édifice est fragile ; la principale centrale américaine, l'A.F.L., en est absente. Et cette dernière, en 1946, décide de regrouper les syndicats « libres », qualité contestée aux syndicats soviétiques ; bientôt les syndicats américains C.I.O., les Britanniques, les Néerlandais, etc., rejoignent l'A.F.L.

Le plan Marshall et le début de la guerre froide secouent la F.S.M. comme la C.G.T. française. Dans les deux cas, M. Saillant est avec les nouveaux « majoritaires » de la C.G.T. Et sa vie va bientôt s'identifier avec celle de la F.S.M. Expulsée de Paris en 1951, l'Internationale fixe successivement son siège à Vienne puis à Prague.

A Moscou, en 1961, se tient la cinquième conférence de la F.S.M.. Cent quarante millions de travailleurs, annonce-t-on, y sont représentés, dont quatre-vingts millions de syndiqués des pays de l'Est, alignés sur l'Union soviétique. Cependant, à Varsovie, quatre ans après, les délégués chinois se dressent contre les Soviétiques ; M. Louis Saillant proteste contre les atteintes portées par le régime maoïste aux libertés des syndicats chinois.

D'autres pays, tels que la Yougoslavie, veulent secouer l'emprise que l'U.R.S.S. fait peser sur la F.S.M. Emprise que l'on retrouve dans les positions que ne manque pas de prendre l'Internationale sur tous les problèmes importants, qu'il s'agisse du plan Marshall, du plan Schuman, de l'intégration européenne.

Avec l'heure de la coexistence pacifique, néanmoins, la tutelle commence à se desserrer. Lorsque survient le « printemps de Prague » en 1968, c'est la grande épreuve de la F.S.M. Un syndicalisme indépendant, un syndicalisme de combat, se réveille en Tchécoslovaquie. Les pays de l'Est n'échappent pas à l'émotion qui soulève le monde lorsque les blindés soviétiques entrent en scène. Le 28 août 1968, le secrétariat général de la F.S.M. publie une déclaration *« réprouvant l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, contraire à tous les principes fondamentaux sur lesquels la F.S.M. est basée »*. Il a fallu beaucoup de courage à M. Louis Saillant pour prononcer une condamnation que ne partagent pas tous les pays européens placés dans l'orbite soviétique.

La C.G.T. qui, elle aussi, a stigmatisé l'arrivée des blindés soviétiques s'emploie à détendre la situation. En octobre, dans une interview à Radio-Prague, à l'occasion du vingt-troisième anniversaire de la F.S.M., M. Louis Saillant invite les Tchécoslovaques à poursuivre les *« efforts pour donner au socialisme des formes créatrices plus vivantes et plus humaines »*.

Depuis un certain temps, déjà, la F.S.M. développe des efforts d'ouverture vers les pays de l'Europe occidentale et vers les deux autres Internationales, la C.I.S.L. et la C.M.T. (ex-confédération chrétienne), mais celles-ci, rétives, continuent à reprocher à M. Saillant et à son organisation de rester trop dociles à l'Union soviétique.

Le rapprochement avec les syndicats réformistes a été le thème du dernier congrès de la F.S.M., à Varna, en octobre 1973, mais M. Louis Saillant, en 1969, invoquant son mauvais état de santé, avait cédé le secrétariat général à un autre Français, M. Pierre Gensous. Et l'ancien militant de la Drôme élu président d'honneur de la F.S.M. était revenu siéger au bureau de la C.G.T. Membre fondateur et président d'honneur du mouvement mondial de la paix, M. Saillant avait reçu le prix Lénine pour la paix.

J. R.

(1) M. Bothereau retrace cette scène dans une plaquette publiée en 1973 par Force ouvrière, *le Syndicalisme dans la tourmente, 1940-1945.*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● CONTRAT FRANCO-PHILIPPIN. Pour électrifier différentes régions des îles Philippines, le gouvernement de Manille a commandé pour 200 millions de francs de groupes électrogènes Diesel aux Chantiers de l'Atlantique. Un crédit acheteur a été consenti aux Philippines pour un montant d'environ 170 millions de francs remboursables en dix ans, la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) prenant à son compte les échéances les plus longues (dans le système du crédit acheteur les banques font directement crédit à l'acheteur étranger).

Le complément (30 millions de francs) sera fourni par un crédit en euro-dollars souscrit pour la National Power Corporation qui a la charge de l'électrification urbaine aux Philippines.

● LA SOCIETE VALLOUREC-EXPORT livrera des tubes d'acier à l'Union soviétique. — Aux termes d'un accord conclu avec la centrale d'achats soviétique Promsyrioimport, cette société a obtenu une commande de 615 millions de francs de tubes d'acier destinés à la recherche, à l'exploitation et au transport de gaz naturel.

Des conversations se poursuivent pour une commande additionnelle de 85 millions de francs environ, concernant la livraison de produits tubulaires.

● KLEBER - COLOMBES ET SEMPERIT pourraient différer la construction d'une usine en Autriche. — Par suite de la forte baisse des ventes d'automobiles, les dirigeants de la société Kleber-Colombes, second fabricant français de pneumatiques, et ceux de la firme autrichienne Semperit, associées au sein du holding SEMKLER, étudient la possibilité de différer la construction de leur unité commune de fabrication de pneumatiques poids lourds en Basse-Autriche, pour donner la priorité au développement de leurs moyens de production respectifs. M. Beraldi, président de Kleber-Colombes, précise qu'il n'est toutefois aucunement question de remettre en cause les accords de coopération signés entre les deux entreprises voici un an et demi.

Commerce extérieur

● LES GRANDS PAYS INDUSTRIALISES se sont mis d'accord pour limiter la durée et uniformiser le taux des crédits qu'ils accordent pour financer leurs exportations, a annoncé vendredi 25 octobre le département du Trésor américain. Négocié depuis plusieurs mois, cet accord a été mis au point lors des dernières réunions du F.M.I. et de la Banque mondiale début octobre à Washington. Il vient d'être conclu entre les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Allemagne et l'Italie. Cet accord semble mettre fin à plusieurs années de concurrence coûteuse entre les gouvernements de ces pays pour enlever les commandes des acheteurs étrangers.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

En septembre

Les prix des produits manufacturés ont continué d'augmenter très rapidement

*Comme nous l'avons signalé la semaine dernière (*le Monde *des 24 et 27-28 octobre), les prix de détail ont augmenté de 1,1 % en septembre par rapport à août. Cette hausse est certainement surestimée dans la mesure où elle est calculée par rapport à l'indice des prix d'août qui, lui, avait été sous-estimé (l'augmentation avait été de 0,8 % en un mois) du fait de la fermeture de nombreux magasins dans les grandes villes. Dans ce cas, en effet, les enquêteurs de l'INSEE conservent les mêmes relevés que le mois précédent.*

La tendance est à un ralentissement du rythme annuel de la hausse des prix, qui a atteint 13,4 % au cours du troisième trimestre contre 17 % au cours du deuxième trimestre.

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL (en pourcentage)

(Indice calculé par l'I.N.S.E.E. sur la base 100 en 1970)

	En un mois (septembre comparé à août)	En six mois (septembre comparé à mars)	En un an (septemb. 1974 comparé à septemb. 1973)
● ENSEMBLE	1,1	7,3	14,7
● ALIMENTATION	0,6	5,8	11,6
Produits à base de céréales	1	10,5	17,6
Viande de boucherie	0,1	2,3	6,6
Porc et charcuterie	— 0,5	— 1,6	1
Volailles, produits à base de viande	0,1	— 1,9	8,5
Produits de la pêche	1,3	6,9	15,3
Lait, fromages	0,1	7,2	12,7
Œufs	4,2	— 6,9	0,7
Corps gras et beurre	0,4	17,8	30
Légumes et fruits	1,6	9,2	16,3
Autres produits alimentaires	1,8	10	15,8
Boissons alcoolisées	0,1	3,3	6,5
Boissons non alcoolisées	— 0,1	11,4	15,1
● PRODUITS MANUFACTURES	1,2	8,4	18,7
Habillement et textile	1,3	7,6	15,2
Meubles et tapis	1	10	17,8
Appareils ménagers électriques et à gaz	1,2	9,2	13,2
Autres articles d'équipement du ménage	1,3	12,1	20,9
Savons et prod. d'entretien	2,3	15	22,1
Articles de toil. et de soins	0,9	6,4	9,9
Véhicules	1,2	9,9	13,3
Papeterie, librair., journaux	4,1	14,5	25,6
Photo, optique, électro-acoustique	0,6	4,7	7,7
Autres articles de loisir	0,8	7	13
Combustible, énergie	0,5	7,3	42,1
Tabac et produits manufacturés divers	0,7	7	15,2
● SERVICES	1,3	7	12,2
Logement	0,4	5,5	9,8
Soins personnels, de l'habill.	1,1	10,8	15,9
Santé	2,2	5,5	9,5
Transports publics	0,1	7,4	12,5
Hôtels, cafés, rest., cantines	1	6,5	13,3

LES COMMERÇANTS DE MARCHÉS CRITIQUENT L'OPÉRATION « FREIN SUR LES PRIX »

La Fédération nationale des syndicats de commerçants non sédentaires (F.N.S.C.N.S.), dont les adhérents vendent sur les marchés, a, au cours d'une conférence de presse tenue lundi 28 octobre à Paris, mis en cause l'opération « Frein sur le prix » du gouvernement. Elle a déclaré que « cette opération bénéficie aux grandes surfaces », qui récupèrent largement sur d'autres articles les baisses de prix dont certains produits font l'objet, et défavorise les commerçants indépendants, qui sont « ainsi présentés comme les principaux responsables de l'inflation » tandis que les facilités de crédit leur sont enlevées dans les banques.

Il importe, selon la F.N.S.C.N.S., de donner la primauté à la qualité d'un produit sur son prix, de mieux informer les consommateurs et de « reconnaître le rôle imparti au petit commerce, notamment des foires et des marchés, à savoir l'animation de la ville et la sauvegarde de la qualité de la vie ». Elle a insisté, à cet égard, sur l'injustice *de la fiscalité actuelle, à la fois* directe et indirecte, qui porte aux commerçants un lourd préjudice, et sur sa solidarité avec les organisations syndicales ouvrières.

M. PHILIPPE MARCHAT NOMMÉ DIRECTEUR DE LA CAISSE DES DÉPOTS

M. Philippe Marchat est nommé directeur de la Caisse des dépôts et consignations, en remplacement de M. Dominique Châtillon, qui a succédé à M. Jean-Pierre Fourcade au poste de directeur général du Crédit industriel et commercial.

[M. Philippe Marchat, né le *12 janvier 1930 à Saint-Jean-*d'Angély, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, a été chef de la mission permanente d'aide et de coopération auprès de la République du Congo de 1962 à 1964, directeur de la Société centrale pour l'équipement du territoire *(SCET)*, directeur administratif et financier de la SCET de 1967 à 1972, directeur général adjoint de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (S. C. I. C.).]

AUTOMOBILE

LES VENTES AUX ÉTATS-UNIS ONT CHUTÉ DE 28 %

La crise s'accentue dans l'industrie automobile américaine. Les dernières statistiques font apparaître une chute du marché d'environ 28 % par rapport à l'an passé. Ford, second constructeur mondial, vient d'annoncer qu'il licencierait cette semaine 950 ouvriers horaires dans six endroits différents et fermerait temporairement plusieurs de ses usines le mois prochain. 3 400 ouvriers seront ainsi mis en chômage partiel pour une semaine à New-Jersey et 5 000 autres à Dearborn. Les stocks d'invendus de Ford atteignent cinquante-quatre jours de ventes au rythme actuel et pour certains de ses modèles (la Ford Pinto, par exemple) plus de soixante-quinze jours de ventes.

Le président de Chrysler, M. Townsend, a annoncé, de son côté, que le groupe serait probablement contraint de fermer son usine de Detroit, licenciant ainsi plus de *5 000* ouvriers.

En Allemagne fédérale, Volkswagen offre à 6 000 de ses employés une indemnisation de 5 000 à 9 000 marks (9 000 à 16 200 F) si ceux-ci quittent volontairement leur emploi. Cette offre est particulièrement destinée aux travailleurs à la pièce et aux employés. Une offre similaire, au *cours de l'été, avait entraîné le* départ volontaire de 3 481 salariés. Rappelons que depuis un an 11 000 suppressions d'emplois sont intervenues chez Volkswagen.

● L'USINE PEUGEOT-INDENOR de Saint-Étienne fermera ses portes pendant cinq jours ouvrables entre le 1er et le 12 novembre, indique un communiqué de la firme de Sochaux. Peugeot-Indenor fabrique des compresseurs et des pièces détachées d'automobile. Cette décision, précise la direction, s'explique par *« la baisse sensible des ventes de matériel de travaux publics et le stock de compresseurs existant ».*

Les jours non travaillés du 4 au 8 novembre seront partiellement indemnisés par l'aide publique, par des indemnités contractuelles et par les allocations complémentaires du Fonds de régularisation des ressources. Les jours fériés des 1er et 11 novembre étant payés normalement.

ÉNERGIE

L'Arabie Saoudite prendrait le contrôle de l'ARAMCO d'ici à février 1975

Beyrouth *(A.P.)*. — L'Arabie Saoudite a offert 800 millions de dollars (3,3 milliards de francs) pour acquérir la propriété totale de l'ARAMCO, le consortium opérant sur son territoire, annonce le journal libanais *An Anwar*.

Le gouvernement du roi Fayçal espérerait parvenir à une nationalisation totale d'ici au mois de février. Il lui reste à s'assurer les 40 % des parts détenues par les quatre grandes compagnies américaines : Texaco, Standard Oil *of California*, Mobil et Exxon. Le gouvernement saoudien a déjà acheté 60 % des parts de l'ARAMCO dans le cadre d'un accord de participation conclu au début de cette année.

L'ARAMCO traite 95 % de la production saoudienne, qui est de l'ordre de 8 millions de barils par jour (400 millions de tonnes par an). L'accord de nationalisation prévoirait, selon *An Anwar*, une période de transition de cinq à dix ans pour former du personnel saoudien. L'indemnité de 800 millions de dollars serait versée par tranches au cours de cette période.

[Selon un porte-parole de l'ARAMCO à New-York, le consortium n'aurait pas été informé de l'offre saoudienne.]

En Allemagne fédérale

LA CONSTITUTION D'UN GRAND GROUPE PÉTROLIER PUBLIC ENTRE DANS SA DERNIÈRE PHASE

Bonn *(A.F.P.)*. — La fusion de Veba et de Gelsenberg — les deux plus importantes sociétés pétrolières de R.F.A. — en est maintenant à sa dernière phase : la direction de Veba a publié lundi matin les conditions d'échange qu'elle offrait aux quatre-vingt-dix mille actionnaires indépendants de Gelsenberg (4 actions Veba pour 5 Gelsenberg, plus 6 marks [11 francs] par action échangée). Ces conditions n'ont pas été jugées particulièrement avantageuses à la Bourse de Francfort, où l'on remarque qu'elles correspondent à une valeur estimée de 80 deutschemarks, alors que lors de sa dernière cotation le titre Gelsenberg atteignait 84,70 deutschemarks.

Il n'en reste pas moins que Veba — contrôlée à 40 % par l'État et détenant déjà 51 % du capital de Gelsenberg — deviendra après la fin de cette opération une compagnie pétrolière « crédible » sur les marchés internationaux. Son chiffre d'affaires consolidé passera de 11 milliards en 1974 à plus de 25 milliards en 1975. Elle emploiera alors plus de soixante-treize mille salariés.

LA SUÈDE HÉSITE A ADHÉRER AU GROUPE DES DOUZE

(De notre correspondant.)

Stockholm. — La Suède attendra quelques semaines encore avant de décider si oui ou non elle entend se joindre au groupe des Douze sur l'énergie (C.E.E. moins la France, États-Unis, Canada, Norvège, Japon).

Pour le gouvernement suédois, la libre poursuite de la politique de neutralité traditionnelle est une condition fondamentale de la participation suédoise. On craint que cette coopération occidentale ne devienne éventuellement, en cas de nouvelle crise par exemple, un front antipétrolier ou ne soit interprétée comme tel, ce qui pourrait porter préjudice aux rapports avec le tiers-monde en général et avec les pays arabes en particulier.

Depuis plusieurs mois, en effet, Stockholm a entamé des conversations avec les pays producteurs. Ainsi, au mois de mars, les gouvernements suédois et libyen signalent un accord-cadre de coopération aux termes duquel la Suède pourra, pendant dix ans, acheter du pétrole en Libye en échange d'une assistance industrielle et technique. Des relations diplomatiques permanentes ont, d'autre part, été établies avec l'Arabie Saoudite, et l'on place de très grands espoirs dans la visite que doit faire le premier ministre en Algérie du 11 au 15 novembre.

(Intérim.)

● LE VENEZUELA réduira de 10 % sa production de pétrole en 1975, comme il l'a fait en 1974, annonce Caracas. Cette année, la production a atteint 150 millions de tonnes contre 165 en 1973. — *(Reuter.)*

A L'ÉTRANGER

DES SYNDICATS ALLEMANDS DE LA MÉTALLURGIE ACCEPTENT UNE AUGMENTATION DE 9 % DES SALAIRES

(De notre correspondant.)

Bonn. — Les syndicats et le patronat de la métallurgie de Rhénanie-Westphalie se sont mis d'accord le 28 octobre sur une augmentation de 9 % des salaires. Compte tenu des bons résultats de l'industrie de l'acier, les deux cent vingt mille employés de cette branche recevront aussi un versement de 600 marks qui n'est pas inclu dans la convention collective, et obtiennent deux jours de vacances supplémentaires et une meilleure protection des ouvriers les plus âgés. Au début des négociations les syndicats demandaient une augmentation de 14 %.

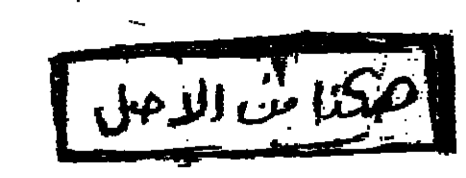
Cet accord est important dans la mesure où il conclut la première négociation salariale de l'automne et pourra servir d'exemple. Il se situe en dessous des 10 % d'augmentation salariale fatidiques, qui, pour le ministère de l'économie et le patronat auraient marqué la relance de l'inflation et risqué de provoquer une nouvelle augmentation du chômage. Le pronostic des cinq principaux instituts d'études économiques, prévoyant un million de chômeurs pour cet hiver — pronostic confirmé d'ailleurs par le bureau d'analyses économiques de la centrale syndicale D.G.B., — a pesé sur la décision des syndicats de la métallurgie.

Il n'est pas exclu, d'autre part, que les résultats des élections de Bavière et de Hesse, qui ont fait ressortir l'importance de la stabilité monétaire et la crainte du chômage, aient également joué un rôle. — D. Vt.

● LE PRÉSIDENT FORD a laissé entendre qu'il pourrait mettre un embargo sur les importations de produits énergétiques aux États-Unis si les mesures volontaires de réduction de la consommation américaine ne sont pas appliquées. Dans une interview à une agence américaine, M. Ford a précisé : *« Cela aurait un impact beaucoup plus sévère »* [que les actuelles mesures d'économie d'énergie]. — *(A.F.P.)*







صحكما من الأصل

(Avis financiers des sociétés)

AUX ACTIONNAIRES D'UNION CORPORATION LIMITED («UNICORP»)

(Enregistrée en République d'Afrique du Sud)

OFFRE AMÉLIORÉE

DE

GOLD FIELDS OF SOUTH AFRICA LIMITED («GFSA»)

(Enregistrée en République d'Afrique du Sud)



POURQUOI IL EST DE VOTRE INTÉRÊT D'ACCEPTER L'OFFRE DE GFSA

L'offre originelle de GFSA vous apportait les avantages suivants :

- **Augmentation de la valeur boursière.**
- **Augmentation du revenu annuel.**
- **Augmentation de votre participation dans l'or.**
- **Amélioration de la qualité des revenus et actifs.**
- **Participation dans Deelkraal.**
- **Certitude de croissance potentielle.**

Dans leur réponse datée du 7 octobre 1974, les administrateurs d'Unicorp ont prévu un dividende global pour 1974 de 42 cents par action ordinaire Unicorp, réfutant de ce fait l'avantage quant au revenu.

L'AVANTAGE QUANT AU REVENU A ÉTÉ RÉTABLI PAR L'OFFRE AMÉLIORÉE EXPOSÉE CI-CONTRE.
LES CINQ AUTRES AVANTAGES DE L'OFFRE DE GFSA DEMEURENT.

OFFRE AMÉLIORÉE

- **Les actions privilégiées convertibles nouvelles GFSA auront droit à un dividende privilégié de 425 cents par action et par an** (au lieu de 375 cents), qui s'accumulera à partir du 1er janvier 1975 (au lieu du 1er juillet 1974).
- Sous réserve que l'offre devienne inconditionnelle, que l'évolution des bénéfices d'Unicorp pour le premier trimestre 1975 se maintienne au taux prévu pour l'année se terminant le 31 décembre 1974, et sur la base des prévisions de bénéfices de GFSA de R. 46 millions et d'une prévision de dividende minimum de 190 cents par action mentionnées dans le document originel de l'offre, **les administrateurs de GFSA envisageraient de déclarer des dividendes totalisant 225 cents par action ordinaire GFSA pour l'année se terminant le 30 juin 1975**, payables sous la forme d'un dividende intérimaire de 75 cents (auquel les actionnaires d'Unicorp acceptant cette offre n'auraient pas droit) et d'un dividende final de 150 cents (auquel les actionnaires d'Unicorp acceptant cette offre auraient droit).
- **Les actionnaires d'Unicorp qui acceptent cette offre auront droit au dividende final de 30 cents par action ordinaire Unicorp** que leurs administrateurs se proposent de déclarer pour 1974.
- Les actionnaires d'Unicorp qui acceptent cette offre recevront initialement pour l'année se terminant le 30 juin 1975 des dividendes par action ordinaire Unicorp :
  Équivalant à 43,250 cents à un taux annuel qui devrait augmenter l'année suivante et
  Totalisant 53,875 cents incluant les dividendes finals de GFSA et d'Unicorp.

L'OFFRE DE GFSA POUR LA TOTALITÉ DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES UNICORP (AUTRES QUE CELLES DÉTENUES PAR GFSA) EST LA SUIVANTE :

En échange de 100 actions ordinaires Unicorp	**6 actions ordinaires nouvelles GFSA plus 7 actions privilégiées convertibles nouvelles GFSA**

et, à l'exception de ce qui est mentionné ici et des changements en résultant quant aux droits attachés aux actions privilégiées convertibles, les termes et conditions demeurent inchangés.

CONTRAIREMENT AU POINT DE VUE DE VOS ADMINISTRATEURS, LA VALEUR BOURSIÈRE DE VOTRE INVESTISSEMENT EST DE PREMIÈRE IMPORTANCE POUR VOUS EN TANT QU'ACTIONNAIRE.

VOUS DEVEZ CONSIDÉRER CE QUE SERAIT LE COURS DES ACTIONS UNICORP SI L'OFFRE DE GFSA TOMBAIT.

LES ACTIONNAIRES D'UNICORP QUI ONT DEJA ACCEPTÉ SERONT AUTOMATIQUEMENT EN DROIT DE BÉNÉFICIER DES CONDITIONS AMÉLIORÉES.
LES ACTIONNAIRES D'UNICORP QUI N'ONT PAS ENCORE ACCEPTÉ DEVRAIENT LE FAIRE AUSSITOT QUE POSSIBLE DE FAÇON QUE LEURS ACCEPTATIONS PARVIENNENT AU PLUS TARD LE 22 NOVEMBRE 1974.

UNE CIRCULAIRE EXPOSANT LES CONDITIONS AMÉLIORÉES DE L'OFFRE DE GFSA ET COMPRENANT LA RÉPONSE A LA CIRCULAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNICORP A ÉTÉ ADRESSÉE AUX ACTIONNAIRES D'UNICORP. DES EXEMPLAIRES DE CETTE CIRCULAIRE PEUVENT ÊTRE OBTENUS SUR SIMPLE DEMANDE AUPRÈS DE LA LLYODS BANK INTERNATIONAL (FRANCE) LIMITED, 43, boulevard des Capucines, 75002 PARIS.

JOHANNESBOURG
23 OCTOBRE 1974

Les administrateurs de GFSA ont pris toutes les précautions utiles afin de s'assurer que les faits indiqués et les opinions exprimées dans cet avis, lu conjointement avec le document daté du 26 septembre 1974 incluant l'offre de GFSA pour Unicorps, soient objectifs et exacts, et qu'aucun facteur important ou considération n'aient été omis, et tous les administrateurs conjointement et solidairement en acceptent la responsabilité.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Le conseil d'administration, agis-
nt en vertu de l'autorisation qui
i a été conférée par l'assemblée
nérale extraordinaire du 27 avril
71 de procéder, sur sa seule déci-
on, à des augmentations de capi-
l jusqu'à un montant de 25 000 000
francs, a décidé, dans sa séance
i 22 octobre 1974, de porter le
pital social de 16 000 000 de francs
20 000 000 de francs par incorpo-
tion au capital d'un montant de
00 000 de francs prélevé sur les
serves et moyennant l'attribution
atuite aux actionnaires d'une ac-
n nouvelle de 50 F, jouissance
janvier 1974, pour quatre ac-
ns anciennes de 50 F.

Les actionnaires seront informés
temps utile de la date de déta-
ment du droit d'attribution.

ROFFO

Lors de sa réunion du 11 octobre 1974, le conseil d'administration a constaté que la participation de ROFFO dans le capital des établissements Horstmann s'élevait à 14 % environ.

Cette participation a atteint ce taux lors de la récente augmentation de capital en numéraire des établissements Horstmann : ceci correspond à une décision antérieure du conseil, prévoyant un taux maximum de 20 %.

Par ailleurs, le conseil a décidé de procéder, au cours du mois de décembre prochain, à la répartition des actions gratuites provenant de l'augmentation de capital par incorporation de bénéfices décidée le 29 janvier 1974 ; il a précisé que le droit d'attribution serait matérialisé par le coupon n° 21.

Il est rappelé que les actions gratuites portent jouissance au 1er août 1974 et sont créées coupon n° 23 attaché.

FERODO

Dans une lettre récente à ses actionnaires, le président indique notamment :

« Les ventes hors taxes de la société se sont élevées au 30 juin 1974 à 575 851 000 francs, en accroissement de 13 % par rapport aux six premiers mois de 1973.

Au total, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Ferodo s'est élevé, au 30 juin 1974, à 966 000 000 de francs, en progression de plus de 15 % sur celui du premier semestre 1973.

Si notre activité est demeurée satisfaisante au cours du premier semestre, les conditions de l'exploitation se sont, par contre, avérées difficiles.

L'ensemble des hausses, qui grève lourdement l'exploitation, n'a pu être légitimement répercuté dans nos prix de vente, car nous nous heurtons, pour les pièces de rechange, à la réglementation de la direction des prix qui n'accepte de prendre en considération qu'une partie de ces hausses et, par ailleurs, aux constructeurs d'automobiles, assujettis à cette même contrainte.

L'inflation qui est à l'origine de cette situation a également une incidence sur l'évaluation de nos stocks : bien que leur composition soit restée sensiblement la même du 31 décembre 1973 au 30 juin 1974, leur valeur a augmenté de 29.595 000 francs ; leur renouvellement a donc entraîné un prélèvement du même montant sur notre trésorerie. Certes, la réglementation fiscale nous a permis de constituer une provision pour hausse des prix. Nous l'avons calculée au maximum autorisé : elle s'élève à 12 millions de francs, elle est donc très inférieure à l'incidence réelle de l'inflation sur les stocks, et le paiement de l'impôt correspondant est seulement différé.

Un élément d'autofinancement appréciable nous aide cependant à faire face à la baisse réelle de notre rentabilité. En effet, l'importance des investissements réalisés au cours de ces dernières années nous permet de pratiquer des amortissements élevés qui, pour les six premiers mois de l'année, atteignent 34 700 000 francs, soit 6 % du chiffre d'affaires.

Après avoir constitué différentes autres provisions, notamment la majoration de 18 % de l'impôt sur les sociétés, le bénéfice net qui figure au bilan du 30 juin 1974 est de 15 300 000 francs. Ce bénéfice est pour la plus grande part constitué par la somme des redevances des licenciés et des dividendes reçus de nos filiales et participations, qui s'élève, après impôt, à 9 270 000 francs. Cette observation confirme la faiblesse de nos résultats d'exploitation en France, conséquence directe de l'insuffisance de nos prix de vente soumis au contrôle des prix.

Notre société n'éprouve pas de difficultés de trésorerie. Néanmoins, il nous semble prudent de ménager l'avenir, et, si une certaine détente se manifestait sur le marché obligataire, nous en saisirions l'opportunité.

PARIBAS GESTION (SICAV)

	30-6-74	20-9-74
ACTIF NET	MF. 36,8	MF. 29,7
Répartion :	%	%
— Actions françaises	18,5	13,6
— Actions étrangères	39,3	35,8
— Obligation franç.		
• convertibles	4,8	5,6
• autres	27,4	35,3
— Obligations étrang.	4,-	4,5
— Liquidités	6,-	5,2
	100,-	100,-
Nombres d'actions en circulation	322.264	305.938
Valeur de l'action :	F 114,24*	F 97,45

(*) Après détachement d'un coupon, le 28 juin, de F 4,26 assorti d'un crédit d'impôt de F 1,03.

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

	30-6-74	30-9-74
ACTIF NET .... M.F.	52,9	45,1
Répartition :	%	%
— Actions françaises	25	20,4
— Actions étrangères	37,8	31,9
— Oblig. françaises :		
Convertibles	4,9	5,2
Autres	28,8	26
— Liquidités	3,5	16,5
	100	100
Nombre d'actions en circulation	118 620	118 721
Valeur de l'action F	429,93*	381,72

(*) Après détachement d'un coupon le 28 juin de 16,72 F, assorti d'un crédit d'impôt de 3,49 F.

FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

	30-6-74	30-9-74
ACTIF NET (millions de francs)	19,8	19,8
Répartition :	%	%
— Actions françaises	19,6	14,4
— Actions étrangères	10,2	11,5
— Obligations françaises :		
— Convertibles ..	13	11,8
— Autres	32,1	29,8
— Obligations étrangères	—	19,7
— Liquidités	25,1	13,3
	100	100
Nombre d'actions en circulation	203.288	208.339
Valeur de l'action (en francs)	97,85*	95,40

(*) Après détachement d'un coupon le 28 juin de 5,85 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,30 F.

FRANCE CROISSANCE (SICAV)

	30-6-74	30-9-74
ACTIF NET........ M.F.	21,4	21,1
Répartition :	%	%
— Actions françaises..	16,9	10,3
— Actions étrangères	29,1	25,7
— Obligat. françaises		
Convertibles	11,-	12,2
Autres	25,5	26,3
— Obligat. étrangères	—	7,-
— Liquidités	17,5	18,5
	100,-	100,-
Nombre d'actions en circulation	206 907	222 863
Valeur de l'action .. F	103,78*	94,70

(*) Après détachement d'un coupon le 28 juin de 3,78 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,94 F.

COMPAGNIES DES SABLIÈRES DE LA SEINE

Chiffres d'affaires comparés (hors taxes)

	1973	1974
1er trim.	26 106 000	32 886 000
2e trim.	25 859 000	38 148 000
3e trim.	28 367 000	34 195 000
Total des neuf premiers mois	80 332 000	105 229 000
Chiffre d'affaires consolidé du groupe	166 842 000	229 597 000

soit de 1973 à 1974 :
pour la C.S.S. + 30,99 %
pour le groupe + 37,61 %

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'orientation socialiste

(Suite de la première page.)

Cependant, de très grandes banques qui se sont abstenues d'opérations aussi douteuses se trouvent également menacées du fait que la part du court terme dans leurs disponibilités est largement excessive par rapport à la structure de leurs engagements et participations.

Le paradoxe du processus d'accélération de l'inflation est que les liquidités abondent et manquent *à la fois*. En *effet*, les agents économiques créditeurs craignent la dépréciation de leurs créances et ont donc tendance à fuir le long terme au profit du prêt à court terme. Dans ces conditions, les agents débiteurs, et notamment les entreprises, n'ont d'autre solution pour poursuivre leurs investissements que d'immobiliser ces fonds liquides par l'intermédiaire du système bancaire dont le rôle de transformateur d'épargne est ainsi considérablement accru.

Le risque *d'insolvabilité* est de ce fait lui-même aggravé, ce qui amène les banques à hausser le taux de l'intérêt et les entreprises à augmenter leurs prix pour demander plus à l'autofinancement, et ces deux éléments entretiennent l'inflation. Le paradoxe énoncé ci-dessus est donc là, dans cette crise de liquidités qui, née de l'inflation, en devient une des sources majeures.

Il n'est donc pas exclu que, dans l'état d'anarchie croissante des relations monétaires de la sphère capitaliste, les symptômes actuels ne soient les signes avant-coureurs d'une crise majeure qui, s'il n'y était pris garde au niveau des grandes économies, pourrait se précipiter.

Une politique au fil de l'eau

Or, face à ces perspectives et à ces risques, que nous propose et nous oppose l'attitude du gouvernement ? Une politique au fil de l'eau où le verbe l'emporte sur l'action. Mais le verbe, à l'heure de l'inflation accélérée, a perdu de sa magie. Alors même que la « crise » de l'énergie, lourde de conséquences à moyen et à long terme, rend plus impérieuse une modification radicale de notre mode de croissance, et aurait dû de ce fait donner un nouveau souffle aux travaux de planification, le gouvernement parait se refuser à toute étude et concertation sérieuse sur le devenir *à moyen terme de notre* société. Le rapport intérimaire du commissariat au Plan commandé par le défunt président n'a pas été publié. Jusqu'à ces derniers jours, le commissariat était complètement paralysé, ses équipes démobilisées commençaient à se disperser, dans l'incertitude où elles étaient du sort d'une planification qu'on souhaitait vouloir édulcorer encore un peu plus, si on ne la laissait pas dépérir d'elle-même faute de commande.

La nomination d'un nouveau commissaire général au Plan reste de ce point de vue très ambiguë, de même que la création d'une nouvelle instance présidentielle, le conseil central de planification qui aura à se prononcer aussi bien sur la signification du plein emploi dans une croissance modérée... que sur la valorisation de la façade maritime ! On a tout lieu de craindre que ces décisions ne soient qu'une concession de vocabulaire et que le gouvernement ne persiste *en fait à refuser d'envi*sager explicitement et clairement les problèmes de développement de l'économie à moyen terme. En revanche, il est, nous dit-on, actif sur le terrain de la politique conjoncturelle. Quelle est donc cette politique ?

Ce qui frappe l'observateur, c'est la distance croissante qui sépare les affirmations ou les paris des données observées ou des mesures prises pour corriger les évolutions jugées inquiétantes. Les affirmations : un exemple. *En dépit des chiffres*, on nous assure que la France est toujours en état de plein emploi. Et on explique à coup de statistiques, de dérive due à l'activité de l'Agence nationale pour l'emploi... que les chiffres ne rendent pas compte de la réalité. Pourtant, au-delà même de ces correctifs, la population à la recherche d'un emploi augmente. Des paris : deux majeurs retiennent l'attention, et d'autant qu'ils sont maintenus au fil des semaines imperturbablement. Le premier concerne la diminution de moitié, dès le premier semestre 1975, du rythme d'inflation. Le second, le retour à l'équilibre de nos échanges commerciaux à la fin de cette même année. Or, pour atteindre ces objectifs, quel dispositif a-t-on mis en place ? Quel que soit le domaine envisagé de la politique économique, nous ne voyons que demi-mesures, où l'apparence de l'intervention dissimule la permanence d'un laxisme dit libéral.

Il est clair que sans économies sérieuses d'énergie notre redressement extérieur est impossible. Des plans à peine annoncés en terme d'intentions sont édulcorés; ainsi les mesures de l'été présentées à grand renfort de publicité, anodines en fait, mais dont *l'annonce prématurée a déjà pro*voqué une poussée des importations, ainsi du dispositif présenté à l'approbation du Parlement, qui apparait singulièrement vague alors qu'on affiche avec désinvolture un objectif de plafonnement des dépenses d'énergie.

La politique des prix ? On nous propose une taxe conjoncturelle qui soulève de telles réactions que l'on peut s'interroger sur la portée du dispositif qui sera effectivement mis en place. En l'absence de tout contrôle des prix et d'une maitrise réelle du crédit grâce à sa nationalisation, cette taxe conjoncturelle risque de se ramener à une taxe sur les salaires. Si c'est par ce biais qu'on veut restreindre la demande, on se prépare des lendemains sociaux agités. Dans la foulée, on nous propose le maintien, voire dans certains cas l'assouplissement d'une programmation des prix dont tout un chacun peut constater l'inefficacité.

La politique du crédit constitue, de l'aveu même des officiels, la partie dure du dispositif actuel. Les choses sont en fait moins *simples qu'il n'y paraît. Si les* normes définies sont effectivement strictes en elles-mêmes, elles ne s'appliquent qu'à une partie des crédits distribués. Le jeu multiple des dérogations et le fait que les crédits en devises que les entreprises ou les banques peuvent se procurer à l'extérieur soient hors encadrement expliquent que la masse des crédits distribués soit bien supérieure à celle des crédits normés. La Banque de France a bien du mal en ce moment à dresser ses statistiques, mais on parle d'un écart considérable entre les uns et les autres. En fait, là comme ailleurs, la politique actuelle qui ne comporte pas de réelle sélectivité conduit simplement à des distorsions de traitement entre les entreprises, qui ne sont pas dictées par la rationalité économique.

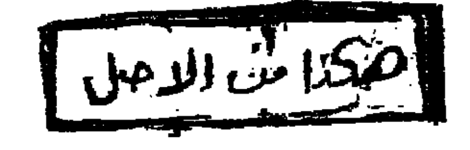
D'une *façon générale, les* petites et moyennes entreprises sont effectivement étranglées. L'exemple de Titan - C-der, moyenne entreprise fortement exportatrice, montre l'absurdité de cette politique : *tout doit* être fait pour préserver nos fournisseurs de devises. Au lieu de quoi, on laisse liquider. Et les firmes qui résistent ne le peuvent qu'en augmentant leurs prix. En revanche, les grosses sociétés et les multinationales échappent au carcan. Mais pour combien de temps ? Au demeurant, sait-on qu'un service de la trésorerie des Etats-Unis tient à jour la liste des pays auxquels les banques américaines n'ont le droit de faire aucun prêt, même dans le cadre de leur quota autorisé d'engagements extérieurs. L'Italie est inscrite sur cette liste noire. Il est fortement question d'y ajou*ter la France.*

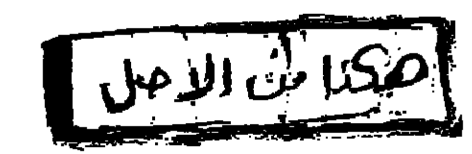
La politique budgétaire, elle, continue à engranger les dividendes de l'inflation. Mais elle concourt, par des excédents, moins à enrayer cette inflation qu'à exercer une influence dépressive sur la demande et malthusienne sur le développement à moyen terme dans la mesure notamment où elle sacrifie les équipements collectifs qui accusent un retard croissant sur les besoins. Le projet de loi de finances pour 1975 est au moins très clair sur ce point. Quant à la réforme fiscale, elle accompagnera le projet de 1976. Cette date est aux échéances que doit affronter le pays ce que les calendes grecques sont à la sagesse populaire...

MICHEL ROCARD.

Prochain article :

QUE FERA LA GAUCHE ?





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 OCTOBRE

Calme et irrégulier
Nouvelle hausse de l'or

Activité ralentie, faibles écarts de cours dans les deux sens : cette description sommaire suffit à dépeindre la séance de lundi, une des plus mornes depuis l'été.

Seules une quarantaine de valeurs ont varié de manière notable (+ ou — 2 %), soit environ une sur cinq. Vingt et une ont baissé (Crédit national, C.T., La Hénin, Opfi, Bail Equipement, Pricel, Bouygues, Générale d'Entreprises, Poliet, Ciments français, Veuve Clicquot, Mumm, Pernod, Michelin, Poclain, Ferodo, Maisons Phénix, Sléci, Thomson-Brandt, Raffinage, Sommer) et dix-huit ont monté (U. C. B., Eurafrance, Schneider, Saint-Louis, S.I.A.S., Auxiliaire d'Entreprises, C.D.C., Pachette, Citroën, Paris-France, Grénatal, C.S.F., Creusot-Loire, Chiers, Esso, A.D.G., Talcs Luzenac, Roussel-Uclaf).

Sur le reste du marché, la tendance a été assez résistante, ainsi qu'en témoigne le faible recul de l'indice Cappellez, qui, à 1 h. 15, s'inscrivait à 614,13 (— 0,83).

La grève des postes, qui retarde la réception des ordres, et la pause marquée par Wall Street vendredi dernier expliquent en grande partie le comportement assez indécis du marché.

L'or a continué de monter sur les indications de Londres. Le lingot a encore gagné 400 F à 25 600 F, le kilo en barre 600 F à 25 500 F, et le napoléon 2,60 F à 275,50 F (après 275 F). Le volume des transactions a un peu diminué : 25,65 millions de F contre 31,87 millions.

La rente 4 1/2 % 1973, seule valeur fortement gagnante d'un mois à l'autre, a continué d'enregistrer, à l'approche de l'échéance de fin de mois, d'importantes prises de bénéfices, qui ont freiné son ascension. Les primes, en revanche, se sont tendues. L'on a ainsi traité jusqu'à 590 F dont 10 fin janvier.

Aux valeurs étrangères, fermeté des mines d'or.

LONDRES

Hausse des mines

Les mines d'or continuent à progresser en liaison avec la nouvelle hausse du cours de l'once de métal, dans un marché très calme par ailleurs.

OR (ouverture) dollars) : 169 50 contre 167 50

VALEURS	CLOTURE 28/10	COURS 29.10
War Loan 3 1/2 %	21 ...	21 ...
Beechams	142	142 1/4
British Petroleum	268	285 1/2
Shell	153	152 ...
Vickers	98	98 3/4
Imperial Chemical	158	158 ...
Courtaulds	68	68 3/4
De Beers	178	180
* Western Holdings	32 1/4	32 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	97	96 ...
* West Driefontein	41	41 ...

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	25 oct.	28 oct.
Valeurs françaises	68,3	66,4
Valeurs étrangères	76	75,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,7	55,7

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	12 7/8 %
Moyen terme	....	11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 10	29 10
1 dollar (en yens)	299 95	299 90

NOUVELLES DES SOCIETES

GALERIES LAFAYETTE. — Pour le premier semestre 1974, le bénéfice net non consolidé (après amortissements et provisions pour dépréciation, avant revenus des filiales et participations, et déduction faite d'un boni de liquidation de 3,98 millions de F), s'élève à 6,73 millions de F contre 8,76 millions de F, avant amortissements, provisions et revenus des participations.

SCHNEIDER S. A. — Bénéfice de 20,05 millions de F au 30 juin 1974 contre 15,46 millions de F en 1973.

BEGHIN, SAY. — Pour le premier semestre 1974, bénéfice de 68,29 millions de F contre 63,67 millions de F, avant amortissements et impôts.

NEW YORK

Marché résistant

Le sentiment a été assez mitigé en ce début de semaine à Wall Street, où les cours, après avoir sensiblement fléchi durant la première partie de la séance, se sont ensuite redressés, si bien que l'indice des industrielles n'accusait plus en clôture qu'une perte légère de 2,35 points à 635,84, après en avoir cédé près de 9.

Le marché semble avoir été davantage influencé par la diminution brutale du dividende trimestriel de la General Motors que par la baisse du loyer de l'argent et la réduction du déficit commercial en septembre. Il paraît d'autre part s'inquiéter de la menace de grève qui pèse sur les houillères. Son comportement, toutefois, n'a pas revêtu une très grande signification dans la mesure où de nombreux établissements bancaires étant fermés à l'occasion de la fête des anciens combattants, le volume des transactions s'est fortement contracté : 10,54 millions de titres seulement ont changé de mains contre 12,65 millions vendredi, soit le chiffre le plus faible enregistré depuis le 28 septembre dernier.

Hormis les mines d'or en vive hausse, les produits pharmaceutiques, les pétroles, les cinémas et les sidérurgiques qui ont progressé par endroits, tous les compartiments ont baissé.

Sur 1 742 valeurs traitées, 783 se sont repliées, 521 ont monté et 438 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 145,78 (— 0,50) ; services publics, 67,04 (— 0,25).

VALEURS	COURS 25/10	COURS 28/10
Alcoa	34 3/8	34 1/2
A.T.T.	45 1/4	44 7/8
Boeing	17 1/8	17 1/8
Chase Manhattan Bank	27 1/2	27 1/4
Du Pont de Nemours	101 3/4	100 5/8
Eastman Kodak	68 ...	68 1/8
Exxon	65 7/8	65 7/8
Ford	30 1/8	29 1/4
General Electric	34 7/8	35 5/8
General Foods	18 ...	18 3/4
General Motors	33 1/8	31 7/8
Goodyear	14 3/8	14 1/8
I.B.M.	177 1/4	188 3/4
I.T.T.	16 1/8	16 ...
Kennecott	31 1/2	31 1/4
Mobil Oil	34 7/8	35 ...
Pfizer	28 1/4	28 3/4
Schlumberger	97 1/2	97 5/8
Texaco	22 7/8	23 1/4
U.A.L. Inc.	17 ...	16 5/8
Union Carbide	41 7/8	42 ...
U.S. Steel	38 7/8	39 ...
Westinghouse	9 ...	8 7/8
Xerox	62 1/4	63 1/8

BOURSE DE PARIS – 28 OCTOBRE – COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
%	39 70	0 230	France (Vie)	479	468	Séquanaise Banq.	175	180	Un. Imm. France	103	103
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 787	4 712	4 70
Canada ($ can. 1)	4 792	4 797	4 74
Allemagne (100 DM)	183 250	182 875	182
Belgique (100 fr.)	12 360	12 345	12 23
Danemark (100 krd.)	78 970	79 270	78 25
Espagne (100 pes.)	8 225	8 220	8 06
Grande-Bretagne (£ 1)	10 978	10 992	11 07
Italie (100 lires)	0 706	0 706	0 77
Norvège (100 krs.)	85 820	85 770	85
Pays-Bas (100 fl.)	179 575	178 675	164 50
Portugal (100 esc.)	18 700	18 700	17 50
Suède (100 krs.)	107 770	107 870	107
Suisse (100 fr.)	165 275	165 150	164 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 28 10
Or fin (kilo en barre)	24900 ..	25615 ..
Or fin (kilo en lingot)	25200 ..	25600 ..
Pièce française (20 fr.)	272 90	275 50
Pièce française (10 fr.)	202 20	204 90
Pièce suisse (20 fr.)	264 60	268 ..
Union latine (20 fr.)	254 60	257 90
Souverain	265	267 20
Pièce de 20 dollars	1330 80	1347 60
Pièce de 10 dollars	728	737 80
Pièce de 5 dollars	443 50	450 50
Pièce de 50 pesos	1030 .	1055 50
Pièce de 10 florins	239 ..	240 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 octobre 1974 a été tiré à 527 842 exemplaires.

La prise d'otages de Scheveningen (Pays-Bas)

Le détenu palestinien Hussein Tamina condamne l'action des mutins

La situation a peu évolué dans la chapelle de la prison de Scheveningen, où quatre détenus mutinés détiennent en otages, depuis samedi soir 26 octobre, seize personnes membres d'une chorale religieuse et leurs familles. Un jeune garçon de onze ans a été relâché, mais le détenu palestinien Hussein Tamina, que son concitoyen Ahmed Nuri voulait voir transférer dans la chapelle, a refusé et condamné l'action de Nuri. Il semble que Tamina ait été mis au courant de la condamnation de l'action de Nuri par l'Organisation de libération de la Palestine. A Rabat, le porte-parole de l'O.L.P. a précisé lundi soir que son organisation était opposée à tout acte de terrorisme individuel en dehors des territoires occupés par Israël.

De notre correspondant

Amsterdam. — A la prison de Scheveningen, près de La Haye, l'attente se poursuivait mardi matin 29 octobre après une troisième nuit de veille. Les quatre détenus gardent quatorze hommes et deux femmes en otages, mais un coup de théâtre a eu lieu dans la soirée : en effet, le Palestinien Ahmed Nuri n'a pu convaincre son camarade Hussein Tamina, qui se trouve à l'infirmerie de la prison, de se rallier à son opération. Tamina a estimé que la prise d'otages ne servait en rien la cause palestinienne, et il a annoncé son intention de purger normalement la peine de cinq ans de prison à laquelle il a été condamné avec Nuri pour avoir détourné un DC-10 des British Airways le 3 mars dernier. Les deux Palestiniens ont eu des contacts par téléphone à plusieurs reprises. La première fois, la discussion entre les deux hommes avait été très vive et Nuri s'est dit *« prêt à mourir pour la cause de son peuple »*. Plus tard, ils ont parlé plus calmement.

Entre-temps, vingt inspecteurs de la police hollandaise avaient pénétré dans la prison, et la foule des journaliste réunis dans la cantine des gardiens a cru qu'une solution était en vue. Vers 20 h. 30, la femme d'un des mutins néerlandais est entrée à son tour dans la prison. Elle a obtenu la libération d'un petit garçon de onze ans qui avait lancé un appel par téléphone en suppliant la police de venir le chercher et d'aider les autres otages, parmi lesquels se trouvent ses parents. Une heure plus tard, le jeune garçon quittait la chapelle. Mais l'épouse du mutin continuait à exhorter son mari à se rendre.

Il semble que les deux détenus néerlandais jouent dans les tractations un rôle plus actif qu'on le croyait d'abord. Ils ont un compte personnel à régler avec la police : il y a un an, en effet, lorsqu'ils avaient pris des otages pour couvrir une attaque à main armée, la police les aurait autorisés à se rendre chez les parents de l'un d'eux. En fait, des policiers les y attendaient, le revolver au poing. L'affaire avait été très critiquée à l'époque, et ce souvenir ne rend pas les négociations plus faciles.

Aucune nouvelle exigence n'a été formulée par les détenus après le refus de Tamina de rejoindre son compatriote. Du côté de la police, on fait tout pour faire traîner les choses. Les autorités estiment que le dénouement de l'affaire ne devrait pas trop tarder maintenant. Mais le climat, ici, n'est pas aux concessions. Dans le milieu des anciens détenus et dans les groupes d'information sur les prisons, on craint un durcissement du régime pénitentiaire aux Pays-Bas. En effet, à la prison de Scheveningen, la direction avait introduit un régime très libéral à titre d'expérience. Mais les gardiens s'étaient opposés à cette nouvelle réglementation, et certains partisans du libéralisme pénitentiaire reprochent au directeur de la prison d'avoir permis aux « durs » de se concerter sans aucune restriction.

PHILIP FRERIKS.

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT LE BUREAU DU GROUPE U.D.R...

M. Valéry Giscard d'Estaing offre ce mardi 29 octobre, au palais de l'Elysée, un déjeuner en l'honneur du bureau du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale. Le président de la République recevra mercredi 30 le bureau du groupe des républicains indépendants et jeudi 31 celui du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux.

...ET M. SOUVANNA PHOUMA

Le chef de l'Etat devait s'entretenir mardi après-midi avec M. Souvanna Phouma, premier ministre du Laos. Il devait, d'autre part, recevoir successivement MM. Jacques Chirac, premier ministre ; André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, accompagné de M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme ; et Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

« LICENCIÉ-ES-CANULARS »

Ferdinand Lop est mort

Ferdinand Lop est mort. Si ce nom n'évoque à peu près rien pour les jeunes d'aujourd'hui et même pour les étudiants parisiens, il est familier à ceux qui fréquentèrent le quartier Latin dans les années d'avant et d'après guerre.

Ancien journaliste, dessinateur de talent, auteur d'une quarantaine de volumes, Ferdinand Lop devint à partir de 1932 une figure pittoresque, bientôt quasi légendaire, de la Sorbonne à l'Odéon. Ce « licencié ès canulars », éternel candidat à la présidence de la République en même temps qu'à l'Académie française, présentait un programme hardi qui comprenait la construction sur la Seine d'un pont de 300 mètres de large pour abriter les clochards, le prolongement dans les deux sens du boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer, l'extinction du paupérisme à partir de 10 heures du soir, l'installation d'un toboggan dans la cours de la Sorbonne, etc.

Le petit homme maigre, aux grosses lunettes d'écaille, toujours vêtu d'un long manteau sombre et coiffé d'un chapeau à large bord, développait inlassablement ses projets devant des auditoires vite partagés entre « lopistes » et « anti-Lop », suscitant des controverses homériques.

Après la guerre, on le vit reparaître au quartier Latin et à Saint-Germain-des-Prés, proposant l'interdiction de la vente des bidets et la coupure de l'eau à partir de 21 heures afin d'encourager la natalité, se rendant à Londres pour épouser la princesse Margaret, ce qui lui valut d'être arrêté par la police britannique, briguant encore en 1974 la succession de Georges Pompidou... Mais il ne faisait plus rire et on ne le reconnaissait plus. Il tentait le plus souvent en vain d'améliorer ses maigres ressources en vendant aux terrasses des cafés ses livres ou quelques brochures. Hospitalisé il y a six semaines à Cochin à la suite d'une chute, puis admis dans une maison de cardiologie d'Evreux, il y est mort lundi. Il avait quatre-vingt-trois ans.

UN MOUVEMENT CORSE DEMANDE L'AUTONOMIE DE L'ILE DANS UNE FRANCE SOCIALISTE

De notre correspondant

Ajaccio. — Réuni dimanche à Ajaccio, le parti du peuple corse pour l'autonomie (mouvement issu de la fusion du parti du peuple corse, ex-Front régionaliste corse de M. Charles Santoni, et du parti corse pour le progrès de M. Dominique Alfonsi), a rendu public son manifeste et la composition de son comité exécutif provisoire et de sa direction collective.

Le P.P.C.A. considère que *« dans le cadre capitaliste, l'autonomie de la Corse ne serait qu'un simulacre, où, derrière le paravent des institutions, l'impérialisme du capital, qui ne connaît ni patrie ni frontière, ferait en réalité la loi »*. L'autonomie de la Corse dans le cadre d'une France socialiste permettrait au contraire, selon lui, *« de remettre au peuple le pouvoir économique qui commande aux institutions »*.

Marquant sa différence avec l'Action régionaliste corse de MM. Max et Edmond Simeoni, le manifeste du P.P.C.A. souligne que l'on ne saurait *« borner la revendication d'autonomie à un cadre institutionnel prétendu apolitique »* et estime que *« le choix de société entre capitalisme et socialisme se fera après coup, selon les préférences idéologiques, lorsque les institutions autonomes seront en place »*.

Le P.P.C.A. est opposé au projet de bidépartementalisation de la Corse, adopté au conseil des ministres du 2 octobre dernier.

● *L'Union soviétique* a lancé, le lundi 28 octobre, une sonde Luna-23 en direction de la Lune. L'agence Tass a précisé que l'engin devait poursuivre l'exploration scientifique de la Lune et de son environnement.

LE PROFESSEUR BASOV EST REÇU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Le professeur Nicolaï Basov, prix Nobel de physique en 1964 pour ses découvertes sur les lasers et masers, a été reçu le lundi 28 octobre à l'Académie des sciences à Paris, en compagnie de deux de ses collaborateurs de l'Institut Lebedev de Moscou.

La mission que dirige le professeur Basov a été spécialement chargée de prendre des contacts avec les spécialistes et les grands laboratoires français qui étudient les lasers de puissance, notamment le Commissariat à l'énergie atomique et la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.).

La délégation a déjà visité les laboratoires de Limeil-Brévannes (C.E.A.), de Marcoussis (C.G.E.) et de Marseille. Elle doit se rendre mardi au Centre national d'étude des télécommunications en Bretagne.

[L'Institut Lebedev, que dirige le professeur Basov, est l'un des principaux centres mondiaux d'étude de la fusion thermonucléaire contrôlée par laser. Les expériences faites dans cet Institut sont les plus avancées dans le monde aujourd'hui. Pour sa part, la France a aussi réalisé, au centre de Limeil-Brévannes du Commissariat à l'énergie atomique, des expériences de bombardement de cibles à l'aide de lasers très puissants.]

UNE « RENCONTRE MONDIALE DE LA COMMUNICATION » A ACAPULCO

La rencontre mondiale de la Communication qui, organisée par Télévisa, a réuni un millier de participants et d'invités, s'est achevée samedi à Acapulco (Mexique) par un débat engagé par M. Marshall McLuhan et M. John Kenneth Galbraith.

M. Luis Echeverria Alvarez, président des Etats-Unis du Mexique, a présidé un déjeuner au centre culturel d'Acapulco. Entouré de MM. Jacques Fauvet et et McLuhan, il s'est prêté ensuite à une large discussion sur les moyens de communication et notamment sur la télévision.

Outre le directeur du *Monde*, la France était représentée à cette rencontre par M. Jean-Louis Servan-Schreiber, directeur de *l'Expansion*, et le professeur Moles, de l'université de Strasbourg.

Selon M. Ithier de Roquemaurel

LES STRUCTURES DE « FRANCE-SOIR » NE SERONT PAS MODIFIÉES

M. Ithier de Roquemaurel, président-directeur général de la librairie Hachette, interrogé lundi par *la Correspondance de la presse* sur une éventuelle restructuration de *France-soir*, a déclaré :

« Il n'est pas dans mon intention de modifier les structures de France-soir *; M. Henri Amouroux en assure et continuera à en assurer la direction. »*

Ces rumeurs qui reviennent périodiquement avaient été relancées par le récent « départ » du directeur général de la librairie Hachette, M. Simon Nira, ainsi que par des propos tenus par MM. Robert-André Vivien (U.D.R.) et Georges Fillioud (P.S.) à l'Assemblée nationale, sur un changement prochain à la direction de *France-soir*.

M. Ithier de Roquemaurel donne les précisions suivantes : *« La présidence et la direction générale du groupe Hachette sont assurées par M. Ithier de Roquemaurel, assisté de M. Gérard Worms, directeur général adjoint.*

» Les directeurs et les cadres du groupe sont tous maintenus dans leurs responsabilités. De même est maintenue la composition du comité des directeurs qui participe à l'élaboration des décisions de gestion. »

